Nations Unies S/PV.7690



Conseil de sécurité

Soixante et onzième année

Provisoire

7690e séance
Mercredi 11 mai 2016, à 10 heures
New York

Président :	M. Selim/M. Aboulatta	(Égypte)
Membres :	Angola	M. Gaspar Martins
	Chine	M. Liu Jieyi
	Espagne	M. Ybáñez
	États-Unis d’Amérique	Mme Power
	Fédération de Russie	M. Churkin/M. Musikhin
	France	M. Delattre
	Japon	M. Sugiyama
	Malaisie	M. Merican
	Nouvelle-Zélande	M. McCully
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d’Irlande du Nord	M. Rycroft
	Sénégal	M. Seck
	Ukraine	M. Yelchenko/M. Lisuchenko
	Uruguay	M. Rosselli
	Venezuela (République bolivarienne du)	M. Ramírez Carreño

Ordre du jour

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme

Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes

Lettre datée du 4 mai 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l’Égypte auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2016/416)

16-13287 (F)





La séance est ouverte à 10 h 5.

Adoption de l’ordre du jour

L’ordre du jour est adopté.

Menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme

Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes

Lettre datée du 4 mai 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l’Égypte auprès de l’Organisation des Nations Unies (S/2016/416)

Le Président (*parle en arabe*) : Je souhaite la bienvenue au Vice-Secrétaire général, aux Ministres et aux autres représentants présents dans la salle du Conseil de sécurité. Leur présence aujourd’hui souligne l’importance de la question à l’examen.

Conformément à l’article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les représentants de l’Afghanistan, de l’Afrique du Sud, de l’Allemagne, de l’Arabie saoudite, de l’Argentine, de l’Australie, de Bahreïn, du Bangladesh, de la Belgique, du Brésil, du Cambodge, du Canada, de Chypre, de la Colombie, du Costa Rica, de Cuba, du Danemark, de Djibouti, des Émirats arabes unis, de la Finlande, de la Géorgie, de Haïti, de l’Inde, de l’Indonésie, de l’Iraq, de l’Islande, d’Israël, de l’Italie, de la Jordanie, du Kazakhstan, du Kenya, du Koweït, des Maldives, du Maroc, du Monténégro, du Myanmar, de la Norvège, du Pakistan, des Pays-Bas, du Pérou, de la Pologne, du Qatar, de la République arabe syrienne, de la République de Corée, de la République islamique d’Iran, de la Slovénie, de la Somalie, du Soudan, de la Suède, de la Thaïlande, de la Tunisie et de la Turquie à participer à la présente séance.

En vertu de l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnes suivantes, qui vont présenter des exposés, à participer à la présente séance : M. Mohi El-Din Afifi, Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy, et M. Steven A. Crown, Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft.

Conformément à l’article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j’invite les personnalités suivantes à participer à la présente séance : S. E. M. Alain Le Roy, Secrétaire générale du Service européen pour l’action extérieure, S. E. M. Nakseu-Nquefang, Directeur des affaires politiques de l’Organisation internationale de la Francophonie, et S. E. M. Ahmed Fathalla, Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l’Organisation des Nations Unies.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l’examen de la question inscrite à son ordre du jour.

J’appelle l’attention des membres du Conseil sur le document S/2016/416, qui contient une lettre datée du 4 mai 2016, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent de l’Égypte auprès de l’Organisation des Nations Unies, transmettant un document de réflexion sur la question à l’examen.

Je donne maintenant la parole au Vice-Secrétaire général, S. E. M. Jan Eliasson.

Le Vice-Secrétaire général (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence égyptienne d’avoir convoqué le débat public d’aujourd’hui. C’est une occasion de débattre de la meilleure façon de contrer la rhétorique et les idéologies ainsi que de rappeler les intérêts et les valeurs fondamentales qui sous-tendent notre action.

Le Conseil n’est que trop conscient du mélange explosif que les conflits prolongés, le terrorisme et l’extrémisme violent constituent dans le monde aujourd’hui. Il a pleuré les soldats, les policiers et les soldats de la paix qui sont tombés, ainsi que déploré le nombre tragiquement élevé de civils victimes d’atrocités commises par les terroristes. Il a recouru aux sanctions et à d’autres mesures pour stopper leurs activités. Il a pris conscience de la gravité de la menace posée par les groupes terroristes, qui contrôlent des territoires et des agglomérations et essayent d’effacer les frontières entre États souverains.

Nous savons tous que les groupes terroristes exploitent les croyances religieuses pour inciter à la haine et à la violence et mener à la division et à la polarisation de nos sociétés. Nous voyons cela se produire partout dans le monde aujourd’hui. Ils remettent ouvertement en cause les valeurs consacrées dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l’homme, ainsi que notre quête commune de la paix, de la justice et de la dignité humaine.

Nous devons savoir que les bombes terroristes ne visent pas à ruiner que des vies humaines. Elles visent aussi nos valeurs communes. Elle visent aussi à semer la peur. Nous avons la responsabilité de protéger les personnes contre ce mal et d’éviter l’érosion des valeurs universelles. Une fois cette responsabilité assumée, nous aurons pris sur eux un avantage moral et stratégique.

La foi dans les droits humains fondamentaux, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, et la primauté donnée à la solidarité mondiale sont l'arme la plus puissante dont nous disposons pour contrer la rhétorique et les idéologies terroristes.

On se préoccupe beaucoup et légitimement dans le monde entier au sujet de ces jeunes qui se laissent convaincre par la rhétorique et les idéologies terroristes. Nous savons que les jeunes peuvent être vulnérables face à l'attrait des terroristes, qui suscitent en eux un sentiment d'appartenance, leur offrent un salaire et leur promettent la gloire – et même le paradis. Nous savons tous que leurs promesses sont absolument fausses, mais nous savons aussi que les jeunes sont capables de distinguer la vérité du mensonge et de reconnaître les chants des sirènes. Je suis convaincu, en fait, que les jeunes dans leur vaste majorité sont tout naturellement inclinés à construire une vie meilleure pour eux et pour les autres. Je suis sûr qu'ils tiennent à contribuer à l'édification de sociétés pacifiques et prospères pour tous.

Le Conseil de sécurité reconnaît, dans sa résolution historique 2250 (2015) de décembre dernier, la valeur des jeunes et le rôle qu'ils jouent dans la consolidation de la paix. Cette résolution se révélera, j'en suis certain, l'équivalent pour les jeunes de ce qu'a été la résolution 1325 (2000) pour les femmes et la paix et la sécurité.

J'ose dire que si l'on considère que les jeunes sont bons pour faire la guerre, ils méritent certainement qu'on leur donne une chance de faire la paix. Je demande aux membres du Conseil et à tous les États Membres de traduire cette résolution dans les faits. Nous devons faire bien mieux que répéter des déclarations d'ordre général sur les jeunes, dirigeants de demain, comme nous le disons souvent. Nous devons investir aujourd'hui de façon constructive dans les jeunes et leur fournir les ressources matérielles nécessaires à leur autonomisation politique. Nous ne devons pas seulement œuvrer en faveur des jeunes; nous devons aussi travailler avec eux. Plutôt que de considérer les jeunes comme une partie du problème, nous devons mobiliser leur immense potentiel pour forger des solutions.

Dans le monde d'aujourd'hui, les jeunes ont des compétences élevées en matière de communications, utilisent de larges réseaux sociaux et disposent de voix souvent plus influentes que leurs aînés. Il n'y a qu'à voir nos enfants et nos petits-enfants! Si nous voulons contrer la rhétorique terroriste, nous devons motiver et mobiliser cette génération de jeunes – la plus nombreuse de l'histoire – pour amplifier nos rappels d'une humanité commune. Les jeunes sont avides d'idées visionnaires. C'est pourquoi le bonne gouvernance, le respect des droits de l'homme et l'état de droit devraient être des aspects essentiels de toute vision source d'inspiration. Quand nous donnons aux jeunes les moyens et les domaines d'engagement et d'action, ils verront une lueur d'espoir et seront disposés à édifier des sociétés pacifiques dans l'intérêt des générations futures.

Le Secrétaire général a souvent souligné que le terrorisme et l'extrémisme violent ne peuvent être associés à aucun groupe ethnique, nationalité ou religion. Ce qui unit les terroristes, ce sont leurs convictions nihilistes et antihumanistes. Nous devons leur répondre en nous unissant, comme une seule famille humaine qui défend ses valeurs communes et accepte la diversité. L'Organisation des Nations Unies est une formidable plateforme pour une telle mobilisation. L'incitation et le recrutement de terroristes, ainsi que les conditions qui favorisent le terrorisme, ont fait l'objet de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité, de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général.

Le Secrétaire général a appelé à l'adoption d'une approche globale pour remédier aux facteurs complexes qui conduisent à l'extrémisme violent. Il est nécessaire de contrer et de réfuter les faux discours et la rhétorique néfaste, auxquels il faut substituer d'autres conceptions plus convaincantes, en les accompagnant d'opportunités concrètes aux fins d'une participation significative et constructive, notamment des emplois, étant donné que le chômage des jeunes est un fléau dans le monde entier.

Face à la menace terroriste, des réponses sécuritaires et militaires restent importantes mais – nous devons le dire clairement – insuffisantes. Le Secrétaire général insiste plutôt sur une approche préventive dans son Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent. Nous devons diffuser des messages positifs et prendre des mesures préventives. Ces messages et ces mesures doivent s'attaquer aux conditions qui favorisent le terrorisme et l'extrémisme violent.

Nous devons aussi écouter attentivement les communautés touchées. Nous devons nous engager à l'échelon local. Nous devons travailler en partenariat avec les chefs religieux, les femmes et les jeunes. Ce sont eux qui se trouvent en première ligne, qui font face et qui s'opposent aux extrémistes violents. Et ce sont

eux qui savent comment riposter le mieux aux niveaux local et individuel. Internet est un puissant outil que les extrémistes violents ont utilisé pour diffuser leurs messages de haine. Nous devons encourager à mener davantage d’études et de recherches sur la façon dont les extrémistes violents utilisent Internet et les médias sociaux. Et il importe dans le même temps que nous défendions les libertés d’expression et de réunion.

Il faut redoubler d’efforts pour protéger le pluralisme et la diversité, notamment dans les médias. La protection de la liberté des médias peut constituer un rempart contre la rhétorique terroriste. Des châtiments arbitraires ou excessifs ne doivent pas être infligés aux personnes qui ne font qu’exprimer leurs opinions. Il essentiel que la société civile et les organisations non gouvernementales puissent opérer librement. D’autre part, les journalistes et les défenseurs des droits de l’homme méritent d’être protégés et soutenus.

Les terroristes tentent de créer un climat de peur et d’hystérie en bafouant les droits de l’homme. Nous devons répondre en défendant fermement nos valeurs communes, en amplifiant la voix de la modération et en promouvant les libertés individuelles. La lutte contre le terrorisme ne doit pas être menée d’une manière qui empiète sur les libertés fondamentales. Les violations des droits de l’homme commises au nom de la lutte contre l’extrémisme violent offrent aux terroristes leurs meilleurs outils de recrutement. La marginalisation ou la diabolisation de certains groupes, quels qu’ils soient, entretiennent la mentalité du « nous contre eux », qui pose une des plus graves menaces au monde contemporain.

Tout bien considéré, la meilleure rhétorique pour contrer l’extrémisme violent n’est peut-être même pas un discours. Tout ce débat ne porte pas sur une histoire; il s’agit d’un débat sur l’action à mener pour consolider la paix, le développement et les droits de l’homme. Il s’agit d’être unis dans le cadre d’une solidarité mondiale contre les forces qui cherchent à nous diviser et à nous faire peur, et qui veulent nous faire oublier la beauté de la diversité et le pouvoir considérable des valeurs et des principes fondamentaux et universels.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Afifi.

M. Afifi (*parle en arabe*) : Le monde est aujourd’hui en proie à des troubles et à une instabilité qui sont les conséquences de la violence incessante et de l’intolérance, de l’extrémisme et des excès qui nuisent à un si grand nombre de pays, en particulier dans les mondes arabe et musulman, où la sécurité et la stabilité sont menacées et où les conflits et les massacres sont devenus monnaie courante. De ce fait, on assiste à la destruction de maisons et d’infrastructures dans des actes d’une barbarie sans précédent. Ce phénomène dépasse toutes les religions, limites morales et traditions humaines. Il est extrêmement douloureux que ces crimes soient perpétrés au nom de l’islam. Ce fait est exploité par les médias de la pire des manières, pour déformer l’image de l’islam et le présenter au monde comme étant une religion barbare avide du sang des innocents. En réalité, il n’est pas nécessaire de défendre ou de réfuter le fait que ces crimes n’ont rien à voir avec une quelconque tradition religieuse ou humaine.

Il est écrit dans le Coran que Dieu a envoyé Mahomet le prophète pour bénir les humains et le monde, ce qui dépasse largement la description de « musulman ». Selon la philosophie islamique, cette bénédiction s’étend au-delà du monde des humains et concerne également le monde végétal et animal, ainsi que les objets. Le Coran contient un verset adressé au prophète Mahomet :

> « Et nous ne t’avons envoyé que comme une miséricorde pour les mondes. » (*L*e Coran, XX*I :107*)

S’adressant à toutes les personnes, le prophète Mahomet a déclaré qu’il était une miséricorde de Dieu. Mais il était également miséricordieux à l’égard des animaux, et il nous a dit qu’une femme avait dû affronter les flammes de l’enfer parce qu’elle avait gardé un chat sans le nourrir et sans lui permettre de se nourrir de la terre. Il nous a également dit qu’un homme avait été pardonné et accepté au paradis après avoir donné de l’eau à un chien un jour de grande chaleur. En conséquence, si l’islam enseigne la miséricorde à l’égard des animaux, la miséricorde à l’égard des humains est de toute évidence également prônée par l’islam. La dignité des êtres humains dans le contexte de l’islam émane de leur humanité intrinsèque, indépendamment de leur couleur de peau, de leur religion ou de leur race. L’islam voit le monde comme une grande famille peuplée de citoyens du monde qui se connaissent et coopèrent. Dieu s’est adressé à l’humanité et lui a dit :

> « Ho, les gens! Nous vous avons créés d’un mâle et d’une femelle et vous avons désignés en nations et tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. » (*ibid.*, *XLIX : 13*)

L'Al Azhar Islamic Research Academy lutte contre l'idéologie des organisations qui pratiquent la violence, tuent et menacent la paix des sociétés. Cette académie a démontré la relation qui existe entre ces groupes et les khawarij, qui sont apparus au début de l'histoire de l'islam du fait d'une déviation de leur théologie, qui est à l'origine de l'idéologie takfiriste. Si ce groupe a été vaincu par le passé, le phénomène est réapparu grâce à des jeunes hommes et femmes qui ne sont pas qualifiés – que ce soit sur le plan de la discipline, de l'enseignement ou de la culture – pour connaître l'islam dans sa réalité, si ce n'est via leur excitation, leur passion et leurs réactions extrêmes. En conséquence, ils sont devenus victimes de cette idéologie. Ainsi, leurs idées ne sont pas basées sur une véritable jurisprudence. Nous avons vu des idéologies et des concepts déformés et contraires à la religion se propager sur les réseaux sociaux, notamment la vision takfiriste de la gouvernance et les concepts de djihad, de califat, d'État islamique, de migration et de « territoire de guerre ».

Ces thèmes sont communs à toutes les organisations terroristes telles que l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL), dont les fondements sont les idées d'Abi Allah Al-Maududi, de Sayyid Qutb et d'autres fondateurs d'une idéologie intolérante et extrême qui, conjuguée à la violence, devient le terrorisme. Cependant, l'extrémisme n'existe pas uniquement dans le domaine de la discipline intellectuelle; lorsqu'il s'accompagne de comportements violents à l'égard des biens et de la vie humaine, c'est là que se forment des organisations terroristes armées qui attaquent des États et des sociétés.

L'Al Azhar Islamic Research Academy déploie des efforts acharnés dans le domaine de l'éducation afin d'enseigner les idées et les concepts réels que véhicule l'islam. Ces efforts englobent les nombreuses bourses que nous offrons à nos étudiants dans nos divers établissements. Al Azhar compte aujourd'hui 40 000 étudiants originaires de 130 pays. Dans le cadre de notre rôle mondial, qui consiste à diffuser les enseignements tolérants de l'islam, sans excès ni extrémisme, nous assurons également des formations à des imams et des prédicateurs originaires de nombreux pays afin de jeter des bases solides pour favoriser la coexistence dans l'esprit de l'islam, de dénoncer l'extrémisme et de promouvoir le respect des lois nationales et du pluralisme religieux.

Au niveau régional, Al Azhar collabore avec diverses factions en Syrie et en Iraq pour les rassembler et lutter contre la politisation des conflits sectaires et les agissements de l'EIIL, qui exploite les conflits sectaires pour gagner du terrain.

Al-Azhar agit également à l'échelle internationale par le biais du Conseil des sages musulmans, qui est dirigé par le cheik d'Al-Azhar et qui comprend des membres de différents pays musulmans, en vue de promouvoir la paix dans le monde. En coopération avec Al-Azhar, le Conseil a envoyé des convois de paix dans 15 pays du monde. Nous avons également mis en place un observatoire numérique chargé de surveiller les publications de l'EIIL sur les réseaux sociaux, où nous examinons les idées extrémistes et réfutons leurs fatwas, c'est-à-dire leurs décisions religieuses dans plusieurs langues, notamment l'anglais, le français, l'italien, l'allemand, l'espagnol et le chinois. Notre objectif est de mettre en garde les jeunes hommes et les jeunes femmes contre le danger que représente l'idéologie de l'EIIL et de les empêcher d'être victimes de cette organisation.

Al-Azhar considère que la lutte contre l'EIIL et d'autres organisations terroristes dans le monde est un combat qui doit être mené sur plusieurs fronts, dont les plus importants sont les suivants.

Nous devons nous attacher à examiner les idées extrémistes et à les réfuter. Nous devons encourager les jeunes hommes et les jeunes femmes, par l'intermédiaire des réseaux sociaux et avec la coopération internationale, à contrecarrer la capacité de ces organisations à exploiter le monde virtuel pour vendre le terrorisme. Nous devons privilégier et mettre en lumière les valeurs humaines qui nous unissent. Nous devons éviter d'associer la pratique du terrorisme à la religion. Nous devons défendre le rôle des dirigeants religieux et favoriser le dialogue entre eux. Nous devons nous employer à propager les concepts à la base de la coexistence pacifique entre les peuples. Nous devons nous concentrer sur le rôle des jeunes, les aider et les intégrer dans l'économie et la vie politique des différentes sociétés en leur offrant des possibilités d'emploi et en les protégeant contre les idéologies extrémistes. Nous devons soutenir les femmes, respecter leurs capacités et les associer à tous les efforts visant à instaurer la justice entre les peuples. Nous devons éviter toute discrimination et respecter les caractères spécifiques de toutes les sociétés. Nous devons mettre l'accent sur l'éducation et élaborer des programmes d'enseignement qui encouragent la coexistence pacifique et le respect de l'autre, de la citoyenneté mondiale et de la pluralité des religions et des sociétés. Nous devons engager tous les dirigeants du

monde à lutter véritablement contre le terrorisme, qui menace aujourd'hui la paix et la sécurité internationales, ainsi que la stabilité du monde – une menace qui ne cesse de croître. Nous appelons de tous nos vœux un monde où règnent la paix, la stabilité, la coexistence et le respect de l'humanité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Afifi de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M. Crown.

M. Crown (*parle en anglais*) : Microsoft se félicite de l'occasion qui lui est donnée de contribuer à cet important débat. Je dois dire que d'autres, comme M. Afifi, des universitaires, des enseignants et des organisations de la société civile de par le monde, connaissent bien mieux que moi la rhétorique et les idéologies précises des groupes terroristes modernes. Je ne prétends pas savoir quel est le message le plus efficace pour faire changer les mentalités ou pour empêcher certains d'être séduits par le terrorisme. Mais je comprends intimement les difficultés auxquelles se heurtent les sociétés Internet pour faire face au phénomène du terrorisme et j'espère que mes observations nous aideront à trouver un moyen d'y répondre dans le respect des principes qui nous animent.

En tant que représentant d'Internet et du secteur des technologies de communication, la question que je vais aborder est la suivante : « Alors que notre compréhension d'une contre-propagande efficace évolue, comment pouvons-nous optimiser notre collaboration? ». Pour ceux d'entre nous qui travaillent dans le secteur d'Internet, l'ampleur du défi que pose le terrorisme peut paraître insurmontable. En nous appuyons uniquement sur des sources publiques, nous savons qu'il y a des dizaines de milliers de comptes terroristes sur Internet qui refusent de mourir. Dès qu'un compte est fermé, un autre est rapidement ouvert à sa place. Les noms et les identifiants des comptes changent. Les contenus sont modifiés, mais la propagande et la communication terroristes se poursuivent.

Dans les 15 minutes qui ont suivi les attentats de Paris du 13 novembre, on a compté 7 500 tweets. Au cours des deux semaines suivantes, les vidéos sur Internet louant les attaques ont été visionnées un million de fois. Une autre entreprise de notre secteur a noté que chaque jour, 1,6 milliard d'utilisateurs dans le monde signalaient un million de contenus répréhensibles publiés sur son site, toutes catégories confondues. Ce que je veux dire, c'est qu'il n'y a pas de solution facile. S'il y en avait, le secteur l'aurait adoptée. Il n'y a pas de solution miracle qui permettra de mettre fin à l'utilisation d'Internet à des fins terroristes. Microsoft, comme d'autres dans le secteur – mais je ne peux parler que pour Microsoft – aborde le problème du terrorisme et de l'extrémisme violent sur Internet sous l'angle d'une entreprise technologique ayant une portée mondiale et des aspirations tout aussi ambitieuses.

L'utilisation des plateformes Internet à des fins terroristes est un sujet complexe. Je pense que si nous voulons discuter de notre collaboration future et de l'avenir d'Internet dans le monde, nous devons bien comprendre le passé et le présent.

À propos du passé, un fait historique qui est évident, mais facilement oublié, est que ce que nous connaissons aujourd'hui sous le nom d'Internet a été conçu dans une atmosphère de confiance. Les premières technologies de partage de l'information reposaient sur l'idée que des personnes bien intentionnées œuvraient proactivement et de concert en faveur d'une bonne cause. Internet est né des liens établis entre des centres de recherche. Bien sûr, une fois ouvert au monde, il a rapidement attiré des acteurs dont les intentions n'étaient pas aussi nobles. Toute technologie peut être utilisée pour faire le bien ou pour faire le mal. C'est vrai pour le feu – qu'on songe aux incendies criminels –, pour la poudre à canon ou encore l'imprimerie. C'est vrai aussi pour les produits et les plateformes des technologies de l'information.

Le secteur repose sur l'idée qu'en rendant la communication possible, nous pouvons libérer le potentiel humain. Microsoft a pour mission de donner à chaque personne et à chaque organisation de la planète les moyens de se surpasser. Rien ne saurait être plus contraire aux aspirations de notre secteur que l'utilisation abusive de nos technologies pour semer la violence, la destruction et la mort.

Alors que nous nous penchons aujourd'hui sur le défi que pose le terrorisme, que pouvons-nous faire? Je pense qu'il est important de comprendre que, lorsque nous parlons de ce que les sociétés peuvent et doivent faire, nous devons garder à l'esprit que le secteur des technologies de l'information et des communications (TIC) n'est pas monolithique. Si l'on considère les grands acteurs sur la scène mondiale, nous sommes en fait un groupe de sociétés qui offrent des technologies et des plateformes différentes. La société Microsoft et les services qu'elle propose sont différents de Google, qui est différent de Facebook, qui est différent de Twitter.

Nous sommes tous très différents les uns des autres. Nous nous livrons une concurrence féroce, parfois très féroce, mais nous avons fait front commun dans le passé, lorsque nous avons constaté que nos plateformes étaient utilisées à des fins abusives. Peut-être le meilleur exemple de notre travail conjoint en tant que secteur est notre coopération à l’échelle mondiale pour lutter contre les contenus pédopornographiques.

Le secteur des technologies Internet demeure tout aussi uni face au défi que lance l’utilisation de ses services à des fins terroristes. Nous condamnons le terrorisme à l’unanimité. Pour réagir plus efficacement, nous devons trouver de meilleurs moyens de procéder, des moyens que toutes les parties prenantes peuvent mettre en œuvre ensemble.

Dans le cadre du débat d’aujourd’hui, je tiens à souligner en particulier le potentiel des partenariats public-privé. Ces partenariats peuvent et doivent faire partie de l’action mondiale que nous menons pour contrer ce défi. Une fois que l’on prend conscience du fait que l’utilisation d’Internet à des fins terroristes est un défi mondial, il apparaît clairement que ce problème ne sera pas résolu par les sociétés Internet ou par les États ou par les organisations non gouvernementales agissant seuls. Nous devons agir de manière coordonnée.

C’est cette prise de conscience qui a conduit à la mise en place, le mois dernier, d’une nouvelle initiative multipartite sous l’égide de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme du Conseil de sécurité. Nous nous sommes réunis à Genève en partenariat avec la fondation ICT4Peace, qui assumera une fonction de coordination, ainsi qu’avec plusieurs sociétés Internet, des représentants des gouvernements, des universitaires et des organisations de la société civile, pour approfondir notre compréhension du problème. Notre objectif sera de mettre au point des initiatives de coopération créatives en vue de relever le défi de l’utilisation d’Internet à des fins terroristes.

Bien entendu, tout partenariat public-privé efficace et fiable doit être fondé sur la transparence. Par conséquent, dans le cadre de cet effort, nous allons exiger un maximum de transparence, et des rapports sur ce sujet devraient être publiés au cours de l’année à venir. Toutefois, je voudrais attirer l’attention sur un ou deux aspects dont il faudra tenir compte. Malheureusement, nous devons accepter certaines vérités. Il n’y a pas de définition universellement acceptée du terrorisme ou de l’extrémisme, que ce soit au niveau international ou au niveau régional. Il est vrai que la Déclaration universelle des droits de l’homme et le Pacte international relatif aux droits civils et politiques énoncent des normes internationales qui laissent entrevoir une réglementation appropriée et légale de l’expression et de la communication des idées. Toutefois, l’ONU elle-même a indiqué que ces principes n’ont jamais été codifiés dans un instrument international contraignant qui établit des normes définitives à cet égard. Cela n’est guère surprenant, car il très difficile de définir des normes précises dans ce domaine. Toutefois, nous pouvons nous mettre d’accord d’une manière générale sur des acteurs particulièrement nocifs, et nous pouvons nous y concentrer dans le cadre d’une action fondée sur des principes.

Donc, le but des partenariats public-privé pour régler le problème de l’utilisation d’Internet à des fins terroristes, notamment par l’élaboration et l’utilisation de contre-discours ou d’autres discours positifs, ne devrait pas être de trouver une solution passe-partout. La voie qui mène vers le succès devra passer par le dialogue et l’apprentissage. J’ai des collègues juristes basés dans plus de 50 pays, et la semaine dernière, au siège social de Microsoft, à Redmond, dans l’État de Washington, nous avons tenu notre sommet annuel du département des affaires extérieures et juridiques. En tant qu’entreprise – Microsoft – et en tant qu’industrie, nous sommes bien conscients que nous devons être ouverts à des vues et des solutions qui peuvent être appliquées de différentes manières de par le monde.

Alors que nous explorons des solutions de rechange, y compris le recours aux contre-discours, quelle que soit leur forme, nous devons nous fonder sur l’état de droit, notamment le droit international. Nous devons protéger les valeurs intemporelles, y compris la liberté d’expression, qui comprend à la fois le droit de rechercher et de recevoir des informations, ainsi que le droit à la vie privée. Nos activités dans ce domaine doivent être fondées sur des principes, mais elles doivent aller au-delà de ce que nous faisons aujourd’hui. Il y a déjà des propositions intéressantes qui seront examinées par le nouveau groupe de travail qui relève de la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme (DECT). Il s’agit notamment de modèles et de processus simplifiés, voire banals, qui peuvent faciliter la tâche aux parties prenantes, y compris les gouvernements, pour porter à l’attention des sociétés des contenus publiés sur Internet qui, à première vue, représentent une violation de leurs conditions d’utilisation. Les sociétés ont fixé des conditions d’utilisation pour pouvoir jouer un rôle de modérateur dans les communautés qu’elles ont contribué

à créer, et il y existe des possibilités de collaboration dans le cadre d'une action fondée sur des principes en ce qui concerne les conditions d'utilisation que nous avons définies. Il y a également des possibilités d'améliorer les mesures d'efficacité et de transparence, pour permettre aux gouvernements, sur la base de l'état de droit, de coopérer plus efficacement avec les entreprises pour mener des enquêtes pénales, y compris des enquêtes sur les terroristes et les extrémistes violents.

Les efforts menés en collaboration avec la DECT représentent un nouveau forum important pour le partage des pratiques au sein de l'industrie et au-delà. Nous allons partager des expériences, des recherches et des idées, en vue d'améliorer l'efficacité des réponses apportées au problème de l'utilisation d'Internet à des fins terroristes, tout en faisant progresser l'état de droit et la protection et le respect des droits de l'homme. Je voudrais insister sur ce dernier point. L'état de droit et la protection et le respect des droits de l'homme revêtent la plus haute importance pour Microsoft. De par mon travail avec des collègues au sein de l'industrie, je sais que l'état de droit et la protection et le respect des droits de l'homme sont très importants pour toutes les grandes entreprises dans le secteur d'Internet. Tout plan visant à mener une action coordonnée doit reposer sur ce pilier.

À Microsoft, nous avons publié une déclaration mondiale des droits de l'homme qui énonce notre philosophie. Nous sommes convaincus que la bonne approche est un engagement actif dans les pays – plus de 100 – où nous exerçons nos activités. Nous avons été l'un des premiers à signer le Pacte mondial des Nations Unies et notre société est un ardent défenseur des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme dans le monde entier. Microsoft est un membre fondateur de la Global Network Initiative, et je représente notre société au sein du conseil d'administration de cette organisation, qui rassemble des entreprises, la société civile, des universitaires et des investisseurs et qui met l'accent sur le respect des principes de la liberté d'expression et du droit à la vie privée sur Internet à l'échelle mondiale.

Alors que nous travaillons en collaboration dans tous les secteurs, nous devons aussi faire preuve d'une certaine humilité, en admettant que nous ne sommes pas omniscients. Cependant, cela ne doit pas faire obstacle à une action fondée sur des principes. Le message clef que je voudrais donc faire passer aujourd'hui est que nous devons poursuivre le débat et que nous devons envisager de nouveaux moyens, de meilleurs moyens, de lutter contre l'usage des plates-formes de communication sur Internet à mauvais escient. Lorsqu'il s'agit de lutter contre l'usage à mauvais escient d'Internet par les terroristes – y compris lorsque nous œuvrons de concert pour améliorer l'utilisation des contre-discours dans la lutte contre les terroristes et leurs idéologies –, aussi longtemps que notre action est ancrée dans l'état de droit, aussi longtemps que nous protégeons et respectons les droits de l'homme et aussi longtemps que nous coopérons dans un esprit de transparence de façon à renforcer la confiance du public, aucun sujet ne devrait être exclu de notre débat. Je me réjouis à la perspective de ce débat et de l'élaboration de nouvelles stratégies.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie M. Crown de son exposé.

Le Conseil est saisi du texte d'une déclaration faite en son nom par le Président sur le sujet de la séance d'aujourd'hui. Je remercie les membres du Conseil des précieuses contributions qu'ils ont apportées à cette déclaration. Conformément à l'accord auquel ils sont parvenus, je considérerai que les membres du Conseil de sécurité souscrivent à cette déclaration, qui sera publiée en tant que document du Conseil de sécurité sous la cote S/PRST/2016/6.

Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de Ministre des affaires étrangères de l'Égypte.

Je voudrais tout d'abord exprimer ma gratitude à tous ceux qui sont ici pour l'aide et l'appui qu'ils ont apportés à la présidence égyptienne du Conseil de sécurité ce mois-ci, et pour leur participation au débat important d'aujourd'hui sur la lutte contre les messages et les idéologies des groupes terroristes. La communauté internationale, et les Nations Unies en particulier, doit faire de cette question une priorité dans le cadre des efforts de lutte contre le terrorisme. Je voudrais également souhaiter la bienvenue à nos intervenants d'aujourd'hui.

La veille de mon départ pour New York, huit policiers ont été lâchement assassinés au Caire. Cela nous a rappelé que le terrorisme n'est plus limité par les frontières, étant donné que la doctrine tordue qui est à l'origine de l'assassinat de ces policiers égyptiens qui défendaient leurs citoyens est la même qui a fait des victimes parmi les gens qui assistaient à un concert à Paris et les voyageurs qui se trouvaient à l'aéroport de Bruxelles. La solidarité avec toutes les âmes humaines est une obligation, que cette âme soit originaire d'un pays européen, arabe ou africain. Lutter contre la

montée du terrorisme, que nous considérons comme l’une des principales menaces à la paix et à la sécurité internationales aujourd’hui, est aussi une obligation. Si nous ne partageons pas tous cette obligation, nous aurons du mal à relever ce défi. Je voudrais demander aux membres du Conseil de se lever et d’observer une minute de silence en honneur des âmes des victimes de ces attaques ignobles.

Les membres du Conseil de sécurité observent une minute de silence.

Dans son discours lors du Sommet de l’Organisation de la coopération islamique qui s’est tenu en avril, le Président Abdel Fattah Al Sisi a dit que le système international était devenu dysfonctionnel. Bien évidemment, pour régler ce problème, nous devons examiner les facteurs qui sont à son origine. Sur le plan international, il y a un déséquilibre dans le système international, comme en témoigne le déclin de la notion d’État au Moyen-Orient et dans le monde arabe après la guerre en Iraq. Au niveau régional, cela se reflète négativement dans les ambitions des forces au sein du Moyen-Orient qui veulent étendre leur influence au détriment des États arabes, et dans l’exacerbation des tensions régionales qui en résulte, ainsi que l’émergence d’organisations extrémistes et terroristes qui cherchent à combler le vide du pouvoir dans de vastes zones des États de la région.

Nous devons aussi gérer les illusions de certaines puissances régionales et internationales qui voudraient classifier ces organisations d’une manière qui serve leurs objectifs politiques. Les retombées de cette situation, et de tout ce qu’elle suppose en termes de cruautés infligées aux populations innocentes de la région, sont claires et manifestes. J’en veux pour preuve le drame syrien, où les organisations terroristes n’ont fait que proliférer et prospérer. J’insiste sur la nécessité urgente de mettre fin le plus rapidement possible à cette tragédie grâce à la coopération entre les États membres du Groupe international de soutien pour la Syrie et le Conseil de sécurité, étant donné l’autorité qui est celle du Conseil s’agissant de stopper les souffrances du peuple syrien frère.

L’Afrique, que l’Égypte a l’honneur de représenter au Conseil, est elle aussi victime du malaise provoqué par des organisations terroristes telles Al-Qaida et Boko Haram, qui sont présentes dans diverses parties du continent, y compris en Afrique du Nord où Daech contrôle depuis un certain temps maintenant la ville libyenne stratégique de Syrte, située sur la côte méditerranéenne, juste en face de l’Europe.

Le fait que 70 années se soient écoulées depuis le début du conflit israélo-arabe n’a rien d’anodin, car ce conflit demeure le problème central dans notre région. L’échec depuis des décennies à agir pour mettre un terme à ce conflit n’a fait que renforcer et exacerber les principaux facteurs à l’origine de l’instabilité de la région, et favoriser la montée du terrorisme. Croire que le temps qui passe ou l’apparition d’autres conflits fera oublier celui-ci, ou permettra d’imposer un règlement injuste qui n’octroierait pas au peuple palestinien les droits qui lui reviennent au même titre que n’importe quel autre peuple, serait une erreur. Ceux qui prétendent que l’occupation des terres arabes n’entraînera aucun soulèvement populaire, qui aurait pour résultat de prolonger la crise et de profiter aux organisations extrémistes dans la région, se trompent aussi, malheureusement.

L’Égypte a toujours souligné que la lutte contre le terrorisme international ne peut aboutir que si nous adoptons une stratégie impartiale qui s’attaque sérieusement et objectivement à la racine du phénomène et à tous ses éléments en combattant avec la même énergie toutes les organisations terroristes et les idéologies extrémistes qui débouchent sur le terrorisme et la violence ou qui les propagent. La communauté internationale doit également se montrer ferme et résolue face à l’appui militaire, financier et politique que certains pays et partenaires fournissent à ces organisations terroristes. Un tel soutien constitue une violation flagrante du droit international et des résolutions pertinentes du Conseil. Nous devons tous accroître notre coordination et notre coopération afin de tarir ces sources d’appui.

Quand on examine attentivement l’histoire et les activités de ces organisations, on se rend compte qu’il n’y a pas de divergence idéologique fondamentale entre elles. Toutes adhèrent aux mêmes idées extrémistes que celles défendues par les penseurs du terrorisme, notamment Sayyid Qutb, à savoir l’idéologie et la violence takfiristes. Elles font de cette idéologie le fondement de leurs activités, de leur rhétorique et de leur discours dans les médias, discours qui repose lui-même sur le ressentiment et le rejet de la société, autant de notions dévoyées qui sont contraires à l’esprit de l’islam, religion qui condamne l’isolationnisme et l’extrémisme et véhicule un message magnanime d’acceptation de la diversité. Le message de l’islam consolide en fait les

principes de tolérance, de coexistence pacifique et de respect des droits de l’homme. Par ailleurs, je voudrais signaler que l’exploitation par les groupes terroristes de la révolution technologique que représentent les plateformes de communication en ligne et les médias sociaux est l’un des facteurs clefs qui leur a permis de disséminer leurs messages et leurs idéologies à une échelle sans précédent.

Je me dois aussi de souligner l’importance de combattre le phénomène de l’islamophobie, qui contribue à la diffusion de la pensée extrémiste et accélère le recrutement de jeunes occidentaux issus des minorités musulmanes par les organisations terroristes. Il nous faut revoir nombre de nos politiques d’intégration et combattre le discours de haine et les insultes qui s’en prennent aux symboles et aux éléments sacrés de la religion islamique sous le couvert de la liberté d’expression. Nous estimons que pour être couronnée de succès, l’action qui est requise du Conseil et de la communauté internationale en général doit comprendre des directives visant, entre autres, les objectifs suivants.

Premièrement, nous devons tirer parti des efforts actifs déployés par les institutions religieuses modérées et les pousser plus loin en réfutant les messages et les idéologies des groupes terroristes et en mettant en avant et en expliquant les interprétations justes et vraies des religions. À cet égard, je voudrais souligner ici le travail important entrepris dans plusieurs pays à travers le monde par Al Azhar Academy et l’institut égyptien Dar Al-Ifta.

Deuxièmement, il faut que les pays et les sociétés, y compris en Occident, réaffirment que le terrorisme n’est pas l’apanage d’une religion, d’une culture ou d’un peuple en particulier.

Troisièmement, il faut promulguer des lois au niveau national pour criminaliser le fait de diffuser des messages et idéologies terroristes, sans toutefois empiéter sur le principe de la liberté d’expression. Cela suppose notamment d’intensifier les efforts pour priver les groupes terroristes des financements dont ils ont besoin pour disséminer leurs messages et leurs idéologies.

Quatrièmement, nous devons encourager le rôle des médias pour contrer la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes.

Cinquièmement, nous devons insister sur le rôle que la société civile peut jouer dans les différents pays en faveur de l’adoption de législations nationales pour combattre la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes.

Sixièmement, nous devons coopérer et harmoniser nos efforts aux niveaux national, régional et international pour contrer la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes afin d’éviter les contradictions et les incohérences. Nous devons aussi améliorer la coopération entre pays dans ce domaine et fournir l’assistance technique, les capacités et les ressources financières requises, si la demande en est faite.

La déclaration présidentielle S/PRST/2016/6, adoptée par le Conseil aujourd’hui, et les efforts inlassables déployés par l’Assemblée générale forment un cadre complet absolument déterminant pour mettre en œuvre toutes ces propositions et tous ces objectifs. Je remercie les membres du Conseil d’avoir coopéré à l’initiative prise par l’Égypte, et j’invite tous les Membres de l’ONU à convenir sans délai d’un cadre précis de mise en œuvre qui s’appuierait sur les dispositions de la déclaration présidentielle. Nous devons combattre le terrorisme d’une voix ferme. Nous devons être unis. Il faut que le monde envoie aux terroristes un message clair et qui résonne haut et fort. Il doit proclamer sans détour que les terroristes sont les ennemis de l’humanité, qu’ils ne représentent aucune religion, que leur chute est proche et que leur rhétorique et leurs idéologies sont contraires à toute logique, contraires à la nature humaine et contraires à toute croyance. Œuvrons de concert pour que la voix de la vérité, de la justice et de la tolérance prenne le pas sur celle du terrorisme, de l’extrémisme et de la haine.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne maintenant la parole aux autres membres du Conseil.

Je donne la parole au Ministre des affaires étrangères de la Nouvelle-Zélande.

M. McCully (Nouvelle-Zélande) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Ministre Selim, d’avoir convoqué ce débat autour du thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes ». Aujourd’hui nous sommes confrontés à une menace dont l’ampleur et la portée exigent une action mondiale et collective et requièrent incontestablement toute l’attention du Conseil de sécurité.

Mon pays, la Nouvelle-Zélande, considérait autrefois qu’il était largement épargné par la menace

du terrorisme international, protégé par sa géographie. Malheureusement, nous vivons aujourd’hui dans un monde où le terrorisme est une entreprise mondiale, exportée par des technologies modernes et des médias sociaux complexes. Chaque société a ses éléments de déçus et de laissés-pour-compte qui constituent un marché idéal pour les idéologies extrémistes. Chaque société a sa part d’esprits perturbés ou criminels qui trouvent commode d’endosser le manteau du terrorisme international.

La Nouvelle-Zélande appuie fermement les quatre piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies – remédier aux conditions propices à la propagation du terrorisme, prévenir et combattre le terrorisme, renforcer les capacités de lutte contre le terrorisme et respecter les droits de l’homme et l’état de droit. Le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer pour définir une riposte internationale globale au terrorisme. Je voudrais faire trois brèves observations. Premièrement, la contribution la plus importante que le Conseil de sécurité peut apporter à la lutte contre le terrorisme est d’améliorer ses capacités de prévention et de règlement des conflits. Les conflits non résolus en Syrie et en Iraq, sont un terreau fertile pour le terrorisme et l’idéologie extrémiste, phénomène dont nous avons déjà été témoins en Afghanistan et ailleurs. Le conflit non résolu en Palestine a alimenté des générations de désespoir et d’extrémisme. Par conséquent, mon premier message est que le Conseil doit assumer ses activités principales que sont la prévention et le règlement des conflits s’il veut éliminer les conditions propices à l’apparition et à la propagation des discours et des idéologies extrémistes.

Deuxièmement, des sociétés plus fortes, plus équitables et plus inclusives sont la meilleure défense à long terme contre la propagation du terrorisme. La mise en place d’une gouvernance inclusive unificatrice, qui respecte les droits de l’homme et l’état de droit et ne succombe pas à la tentation de courte durée de marginaliser des groupes importants est essentielle à la lutte à long terme contre les idéologies extrémistes. C’est vrai en Iraq et en Afghanistan. C’est vrai, dans tous les pays. Troisièmement, les gouvernements devront être de plus en plus actifs et novateurs dans leurs stratégies de lutte contre le terrorisme et continuer d’améliorer la coopération à travers les frontières nationales. Cela doit être fait à l’échelon international, en particulier par la pleine mise en œuvre des régimes de sanctions du Conseil contre l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), Al-Qaida et les Taliban, et au niveau régional. Pour mon pays, le renforcement de la coopération dans la région de l’Asie et du Pacifique est d’une grande importance, en particulier par le biais du nombre croissant d’initiatives prises par l’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est pour lutter contre le terrorisme.

Tandis que nous enregistrerons de plus en plus de succès contre l’EIIL en Iraq et en Syrie, le retour des combattants terroristes étrangers va poser un défi à de nombreux pays, notamment le mien. La coopération dans des domaines tels que le maintien de l’ordre, le contrôle des frontières et la sécurité de l’aviation sera de plus en plus important. Les politiques relatives à la détention et à la réinsertion des détenus terroristes présentent des questions qui sont à la fois complexes et difficiles.

Comme je l’ai déjà dit, le Conseil de sécurité a un rôle central à jouer dans la définition d’une riposte internationale globale pour lutter contre la propagande et les idéologies terroristes. Dans notre région et au-delà, la Nouvelle-Zélande est résolue à jouer pleinement son rôle.

Mme Power (États-Unis d’Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, le Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy et Vice-Conseiller juridique de la Couronne, M. Afifi, d’avoir pris le temps d’informer le Conseil aujourd’hui sur cette question très importante. Je tiens également à remercier l’Égypte, et M. Selim en particulier, d’avoir convoqué cette séance.

Je voudrais également, au nom du peuple américain, présenter mes condoléances, à vous,-même, Monsieur le Président, et au peuple égyptiens à la suite de l’attentat odieux qui a eu lieu au Caire de dimanche et qui a causé la mort de huit policiers. Cette embuscade rappelle la persistance de la menace inhumaine et mortelle posée par l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et, bien sûr, par des groupes qui adoptent des tactiques similaires.

Lors d’une visite au Cameroun, au Tchad et au Nigéria le mois dernier, je me suis entretenue avec certains des innombrables victimes de Boko Haram, qui a récemment prêté allégeance à l’EIIL. Je me suis entretenue avec une femme a vu exécuter son mari et les trois enfants lui ont été arrachés par Boko Haram. Aujourd’hui, seule et déplacée, elle ne sait pas pourquoi elle est encore en vie. Elle affirme que sa vie n’a plus de sens. Elle reste assise toute la journée, tous les jours; elle veut ses enfants et se demande s’il n’y a rien de plus

qu’elle puisse faire pour les faire revenir d’une façon ou d’une autre.

J’ai rencontré une fille de 14 ans qui dit que les terroristes qui avaient brûlé sa maison lui avaient donné un « choix » : être tuée ou devenir une épouse de Boko Haram. Elle a choisi la vie, et après une année d’esclavage sexuel par Boko Haram, elle a réussi à échapper à son horrible ravisseur. Mais à présent dans un camp de réfugiés, elle s’en veut de ce choix qui la stigmatise. Elle ressent de la honte, tandis que ceux qui l’avaient réduite en esclavage semblent incapables d’en ressentir.

Un garçon de 8 ans m’a dit qu’il étudiait dans sa madrasa lorsque Boko Haram s’est mis à tirer. Il a fui seul dans la brousse et n’a pas vu ses parents depuis. Il ne sait pas s’ils sont en vie.

Ces horreurs rendent encore plus urgente cette séance du Conseil qui cherche à renforcer ses efforts collectifs pour vaincre l’EIIL, Al-Qaida et les groupes terroristes de la même engeance. Il n’y a pas de cause plus urgente sur la Terre.

Aucun d’entre nous n’est à l’abri de la menace posée par ces groupes. Lundi à Minneapolis, trois jeunes Américains ont été traduits en justice pour avoir comploté de fournir un appui matériel à l’EIIL et de commettre des meurtres à l’étranger. Une de leurs mères a déploré ce qu’il était advenu de son garçon, disant :

> « Je lui ai dit de ne jamais mentionner ces noms, les Chabab ou l’EIIL, parce que le Coran ne préconise pas de tuer comme le fait l’EIIL. »

Six autres Américains ont plaidé coupable pour des accusations similaires au début de cette année. Certains d’entre eux ont dit au juge qu’ils avaient été inspirés par des vidéos de recrutement et les médias sociaux de l’EIIL. Alors que nous examinons la façon de lutter contre les idéologies violentes, nous devons tous reconnaître que l’objectif commun en la matière ne doit pas servir de prétexte pour réprimer la dissidence politique. De nombreux pays reconnaissent des exceptions limitées et clairement définies à la liberté d’expression, telles que l’incitation à la violence imminente, qui est une exception à ce droit aux États-Unis. Mais il existe une grande différence entre la réponse donnée à ces exceptions prescrites par la loi et des tentatives globales de faire taire les critiques à l’égard du Gouvernement. L’action juridique est un outil essentiel dans la lutte contre l’EIIL, mais elle ne doit pas être exercée comme une arme contre ceux qui font des discours impopulaires ou critiquent les autorités. Un tel comportement ne permet pas de prévenir l’extrémisme violent, il l’attise. Je voudrais suggérer trois principes sur lesquels fonder notre stratégie commune de lutte contre les idéologies et les discours toxiques propagés par des groupes tels que l’EIIL.

Premièrement, cette stratégie doit mettre au jour les mensonges, les distorsions et les contrevérités qui sous-tendent la propagande terroriste. Les acteurs les plus influents et efficaces dans cet effort restent les chefs religieux, les organisations de la société civile, les groupes communautaires et les citoyens. Les voix indépendantes peuvent propager la vérité sur la façon dont on vit comme sous le contrôle de l’EIIL. Les chefs religieux peuvent rejeter les distorsions perverses de la foi de l’EIIL en répandant le message de paix, d’amour et de tolérance de l’islam.

L’EIIL, c’est clair, craint cette menace. Ce week-end, ce groupe a appelé à l’assassinat de 11 imams et chercheurs vivant aux États-Unis et ailleurs, qui ont activement œuvré à réfuter ses récits et à discréditer son idéologie. Les gouvernements peuvent jouer un rôle d’appui en réunissant et en amplifiant les voix indépendantes. C’est ce que les États-Unis ont fait en partenariat avec les Émirats arabes unis avec la création du Centre Sawab, qui dispense une formation aux organisations de la société civile et à d’autres groupes.

Deuxièmement, une stratégie efficace doit permettre de faciliter la libre circulation de l’information. Le caractère ouvert de cette information permet de donner au public un accès plus étendu à la vérité, et dans ce combat, la vérité est nettement de notre côté. Nous n’avons rien à craindre. Internet même n’est pas une menace, même s’il peut véhiculer les mensonges et la propagande de l’EIIL. Il rend possible, inversement, la circulation des contre-argumentaires, l’échange de nouvelles idées et l’écoute des voix de la tolérance, qui dépassent très largement le nombre des exceptions. Une presse libre peut parfois critiquer son gouvernement. Et certes, la presse libre, dans mon pays, le fait. Mais c’est précisément ce qui fait la crédibilité de ces voix et leur indépendance aux yeux du public. C’est leur réputation d’impartialité et de fiabilité qui donne toute leur puissance et leur importance à leurs reportages sur les atrocités ou les perversions de l’EIIL ou d’autres groupes.

À l’inverse, l’arrestation de journalistes, la condamnation à mort de reporters, le fait de traiter les médias comme des ennemis de l’État, tout cela est profondément contraire à l’effet recherché. Les médias

sont un allié lorsqu’il s’agit de faire connaître la vérité sur les groupes terroristes. S’en prendre aux médias ne saurait donner des citoyens plus obéissants; cela renforce au contraire dans le public les sentiments d’aliénation, de suspicion et d’exclusion, qui le rendent davantage enclin à se montrer chatouilleux face aux tentatives de contrôle du Gouvernement, et ce, pour le plus grand bénéfice des groupes terroristes.

Il est significatif que l’une des autorités ayant récemment cherché à porter un coup d’arrêt à la circulation de l’information en direction de ceux qui sont sous son contrôle est l’EIIL lui-même, qui, l’an dernier, a interdit l’accès privé à Internet à Raqqa pour essayer d’empêcher les combattants marginalisés de joindre leurs familles et pour faire taire les habitants qui voudraient dire au reste du monde ce qu’est la vie sous le régime qu’impose l’EIIL. Il a également prohibé les antennes paraboliques et équipements de réception, vitupérant contre ce qu’il a appelé « les chaînes d’information qui répandent directs truqués et diffamation ». L’EIIL a raison de dire qu’Internet et la liberté des médias sont une menace pour ses adeptes. Il importe au plus haut point qu’aucun État Membre de l’ONU ne suive son exemple ni n’adopte le même point de vue.

Cela m’amène au troisième principe qui doit sous-tendre notre action. Nous devons mieux comprendre les facteurs qui attirent certaines personnes ou communautés vers les discours terroristes, de façon à mieux les repérer et les contrer. Les motivations de ceux qui se radicalisent sont extrêmement variées.

À titre d’exemple, une jeune personne solitaire de 23 ans, catéchiste et garde d’enfants de l’État de Washington, était prête, après plusieurs longues conversations téléphoniques, à marier un inconnu et à aller vivre en Syrie. Seule l’intervention de ses grands-parents a permis de l’arrêter dans son élan. Évoquant les cadeaux et l’attention dont la couvraient ses nouveaux contacts en ligne, elle déclarait ensuite à un journaliste « j’avais l’impression de trahir Dieu et le christianisme mais je me sentais aussi pleine d’entrain parce que je m’étais fait beaucoup de nouveaux amis ».

Un imam du centre du Mali déclarait récemment à un chercheur de Human Rights Watch que l’attrait exercé par un groupe extrémiste sur la population locale n’avait rien à voir avec la religion mais simplement avec le fait que, dans une région où le Gouvernement n’est pas capable d’assurer la sécurité ou la prestation des services sociaux de base, « les djihadistes offrent une solution avantageuse par rapport à l’État ».

Identifier ces dynamiques nous permet de nous employer à y porter remède, et la stratégie que nous mettons au point aujourd’hui pour combattre le discours cultivé par les terroristes doit être fondée sur des efforts plus larges de lutte et de prévention à l’égard de l’extrémisme violent. L’adoption du Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général lorsque l’occasion nous en sera donnée le mois prochain représentera à cet égard un pas important dans cette direction.

En conclusion, j’ai dit tout à l’heure que l’EIIL avait récemment appelé au meurtre de 11 imams et chercheurs qui s’efforcent de combattre le message de l’EIIL. Que peuvent-ils bien faire pour que l’EIIL les trouve si dangereux? Ils ne se contentent pas de dénoncer les points de vue pervertis de ces terroristes. Ils défendent activement des idées nouvelles et différentes et proposent un discours plus positif. Et ce, non seulement par les voies traditionnelles, mais sur les réseaux sociaux tels que Twitter, YouTube, Instagram et Facebook; ils discutent de religion sur SnapChat, sur des plateformes de contre-propagande, sur les médias sociaux, et un réseau Internet ouvert, qui permet aux jeunes d’accéder à ces contenus, est le moyen de faire échec, à notre époque, à ces discours et cette idéologie de l’EIIL. C’est là notre antidote, et non les restrictions imposées aux médias, les filtres sur Internet, ou les attaques portées contre les opposants politiques. Au niveau de la mise au point de notre cadre et de nos démarches communs, s’agissant de notre gouvernance respective, il est essentiel de voir dans la liberté politique l’ennemie du terrorisme qu’elle est bien en effet.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères de la Malaisie.

M. Merican (Malaisie) (*parle en anglais*) : Je me joins aux orateurs précédents pour vous remercier, Monsieur le Président, de la convocation de ce débat opportun sur un sujet aussi éminemment important. Le document de réflexion (S/2016/416, annexe) distribué avant cette séance fournit également d’utiles orientations. Je souhaite aussi remercier les orateurs qui nous ont apporté par leurs exposés un éclairage pénétrant et ont donné ainsi une valeur ajoutée au débat d’aujourd’hui.

À ce stade, ma délégation s’associe aux déclarations qui seront présentées par les représentants de la Thaïlande et du Koweït, qui prendront la parole, respectivement, au nom de l’Association des

nations de l'Asie du Sud-Est et l'Organisation de la coopération islamique.

Au cours du dernier quart de siècle, à peu près, et jusqu'à ce jour, l'ONU et le Conseil de sécurité ont été en première ligne des efforts internationaux de lutte contre le fléau du terrorisme et de l'extrémisme violent. À côté de l'action militaire ciblée et des opérations de renseignement sur le terrain, toutes nécessaires, nous avons mis en place des normes, des réseaux, des structures, des stratégies et des plans d'action pour contrer l'influence grandissante des terroristes sur un certain nombre de plans d'importance critique, dont leur circulation, leur financement et leur recrutement.

Ces efforts ont eu un succès variable. Cependant, nous pouvons faire davantage. Et nous devons faire davantage. C'est pourquoi le débat d'aujourd'hui a pour nous une résonance particulière, puisqu'il vise à aborder le discours ou l'aspect idéologique du terrorisme, et l'un des principaux facteurs causaux du phénomène. En conséquence, nous nous joignons avec plaisir au consensus sur la déclaration présidentielle qui vient d'être adoptée (S/PRST/2016/6), que nous appuyons pleinement et dont nous remercions la délégation égyptienne d'avoir été l'artisan.

Le terrorisme et l'extrémisme violent sont des menaces mondiales qui transcendent les cultures, les religions et les frontières géopolitiques. Ils n'ont pas de religion. Au cours des dernières décennies, nous nous sommes engagés dans des luttes de longue haleine contre différents groupes terroristes dans le monde entier, depuis l'IRA en Irlande jusqu'aux Tigres tamouls, en passant par Aum Shinrikyō. Nous dénonçons donc toute association du terrorisme et de l'extrémisme violent avec une religion, une nationalité ou un groupe ethnique donnés.

Cependant, en tant que musulmans, nous ne devons pas nous réfugier dans le déni. Nous devons être honnêtes avec nous-mêmes et reconnaître que, que cela nous plaise ou non, il s'avère cruellement nécessaire de nous atteler au problème de l'exploitation de l'islam par des groupes terroristes, qui est cause du lien qui est fait entre le terrorisme et l'islam ou les musulmans.

Comme nous le savons tous, on trouve, parmi les tenants les plus odieux et les plus infâmes du terrorisme et de l'extrémisme violent, aujourd'hui, Al-Qaida, les Taliban, le Front el-Nosra, les Chabab, Boko Haram et Daech. Ils ont tous un point commun, celui de s'appuyer sur l'islam, ou plus exactement, l'interprétation dévoyée qu'ils en font, pour légitimer leurs causes, justifier leurs actes criminels et attirer de nouveaux adeptes. Je voudrais par conséquent, aux fins du débat d'aujourd'hui, concentrer ma déclaration sur ce phénomène inquiétant, nonobstant la position que nous défendons de longue date que le terrorisme doit être dissocié de toute religion particulière.

On a dit que pour comprendre une religion, il fallait en étudier les écritures. Dans notre Coran, l'Écriture sainte pour les musulmans, le message de paix, de justice et de bonne conduite est prééminent et constitue l'essence même de l'islam. De fait, la définition même de l'islam proprement dit est la paix. À titre d'illustration, il est dit dans le Coran que :

(*l'orateur poursuit en arabe*)

> « Et n'usez pas du nom d'Allah, dans vos serments, pour vous dispenser de faire le bien, d'être pieux et de réconcilier les gens. Et Allah est Audient et Omniscient » (*Le Coran, II : 224*)

Parallèlement, concernant la justice, Allah dit, au verset 8 de la sourate Al-Ma-idah :

(*l'orateur poursuit en arabe*)

> « ô les croyants! Soyez stricts (dans vos devoirs) envers Allah et (soyez) des témoins équitables. Et que la haine pour un peuple ne vous incite pas à être injuste. Pratiquez l'équité : cela est plus proche de la piété. Et craignez Allah. Car Allah est certes Parfaitement Connaisseur de ce que vous faites. »

(*l'orateur reprend en anglais*)

Au vue de préceptes aussi clairs dans le Coran, nous dénonçons fermement les affirmations des terroristes selon lesquelles leur barbarie est autorisée par l'islam.

L'idée que la fin justifie les moyens n'a pas sa place dans l'islam. En conséquence, même si les intentions d'une personne sont bonnes ou qu'elle lutte pour une juste cause, elle ne peut toujours pas atteindre son objectif par des moyens répréhensibles ou en violant les droits d'autres personnes.

Bien avant l'existence des Conventions de Genève, le prophète Mahomet (que la paix soit sur lui) et par la suite les spécialistes de l'islam ont établi une doctrine de la guerre juste. Dans la conduite de la guerre, il est, entre autres, interdit aux musulmans de porter atteinte aux non-combattants, en particulier les femmes, les

enfants, les personnes âgées et les malades ainsi que les envoyés, les diplomates et ceux qui prient dans des lieux de culte. Il leur est même interdit d’abîmer ce que les civils utilisent, y compris les puits, les arbres, les récoltes et le bétail. C’est l’enseignement vrai et juste de l’islam. Les vrais musulmans n’acceptent pas les idéologies qui font leurs la haine, la violence aveugle et la destruction. Nous devons faire entendre clairement que ce sont les extrémistes les blasphémateurs. Ce sont eux qui insultent et pervertissent les enseignements du Coran et de la sunna.

Pour ma délégation, il est absolument évident que si nous voulons contrer efficacement la rhétorique terroriste, nous ne pouvons pas nous contenter de condamner la violence ou de dire pourquoi leur démarche est condamnable; nous devons démonter leurs discours et approches attrayantes. Une idéologie n’existe pas en vase clos. Une idéologie peut être puissante pour ceux qui sont marginalisés, désabusés ou frustrés. Elle leur donne un but, une orientation, un sentiment d’appartenance, en particulier face à des griefs sociopolitiques profondément ancrés.

D’après des enquêtes concernant les motivations des combattants terroristes étrangers en Malaisie, leur principale motivation a un caractère politique, qu’il s’agisse d’une grave injustice prolongée, de violations flagrantes des droits de l’homme, d’occupation étrangère, ou de la discrimination systématique dont sont victimes des personnes auxquelles ils s’identifient parce qu’ils partagent la même religion, les mêmes valeurs ou la même origine ethnique. Au-delà de cette motivation, ils ont peu de points communs en ce qui concerne leur parcours scolaire, leur condition sociale ou leur origine géographique. En conséquence, pour contrer la rhétorique terroriste, il est également essentiel d’éliminer les causes profondes afin de dénoncer le caractère fallacieux de leurs arguments. Cela réduira le pouvoir de persuasion des terroristes, qui leur permet de manipuler les griefs sociopolitiques pour s’attirer la sympathie de jeunes influençables et recruter des combattants terroristes étrangers dans le monde entier.

Une partie des efforts faits par la Malaisie pour contrer la rhétorique extrémiste consiste également à dialoguer avec les chefs religieux et locaux pour diffuser des messages fiables sur l’islam. Nous considérons qu’il faut encourager un plus grand nombre de personnalités publiques et savants musulmans connaissant bien les technologies de l’information et les médias à s’adresser directement aux jeunes via les médias sociaux pour faire barrage à cette rhétorique, y compris en faisant la lumière sur la notion de jihad, qui a été déformée pour servir les objectifs des terroristes.

Parfois, la promesse d’une récompense divine et du salut de l’âme amène certaines personnes à faire des choix peu judicieux et à croire à la rhétorique terroriste. C’est pourquoi notre action comprend un programme de réinsertion s’inscrivant dans le cadre de nos mesures de lutte contre le terrorisme. Cela correspond à notre conviction que la lutte contre le terrorisme appelle une réinsertion à long terme et pas seulement des mesures punitives. Dans le cadre de ce programme, des experts de divers services religieux, des religieux, des conseillers de police nouent activement des contacts avec les détenus et leur donnent des conseils en vue de leur réinsertion à terme en tant que membres fort utiles de la société.

La Malaisie demeure convaincue que le terrorisme et l’extrémisme violent représentent un double cancer qui requiert des efforts collectifs et concertés pour le combattre. Nous réaffirmons donc notre volonté de poursuivre notre coopération étroite avec l’ONU et les autres organisations internationales compétentes pour atteindre cet objectif.

Enfin, je tiens à souligner que les attaques terroristes ne font aucune différence entre femmes et enfants; personnes âgées et jeunes; noirs et blancs; musulmans, juifs et chrétiens; riches et pauvres. Chacun d’entre nous peut être victime du terrorisme. Dans notre lutte contre cette menace, ne laissons pas les terroristes nous diviser. Les réactions hystériques au terrorisme, y compris la discrimination d’un groupe de personnes en raison de leurs croyances religieuses pacifiques ou le fait d’étiqueter comme terroristes tout un groupe de personnes, ne feront que perpétuer la terreur et la paranoïa et iront dans le sens de la rhétorique terroriste.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l’Espagne.

M. Ybáñez (Espagne) (*parle en espagnol*) : Je tiens d’emblée à remercier le Ministre des affaires étrangères, M. Selim, et l’Égypte, qui assume la présidence du Conseil ce mois, d’avoir organisé la présente séance consacrée à l’action que doit mener la communauté internationale pour contrer la rhétorique et les idéologies terroristes.

Comme ce fut le cas dimanche au Caire, aujourd’hui, nous avons entendu au réveil que de

nouvelles attaques avaient eu lieu à Bagdad, causant la mort de plus de 70 personnes. La plupart des victimes étaient des femmes qui allaient faire les courses. Une fois de plus, la vie quotidienne de citoyens a été interrompue de manière dramatique. Je présente mes plus sincères condoléances au peuple et aux autorités iraquiennes ainsi qu’à l’Ambassadeur d’Iraq présent ici.

Tout au long de l’histoire, on a observé que, pour triompher, le mal n’a besoin que de l’inaction des gens de bien. Ce n’est pas une option. Nous avons agi et nous continuerons de le faire. Et nous agirons ensemble. C’est pourquoi je félicite la présidence égyptienne de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 que nous venons d’adopter. Avec cette déclaration, nous passons de la parole aux actes. Aujourd’hui, nous progressons dans la lutte contre la rhétorique perverse terroriste. Aujourd’hui, nous commençons également à prendre des mesures concertées qui nous permettentt, comme nous avons convenu de le faire il y a quelques instants, de présenter, le 30 avril 2017 au plus tard, une proposition de « cadre international complet », assortie de recommandations sur les principes directeurs et bonnes pratiques à suivre, qui permettra à la communauté internationale de disposer d’un outil efficace pour faire front commun. Aussi habiles que puissent se montrer les terroristes, il est impossible qu’ils envoient un message plus attrayant que le nôtre, si nous agissons de concert. À cet effet, nous devons œuvrer sur plusieurs fronts.

Premièrement, s’agissant du terrorisme, les États sont tenus de prévenir sa propagande et son autoglorification, en commençant par ériger en infraction l’apologie du terrorisme et l’incitation au terrorisme. À cet égard, il est nécessaire de surveiller ceux qui font l’apologie du terrorisme et y incitent au sein d’organisations sociales, d’écoles ou de centres religieux, et de les empêcher de le faire. Nous devons également veiller à ce que les nouvelles technologies de l’information, Internet et les réseaux sociaux ne soient pas utilisés à cette fin. Pour cela, nous aurons besoin à la fois d’une législation adéquate, de mesures résolues et de l’appui des partenaires sociaux. En ce qui concerne les nouvelles technologies de l’information, il est essentiel de s’assurer la coopération des fournisseurs de services pour retirer les contenus à caractère criminel. Aujourd’hui, nous avons pris des engagements concrets à cet effet.

Deuxièmement, il est évident que la communauté internationale doit également s’employer à gagner la bataille des idées. À cet égard, nous devons nous attaquer aussi bien à la diffusion d’idées qui servent et appuient directement le terrorisme et aux discours extrémistes violents qui, au moins dans certains cas, ne pas constitutifs de délits. Dans ce cas, l’action que nous devons mener doit être de nature différente : nous devons réfuter une idéologie et la contrer au moyen d’un discours positif.

Il est nécessaire de réfuter et de détruire l’image que les terroristes cherchent à se donner d’eux-mêmes pour s’assurer le soutien de partisans. Pour ce qui est des terroristes et des extrémistes violents qui affirment fonder leurs activités sur une croyance religieuse, il est nécessaire que ce soient de vrais dirigeants religieux qui leur apportent la contradiction. Le but est de souligner le caractère erroné des arguments avancés par ces groupes terroristes et de montrer qu’il n’y a pas de véritable base religieuse et que les messages de la religion sont déformés pour servir les buts et objectifs d’une domination politique totalitaire.

Parallèlement, la communauté internationale doit promouvoir les valeurs positives qui sous-tendent son existence, à savoir la coexistence pacifique, le pluralisme, la liberté de chacun de choisir les idées et les principes qui le guident dans sa vie, la liberté de croyance et des idées, et la liberté d’opinion. Voilà quelles sont les valeurs que chérissent la plupart des êtres humains. Il importe de les placer au premier plan pour défendre nos sociétés et faire obstacle à l’intolérance et à la propagande haineuse des groupes de terroristes et d’ extrémistes violents.

À cet égard, l’action que nous menons doit s’inscrire essentiellement dans le cadre de la prévention et de la lutte contre l’extrémisme violent. La tâche consiste à répondre aux idées fausses par les notions de coexistence et de pluralisme chères à nos citoyens et à nos sociétés. C’est donc un objectif à long terme, dont les résultats ne se feront sentir qu’au bout d’un long processus, mais nous devons commencer aujourd’hui. Pour accomplir cette tâche, nous devons compter sur l’appui des dirigeants communautaires, des chefs religieux, des enseignants et des éducateurs, des inspirateurs de courants d’opinion, des défenseurs des droits de l’homme et des médias, ainsi que des familles.

Nous savons que dans la société elle-même – dans la société civile – il y a des forces morales et des voix autorisées qui se dressent contre le terrorisme et l’extrémisme violent, et nous devons les identifier. En plus d’avoir des dirigeants et des voix autorisées et crédibles, il importe d’intégrer les groupes et les collectivités qui

connaissent les problèmes et qui souhaitent faire des propositions aux fins de leur règlement : les jeunes, les femmes, les étudiants et les organisations de la société civile. Les gouvernements devraient non seulement consulter ces acteurs sociaux qui prônent la paix et l'entente, mais aussi leur fournir l'appui dont il ont besoin et faire connaître leurs propositions.

Je voudrais à cet égard mentionner tout particulièrement le rôle important que peuvent jouer les victimes du terrorisme dans l'élaboration et l'application d'un véritable contre-discours à trois fins : mettre fin aux souffrances, mettre un terme au cycle de la haine en renonçant à la vengeance, et donner une force morale à l'état de droit et à ses institutions, auxquelles les victimes doivent faire confiance afin que la justice qu'ils demandent leur soit rendue. Sur la base de l'expérience de mon propre pays, l'Espagne, je voudrais présenter quelques propositions concrètes pour progresser sur cette voie.

En matière de prévention, l'Espagne, en tant que coparrain de l'Alliance des civilisations de l'Organisation des Nations Unies et membre fondateur du Centre international Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interreligieux et interculturel, attache une grande importance au dialogue interculturel et interreligieux comme moyen de prévenir la radicalisation violente et de contrer la rhétorique du terrorisme et de l'extrémisme violent. Au Forum mondial de l'Alliance des civilisations qui s'est tenu dernièrement à Bakou, le Ministre espagnol des affaires étrangères a présenté plusieurs propositions à cet égard, et je vais en souligner trois.

La première consiste à mettre en place un comité – organe collégial supranational public-privé travaillant avec les grands fournisseurs de services Internet – qui se chargera de diffuser rapidement et de façon efficace sur Internent des messages, des images, des vidéos et des jeux promouvant la tolérance et le respect entre les cultures et les religions. Les voix prônant la paix doivent porter plus haut que celles prônant la haine. La deuxième, c'est d'élaborer un guide des pratiques optimales en matière d'éducation et de diversité aux fins de l'intégration sociale, afin qu'elles puissent être connues et développées par tous les pays. La troisième, c'est de créer une plate-forme des chefs religieux en faveur de la paix, en particulier dans les zones de conflit.

Il existe également de grandes possibilités d'action dans le cadre de l'Organisation des Nations Unies et des différentes structures régionales. À cet égard, je voudrais souligner qu'il serait très utile de procéder à un renforcement du Portail de soutien aux victimes du terrorisme de l'ONU, qui est déjà largement connu et qui, avec l'appui nécessaire, pourrait être un outil utile dans le domaine de l'éducation, de l'enseignement et de la pédagogie, aux fins d'atteindre l'objectif que nous visons.

Je pense que le présent débat ne peut être complètement séparé des initiatives que nous promouvons et négocions quasiment en parallèle, comme le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général et le proche examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Convergent aussi dans cette direction les efforts résultant du Sommet contre la violence extrémiste, tenu à Washington le 19 février 2015, et de la réunion au sommet des dirigeants de la planète contre l'EIIL/Daech et l'extrémisme violent, organisée à New York le 29 septembre 2015.

Dans le cadre de ce processus, la communauté internationale a parlé avec force d'une seule voix sur les objectifs que nous devons atteindre et sur les mesures les plus importantes que nous devons prendre. Ces propositions concernant la lutte contre l'extrémisme violent touchent aussi directement à l'élaboration de récits visant à contrer la rhétorique et les idéologies du terrorisme et de l'extrémisme violent. Il est vrai que des divergences sont apparues concernant l'interprétation du phénomène de l'extrémisme violent et des conditions pouvant favoriser son développement, mais je crois qu'alors même que nous continuons de débattre de ces interprétations divergentes, il importe aussi que nous nous concentrions sur les points d'accord concernant les mesures concrètes. À cet égard, je pense qu'il importe de poursuivre cet effort commun de réflexion au moyen de conférences régionales, où il nous sera plus facile de convenir de programmes d'action basés sur un large consensus au sein de la communauté internationale.

Il faut aussi que s'établisse un dialogue entre régions voisines confrontées au problème posé par l'idéologie terroriste, un dialogue permettant d'échanger des vues sur les défis communs. À cet égard, en tant que représentant d'un pays européen et d'un pays membre de l'Union européenne, je pense que l'Europe gagnerait beaucoup à établir un tel dialogue et à procéder à un échange sérieux de propositions avec nos voisins du sud de la Méditerranée et d'autres régions, comme le Sahel, les pays de l'Afrique subsaharienne ou d'Asie.

Dans le même temps, des dialogues et des échanges similaires dans ce domaine pourraient aussi être menées dans d’autres espaces régionaux et interrégionaux. En Espagne, et à travers notre Casa Arabe, nous avons lancé dans une expérience particulière, en invitant les pays arabes à faire connaître leurs stratégies de lutte contre l’extrémisme violent. Le premier pays a été la Mauritanie, qui nous a informés de son expérience particulièrement réussie s’agissant de réinsérer d’anciens terroristes par le biais de programmes mis en œuvre dans les prisons. D’autres pays suivront. Ce processus gagnerait à voir l’ONU y prendre part afin d’unifier les propositions et d’assurer le suivi des accords conclus. Comme il a été relevé dans des contextes similaires, la nomination d’un représentant spécial du Secrétaire général pour la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent viendrait renforcer la capacité de riposte de la communauté internationale.

Je pense que cette approche procédurale – qui ne dépend que de l’accord de la communauté internationale, telle qu’exprimée à la séance d’aujourd’hui, pour lancer une discussion concrète visant à mettre au point des programmes efficaces dans un contexte régional plus large – pourrait servir de base à l’élaboration d’une stratégie internationale globale de lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes. En ce sens, si cette stratégie donne les résultats escomptés, le Conseil de sécurité pourra se réunir à nouveau dans un an pour y apporter la dernière main et l’adopter.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Vice-Ministre des affaires étrangères du Japon.

M. Sugiyama (Japon) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord vous remercier sincèrement, Monsieur le Président, d’organiser un débat sur cette importante question d’actualité. Mes remerciements vont aussi au Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, et aux autres orateurs pour les pénétrants exposés qu’ils nous ont présentés à l’heure où la question dont nous sommes saisis est le plus important point inscrit à l’ordre du jour international.

Mon Gouvernement est sincèrement et fermement en faveur de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 que nous venons d’adopter.

Rien que cette année, nous avons été témoins de nombreux attentats terroristes dans le monde entier. Face à la triste réalité que constituent l’augmentation du nombre d’attaques terroristes et leur propagation ces dernières années, le Japon a de nouveau confirmé sa détermination à lutter contre le terrorisme en coopération avec la communauté internationale. On ne saurait trop insister sur l’importance d’utiliser tous les moyens à notre disposition pour lutter contre le terrorisme. Nous tenons en particulier à souligner que la communauté internationale doit consacrer davantage d’efforts et de ressources à la prévention du terrorisme et à la lutte contre les facteurs favorisant le terrorisme, qui est la plus grave manifestation de l’extrémisme violent. Nous sommes fermement convaincus que l’extrémisme violent n’a rien à voir avec la religion, la nationalité ou la civilisation. Néanmoins, les organisations terroristes s’appuient sur des idéologies et des discours fondés sur leur interprétation déformée de celles-ci, non seulement pour justifier leurs idées, mais également pour mobiliser des ressources et recevoir un appui.

Il est donc urgent de prévenir l’extrémisme violent dans le monde entier. À cet égard, nous accueillons avec une grande satisfaction le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général et appelons à sa mise en œuvre rapide sous la direction de l’ONU. En particulier, le Conseil de sécurité déploie des efforts considérables pour éliminer ces menaces imminentes à la paix et à la sécurité internationales, à savoir le terrorisme et l’extrémisme violent. Je tiens à souligner qu’il doit accentuer ses efforts à cette fin.

Le Japon appuie les efforts que déploient les entités de l’ONU pour combattre l’extrémisme violent. Je vais citer brièvement un exemple qui, même s’il peut sembler insignifiant, est très important sur le fond. Un atelier organisé à l’intention de représentants du Gouvernement iraquien en février 2015 et parrainé par mon gouvernement a réuni des victimes du terrorisme et des proches d’anciens combattants de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL)/Daech et leur a donné l’occasion d’ouvrir un dialogue sur leurs expériences et leurs pensées respectives. Les participants sont parvenus à des conclusions communes en ce qui concerne les décisions irrationnelles prises par les combattants de rejoindre l’EIIL/Daech. Ces conclusions ont ensuite été partagées avec la communauté locale pour contribuer à la lutte contre le discours de l’EIIL/Daech.

Le Japon appuie également une approche à laquelle participe l’ensemble de la société en matière de prévention de l’extrémisme violent. Il a récemment versé 1,5 million de dollars au Fonds mondial pour l’engagement de la communauté et la résilience pour

appuyer des initiatives communautaires locales de lutte contre l’extrémisme violent. En outre, le Japon a mis en place un certain nombre de projets de lutte contre l’extrémisme violent en coopération avec des pays de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est. En février dernier, le Japon a accueilli une table ronde sur le rôle que joue la société civile dans la prévention de l’extrémisme violent, avec la participation de représentants des gouvernements et de la société civile des pays d’Asie du Sud-Est. Un consensus général s’est dégagé parmi les participants quant au fait que nous devons promouvoir plus activement les idées modérées pour contrer l’extrémisme violent. Encore une fois, ces efforts sont peut-être modestes, mais ils sont importants.

Il est maintenant temps que la communauté internationale renforce encore davantage son unité face à la menace de l’extrémisme violent, mette à profit nos avantages respectifs et déploie des efforts concertés pour créer des synergies. Nous réaffirmons également qu’il importe de donner du poids aux voix modérées pour promouvoir le pluralisme et la tolérance au sein de la société. Le Premier Ministre, M. Abe, a souligné l’année dernière au Caire l’importance defaire preuve de modération, une idée que partagent diverses cultures, civilisations et croyances religieuses. Il a en effet affirmé,

(*l’orateur poursuit en arabe*)

« La voie la plus sûre se trouve au centre. »

(*l’orateur reprend en anglais*)

Dans le même temps, nous estimons que ces efforts doivent être pleinement conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, notamment le règlement pacifique des différends, l’état de droit et le respect des droits de l’homme.

Dans environ deux semaines, le Japon accueillera le Sommet du Groupe des Sept. En tant que Président pour cette année, il sera chargé d’élaborer le plan d’action du Groupe des Sept en matière de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent, en espérant que le plan sera adopté par les dirigeants du Groupe à Ise-Shima, au Japon. Notre objectif est d’élaborer un plan d’action concret qui renforcera la contribution des dirigeants du Groupe aux efforts mondiaux en cours pour lutter contre le terrorisme et l’extrémisme violent. En ce moment, nous déployons des efforts acharnés, de toute notre énergie,, en collaboration avec nos collègues du Groupe des Sept afin de pouvoir partager quelque chose avec la communauté internationale à cet égard.

Pour conclure, je tiens à souligner une fois de plus que nous sommes absolument déterminés à ne pas rester inactifs face à l’extrémisme violent et que nous redoublerons d’efforts pour l’éliminer. Unissons-nous pour combattre cette menace commune. Au nom du Gouvernement japonais, je puis assurer l’Assemblée que le Japon reste campé aux côtés de la communauté internationale pour mener ce combat important.

M. Liu Jieyi (Chine) (*parle en chinois*) : La Chine salue l’initiative prise par l’Égypte de convoquer le présent débat public du Conseil de sécurité sur la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes. La Chine se félicite par ailleurs que le Ministre des affaires étrangères, M. Shokry Selim, préside la présente séance. Je remercie les ministres et vice-ministres des affaires étrangères qui sont venus ici aujourd’hui pour participer à la présente séance. Je remercie le Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, de son exposé. J’ai écouté attentivement les déclarations du Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy, M. Afifi, et du Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft, M. Crown.

Le terrorisme constitue une grave menace à la paix et à la sécurité internationales et pose un problème commun à l’humanité. La communauté internationale doit lutter résolument contre le terrorisme, quels que soient le lieu et le moment et quelle que soit la manière dont il se manifeste. Une norme unifiée doit être appliquée, et aucun lien ne doit être établi avec un groupe ethnique ou une religion en particulier. Il faut s’efforcer de respecter les buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies, développer le consensus entre les États Membres, mener une action coordonnée, concertée et intégrée sur les plans politique, économique, juridique, culturel et éducatif et s’engager à éliminer les viviers de recrutement des groupes terroristes.

Actuellement, les forces terroristes et extrémistes tirent parti des nouvelles technologies, notamment Internet et les médias sociaux, pour déformer délibérément les doctrines religieuses, propager leur idéologie terroriste et extrémiste et inciter à la haine, à la discrimination et à la violence. Dans certains pays, une partie de la population, en particulier les jeunes, est impressionnée par l’idéologie terroriste et l’extrémisme, et certains vont jusqu’à commettre des actes extrémistes et terroristes qui infligent de graves dommages. Cette tendance est marquée dans le contexte de la lutte contre le terrorisme. La communauté internationale doit se

montrer très attentive et faire front commun face à ce problème.

Premièrement, il est impératif d’éliminer les fondements de l’idéologie terroriste. Le terrorisme est ancré dans l’idéologie terroriste et l’extrémisme violent. Tous les pays doivent inscrire la lutte contre le terrorisme dans leurs stratégies nationales de sécurité et de développement, s’opposer à l’utilisation de doctrines religieuses dévoyées ou de tout autre moyen d’inciter à la haine, à la discrimination, à la violence et à d’autres comportements extrémistes, et combattre résolument cette rhétorique et ces comportements. Des efforts doivent être faits pour appliquer la loi et fermer les sites qui sont utilisés pour diffuser et propager les idéologies terroristes et l’extrémisme, et leurs auteurs doivent répondre de leurs actes. Nous devons lancer des campagnes publicitaires antiterroristes pour sensibiliser le public à la lutte contre le terrorisme.

Deuxièmement, nous devons couper les canaux utilisés pour diffuser les idéologies terroristes. Les terroristes se servent des nouvelles technologies, telles qu’Internet et les médias sociaux, comme des plateformes pour répandre des idéologies terroristes et l’extrémisme. La communauté internationale doit prendre des mesures efficaces pour empêcher les organisations terroristes d’utiliser Internet pour mettre en ligne des contenus audiovisuels qui incitent à la violence, propagent des idéologies terroristes et l’extrémisme, et servent à recruter de nouveaux combattants ou à financer, planifier et mener des activités terroristes. Tous les pays doivent renforcer leur législation et la répression en la matière, intensifier leur surveillance et leur contrôle d’Internet, et interdire la transmission d’informations aux contenus terroristes et extrémistes, et les supprimer réellement. Les fournisseurs d’accès à Internet doivent faire preuve de davantage d’autodiscipline, améliorer leurs connaissances des lois et mieux assumer leurs responsabilités en prenant l’initiative de retirer les contenus concernés en temps voulu.

Troisièmement, nous devons intensifier la coopération et renforcer le réseau international de lutte contre le terrorisme. Dans le cadre de la lutte contre la propagation des idéologies terroristes et de l’extrémisme, la responsabilité première des gouvernements nationaux doit être précisée, tandis que l’ONU et le Conseil de sécurité doivent jouer pleinement le rôle de direction et de coordination qui leur incombe. Toutes les parties doivent appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité et renforcer les l’échange d’informations, le contrôle des frontières et la coopération dans le domaine de l’application des lois; lutter contre l’entraînement transfrontière des organisations terroristes, ainsi que contre l’exportation et la diffusion d’idéologies terroristes et de l’extrémisme vers d’autres pays; et empêcher les mouvements transfrontières des terroristes.

Quatrièmement, il est essentiel de promouvoir le dialogue entre les civilisations et de bâtir un nouveau type de relations internationales. Le dialogue et les échanges constituent un moyen efficace de promouvoir l’entente entre les différentes civilisations, religions et cultures, de renforcer l’intégration mutuelle et de réaliser le développement commun. L’ONU et la communauté internationale doivent promouvoir résolument le dialogue entre les civilisations, un dialogue placé sous le signe du respect mutuel, de l’ouverture et de l’inclusion; encourager l’apprentissage mutuel entre les différentes civilisations; créer un environnement social favorisant l’égalité de traitement et la coexistence harmonieuse entre les différents groupes ethniques, cultures et religions; et construire un nouveau type de relations internationales axé sur une coopération profitant à tous et en faveur du destin commun de l’humanité.

La Chine est un membre important du front international de lutte contre le terrorisme. Il n’y a pas si longtemps, la Chine a promulgué une loi contre le terrorisme et, ce faisant, s’est engagée à intensifier la lutte contre le terrorisme et à promouvoir la coopération internationale dans ce domaine. Comme il est clairement énoncé dans la loi sur la lutte contre le terrorisme, il faut accorder de l’importance à la lutte contre la rhétorique et les idéologies du terrorisme et de l’extrémisme. Il faut également combattre l’extrémisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, dont le but est d’inciter à la haine et à la discrimination et de prôner la violence en dévoyant les doctrines religieuses ou par d’autres moyens. Tous ces efforts doivent nous permettre de saper la base idéologique du terrorisme.

Conformément aux dispositions de cette loi, la Chine entend prévenir et combattre le terrorisme, préserver la sécurité de l’État et celle de son peuple et de ses biens, promouvoir la coopération bilatérale et multilatérale en matière de lutte contre le terrorisme et y participer activement, s’opposer résolument à la rhétorique et aux idéologies du terrorisme, et encourager la coopération internationale en matière de lutte antiterroriste afin de poursuivre sans relâche nos

efforts communs en faveur du maintien de la paix et de la stabilité dans le monde.

M. Delattre (France) : Qu’il me soit permis tout d’abord de remercier l’Égypte d’avoir pris l’initiative de cet important débat, ainsi que nos intervenants de leurs présentations très éclairantes. Inviter ainsi le Secrétaire général du centre de recherche islamique Al Azhar (Al Azhar Islamic Research Academy) et le Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft, c’est une belle illustration de la volonté de l’ONU de renforcer son partenariat avec la société civile – certains diront d’embrasser un monde devenu de plus en plus post-westphalien, avec les risques mais aussi les possibilités qui en résultent.

Je tiens à assurer le Ministre des affaires étrangères de l’Égypte de la sympathie et la solidarité de la France après les attentats qui ont endeuillé Le Caire dimanche dernier.

La France s’associe par ailleurs à la déclaration qui sera prononcée par l’observateur de l’Union européenne.

Si d’importants succès ont pu être enregistrés ces derniers mois dans la lutte contre Daech en Iraq et en Syrie, la propagande de ce groupe continue malheureusement d’exercer un attrait important sur nos populations. En France, plus de 2 000 ressortissants ou résidents sont impliqués dans les filières terroristes syro-iraquiennes, et près de 9 300 personnes ont été signalées aux autorités pour radicalisation. À l’échelle mondiale, on estime que près de 30 000 combattants terroristes étrangers issus d’une centaine de pays ont rejoint le théâtre syro-iraquien.

La propagande des groupes terroristes, et en particulier de Daech, cherche à convaincre en décrivant un monde idéal mensonger. Comme l’a souligné le Premier Ministre français, M. Manuel Valls, que je cite,

> « Une idéologie du chaos est à l’œuvre. Elle glorifie la mort [...] et corrompt les esprits au cœur même de nos sociétés. »

Les recruteurs trompent les jeunes en leur promettant un avenir, un idéal ou une cause à défendre là où ils ne rencontrent en réalité que la manipulation, la barbarie et la mort. Ils utilisent, si nécessaire, de véritables techniques de manipulation mentale pour les amener à rejeter leur environnement scolaire, professionnel et même familial.

En dépit du récent recul du nombre de messages et de vidéos diffusés par Daech, Internet reste le canal de recrutement privilégié par les terroristes. Ils y ont affiné leurs techniques d’embrigadement et en utilisent toutes les potentialités : sites d’apologie du terrorisme, forums de discussion, services de messagerie directe, vidéos, réseaux sociaux. Pour eux, Internet est le moyen de faire circuler massivement leur propagande et de proposer aux jeunes un discours adapté à ceux qu’ils veulent attirer dans leurs filets.

Face à une menace d’une telle ampleur, la mobilisation de la communauté internationale est indispensable pour casser cette entreprise d’embrigadement à grande échelle. Nous devons lutter contre le terrorisme et contrer sa propagande de haine avec la plus grande détermination, avec les moyens nécessaires, mais toujours avec les armes du droit, dans le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales. Car ce sont ces mêmes droits de l’homme que les terroristes veulent anéantir, parce qu’ils sont au cœur même de nos démocraties.

L’approche française s’articule autour de deux axes. Une première dimension, préventive et dissuasive, repose sur des actions de contre-influence visant à délégitimer Daech auprès de potentielles recrues et des opinions publiques. À titre d’exemple, la France a créé, en janvier 2015, le site « www.stop-djihadisme.gouv.fr », destiné aux proches des personnes en voie de radicalisation, qui a ensuite été complété par un compte Twitter et une page Facebook. Il ne vise pas simplement la propagande de Daech, mais aussi celle d’Al-Qaida ou de Boko Haram. De même, la France a mis en place une ligne téléphonique gratuite, un numéro vert, accessible 24 heures sur 24, pour permettre aux familles et aux proches de faire part de leurs inquiétudes aux autorités. Le plan d’action de la France contre la radicalisation et le terrorisme, qui vient tout juste d’être actualisé, le 9 mai dernier, prévoit 50 nouvelles mesures concrètes pour améliorer notre compréhension du phénomène et renforcer encore notre politique de prévention, par exemple, pour couper toute source de financement à ceux qui s’enrôlent dans les filières terroristes. Nos efforts de communication stratégique s’intensifieront encore dans le cadre du nouveau plan d’action. Au plan international, la France soutient activement l’action de la Coalition internationale contre l’État islamique d’Iraq et du Levant, qui a produit des campagnes de communication très efficaces, notamment via le centre Sawab. Mais au-delà de la posture et de l’engagement nécessaire des acteurs gouvernementaux, l’efficacité de notre action repose aussi sur la mobilisation de la société civile. Il faut exposer les contradictions

des groupes terroristes sur le terrain. Cela passe par de l’audace, de l’innovation, et par une mobilisation de tous : pouvoirs publics, associations, acteurs privés – la société dans son ensemble.

La seconde dimension de l’approche française est répressive, avec le blocage de sites Internet et le retrait de contenus, dans le respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales. Une loi du 13 novembre 2014 permet à l’autorité administrative de demander aux fournisseurs d’accès à internet de bloquer l’accès aux sites hébergés en France faisant l’apologie du terrorisme. Soixante sites ont été bloqués jusqu’à présent. Une plateforme de signalements, intitulée PHAROS, permet en outre aux internautes de signaler les contenus illicites découverts sur Internet. Ces contenus sont ensuite transmis aux services spécialisés de la police, de la gendarmerie ou des douanes.

Enfin, depuis le début de l’année 2015, la France entretient un dialogue étroit et continu avec les grands acteurs d’Internet : Microsoft, dont je salue la présence ici, mais aussi Facebook, Twitter ou encore Google. Ce dialogue s’est encore renforcé à la suite des attentats du 13 novembre afin d’inciter les entreprises d’Internet à la responsabilité. En effet, ces évènements tragiques nous ont permis de constater à quel point les réseaux sociaux pouvaient jouer un rôle de catalyseur pour la mobilisation de la société.

Notre débat d’aujourd’hui nous permet de porter deux messages principaux. Le premier, c’est que l’ONU a un rôle majeur à jouer dans la lutte contre le terrorisme en général, et contre Daech en particulier. C’est le sens de la résolution 2249 (2015), que le Conseil a adopté à l’unanimité à l’initiative de la France, le 20 novembre dernier, une semaine jour pour jour après les attentats de Paris, et qui définit le cadre de notre combat commun, contre Daech notamment. Le deuxième message, c’est que l’ONU a un rôle unique à jouer pour mobiliser la communauté des nations, mais aussi la société civile, contre l’idéologie et les narratifs terroristes. Dans ce combat, notre formidable diversité est notre meilleur atout pour porter ensemble les valeurs que nous avons en commun et qui sont au cœur des Nations Unies.

En invitant la communauté internationale à redoubler d’efforts pour contrer la propagande terroriste, avec l’aide du secteur privé, de la société civile et des acteurs de terrain, la déclaration présidentielle que nous avons adoptée (S/PRST/2016/6) permet d’aller plus loin encore dans cette nécessaire mobilisation. Elle vient compléter utilement l’appel du Secrétaire général à développer une stratégie de communication des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent, tel qu’exprimé dans son plan d’action de janvier dernier (A/70/674). La France continuera à prendre toute sa part à ces efforts.

M. Rycroft (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, tout d’abord, je voudrais me joindre à vous et aux autres orateurs, pour présenter nos condoléances aux familles de tous ceux qui ont perdu la vie lors de récents attentats terroristes. Je voudrais également remercier le Vice-Secrétaire général et le Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy de leurs exposés.

Je dis souvent que le Conseil de sécurité doit entendre plus souvent les points de vue de ceux qui sont sur les lignes de front s’agissant des défis auxquels nous sommes confrontés, et le fait qu’Internet fait désormais partie de ces lignes de front illustre la complexité de ces menaces. Par conséquent, je souhaite très chaleureusement la bienvenue à M. Crown au Conseil et rends hommage au travail qu’il accomplit au sein de Global Network Initiative et à tout ce qu’il fait pour protéger la liberté d’expression sur Internet. Microsoft est une marque que nous reconnaissons et que nous comprenons tous. On pourrait dire la même chose à propos de notre marque – l’Organisation des Nations Unies – ou le Conseil de sécurité.

Malheureusement, on pourrait également dire la même chose à propos de Daech. La marque Daech a une capacité terrifiante de toucher et de convaincre les mécontents, les désillusionnés et les plus vulnérables. Elle offre une fausse promesse d’émancipation, d’identité et d’appartenance. Elle prétend vouloir créer une nouvelle société, en se fondant sur une interprétation perverse de l’une des grandes religions du monde. Elle a même son propre logo. Le drapeau noir est mondialement reconnu, vénéré par quelques-uns et redouté par beaucoup d’autres.

Il ne fait aucun doute qu’Internet est le moteur de cette marque. Internet a été détourné pour diffuser les messages de haine de Daech, par des moyens qu’on croyait impossibles, pour atteindre un public qu’on croyait inaccessible. C’est tout aussi vrai dans mon pays que dans tous les pays qui sont représentés autour de cette table. Prenons le cas d’Adnan Mahmoud, un étudiant de Lancashire dans le nord de l’Angleterre. Par l’entremise d’Internet, il a été attiré par la marque Daech. Il a cherché des vidéos illustrent sans complaisance la brutalité de Daech et les a partagées avec d’autres en vue de les

endoctriner. Internet n'était que le début. Motivé par ce qu'il avait vu en ligne, il a voulu le vivre dans la réalité et a pris l'avion vers la Turquie en septembre 2014 pour rejoindre les rangs de Daech en Syrie.

Que pouvons-nous faire face à cet abus terrible d'Internet? Comment pouvons-nous montrer à des personnes vulnérables comme M. Mahmoud qu'il existe d'autres options que la marque Daech? Notre riposte doit impliquer l'ensemble de nos sociétés. Elle ne concerne pas seulement les gouvernements; il faut tirer parti de l'expertise des communautés locales, de la société civile et des chefs religieux. Ces groupes apportent une crédibilité et une authenticité qui peuvent contredire les messages de groupes tels que Daech. Une approche qui fait appel à l'ensemble de la société signifie également qu'il faut établir des partenariats avec les sociétés du secteur des technologies, pour qu'elles nous aident à récupérer l'espace qu'occupe Daech sur les médias sociaux. Pour être clair, cela ne signifie pas contraindre ou limiter les entreprises du secteur des technologies; nous ne pouvons pas vaincre Daech en censurant ou en restreignant l'accès aux médias sociaux. Au contraire, nous devons œuvrer de concert pour amplifier les voix qui peuvent persuader, informer et, en fin de compte, vaincre la marque Daech. Pour vaincre un réseau, il nous faut un réseau.

L'ONU a un rôle crucial à jouer dans cet effort. L'Organisation a une capacité unique de rassembler les parties concernées, comme vous l'avez fait aujourd'hui, Monsieur le Président. Elle a une capacité unique de diffuser de nouvelles données factuelles sur ce qui fonctionne, ce qui nous permet tous d'apprendre des meilleures pratiques des uns et des autres. Et c'est la capacité de l'ONU de renforcer la résilience à long terme aux niveaux local, national et régional qui nous permettra de trouver une solution à long terme à la menace que représente l'extrémisme violent. C'est pour cette raison que le Royaume-Uni appuie fermement le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général. Nous appelons tous les États à mettre en œuvre les importantes recommandations qui y figurent, dont beaucoup permettent d'étayer les objectifs énoncés dans la déclaration du Président (S/PRST/2016/6) que nous avons adoptée aujourd'hui.

Le Royaume-Uni jouera également le rôle qui est le sien en dehors de l'ONU. En notre qualité de coPrésident de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, nous avons investi plus de 14 millions de dollars dans la cellule des communications de la Coalition basée à Londres, dans le cadre de nos efforts pour contrer la propagande de Daech. Nous n'agissons pas seuls. Nos partenaires – le Bahreïn, le Canada, le Danemark, l'Allemagne et les Pays-Bas – contribuent au fonctionnement de cette cellule, et nous travaillons en étroite collaboration avec les États-Unis et les Émirats Arabes Unis. Ensemble, nous menons une guerre de propagande contre Daech, et nous savons que cela fonctionne. Il y a considérablement moins de messages diffusés par Daech à partir de la Syrie par l'entremise des médias. Pour chaque personne qui appuie Daech sur Twitter, nous constatons désormais qu'il y a au moins six utilisateurs de Twitter qui contredisent ses messages. Nous aimerions que tout le monde participe à cet effort en envoyant des messages par Twitter sur #DefeatingDaesh.

Pour terminer, il est évident que nous ne pouvons pas nous reposer sur nos lauriers. De lourds défis nous attendent, mais il y a des raisons d'être optimiste. Pour illustrer cela, je voudrais revenir à l'histoire de M. Mahmoud. Grâce à l'amour de sa famille, il n'est jamais arrivé en Syrie. Son frère a utilisé Twitter pour communiquer avec Adnan juste avant qu'il ne traverse la frontière. Il l'a persuadé de rentrer au Royaume-Uni et d'assumer la responsabilité de ses actes. Son frère a été cette voix vitale, crédible et indispensable qui a su convaincre Adnan qu'il y avait une autre option – et, bien entendu, c'est Internet qui lui a permis de le faire. J'espère que nous garderons tous cette histoire solidement en mémoire tandis que nous poursuivons notre lutte contre Daech.

M. Churkin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Ministre, nous remercions la délégation égyptienne de son initiative très opportune d'organiser le présent débat public sur le thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes ». Nous pensons que ce débat est primordial pour les efforts du Conseil de sécurité concernant la question plus large de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme.

Nous remercions les intervenants pour leurs contributions détaillées à la discussion.

La montée du radicalisme ces dernières années se nourrit, dans une grande mesure, de la propagande terroriste sans précédent qui vise en particulier les jeunes et les couches socialement défavorisées de la population. Cette propagande prend sans cesse de nouvelles formes et s'adapte aux possibilités offertes par la technologie

moderne, comme Internet. Les terroristes diffusent une idéologie perverse d’intolérance et de violence qui n’a absolument rien à voir avec une quelconque religion. Néanmoins, elle répond malheureusement à une demande, comme en témoigne par exemple le recrutement à grande échelle de combattants terroristes étrangers dans les rangs de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et d’autres groupes terroristes associés.

Nous avons besoin de solutions efficaces pour réagir à cette tendance dangereuse. À l’heure actuelle, il y a bel et bien une nécessité objective de mettre en commun les ressources et l’expérience de la communauté internationale pour contrebalancer de façon efficace l’idéologie terroriste.

Nous sommes convaincus de la nécessité de prendre des mesures préventives dans le contexte plus large des efforts de lutte contre le terrorisme. Ce travail doit s’appuyer sur le droit international et les résolutions du Conseil de sécurité, sans faire deux poids, deux mesures et sans diviser les terroristes en bons et en mauvais. La coopération des États doit reposer sur le cadre juridique international existant et sur la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Il est indispensable que le Conseil continue d’axer son attention sur les tâches importantes que sont la lutte contre la radicalisation et l’incitation au terrorisme, la lutte contre l’utilisation à des fins terroristes des médias, d’Internet et des réseaux sociaux.

Dans la lutte contre les idéologies terroristes, comme dans tous les autres efforts pour combattre le terrorisme, le premier rôle doit revenir aux États et à leurs organismes compétents. Dans le même temps, ces structures étatiques doivent, de manière ciblée, s’appuyer dans leurs efforts sur le potentiel des organisations non gouvernementales, de la société civile, des communautés religieuses, des milieux académiques, des établissements d’enseignement, des médias et des entreprises.

Dans notre pays, nous accordons une attention prioritaire à la lutte efficace contre l’idéologie terroriste et à la prévention de la radicalisation des forces sociales et politiques qu’elle entraîne. C’est une tâche particulièrement urgente étant donné les campagnes de mobilisation et de propagande sans précédent déployées par l’internationale terroriste menée par l’EILL et le Front el-Nosra.

Notre travail de prévention du terrorisme a toujours associé activement les représentants religieux, les théologiens les plus éminents et les experts de premier plan dans le domaine du droit et de la religion. Le Gouvernement apporte l’appui nécessaire aux associations publiques qui s’emploient à renforcer la confiance entre les religions et les communautés ethniques. Des événements culturels nationaux sont organisés et des programmes à caractère social sont mis en œuvre, comme le forum interrégional de la jeunesse du Nord Caucase et des clubs de jeunesse saisonniers. Entre autres exemples réussis de ces efforts, que nous déployons avec la société civile, on peut citer le projet « Paix pour les enfants du Caucase », et la Conférence théologique internationale, à laquelle participent des représentants religieux de notre pays, mais aussi de la Communauté d’États indépendants et d’Afrique. Une autre initiative qui a fait ses preuves a été l’introduction dans les écoles russes d’un cours intitulé « Fondements des religions et des cultures et bases de la morale séculaire ». Nous préparons également régulièrement des publications à l’intention des médias et mettons en ligne sur divers sites Internet différents documents expliquant la nature fondamentalement criminelle des organisations terroristes.

Nous accueillons avec satisfaction la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/6) adoptée à l’initiative de l’Égypte, qui souligne à juste titre les priorités du Conseil dans la lutte contre le terrorisme. Le Comité contre le terrorisme y est prié, de façon tout à fait opportune, de présenter une proposition de cadre international complet, assortie de recommandations, pour lutter contre la pseudo-idéologie de l’EIIL, d’Al-Qaida et des groupes qui leurs sont associés.

Nous avons l’intention de participer activement à l’élaboration de ce document et sommes prêts à cet égard à fournir un appui à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme. Nous espérons que dans le processus d’élaboration et de mise en œuvre de ce cadre international complet, on s’inspirera de l’exemple très réussi de la résolution 1624 (2005) sur la lutte contre l’incitation au terrorisme. Nous estimons que la déclaration présidentielle adoptée aujourd’hui est une contribution majeure à la mise en œuvre de cette résolution.

M. Seck (Sénégal) : La tenue de ce second débat public sur le terrorisme, dans la continuité de celui organisé par la présidence chinoise le mois dernier (voir S/PV.7670), constitue, s’il en était encore besoin, une preuve éclatante de l’attention toute particulière que le Conseil accorde à ce fléau des temps modernes que sont l’extrémisme violent et son corollaire, le terrorisme.

Voilà pourquoi, Monsieur le Ministre Selim, la délégation sénégalaise se réjouit de vous voir présider en personne cette séance et tient, à travers vous, à adresser ses sincères remerciements à l’Égypte pour la possibilité qu’elle nous offre ainsi d’approfondir la réflexion quant aux voies et moyens de venir plus efficacement à bout de cette pernicieuse menace à la paix et à la sécurité internationales.

Nos remerciements vont aussi au Vice-Secrétaire général, M. Eliasson, ainsi qu’aux personnes qui ont présenté des exposés, M. Mohi El-Din Afifi, Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy, et M. Steven Crown, Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft. La délégation sénégalaise voudrait, par ailleurs, s’associer à la déclaration qui sera prononcée par le Représentant du Koweït, au nom de l’Organisation de la coopération islamique.

Avec les technologies de l’information et des communications, les groupes terroristes sont passés maîtres dans l’art d’utiliser Internet et les médias sociaux pour se jouer des États et des organisations internationales et inciter à la violence, recruter, financer et planifier leurs actes ignobles. Mais pour efficace qu’il soit, le discours extrémiste violent repose sur une interprétation fallacieuse, et même erronée, de la religion et sur son instrumentalisation à des fins purement criminelles et matérielles. C’est la raison pour laquelle, il nous faut agir ensemble pour déconstruire ce discours pervers, ainsi que vient d’ailleurs de le faire de façon magistrale le Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy.

Dans un monde marqué par de fortes disparités socioéconomiques au sein des États et entre les nations, un tel discours, manipulé par des propagandistes habiles, il faut le dire, qui prétendent incarner une vision du monde conforme aux préceptes de la religion, pourrait donner l’illusion à plus d’un d’être porteur d’espoir voire de solutions contre l’oppression, l’injustice et les agressions culturelles et religieuses.

Hélas, ce discours, biaisé, permet au mal nommé « État islamique » et à d’autres groupes extrémistes de recruter des combattants terroristes étrangers provenant d’une centaine de pays et dont le nombre dépasse à ce jour, selon les statistiques, les 30 000. Endiguer un tel flux de combattants terroristes nous commande, à nous les États Membres, d’observer de façon plus stricte les dispositions pertinentes des résolutions 2170 (2010), 2178 (2014) et 2253 (2015) du Conseil de sécurité.

Le Sénégal appartient à une zone, la zone sahélo-saharienne, confrontée au développement d’un extrémisme violent qui se nourrit de l’ignorance et de la pauvreté pour exploiter les failles et les faiblesses du système international et tenter ainsi de se constituer des territoires ou des portions de territoire, déstabilisant au passage des États-nations bien constitués dans leurs fondements. Cette situation appelle l’adoption urgente de mesures préventives et répressives à la fois pour contrer cet extrémisme violent à connotation religieuse et son corollaire, le terrorisme.

Dans sa stratégie préventive, mon pays privilégie l’éducation, l’information et la communication, en mettant l’accent sur la sensibilisation des populations et la concertation avec les leaders d’opinion, notamment les guides religieux dont le rôle est essentiel pour contrecarrer et déconstruire le discours extrémiste.

Cette politique s’adosse sur des données sociologiques et des valeurs séculaires telles que la tolérance et le respect de la diversité, valeurs qui constituent pour le Sénégal, un État laïque qui donne une grande importance au dialogue des cultures et des religions, le gage d’une cohésion et d’une harmonie ethnico-confessionnelles assurées.

Toutefois, dans un monde globalisé et eu égard à l’ampleur de la menace, aucun pays ne peut, à lui seul, faire face et de façon durable au terrorisme, en particulier à ses attaques de plus en plus sophistiquées et violentes. Conscients de cela, après la vague d’attaques terroristes sanglantes qui a frappé la sous-région ouest-africaine, notamment à l’hôtel Radisson de Bamako, le 20 novembre 2015, à l’hôtel Splendide de Ouagadougou, le 15 janvier 2016 et à Grand Bassam, en Côte d’Ivoire, le 13 mars 2016, les Ministres en charge de la sécurité intérieure de la Côte d’Ivoire, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal, se sont réunis à Abidjan, le 24 mars 2016, dans le but de coordonner l’action pour une réponse appropriée à ce fléau.

C’est ainsi qu’ils ont convenu de mutualiser leurs efforts et de renforcer les relations entre les services de sécurité, d’établir une unité d’action et une collaboration entre les services de sécurité; de tenir des rencontres régulières et tournantes afin de mettre à jour les connaissances et les informations sur l’extrémisme violent et le terrorisme, dans les pays respectifs et d’instituer un bulletin mensuel d’information sur les actes criminels liés au terrorisme.

Samedi prochain se tiendra à Abuja un sommet sur la lutte contre Boko Haram. La semaine prochaine se tiendra à Dakar, dans mon pays, un séminaire sous-régional – Afrique de l’Ouest, Afrique du Centre et Sahel – sur la lutte contre l’extrémisme religieux par le contrôle des frontières.

Pour être efficace, toute action de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent doit à la fois s’attaquer à leurs causes aussi bien conjoncturelles que structurelles, qui sont nombreuses, notamment, la marginalisation et la discrimination, la mauvaise gouvernance et l’absence de perspectives socio-économiques.

C’est dire qu’aux dispositifs répressifs, doivent être associées des mesures préventives et dissuasives ainsi que des politiques à fort impact social contre l’exclusion, la précarité et les discriminations, politiques qui pour être pérennes doivent être de nature à renforcer la bonne gouvernance, le respect des droits de l’homme et l’amélioration des conditions de vie des populations et à édifier des sociétés paisibles et inclusives.

Dans cet esprit, les actions suivantes nous semblent pertinentes dans la lutte contre le discours extrémiste et violent : d’abord, mettre en place des établissements de formation religieuse en conformité avec notre propre perception et notre pratique religieuse, empreintes de tolérance et de solidarité; éduquer, instruire, former et informer les citoyens et les communautés pour leur permettre d’être en mesure de résister aux idéologies fallacieuses; insister sur le vrai visage des groupes terroristes qui ne sont en réalité que des organisations criminelles et mafieuses, en vue de les décrédibiliser; répondre à la rhétorique des groupes terroristes et extrémistes au plan théologique en mettant l’accent sur leur illégitimité religieuse.

Toutefois, en plus de ces bonnes pratiques, qui ne sauraient à elles seules suffire pour barrer la route au discours extrémiste et violent des groupes terroristes, il faudra donner aux populations, notamment à leur composante jeune, des raisons mais aussi des moyens de rester dans leurs familles et dans leurs pays plutôt que de tenter l’aventure à l’extérieur, une aventure à l’issue incertaine et souvent tragique.

La Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dont l’examen bi-annuel aura lieu le mois prochain, ainsi que le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général constituent, à notre sens, des cadres adéquats. Ils contiennent des éléments pouvant aider à contrecarrer le discours de l’idéologie haineuse des terroristes. Ils devront cependant être déclinés en termes de partenariat de coopération aux niveaux sous-régional, régional et international. Quant au niveau national, il serait important que les États Membres s’inspirent bien de la Stratégie antiterroriste mondiale et du Plan d’action présenté par le Secrétaire général pour adopter en toute souveraineté des stratégies nationales et des plans d’action nationaux qui s’inspirent de réalités locales et soient plus adaptés à leur contexte socioéconomique et sécuritaires. Naturellement, l’assistance de la communauté internationale, des Nations Unies, en particulier, sera plus que nécessaire.

Je voudrais, pour conclure, indiquer que la délégation sénégalaise a travaillé avec la délégation égyptienne pour l’élaboration de la déclaration présidentielle que nous venons d’adopter ce matin.

M. Yelchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : Je voudrais d’emblée m’associer aux autres orateurs pour exprimer nos sincères remerciements à la délégation égyptienne et à vous personnellement, Monsieur le Ministre, d’avoir convoqué le présent débat. En outre, veuillez accepter nos condoléances à la suite de l’attentat terroriste meurtrier commis au Caire ce dimanche.

Nous remercions également les intervenants pour leurs précieuses informations sur les tendances et les politiques actuelles dans le domaine de la lutte que livrent l’ONU, les États Membres et les acteurs de la société civile contre la rhétorique et la propagande terroristes. Les idéologies extrémistes violentes et terroristes, diffusées dans le monde entier par des entités dont les plus connues sont l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) (Daech), Al-Qaida et les personnes et groupes associés, constituent de nos jours une grave menace pour la paix et la sécurité internationales, ainsi que pour la stabilité dans le monde. Elles menacent nos valeurs et principes fondamentaux, notamment la démocratie, les droits de l’homme, l’état de droit, l’égalité des chances et la liberté.

En dépit des quelques progrès réalisés face à la menace terroriste internationale, notamment en privant les organisations terroristes d’une partie de leurs sources de financement, il n’existe toujours pas de mesures globales pour lutter contre leur propagande tout en veillant à la mise en œuvre effective des résolutions 1373 (2001), 1624 (2005) et 2178 (2014).

Cet objectif ne sera atteint que grâce à un cadre global de stratégies concrètes visant à consolider tous les

efforts en cours et à renforcer la coopération entre toutes les parties prenantes, y compris les gouvernements, la société civile et le secteur privé, afin de leur permettre de mieux comprendre la façon dont les terroristes utilisent les technologies de l'information et des communications (TIC). Cela permettra d'adopter une approche unifiée visant à dissuader l'utilisation d'Internet et des médias sociaux pour inciter au terrorisme, recruter et former des combattants terroristes étrangers, et planifier et financer des activités terroristes.

Pour bien détruire les campagnes d'information agressives des terroristes visant à recruter des partisans et des sympathisants, la stratégie de la communauté internationale devra non seulement contrer l'idéologie de ces groupes, qui sont partout sur Internet, mais mettre également au point des contre-messages persuasifs spécifiques afin de neutraliser l'influence des terroristes sur des personnes appartenant à leurs audiences cibles et d'éliminer les centres de radicalisation des terroristes. C'est là que la société civile – et plus particulièrement les représentants des communautés locales et les chefs religieux – pourrait jouer un rôle crucial en conscientisant le public en révélant la vérité sur les soi-disant jihadistes et en « déglorifiant » leurs activités. Pour surveiller la menace que représente l'utilisation des TIC à des fins terroristes, pour recueillir, recenser et partager les bonnes pratiques mises au point en la matière dans le monde entier et pour mobiliser des ressources aux fins du renforcement des capacités requises, nous devons mettre en place un mécanisme de coopération international renforcé associant les entités antiterroristes pertinentes des Nations Unies et opérant dans le cadre de la démarche intégrée des Nations Unies, de concert avec les organisations régionales et sous-régionales.

Il va sans dire que les mesures de lutte n'auraient pas d'effets très durables si elles ne consistaient pas à éliminer les causes profondes de la menace de l'extrémisme violent et du terrorisme. L'extinction d'un foyer dans un lieu donné du monde ne garantirait nullement que l'incendie ne se déclare pas ailleurs. Notre action collective doit être axée sur le traitement des facteurs sous-jacents qui donnent aux idéologies extrémistes violentes et terroristes des occasions de se répandre et de prospérer.

Ce n'est qu'en conjuguant plus subtilement et plus globalement mesures de lutte et de prévention pour s'attaquer aux carences de gouvernance, promouvoir le développement social, le dialogue, et le respect de l'état de droit et des droits de l'homme, développer les communications stratégiques, engager la pleine participation des femmes et des jeunes, et étendre les partenariats public-privé que nous pouvons réduire l'attrait et le soutien dont bénéficient les groupes terroristes et renforcer notre faculté de résistance. Nous prenons acte avec satisfaction, à cet égard, du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général, et joignons notre voix à ceux qui préconisent un examen plus approfondi de ce Plan au cours du processus d'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies prévu en juin; nous nous réjouissons par avance de prendre part à des débats approfondis sur la façon dont ce plan peut améliorer le dispositif antiterroriste global actuel.

Tout en répondant à la nécessité d'intensifier notre travail commun sur la prévention de la diffusion d'idéologies malveillantes, nous nous devons d'explorer les moyens d'y associer nos jeunes, qui constituent l'une des strates les plus vulnérables aux discours de l'extrémisme violent et du terrorisme. De nombreux facteurs contribuent à la radicalisation des jeunes, l'un des plus importants étant la propagande. Les groupes extrémistes violents et terroristes exploitent activement cet outil par le biais des médias et des réseaux sociaux. Là où se rencontrent les situations les plus dangereuses, c'est, à notre sens, lorsque ce type de manipulations est élevé au rang de politique d'État.

En droit international, les États sont tenus de s'abstenir de prendre part à des actes de terrorisme et de s'employer à les empêcher. Un élément essentiel de cette double obligation est la nécessité de combattre la propagande idéologique terroriste. Il convient de prendre cette observation en considération dans l'analyse de ka contribution qu'apportent les États dans le combat contre le terrorisme.

Depuis plus de deux ans, l'Ukraine subit l'agression de son voisin, la Fédération de Russie. La Russie a temporairement occupé et tenté d'annexer illégalement une partie du territoire de l'Ukraine – la République autonome de Crimée et la ville de Sébastopol – et poursuit ses actes d'hostilité et de subversion, en appuyant le terrorisme dans la région du Donbass. La Russie emploie un large éventail de techniques de guerre hybrides, notamment en finançant le terrorisme, afin de promouvoir l'idéologie d'un prétendu monde russe, où la Fédération de Russie dispose implicitement d'un rôle exclusif dans les affaires intérieures des pays ayant

autrefois fait partie de l’empire russe ou de l’ex-Union soviétique, ainsi que dans la fixation de leurs priorités en matière de politique étrangère. Cette idéologie néo-impérialiste tolère et encourage les violations du droit international et des droits de l’homme, et la perpétration de crimes graves, dont les actes de terrorisme. Une propagande féroce, trompeuse, diffusée par les médias officiels russes, est l’un des éléments clefs de l’agression hybride en cours contre l’Ukraine.

La communauté internationale devrait s’alarmer du fait que cette machine de propagande hybride s’appuyant sur l’expérience soviétique et tsariste et d’autres notions totalitaires continue de très bien fonctionner, avec efficacité, avant tout auprès des jeunes. On a signalé des cas d’adolescents participant aux activités d’organisations terroristes appuyées par les Russes – les prétendues République populaire de Donetsk et République populaire de Louhansk – qui, à plusieurs occasions, ont attaqué les civils de certaines zones des régions ukrainiennes de Donetsk et de Louhansk, à l’aide d’armes et de munitions fournies par la Fédération de Russie. Certains des auteurs de ces actes ont 15 ans, parfois moins encore.

On dispose également d’informations crédibles selon lesquelles les supplétifs russes et leurs maîtres au Kremlin forcent des élèves et des étudiants à rejoindre leurs rangs en usant de moyens d’influence divers, tels que les organisations religieuses. En outre, les preuves abondent de l’utilisation de moyens tels que les promesses d’annulation de casiers judiciaires ou de remboursement de prêts dans la campagne russe de recrutement de mercenaires au sein des bandes terroristes opérant dans le Donbass. Les jeunes sont couramment victimes de ces campagnes de recrutement. En conséquence, en dehors des efforts globaux visant à éliminer les bases sociales, économiques, culturelles, religieuses et autres de la propagation de l’extrémisme violent et du terrorisme, il est nécessaire de s’attaquer à des phénomènes tels qu’une propagande d’État imprégnée d’intolérance et de haine, et les guerres de l’information, qui servent souvent partiellement les fins de guerres hybrides.

Nous partons du principe que les victimes du terrorisme doivent également jouer un rôle important dans la campagne de prévention globale mentionnée précédemment aux fins de la lutte contre les idéologies extrémistes et terroristes et d’un contre-argumentaire. Le message que rapportent les victimes du terrorisme et les membres de leur famille peut nous aider à ranimer chez les gens la notion naturelle de bien et de mal et à perturber les campagnes d’information terroriste qui cherchent à tromper le public. Nous sommes convaincus qu’en créant une journée internationale de commémoration des victimes du terrorisme, nous enverrions un puissant message sur les conséquences délétères des activités terroristes, qu’il faut se remémorer comme des enseignements d’un passé tragique, dans l’objectif, à terme, d’empêcher que des actes de cet ordre se reproduisent jamais.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord vous exprimer notre satisfaction, Monsieur le Président, de vous voir ce matin présider cette séance très importante et bien venue du Conseil de sécurité. Je félicite la délégation égyptienne d’avoir organisé le débat d’aujourd’hui sur une question troublante qui préoccupe grandement la communauté internationale.

Nous souhaitons également la bienvenue au Ministre des affaires étrangères néo-zélandais et aux Vice-Ministres espagnol, japonais et malaisien. Nous remercions le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, de son exposé opportun et remercions également M. Crown et M. Afifi de leurs exposés particulièrement instructifs, compte tenu du rôle très important que joue leur organisation respective dans la lutte où nous sommes tous engagés.

Nous nous félicitons de l’adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme, et félicitons la délégation égyptienne des efforts déployés, grâce auxquels ce texte a pu être adopté au Conseil ce matin.

La faculté acquise par les terroristes de conquérir et d’administrer des territoires est l’un des faits les plus perturbants auxquels nous devions faire face dans la réalité internationale actuelle. En exploitant les croyances religieuses, les différends ethniques et les idéologies politiques pour légitimer leur action, les terroristes divisent les pays, recrutent des adeptes et s’emparent de vastes territoires. Ils entendent, de leur propre aveu, constituer des États, sur le socle de l’irrédentisme le plus obscurantiste.

La principale conséquence de cet état de fait est la propagation sur de vastes régions du monde de l’extrémisme violent, porteur d’un message d’intolérance totalitaire vis-à-vis de la diversité religieuse, culturelle, sociale et raciale, et qui représente un immense défi aux valeurs universelles de paix, de justice et de dignité

humaine proclamées par les Nations Unies, provoquant une crise humanitaire aux proportions catastrophiques.

C’est dans ce contexte que la communauté internationale réaffirme sa détermination à lutter contre cette nouvelle forme d’extrémisme radical violent et de terrorisme et à rechercher les moyens les plus appropriés de la combattre, par la réalisation d’études approfondies de ce phénomène, par des outils opérationnels perfectionnés pour faire face à cette menace, et par une coopération internationale, essentielle à l’efficacité de nos efforts. L’Angola, en sa qualité de Président de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs et en partenariat avec l’ONU, a organisé en 2015, à la mi-février, un colloque régional sur le terrorisme en vue d’apaiser et de régler les conflits dans la région d’Afrique centrale, où des signes inquiétants de menaces terroristes se multiplient. L’Angola a également participé à des réunions de la Communauté de développement de l’Afrique australe, qui a récemment adopté une stratégie pour lutter contre le terrorisme dans la région de l’Afrique australe. Ces mesures montrent que le Gouvernement angolais est déterminé à contribuer à l’élaboration et à la mise en œuvre de dispositifs de lutte contre la menace terroriste.

L’extrémisme violent naît et se développe dans des contextes spécifiques, et un certain nombre de situations ont clairement été identifiées comme ses facteurs. La pauvreté, le chômage, la corruption, le non-respect des droits fondamentaux sont un terrain favorable à la radicalisation et à l’extrémisme violent. L’exclusion politique et économique de groupes ethniques et sociaux, la marginalisation, les entraves aux libertés publiques, la mauvaise gouvernance, la culture de l’impunité, les politiques répressives et la discrimination font partie des facteurs décisifs exploités par les extrémistes violents.

La question des conflits non réglés est un autre facteur de poids que les extrémistes invoquent constamment dans leur rhétorique et qui leur permet d’exploiter des griefs profondément enracinés résultant de l’oppression, ou de ce qui en reste, et de l’intervention étrangère. De tels griefs, fermement ancrés dans l’idéologie extrémiste violente exigent que les conflits prolongés soient réglés sans tarder et qu’il soit mis fin aux discours trompeurs de vengeance et de haine.

La caractéristique la plus scandaleuse de l’extrémisme violent aujourd’hui est l’exploitation des croyances religieuses en vue de diviser des peuples, de réprimer la diversité religieuse, culturelle et ethnique, et de commettre des crimes abjects au nom de l’homogénéité religieuse. Dans la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 que nous avons adoptée aujourd’hui, le Conseil de sécurité note que des organisations terroristes telles que l’État islamique d’Iraq et du Levant et Al-Qaida construisent un discours fallacieux fondé sur une interprétation erronée et une présentation déformée de la religion pour justifier la violence, qu’ils utilisent pour recruter des partisans et des combattants terroristes étrangers.

Le Secrétaire général, traduisant la vive inquiétude de la communauté internationale, a présenté à l’Assemblée générale le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), lorsqu’il peut déboucher sur le terrorisme. L’Angola appuie ce Plan et est prêt à participer aux travaux nécessaires afin qu’il puisse être appliqué. Le Plan d’action constate qu’il faut opposer au terrorisme des mesures concertées qui aillent au-delà de la répression, des interventions armées et des mesures de sécurité en mettant surtout l’accent sur la prévention, en particulier par le développement social et économique, la bonne gouvernance, le respect des droits de l’homme, l’état de droit et la lutte contre la discrimination, la marginalisation et l’exclusion.

Le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent insiste sur les effets de mesures prises aux niveaux local, national et régional qui concourent au même objectif et s’inscrivent dans le cadre d’une action intégrée au niveau de l’ensemble du système des Nations Unies. À cet égard, la présente séance du Conseil de sécurité représente une contribution sérieuse à la mise en œuvre du Plan d’action présenté par le Secrétaire général dont nous nous félicitons de nouveau.

Ce matin, le Vice-Secrétaire général nous a clairement rappelé le rôle particulier que les jeunes doivent jouer dans nos délibérations. Les jeunes sont un élément essentiel de ce processus. C’est parmi la jeunesse, surtout des jeunes marginalisés et peu éduqués, que l’extrémisme violent prospère, et elle représente la principale base de recrutement pour le contingent de combattants terroristes étrangers. Il est donc capital de sensibiliser les jeunes à la prévention de l’extrémisme violent et du terrorisme en veillant à les associer aux processus décisionnels, à ce qu’ils prennent part à un dialogue intergénérationnel et participent à la vie locale, d’intensifier la lutte contre la pauvreté et la marginalisation sociale, et de sensibiliser davantage au respect des droits de l’homme, à la diversité, à la coexistence pacifique et à la tolérance.

Nous nous félicitons vivement de la participation de M. Mohi El-Din Afifi et de M. Steven A. Crown au présent débat compte tenu du rôle central que leurs organisations respectives peuvent jouer dans la mise en œuvre efficace du Plan d’action présenté par le Secrétaire général et de la déclaration présidentielle que nous venons d’adopter. Le débat idéologique sur la prévention du terrorisme et la lutte réelle contre le terrorisme est un élément essentiel dans le domaine des technologies de l’information afin de rejeter et de démystifier efficacement les discours diffusés par les extrémistes violents et le terrorisme. Comme il est indiqué dans le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent, l’ONU joue un rôle central s’agissant d’unir la communauté internationale et d’harmoniser son action pour prévenir et combattre l’extrémisme violent et le terrorisme.

Enfin, le Conseil de sécurité, par les pouvoirs qu’il doit exercer en vertu de la Charte des Nations Unies, doit jouer un rôle décisif en menant la communauté internationale dans cette lutte résolue visant à faire respecter les buts et principes énoncés dans la Charte ainsi que les valeurs universelles de paix, de justice et de dignité humaine que l’extrémisme violent et le terrorisme remettent en question comme jamais auparavant depuis la création de l’ONU.

M. Ramírez Carreño (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Nous remercions tout d’abord la délégation égyptienne d’avoir organisé le présent débat public sur une question aussi importante. La présente séance a suscité un vif intérêt au sein de la communauté internationale, comme le montre le fait que plus de 70 orateurs y participent. Elle a également lieu au moment où l’Assemblée générale examine la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unie, ce qui nous semble opportun.

Nous saluons également S. E. M. Sameh Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d’Égypte, un pays ami du Venezuela. Nous remercions également de leurs exposés le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson; le Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy, M Mohi El-Din Afifi, et le Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft, M. Steven Crown.

Je tiens également à vous exprimer, Monsieur le Président, les condoléances de mon pays suite aux récentes attaques terroristes qui ont ciblé votre peuple, et nous exprimons notre ferme condamnation de ces actes.

Le phénomène du terrorisme n’est pas nouveau. Il est apparu de longue date dans l’histoire comme l’expression politique la plus violente. Cela dit, ce pourquoi nous sommes réunis aujourd’hui, comme indiqué dans le document de réflexion (S/2016/416, annexe), c’est le fait préoccupant que représente ces dernières années au Moyen-Orient et en Afrique du Nord la montée en puissance du terrorisme en tant que phénomène mondial dominé par les actions horribles menées par l’État islamique d’Iraq et du Levant, le Front el-Nosra et Boko Haram, entre autres. C’est pourquoi nous devons nous demander pourquoi cela arrive précisément dans ces régions et pourquoi justement maintenant. Si nous n’abordons pas les causes profondes de ce phénomène dans le débat, si nous ne procédons pas à une analyse multidimensionnelle de ce phénomène, nous courons le risque de ne pas disposer de tous les éléments de discussion nécessaires pour contrer la rhétorique terroriste et extrémiste.

Le terrorisme, en tant que l’expression la plus aiguë de l’extrémisme violent, est le résultat de l’accumulation d’une série de facteurs ayant affecté le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord ces dernières années. Le premier de ces facteurs, de notre point de vue, c’est la violence de l’intervention étrangère qui a eu lieu en Iraq et en Libye et qui est actuellement en cours en Syrie. En raison de ces actes néfastes d’interventionnisme le cadre institutionnel de ces États s’est effondré dans la plus grande partie de leurs territoires. Cela s’est produit non pas seulement du fait de la nature brutale de la guerre, mais également parce, dans de nombreux cas, c’était l’objectif visé par les forces d’invasion et d’occupation.

L’État, en tant qu’organe responsable des institutions éducatives, sanitaires, culturelles, du maintien de l’ordre et des forces armées, est la seule entité capable de contenir la propagation du terrorisme. Son affaiblissement dans ces pays empêche l’État de s’acquitter efficacement de cette fonction d’endiguement. La destruction du tissu institutionnel de l’État et le vide qui s’en est suivi ont permis la promotion du sectarisme religieux comme moyen de marginaliser les groupes politiques qui appuyaient auparavant les gouvernements des pays du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord qui ont subi l’interventionnisme militaire étranger, en particulier l’Iraq et la Libye, laissant la population civile à la merci de l’influence de la rhétorique et des actions des groupes terroristes. Dans certains cas, comme nous le savons déjà, l’intervention étrangère a conduit à l’effondrement des États, et même à leur disparition de facto et de jure.

L’autre élément du phénomène du terrorisme dont il faut tenir compte, ce sont ses aspects sociologiques, qui ont notamment trait au fait que ces pays ont maintenant une génération de jeunes et de sociétés entières qui n’ont connu au cours des 15 dernières années d’autre forme de relations que la guerre et le conflit. Cela a engendré dans ces pays des sociétés traumatisées par la violence, qui sont un terreau fertile pour la manipulation mentale des jeunes, qui rejoignent ainsi les groupes armés non étatiques, les milices ou les groupes terroristes. Il faut aussi tenir compte dans ce contexte de l’absence de possibilités due à la destruction de l’économie et aux ravages de la guerre, de l’intervention et des conflits civils, car elle a une influence sur les jeunes qui se retrouvent pris au piège de la pauvreté, du désespoir et de la frustration.

L’autre facteur que nous devons analyser est lié à la question religieuse. Je tiens à dire que, pour le Venezuela, le terrorisme ne peut pas et ne doit pas être associé à une race, un peuple ou une religion. Néanmoins, nous devons appeler l’attention sur le fait qu’à maintes reprises, certains éléments ont tenté, à des fins politiques et idéologiques, de dépeindre l’islam comme la source religieuse et éthique du terrorisme. C’est une allégation qui est totalement fausse et nous la rejetons catégoriquement. En Occident, cependant, certaines visions erronées ont fait que la religion musulmane soit parfois mal comprise ou mal interprétée, et par là même, l’objet de discrimination et de persécution dans ses propres sociétés.

Je tiens aussi à mentionner et dénoncer, en tant qu’élément fondamental de l’apparition du phénomène du terrorisme, le lien qu’il y a entre lui et la déstabilisation de la région. Je veux parler des stratégies menées par différents pays promouvant et appuyant la création de groupes non étatiques violents qui, par leurs actes, affaiblissent et contribuent à la chute de gouvernements qui ne plaisent pas aux pays qui soutiennent et, dans de nombreux cas, financent ces groupes. Aujourd’hui, nous voyons comment la majorité de ces acteurs non étatiques violents se sont propagés dans toute la région et ont rejoint les groupes terroristes qui ensanglantent le Moyen-Orient et l’Afrique du Nord.

La chute des gouvernements et la perte de leurs capacités de tenir la société unie ainsi que du contrôle institutionnel dans la région ont créé les conditions favorables à l’apparition de milices et autres acteurs non étatiques violents, ainsi que ceux qui les protègent, les arment et les financent depuis l’étranger. Il existe des preuves claires à ce sujet, que nous les connaissons tous. Ces groupes violents, qui possèdent un énorme arsenal d’armes et qui bénéficient d’un financement et d’un soutien politique et idéologique, se transforment en groupes terroristes.

Malheureusement, les frontières entre les milices et autres groupes armés non étatiques violents et les groupes terroristes et extrémistes dans la région deviennent de plus en plus ténues et confuses dans cette dynamique de guerre et de mort. Nous ne pouvons ignorer cet élément crucial, en attendant de savoir pourquoi il existe des groupes qui s’adonnent au terrorisme et qui, cependant, disposent d’une capacité logistique et financière extraordinaire dépassant même celle de certains États. En outre, d’énormes quantités d’armes appelées par euphémisme « armes légères et de petit calibre », mais qui, souvent, incluent des armes de gros calibre fournies et distribuées par des groupes terroristes, circulent partout au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, semant la mort parmi les civils.

Tous ces facteurs que nous venons de citer ne suffisent cependant pas pour expliquer un autre aspect essentiel de la rhétorique terroriste, à savoir pourquoi plus de 30 000 combattants étrangers sont entrés en Syrie et en Iraq pour se joindre aux groupes terroristes qui y opèrent? Pourquoi ces étrangers, dont un grand nombre viennent d’Europe ou du Moyen-Orient, ont-ils épouser la cause de la terreur? Que se passe-t-il dans le pays d’origine de ces jeunes qui les pousse à prendre une telle décision? Nous devons à cet égard appeler l’attention sur la discrimination et la ségrégation dont sont victimes dans leurs pays de nombreux jeunes appartenant aux minorités musulmanes, mais qui ont grandi dans les sociétés développées.

Dans cette réflexion, nous devons également tenir compte de la rhétorique de certains gouvernements occidentaux ou du Moyen-Orient qui encouragent la propagande et les attaques systématiques contre des pays qu’ils veulent déstabiliser ou cherchent à y intervenir militairement. Cela encourage de nombreux jeunes en dehors de ces pays à croire que rejoindre la lutte contre ces gouvernements satanisés par cette rhétorique est une forme de guerre prétendument juste à laquelle ils doivent participer.

Un autre élémentqu’il convient de prendre en compte, c’est la technologie. C’est un facteur qui permet une large et rapide diffusion des messages de l’extrémisme et du terrorisme. Nous sommes stupéfaits par la grande habileté avec laquelle les terroristes et les extrémistes

utilisent les mêmes outils politiques et les mêmes technologies de l’information et des communications auxquels recourent certains pays pour attaquer d’autres, utilisant cet élément que certains théoriciens appellent « guerre de quatrième génération ». Ce sont des stratégies qui, malheureusement, sont appliquées dans de nombreux pays dans le monde. Ce qui ne cesse jamais de surprendre est la manière dont le terrorisme et l’extrémisme déploient de grandes capacités techniques et de communication pour transmettre leurs messages et leurs idéologies extrémistes à des fins politiques et de déstabilisation. À cet égard, il importe que les sociétés médiatiques et technologiques s’efforcent d’empêcher que leurs plateformes soient utilisées comme caisses de résonance du terrorisme et de l’extrémisme. Il est avéré que ces technologies sont utilisées à des fins d’espionnage et d’interventionnisme politique, et c’est pourquoi les États et les acteurs compétents dans ce domaine doivent assumer leurs responsabilités afin que ces pratiques répréhensibles ne se répètent pas et ne soient pas mises au service du terrorisme.

Le dernier aspect du phénomène du terrorisme est la nature de son idéologie. Une idéologie intolérante, violente, qui méprise la vie et les valeurs les plus élémentaires de la coexistence humaine, est caractéristique de ces mouvements, et nous devons la combattre ensemble. À cette fin, le Conseil de sécurité ne peut pratiquer une politique du deux poids, deux mesures, car il n’y a pas de bons et de mauvais terroristes. Il est préoccupant que l’on tolère que d’une manière ou d’une autre, les bannières de la terreur et de la mort soient levées, et que l’on impose une culture de la mort pour servir les objectifs géopolitiques de certaines puissances qui siègent au Conseil de sécurité. Le Venezuela réaffirme son rejet catégorique des actes de terrorisme sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, quelles qu’en soient les motivations, et quels que soient le lieu et les auteurs, car de tels actes constituent des atteintes délibérées à la paix et à la sécurité internationales et des violations flagrantes du droit international.

Nous soulignons une fois de plus qu’il importe, dans le contexte de cette lutte d’importance cruciale, de mettre l’accent sur la prévention, d’adopter des initiatives en vue de miner la stratégie de ces groupes et les idéologies extrémistes dont l’objectif est de promouvoir la violence et l’intolérance, de lutter contre les causes profondes qui alimentent ce phénomène odieux et d’élaborer des stratégies efficaces et novatrices pour contrer la rhétorique extrémiste et terroriste et encourager la société à penser de manière critique, en vue de prévenir la radicalisation, le recrutement et la mobilisation de ressources, notamment grâce à l’utilisation inappropriée des technologies de l’information et des communications. C’est une bataille que nous devons mener avec honnêteté, car c’est une bataille qui concerne tous les États Membres de l’ONU.

De même, nous estimons que l’élimination à long terme des menaces que pose ce phénomène passe nécessairement par le règlement politique et pacifique des conflits dans des pays tels que la Syrie, la Libye et le Yémen et de la question palestinienne. Ces crises prolongées exacerbent encore plus les conflits et créent un terreau fertile pour l’extrémisme violent et le terrorisme, la criminalité transnationale ainsi que s’agissant de faciliter l’afflux, le financement et l’entraînement de combattants terroristes étrangers, ce qui renforce la capacité d’action des organisations terroristes.

Pour terminer, nous estimons que la communauté internationale doit continuer d’élaborer, de mettre en œuvre et de renforcer des stratégies adaptées à chaque situation et aux réalités nationales pour neutraliser la capacité d’action des groupes terroristes, dans le strict respect des buts et principes consacrés par la Charte des Nation Unies. À cet égard, nous estimons que l’adoption d’une convention internationale contre le terrorisme viendrait compléter l’ensemble d’instruments juridiques internationaux existants en promouvant une définition qui permettrait de renforcer le consensus en la matière.

M. Rosselli (Uruguay) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je tiens tout d’abord à vous féliciter d’avoir élaboré un document de réflexion (S/2016/416, annexe) et d’avoir organisé le présent débat sur le thème de la rhétorique et des idéologies des groupes terroristes. Je tiens également à remercier de leurs exposés le Vice-Secrétaire général Jan Eliasson, M. Mohi El-Din Afifi et M. Steven Crown.

Tout acte de terrorisme est criminel et injustifiable, indépendamment de ses motivations, quels que soient le lieu ou le moment et quels qu’en soient les auteurs. Le terrorisme est un phénomène difficile à définir du fait de sa nature multiforme et de ses multiples causes. Son inspiration peut être politique, idéologique, philosophique, religieuse, ethnique, raciale ou d’une toute autre nature. Selon ma délégation, il importe d’éviter les amalgames et de ne pas lier ce phénomène à une religion, une nationalité ou une civilisation quelconques. L’extrémisme religieux n’est pas un problème qui touche exclusivement l’islam, tout comme l’extrémisme

violent qui conduit au terrorisme. Malheureusement, les groupes terroristes qui mobilisent aujourd’hui notre attention – comme Daech, Al-Qaida, Boko Haram et les groupes qui leur sont associés – justifient leurs actes en s’appuyant sur une interprétation déformée des préceptes de la religion islamique.

Diverses stratégies sont envisagées en vue de rompre le cycle de la radicalisation, et elles visent à détruire le message ou le messager. Nous comprenons qu’elles sont complémentaires les unes des autres. Si la destruction du messager apporte une solution à court terme, la destruction du message permettra de trouver une solution à long terme qu’exige la lutte contre ce fléau. Une stratégie efficace de lutte contre l’extrémisme violent et le terrorisme ne doit pas se limiter à des mesures de répression, elle doit également mettre l’accent sur la prévention afin d’anticiper et de stopper à temps les phénomènes de radicalisation naissants.

Pour faire avancer cette lutte, il faut prendre en compte les causes profondes qui favorisent l’émergence de mouvements extrémistes et de groupes terroristes afin de mettre au point des stratégies qui permettront de lutter contre les divers problèmes. Pour compléter ces initiatives, nous devons faire intervenir opportunément la coopération internationale et venir en aide à ceux qui en ont le plus besoin. En tant que membres de la communauté internationale, nous pouvons suivre des voies différentes en vue d’éliminer les causes profondes qui créent un terreau fertile pour l’émergence d’extrémistes violents susceptibles de dérives terroristes.

Il est urgent de freiner la diffusion des idéologies extrémistes qui sont à l’origine des mouvements terroristes. Outre la responsabilité primordiale qui incombe au premier chef à chaque État d’exercer son pouvoir souverain, nous avons la responsabilité collective de mener une action rapide et efficace. Nous le devons aux victimes des actes de terrorisme et à leurs familles – des victimes issues de la communauté internationale que nous pleurons indépendamment de leurs croyances ou de leur nationalité. C’est pourquoi nous nous félicitons de la tenue récente de la Conférence de Genève sur la prévention de l’extrémisme violent et attachons une grande importance au Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent présenté par le Secrétaire général.

Dans ce contexte et dans celui de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, en évitant les doubles emplois, nous estimons qu’il importe de créer un espace pour aborder cet aspect de la rhétorique, dont l’Égypte a opportunément fait le thème central du présent débat. Si nous convenons qu’il importe de renforcer l’action mondiale contre le phénomène du terrorisme, la multiplication des initiatives en vue de s’attaquer aux différents aspects du problème ne semble pas donner de résultats prometteurs. Cela pourrait compromettre, affaiblir et fragmenter l’action mondiale et nous éloigner de notre objectif commun. Il est donc essentiel de coordonner les diverses initiatives en cours, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale, le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent et les mesures mises en place par l’Alliance des civilisations. Les chefs religieux joueront un rôle primordial dans la rectification des fausses affirmations propagées par les promoteurs de l’extrémisme violent. Toutes les religions contiennent un message qui pousse l’individu à se dépasser et à faire le bien. Il faut venir à bout des divisions qui encouragent certains à s’assurer la suprématie sur les autres en ayant recours à la violence.

La lutte contre le terrorisme repose sur un équilibre délicat entre l’élimination de cette menace et la protection et le renforcement de nos libertés fondamentales et de nos valeurs de tolérance et de solidarité. Il faut prendre garde de ne pas commettre de violations des droits de l’homme. Aucune mesure adoptée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme ne doit limiter la liberté d’expression, la liberté de culte, la liberté de la presse ou permettre la stigmatisation des opposants politiques. Chacun sait que les terroristes utilisent efficacement les plateformes informatiques et les réseaux sociaux pour disséminer leur message de haine et recruter des combattants. Mais, d’une manière ou d’une autre, nous devons rendre ces plateformes et réseaux davantage responsables de leur progression, car s’ils sont utilisés à bon escient, ils sont idéaux pour une bonne communication.

En ce qui concerne l’accès à la sphère politique, il ne doit pas être coupé. Rejeter, persécuter et éliminer les radicaux ne fait que recréer le terreau fertile dans lequel ils se sentent plus à l’aise. Cela alimente le ressentiment, qui souvent se combine avec d’autres ingrédients de base, tels que la pauvreté, les inégalités, le chômage, l’absence de perspectives et la censure, qui tous alimentent la rhétorique des radicaux. Il est préférable de laisser les radicaux s’exprimer dans la sphère politique afin de pouvoir contrer ouvertement leurs discours et leurs idées. C’est la meilleure façon de mettre à nu leurs faiblesses et leurs incohérences. Si on les bannit, les persécute ou les torture, on ne fait

que favoriser la montée de l’extrémisme violent et du terrorisme. On en a eu des exemples récents.

Outre la nécessité d’analyser et de comprendre les idéologies extrémistes violentes et leur rhétorique, nous devons élaborer des contre-arguments qui puissent atténuer l’attrait de ces idéologies. Les groupes terroristes, tels que Daech, Al-Qaida et Boko Haram, utilisent la religion pour justifier l’injustifiable par le biais d’une rhétorique qui déforme la valeur intrinsèque de la foi. Nous ne pouvons pas rester passifs face à leurs messages de haine et de destruction. En propageant leurs mensonges, ces idéologues de la haine, dont beaucoup sont intellectuellement bien préparés et ne viennent pas de pays aux progrès insuffisants, ne font qu’assujettir et appauvrir les sociétés et les peuples qu’ils dominent et prétendent défendre.

Nous devons mettre au point une véritable stratégie mondiale de communication, qui soit efficace et capable de lutter contre la rhétorique utilisée par les dirigeants de l’extrémisme violent. Nous devons élaborer des messages qui offrent de meilleurs modèles possibles de vie et qui ne soient pas discriminatoires à l’égard de la religion qu’ils pratiquent. Les progrès du monde et de l’être humain ne passent pas uniquement par la religion, à laquelle nous devons attribuer la place et l’importance qu’elle mérite en tant que conviction intime et personnelle, mais qui ne doit pas devenir un obstacle au développement de la société.

Nous devons encourager l’enseignement de la tolérance dans les programmes scolaires et diffuser des messages qui promeuvent la tolérance et le respect des différences, l’harmonie et la coexistence pacifique entre les nations, les cultures et les religions. C’est pourquoi nous nous félicitons de la participation de tous à cet opportun débat public.

Le Président (*parle en arabe*) : Je rappelle à tous les orateurs qu’ils doivent limiter leur intervention à quatre minutes au maximum pour permettre au Conseil de mener à bien ses travaux avec diligence. Les délégations ayant de longues déclarations sont priées d’en distribuer le texte et d’en prononcer une version abrégée lorsqu’elles prennent la parole dans la salle. Je demande aussi aux orateurs de bien vouloir s’exprimer à une cadence raisonnable afin que l’interprétation de leurs déclarations puisse être faite avec exactitude.

J’informe tous les participants que la séance se poursuivra sans interruption pendant l’heure du déjeuner, étant donné le nombre très élevé d’orateurs.

Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas.

M. Koenders (*parle en anglais*) : Je tiens à exprimer ma sincère gratitude à la République arabe d’Égypte d’avoir organisé cet important débat.

Le débat d’aujourd’hui est, à mon avis, fort opportun en raison du proche examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et aussi en raison de plusieurs événements tragiques qui se sont produits récemment : attentats à la bombe à Ankara et à Istanbul, attaque d’un hôtel à Ouagadougou par des hommes armés. La semaine dernière, j’étais en Côte d’Ivoire pour rendre hommage à ceux qui avaient été tués sur une plage de Grand-Bassam. Les dizaines d’hommes, de femmes et d’enfants dans un parc à Lahore, tués par un attentat-suicide visant des chrétiens à Pâques, les dizaines de vies humaines perdues suite aux attaques terroristes à l’aéroport et dans le métro de Bruxelles et, aujourd’hui, les attentats tragiques survenus à Bagdad, tuant au moins 85 personnes, soulignent l’urgence de ce débat. Mes pensées et ma sympathie vont aux familles des victimes du terrorisme dans le monde entier. Je tiens également à vous exprimer mes condoléances, Monsieur le Président, à la suite de la perte de policiers en Égypte, le week-end dernier. Ces attaques visent à susciter la peur et la panique et à détruire nos modes de vie et nos libertés. Elles cherchent à instiller la terreur et à semer la division parmi nous, mais elles ne réussiront pas, parce qu’elles soulignent l’importance vitale de la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme, la prévention de l’extrémisme violent et la mise en avant de messages alternatifs.

Personne dans cette salle ne peut se permettre de faire cavalier seul, si nous voulons vaincre ce fléau à long terme. Les combattants terroristes étrangers, une expression nouvelle, ne sont en fait pas étrangers, ils sont parmi nous, dans le tissu de nos sociétés. Personne ne peut agir seul; nous sommes tous mis à l’épreuve dans nos sociétés, et l’un des principaux enseignements que nous pouvons tirer des attaques du mois dernier, c’est qu’il est nécessaire de penser à l’échelle mondiale et d’agir très localement.

À ce titre, le Royaume des Pays-Bas salue le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général et souligne l’importance de mettre au point des plans d’action nationaux. Ces plans globaux ne visent pas à montrer du doigt l’un ou l’autre pays. Non, nous sommes tous confrontés au même défi de l’extrémisme violent et nous

devons travailler ensemble pour le contrer de manière efficace. Le partage de l'information est un élément clef de la coopération et, à vrai dire, il nous faut témoigner plus de confiance entre nous et entre nos pays, entre nos forces de l'ordre, nos gardes-frontières et nos services de renseignement. Nous devons briser la loi du silence qui favorise les réseaux de combattants terroristes étrangers et qui aide les personnes soupçonnées de terrorisme à rester dans l'ombre. Nous devons travailler avec le secteur privé et avec la société civile pour briser ce silence et mettre un terme au financement du terrorisme dans un cadre légal et efficace.

Le Royaume des Pays-Bas s'est engagé à contribuer énergiquement à l'approche multilatérale de la coopération, notamment par le biais du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, que nous co-présidons actuellement avec le Royaume du Maroc. Dans le cadre de ce forum, nous nous employons à rationaliser nos politiques nationales, par exemple sur la réinsertion sociale des anciens terroristes, parce qu'il s'agit d'une seconde obligation qui nous incombe, à savoir parvenir à un meilleur équilibre entre les approches préventives et les approches dissuasives. Nous devons travailler dans nos prisons, avec les combattants qui reviennent dans leur pays, avec les jeunes, avec la police et avec les dirigeants religieux. Voilà le travail que nous devons accomplir au quotidien dans nos sociétés. Le processus de paix au Moyen-Orient, mené à Aqaba sous l'égide de la Jordanie, constitue un exemple d'échange efficace d'enseignements tirés, d'établissement de passerelles entre les pays et de renforcement de notre collaboration quotidienne.

Même si les gouvernements peuvent jouer un rôle décisif dans la diffusion d'un discours fort et positif, les messages sont plus efficaces lorsqu'ils sont créés et diffusés par nos nouvelles générations. Pour les jeunes qui remettent en question la légitimité de toute autorité en général, tout message diffusé uniquement par un gouvernement sera reçu avec suspicion. Quelles sont donc nos options? Nous devons reconnaître que nous, en tant que gouvernements, essayons souvent de livrer un combat moderne avec des armes anciennes. Nous avons besoin des jeunes, qui peuvent comprendre les motivations conduisant certains à rejoindre les rangs de groupes terroristes sanguinaires, qui parlent la même langue qu'eux et qui savent comment communiquer via les applications et les outils en ligne.

Nous devons promouvoir le rôle positif joué par les jeunes qui ont fui l'État islamique d'Iraq et du Levant et qui ont le courage de s'exprimer. En tant que Gouvernement, les Pays-Bas peuvent leur donner les moyens, avec vous et avec d'autres, de se protéger contre ceux qui veulent étouffer leur voix. Pour ce faire, nous devons travailler avec toutes les parties prenantes, à savoir les enseignants, les milieux d'affaires, les parents et même les clubs sportifs.

Le Royaume des Pays-Bas estime que la liberté d'expression est indispensable pour stimuler la pensée critique, qui est l'une des armes les plus efficaces contre la propagande extrémiste. L'année dernière, notre association de journalistes a organisé une exposition itinérante sur la liberté de la presse et a appris aux jeunes comment mettre en question les opinions qu'ils rencontrent. Nous devons travailler avec les enfants dès leur plus jeune âge afin de les familiariser avec d'autres options que les discours violents. En Jordanie et au Liban, nous travaillons avec des partenaires locaux pour jeter des ponts entre les communautés de réfugiés et les communautés d'accueil, et enseigner aux enfants les valeurs telles que la tolérance, la diversité et le respect d'autrui.

Pour terminer, je voudrais faire deux observations. Premièrement, le Conseil ne m'a pas entendu parler de « contre-argumentaire ». Je n'aime pas beaucoup ce terme parce que, pour moi, il semble défensif et réactif. Il n'y a pas de contre-argumentaire général qui puisse rendre compte de la vie d'une personne dans toute sa brillance et toute sa complexité, avec toutes ses difficultés et toutes ses joies. Je préfère utiliser des termes tels que discours « positif » ou « non exclusif ».

Ma deuxième observation est que s'agissant de prévenir l'extrémisme violent, notre priorité absolue doit être d'associer nos jeunes à nos efforts. Ils constituent notre première ligne de défense, car ils peuvent jeter des ponts entre les pays et empêcher leurs amis de rejoindre les rangs des terroristes. Mais ils ont besoin de notre aide, aux niveaux local, national et international. Pour leur donner les moyens d'être la voix de la raison, nous devons mettre en place des cadres et des politiques adéquats au niveau international pour garantir le respect des normes internationales des droits l'homme, de l'état de droit et des libertés qui nous distinguent des groupes terroristes barbares. Le seul moyen de faire en sorte que notre stratégie soit efficace est d'apprendre aux jeunes à développer l'esprit critique, à se faire leurs propres opinions et à prendre en mains leur destin sans nuire aux autres. Les jeunes sont les agents du changement.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la République argentine.

Mme Malcorra (Argentine) (*parle en espagnol*) : Tout d’abord, je voudrais remercier la présidence égyptienne de nous avoir invités à participer à ce débat public qui porte sur une question particulièrement importante pour la communauté internationale. Je voudrais également remercier le Vice-Secrétaire général de l’exposé qu’il a présenté au début de ce débat, ainsi que tous les intervenants de leurs exposés.

L’Argentine condamne le terrorisme sous toutes ses formes et manifestations et estime que les actes terroristes constituent non seulement une menace pour la paix internationale et la sécurité, mais également pour la dignité humaine, pour une coexistence pacifique et civilisée, pour la stabilité et la consolidation de la démocratie et pour le développement économique et social des pays. Notre pays, qui a été victime d’attentats terroristes violents dans les années 90, tient à réitérer que les actes terroristes sont criminels et injustifiables, quelle que soit leur motivation, où qu’ils soient commis et quels qu’en soient les auteurs. Le terrorisme ne peut et ne doit être associé à aucune religion, aucune nationalité, aucune civilisation et aucun groupe ethnique.

L’Argentine a toujours dénoncé et condamné les graves violations et atteintes commises par l’État islamique d’Iraq et du Levant (Daech), qui ont de graves répercussions sur la stabilité régionale et sur la paix et la sécurité internationales. Nous réitérons notre condamnation catégorique de tous les actes terroristes perpétrés par ce groupe, sous toutes leurs formes et manifestations, et exprimons notre profonde solidarité avec les populations civiles victimes des actes cruels et ignobles commis par ce groupe terroriste et par des groupes qui lui sont associés. Nous ne pouvons pas et nous ne devons pas succomber à la peur.

Pour notre région, même si elle est éloignée de la zone de conflit, la menace que représentent les combattants terroristes étrangers demeure une source de préoccupation, qui appelle des mesures préventives. Cette question fait l’objet d’un suivi dans le cadre du groupe de travail permanent sur le terrorisme du Marché commun du Sud, au sein duquel l’Argentine promeut le renforcement de la coopération avec les pays de la région par l’échange d’informations entre les organismes compétents et par un contrôle efficace des frontières. Par ailleurs, à l’échelle mondiale, nous sommes favorables à des mesures visant à faciliter l’échange d’informations pertinentes afin de pouvoir repérer, à l’avance, des informations relatives aux déplacements potentiels de combattants terroristes étrangers.

Cependant, nous ne pouvons pas lutter contre le terrorisme en ayant uniquement recours à des mesures de défense ou de sécurité. Cet effort doit se fonder sur une approche globale, telle que celle reflétée dans la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dans le cadre d’une mise en œuvre équilibrée de ses quatre piliers et dans le plein respect du droit international, du droit international des droits de l’homme, du droit international humanitaire et du droit international des réfugiés. Nous devons renforcer les mesures préventives. Souvent, l’émergence de ce type de violence extrême est due à des causes profondes qui appellent une approche fondée sur une coopération internationale, multidimensionnelle et pluridisciplinaire, ce qui exige de l’engagement et de la coopération de la part des acteurs du secteur de la sécurité et des organismes compétents pour les questions liées au développement, aux politiques sociales et à l’éducation. Comme l’a dit mon collègue des Pays-Bas, cela exige également de la confiance.

Il faut accorder la priorité à la lutte contre la radicalisation par l’entremise d’Internet, en élaborant des messages positifs, constructifs, ou des contre-discours, en collaboration avec les prestataires de services et le secteur privé, tout en respectant la liberté d’expression. Nous nous félicitons du fait que la plupart de ces éléments figurent dans la déclaration du Président adoptée aujourd’hui par le Conseil (S/PRST/2016/6), y compris la contribution que les victimes, entre autres porte-parole légitimes, peuvent apporter à la lutte contre la radicalisation conduisant à la violence et contre les discours terroristes.

Nous devons saisir l’occasion offerte par le dixième anniversaire de la Stratégie antiterroriste mondiale pour réaffirmer le consensus qui a conduit à son adoption en 2006. Aujourd’hui, cette stratégie reste pleinement valable pour guider les efforts des Nations Unies sur la base de ses quatre piliers. L’Argentine s’est vue confier une responsabilité importante par le Président de l’Assemblée générale en tant que co-facilitateur, aux côtés de l’Islande, du cinquième examen biennal de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous appelons tous les États à participer à cet exercice, que nous voulons ouvert et transparent, afin qu’il aboutisse à des résultats robustes, permettant

de renouveler le consensus de l'Organisation dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de la Suède.

Mme Wallström (Suède) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous remercier d'avoir convoqué ce débat important. Je salue également l'adoption par le Conseil, ce matin, de la déclaration du Président S/PRST/2016/6 sur cette question. Je condamne tous les attentats terroristes, y compris les horribles attentats perpétrés tout récemment en Iraq, qui ont fait beaucoup de morts. Je voudrais présenter mes condoléances à tous ceux qui ont été touchés par ces attentats.

Le terrorisme représente une grave menace pour des sociétés pacifiques, démocratiques et ouvertes, comme les orateurs qui m'ont précédée aujourd'hui l'ont dit avec tant d'éloquence. Le terrorisme déchire le tissu social. Je voudrais rappeler l'histoire d'un jeune homme qui était tenté de rejoindre les rangs de Daech mais à qui sa mère a dit qu'au lieu de mourir en tant que martyr, il allait se noyer dans les larmes de sa mère.

Tout en m'associant à la déclaration qui sera faite au nom de l'Union européenne, je voudrais souligner ce qui suit. Premièrement, notre riposte doit être collective. Comme nous le savons tous, la menace terroriste est transnationale, et par conséquent, notre riposte doit être également multilatérale. L'ONU dispose d'atouts uniques et importants qui lui permettent de contribuer à la lutte contre les discours et les idéologies terroristes. Au-delà des mesures visant à renforcer la sécurité, il convient de mettre l'accent sur la mise en œuvre du Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général, que la Suède appuie fermement.

La coopération régionale et les organisations régionales jouent un rôle essentiel. L'ONU peut mettre à profit son pouvoir fédérateur pour rassembler les organisations et mécanismes régionaux et intergouvernementaux compétents en la matière. Elle peut également appuyer et faciliter leurs travaux par d'autres moyens. Il ne fait aucun doute que l'Union africaine, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique, l'Union européenne, l'Alliance des civilisations et l'Union pour la Méditerranée apportent tous une valeur ajoutée aux efforts mondiaux grâce à leurs programmes, réseaux, conseils et activités de coopération. Dans le cadre du débat d'aujourd'hui, je voudrais rappeler que ces organisations accordent la plus haute priorité aux questions liées aux médias, aux jeunes, à l'éducation et aux migrations. L'ONU doit continuer à appuyer ces efforts.

Ma deuxième observation est que nous avons besoin de davantage d'acteurs, et des acteurs variés. Les gouvernements et les organisations multilatérales ne suffiront pas. Nous devons faire équipe avec la société civile, les médias, les chefs religieux et communautaires, les travailleurs sociaux, les organisations confessionnelles et le secteur privé. C'est grâce à eux que nous pourrons préserver un culture fondée sur l'échange et le dialogue pacifiques, grâce à cette multitude d'acteurs qui forgeront la résilience par un dialogue sans exclusive promouvant la diversité et la tolérance, ce qui contribuera à ce que les discours destructeurs perdent de leur attrait.

Cependant, nous devons prendre conscience qu'il nous faut mieux connaître la psychologie de l'extrémisme violent. La rhétorique, aussi abjecte, violente et inhumaine soit-elle, plaît à certains. Notre compréhension des processus de radicalisation est encore trop limitée. La clef du succès réside dans le fait de pouvoir toucher les jeunes, comme l'a dit le représentant des Pays-Bas. La Suède appuie donc pleinement la résolution 2250 (2015) ainsi que le travail de l'Envoyé spécial du Secrétaire général pour la jeunesse, M. Ahmad Alhendawi. Pour sa part, la Suède a nommé un coordinateur national pour renforcer la résilience de la démocratie face à l'extrémisme violent. Nous voyons de nombreux avantages évidents dans la création de ce bureau, notamment au niveau municipal où de nombreuses actions de prévention peuvent être menées.

Ma troisième observation est que nous devons nous attaquer à la racine du problème. Parfois, la rhétorique destructrice se développe parce que le contexte s'y prête. Le terrorisme et l'extrémisme violent se nourrissent du mécontentement, qu'il exacerbe plus qu'il ne calme. C'est la logique de l'instrumentalisation que les organisations terroristes et extrémistes emploient. L'exclusion économique et sociale, l'absence de dignité, la corruption, les faiblesses démocratiques et les violations des droits de l'homme forment quelquefois le contexte de la radicalisation. Dès lors, nous devons nous attaquer résolument à ces problèmes, en commençant par mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale).

Mais il faut aussi s’attaquer avec force à d’autres menaces qui sous-tendent également les idéologies du terrorisme et de l’extrémisme violent. Je pense notamment au racisme, à la haine et aux actes de violence motivés par l’islamophobie, l’antisémitisme ou l’afrophobie. Nous devons nous garder de toute diabolisation et d’attiser les peurs. Prendre une religion, une région, une nationalité ou un groupe ethnique pour cible, c’est précisément faire le jeu de l’idéologie terroriste que nous voulons contrer. Le dialogue entre les religions et l’éducation jouent un rôle primordial pour faire reculer ces tendances.

Les terroristes veulent nous diviser et semer la peur. Notre riposte, c’est-à-dire notre contre-discours et nos actions, doit être une riposte fondée sur l’inclusion, l’unité et la confiance. Un vrai dialogue, fondé sur l’égalité et la dignité de tous, est à n’en pas douter le meilleur antidote au racisme, à la xénophobie et à l’islamophobie. C’est pourquoi l’ONU, en tant que gardienne du dialogue entre les nations et les peuples du monde, peut et doit être au cœur de nos efforts mondiaux pour prévenir l’extrémisme violent et faire barrage au terrorisme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères et de la promotion des investissements de la Somalie.

M. Omer (Somalie) (*parle en anglais*) : Le Gouvernement de la République fédérale de Somalie se félicite de la tenue de ce débat fort opportun sur le thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes », organisé et présidé par l’Égypte. L’extrémisme violent est un problème réellement dangereux qui doit être contrer avec efficacité et sans délai. Il s’agit d’une menace qui sème la suspicion, la haine et la division à travers le monde. Elle alimente également nombre des guerres et des crises humanitaires qui parsèment la planète et se prolongent du fait de l’absence de solutions politiques et de l’afflux de combattants étrangers radicalisés.

Le Gouvernement somalien accueille positivement l’appel du Secrétaire général à l’action et à l’unité pour contrer l’extrémisme violent. En Somalie, nous œuvrons auprès de tous les groupes de notre société pour lutter contre l’extrémisme et, pour endiguer ce mal, nous faisons équipe avec l’ONU et d’autres acteurs clefs, comme la Ligue des États arabes, l’Organisation de la coopération islamique, l’Union africaine, l’Autorité intergouvernementale pour le développement, la Coalition internationale contre l’État islamique d’Iraq et du Levant, ainsi qu’avec des pays à titre individuel.

Contrer l’extrémisme violent est véritablement un défi de notre temps. Alors qu’autrefois les personnes devaient franchir des frontières pour se radicaliser et semer la division dans les sociétés avec leur violence gratuite, aujourd’hui elles n’ont plus qu’à cliquer sur leur ordinateur. De ce fait, la menace de la radicalisation se rapproche, de chaque maison, de chaque rue et de chaque pays à travers le monde. C’est pourquoi nous devons travailler ensemble, en tant que communauté des nations, pour formuler et appliquer un plan cohérent et adapté qui protège nos concitoyens et porte un coup idéologique à l’extrémisme qui a déjà causé tant de souffrance et d’instabilité.

Lutter contre l’extrémisme violent nécessite à la fois une bonne gouvernance, le respect de l’état de droit et la promotion des idéaux de paix de sorte que nous puissions offrir une meilleure alternative à ceux qui sont susceptibles de se radicaliser. Étant donné la nature immanente et fluide de cette menace, il revient à tous d’œuvrer de concert pour mener concrètement des ripostes efficaces. Gouvernements, société civile, chefs religieux et secteur privé doivent tous s’unir aux niveaux local, national et international pour venir à bout de la radicalisation afin que l’une des principales forces alimentant l’extrémisme violent puisse être éliminée.

En dépit des interprétations fallacieuses que les extrémistes violents font de l’islam, un précepte fondamental des enseignements de l’islam doit être employé pour vaincre leurs idées perverties. Ce précepte, c’est celui de la tolérance, du dialogue entre les religions et de l’éducation. Nous devons nous souvenir que l’islamophobie est aussi extrême et déshumanisante que d’autres formes d’extrémisme et que c’est ensemble qu’il nous faut la combattre et l’éliminer.

Actuellement en Somalie, nous combattons l’extrémisme violent au moyen d’une vraie éducation religieuse, de l’amnistie pour ceux qui veulent se déradicaliser et d’une sensibilisation de la population aux maux de la radicalisation et de l’extrémisme violent. Nous collaborons également avec nos partenaires et les parties prenantes à l’échange de connaissances et à la formulation de pratiques optimales. En outre, notre projet de plan pour la sécurité nationale spécifie que la lutte contre l’extrémisme violent est une priorité, ce qui est une preuve supplémentaire de la volonté du Gouvernement de s’attaquer résolument à cette question cruciale.

À l’heure où les combattants des Chabab sont de plus en plus nombreux à renoncer à la violence et

à rentrer dans leurs communautés sous la protection du Gouvernement, nous sommes persuadés que la stratégie somalienne pour contrer l'extrémisme violent va progressivement s'avérer de plus en plus efficace, en particulier à mesure que nous enregistrons des avancées sur les plans politique et sécuritaire et en matière de développement économique.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Ministre des affaires étrangères de l'Islande.

Mme Alfreðsdóttir (Islande) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat fort opportun sur une question d'une importance vitale. Je veux aussi saluer la Suisse d'avoir organisé en avril, en coopération avec l'ONU, la Conférence de Genève sur la prévention de l'extrémisme violent. Par ailleurs, nous attendons avec intérêt la conclusion de l'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et les débats sur le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent, qui a été présenté par le Secrétaire général (A/70/674).

S'il est clair que l'Afrique et le Moyen-Orient sont les plus durement touchés par le terrorisme, la déstabilisation et les effets corrosifs sur la vie de millions d'individus et de communautés entières, il n'y a pratiquement aucun pays qui soit épargné. Sous-tendant la violence, existent des réseaux complexes de soutien actif et tacite, de sympathie et d'encouragement, qui sont souvent difficiles à identifier et encore plus difficiles à éliminer.

Toutes nos sociétés sont susceptibles d'abriter des personnes qui propagent et encouragent des idéologies qui peuvent servir à justifier la violence et le terrorisme. Ce qui est nouveau ces dernières années, ce sont les outils puissants de la vie moderne qui confèrent à ces individus une influence gigantesque. Pour donner quelques exemples, nous savons que YouTube a supprimé 14 millions de vidéos ces deux dernières années. Facebook reçoit et examine chaque semaine un million de notifications relatives à des cas de violation de ses conditions d'utilisation, tandis que Twitter a fermé environ 2 000 comptes liés à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) au cours des derniers mois.

Le rapport du Secrétaire général sur la menace que représente l'EIIL (S/2016/92) dresse un tableau effrayant de la sophistication avec laquelle cette entité et d'autres mouvements similaires manipulent les jeunes par son utilisation des médias sociaux et audiovisuels. Le même rapport fait valoir que l'expérience qu'a chaque combattant terroriste étranger de l'activité terroriste est une combinaison unique de facteurs. Il n'y a pas d'approche simple qui permette d'identifier des terroristes potentiels, et encore moins une arme magique pour les empêcher d'être radicalisés et recrutés en premier lieu.

Les effets du terrorisme alimenté par des extrémistes violents est clair pour nous tous. L'étendue et la complexité de notre tâche sont également claires, globalement sinon dans le détail. Nous devons agir de concert et d'urgence en tant que communauté mondiale. Nous devons améliorer la coordination au sein du système des Nations Unies sur les moyens de lutter contre le terrorisme et l'extrémisme violent. Nous devons œuvrer en faveur d'une approche globale au niveau international. Je suis tout à fait d'accord avec le Ministre des affaires étrangères de l'Égypte sur la nécessité de contrer les discours et les idéologies terroristes, et nous devons le faire ensemble. Nous devons identifier honnêtement les facteurs internes et externes de l'extrémisme violent et du terrorisme. Je suis convaincue que si nous ne le faisons pas, nous mènerons cette lutte une main attachée derrière le dos.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à S. E. M. Vincenzo Amendola, Sous-Secrétaire aux affaires étrangères et à la coopération internationale de l'Italie.

M. Amendola (Italie) (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir organisé ce débat opportun sur une question qui exige une riposte mondiale globale et ne saurait être associée à une religion, à une nationalité, à une civilisation ou à un groupe ethnique. L'évaluation de la menace confirme la nécessité de relever ce défi au travers d'une réponse mondiale d'une grande diversité. C'est un défi sans frontières, et c'est un défi qui exige une réponse multidimensionnelle.

L'Italie préconise que notre réponse soit globale en termes d'action politique, culturelle et diplomatique. L'approche de l'Italie privilégie la formation des forces de sécurité locales et la lutte contre les flux financiers à destination des groupes extrémistes. Elle prend en considération tous les aspects de ces problèmes qui font fi des frontières. Ensemble, nous parviendrons à vaincre les organisations terroristes militaires, mais ensemble également, nous devons éliminer les racines de ces activités extrémistes.

En tout premier lieu, il y a la prévention. Je voudrais réitérer l’appui de l’Italie au débat du Conseil de sécurité et au Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) du Secrétaire général, car ce Plan d’action comporte une approche globale qui inclut non seulement des mesures de lutte contre le terrorisme fondées sur la sécurité, mais aussi des mesures préventives systématiques.

Nous avons une responsabilité double, car pour toute solution à long terme, nous devrons fonder nos actions sur la compréhension des forces qui aliènent les individus, en particulier les jeunes, et les amènent à rejoindre des groupes extrémistes. Cela signifie qu’il faut s’attaquer aux causes profondes du phénomène. Nous devons remédier aux conditions, telles que l’absence de perspectives socioéconomiques, la marginalisation et la discrimination, la mauvaise gouvernance et les violations des droits de l’homme et de l’état de droit, ainsi que la radicalisation dans les prisons et dans les communautés marginalisées.

Notre double responsabilité nous oblige, non seulement à agir de concert pour lutter contre ces organisations, mais également à respecter la liberté et les valeurs que chaque société doit défendre et diffuser en particulier auprès de la jeune génération. Nous devons prévenir les conflits politiques sectaires, dont nous pensons qu’ils ouvrent la voie à des organisations politiques totalitaires, telles que Daech. Dans le même temps, nous devons lutter contre l’islamophobie, qui constitue un atout majeur pour les organisations terroristes, étant donné qu’une minorité au sein de certains groupes veut devenir la majorité.

Deuxièmement, nous devons mettre pleinement en œuvre les résolutions pertinentes de l’Organisation des Nations Unies afin de couper les sources de financement du terrorisme. Mais nous devons également montrer la valeur de la communauté en période de crise, comme celle des réfugiés fuyant des zones de guerre. Nous devons faire montre de solidarité, comme nous le faisons en Italie en créant des couloirs humanitaires pour sauver la vie des réfugiés fuyant la guerre, en particulier ceux du Liban.

Troisièmement, nous parlons des contre-discours, c’est-à-dire des moyens de jeter des passerelles de compréhension, notamment par nos résolutions, en particulier sur les jeunes, car nous devons associer les jeunes de la communauté, en particulier lorsqu’ils sont marginalisés, au débat sur les valeurs partagées et le respect mutuel. Dans le même temps, nous devons bien entendu lutter ensemble pour introduire une législation antiterroriste novatrice. Notre double responsabilité et nos actions à deux volets nous obligent à créer des passerelles de compréhension dans nos sociétés.

Après l’attaque récente à Paris, notre gouvernement a proposé et approuvé un nouveau concept dans notre législation budgétaire. Pour chaque euro que nous consacrons à la lutte contre le terrorisme – l’année dernière, nous avons dépensé 1 milliard d’euros – nous devons en dépenser autant pour la culture. Cela implique la construction au sein de la société d’un espace de participation, d’inclusion et de renforcement. C’est le message d’une société qui respecte la liberté et l’inclusion, de la jeune génération en particulier. Il s’agit d’un engagement et d’une action fondés sur ce que nous faisons aujourd’hui, non seulement au niveau local ou national, mais qui impliquent également de nous ouvrir à une dimension multilatérale qui prévienne les conflits, aide les réfugiés à fuir la guerre et tente de résoudre les conflits par des moyens politiques. Ces groupes minoritaires, surtout Daech dans la région du Moyen-Orient et d’Afrique du Nord, veulent créer des frontières entre les valeurs de la majorité que nous respectons et une nouvelle communauté qui veut devenir un État.

Ma dernière observation porte sur la culture et l’éducation. Dans notre approche multidimensionnelle, en mettant l’accent sur la culture et en investissant dans l’éducation, nous investissons dans la construction d’une passerelle de compréhension. Ce n’est pas seulement un discours; il s’agit de promouvoir et de réorganiser notre société sur la base du concept de l’inclusion et des valeurs partagées. Les terroristes essaient de nous diviser par race, ethnicité, nationalité et valeurs. C’est le contraire de l’identité et de la diversité de la région de la Méditerranée, qui est un creuset de différentes religions et cultures qui, ensemble, créent un patrimoine beau et riche.

Je tiens à exprimer mes condoléances pour ce qui s’est passé hier à Bagdad. La dernière fois que je me suis rendu en Iraq, je suis allé dans un institut italo-iraquien qui défend le beau patrimoine archéologique du pays. Lors de cette visite, nous avons étudié ce qui se passe à Mossoul. Grâce à l’imagerie par satellite, nous avons vu la première destruction d’antiquités par Daech. Ce qu’il fait en Iraq, ce qu’il a fait à d’autres endroits, constitue une attaque contre l’idée même de région méditerranéenne. La région méditerranéenne correspond à une idée d’identité et de diversité qui,

conjuguées, ont contribué à créer l’expérience de civilisation la plus intense du siècle passé.

Ce n’est qu’en protégeant notre patrimoine culturel, les réfugiés et l’idée d’une société où la sécurité, le respect de la liberté et la promotion de l’intégration sont synergiques que nous pouvons créer non seulement un contre-argumentaire mais une idée de société conforme aux efforts des Nations Unies et exprimant les valeurs qui sous-tendent les résolutions pertinentes de l’ONU, une société capable de combattre les organisations terroristes et extrémistes, et d’éliminer les causes profondes du terrorisme et de l’extrémisme tout en œuvrant à des propositions pragmatiques à l’attention de nos populations.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Secrétaire d’État aux affaires étrangères des Maldives.

M. Naseer (Maldives) (*parle en anglais*) : Je voudrais pour commencer féliciter la délégation égyptienne de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et la remercier d’avoir convoqué aujourd’hui ce débat afin qu’il coïncide avec le débat thématique de haut niveau sur les Nations Unies, la paix et la sécurité organisé par le Président de l’Assemblée générale. Le moment est tout à fait bien choisi pour examiner cette importante question – comment contrer la rhétorique et les idéologies terroristes –, qui est au cœur de la guerre contre le terrorisme.

Il est apparu de plus en plus clairement que l’attirail d’armes psychologiques utilisées par les différents groupes terroristes pour répandre leurs discours et leurs idéologies afin de recruter des adeptes et des combattants était tout aussi dangereux, sinon plus, que les bombes et les armes qu’ils utilisent pour attaquer les civils. L’idéologie peut avoir des effets plus durables et plus profonds, beaucoup plus complexes à aborder et à résoudre. Or, une proportion plus importante des ressources affectées au combat contre le terrorisme a été consacrée aux opérations de combat. Si les opérations de combat sont importantes et nécessaires, nous reconnaissons maintenant que la défaite des idéologies terroristes est l’élément clef de l’élimination de la menace mondiale du terrorisme.

À cette fin, les pays doivent avoir une appréhension totale de l’idéologie du terrorisme. Nous devons comprendre pourquoi un individu raisonnable ayant un emploi décent peut être si facilement convaincu de devenir une arme humaine dans les mains de terroristes. Nous devons nous poser des questions difficiles s’agissant de savoir si les injustices et les inégalités, à l’échelon tant national qu’international, et des préjugés raciaux ou religieux tels que l’islamophobie ne donnent pas aux terroristes une excuse facile pour s’en prendre aux principes, aux normes et aux valeurs que nous chérissons depuis des siècles. Nous devons parvenir à une compréhension plus approfondie des idées qui alimentent et provoquent le terrorisme. Seule une analyse correcte de la situation permettra de mettre au point les stratégies et les outils voulus pour éliminer la menace du terrorisme.

L’Organisation des Nations Unies est idéalement placée pour mener les efforts mondiaux visant à combattre les idées servant de ferments au terrorisme. Le Conseil de sécurité, en sa qualité d’organe principal chargé par la Charte des Nations Unies du maintien de la paix et de la sécurité, a un rôle clef au sein de l’Organisation. Bien que différentes résolutions aient été adoptées par le Conseil au fil des années, il reste encore beaucoup à faire pour s’attaquer aux causes profondes du phénomène.

Les résolutions 1624 (2005) et 2178 (2014) sont d’importantes étapes dans la bonne direction. Parallèlement, nous devons également parachever rapidement la rédaction du projet de convention générale sur le terrorisme international, actuellement à l’examen à la Sixième Commission. Et il nous faut travailler collectivement pour surmonter les goulets d’étranglement dans les négociations, et parachever et mettre en œuvre ce projet de traité, qui est en gestation depuis près de 10 ans. Et plus que tout, le système des Nations Unies peut aider les pays à travailler en collaboration. Il peut aider les États Membres à cultiver les valeurs de respect et souligner l’importance de la promotion de la paix à tous les échelons de la société.

Les Maldives ont promulgué leur loi antiterroriste en octobre dernier pour tâcher d’empêcher les Maldiviens de s’engager dans des activités terroristes. La loi restreint la publication et la distribution, y compris par les chaînes des médias ou Internet, de tout contenu de nature à inciter à commettre des actes de terrorisme ou à propager les idéologies terroristes.

En vertu de cette loi, le Président Abdulla Yameen Abdul Gayoom a formulé une politique nationale complète de lutte contre le terrorisme et le radicalisme militant dans le pays. Et en février dernier, le Président Yameen a créé le Centre national de lutte contre le terrorisme, chargé de formuler des directives

et procédures antiterroristes en fonction de l’analyse des critères de référence et pratiques optimales employés à l’échelon international. Le Centre est équipé pour collecter et analyser les renseignements provenant de l’ensemble des services sur les activités terroristes et mettre en œuvre les recommandations. Il s’emploie également à identifier les éléments radicalisés au sein des collectivités et à mener des programmes de réadaptation ciblés à l’attention de ceux qui en ont besoin.

Notre ambition est claire et notre engagement énergique s’agissant de stopper, de vaincre et d’éliminer la menace du terrorisme. À cette fin, les Maldives et le reste du monde ont besoin du rôle moteur de l’Organisation des Nations Unies pour contrer les idéologies qui donnent forme et naissance au terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la Secrétaire d’État aux affaires politiques du Danemark.

Mme Wisborg (Danemark) (*parle en anglais*) : Le Danemark voudrait tout d’abord remercier la présidence égyptienne du Conseil de sécurité d’avoir pris l’initiative de convoquer le débat public d’aujourd’hui. Son thème est éminemment d’actualité et au sommet de notre ordre du jour commun. La séance d’aujourd’hui intervient également à point nommé eu égard à l’examen imminent de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, en juin. J’aimerais associer ma déclaration à la déclaration qui sera prononcée sous peu par l’observateur de l’Union européenne.

Le terrorisme et l’extrémisme violent cherchent à menacer non seulement notre sécurité et notre stabilité collectives mais aussi notre mode de vie même. Les actes inadmissibles commis par l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) et d’autres groupes, qui provoquent des souffrances inimaginables, des ravages et des pertes humaines insensées, sont contraires aux normes fondamentales de la décence humaine et des droits de l’homme et aux valeurs et principes mêmes qui ont présidé à la création de l’Organisation des Nations Unies. Ils nécessitent une action collective énergique et déterminée. Le Danemark demeure un partenaire résolu et actif dans les efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme, et en particulier la menace réelle et immédiate de groupes terroristes tels qu’Al-Qaida, Boko Haram, les Chabab, et, plus que tout, l’EIIL.

Le cadre mondial de lutte contre l’extrémisme violent et le terrorisme doit être fermement ancré au sein du système des Nations Unies. Nous devons continuer de mettre en œuvre la Stratégie antiterroriste mondiale dans le cadre d’une démarche globale, qui épouse les grandes recommandations contenues dans le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général et sa démarche intégrée des Nations Unies. Nous devons continuer de nous employer à transformer ce cadre commun en actions et en résultats concrets sur le terrain.

Le Danemark a mis en place un plan d’action national de lutte contre l’extrémisme violent en 2014, dont nous avons grandement bénéficié. Il s’agit d’un outil servant à l’élaboration de stratégies et partenariats multipartites avec les collectivités locales. Notre expérience nous a montré que tout en gérant les menaces terroristes imminentes, nous devons en même temps être capables de privilégier la prévention. Nous savons que le risque d’un enracinement de l’extrémisme violent est plus grand lorsque nous sommes impuissants, par exemple au niveau local, à fournir des solutions de rechange attrayantes à la rhétorique dévoyée proposée par les extrémistes violents.

Il est capital de contrer l’extrémisme en permettant à nos jeunes d’avoir un but et un sentiment d’identité, moyennant un investissement dans des mesures de prévention, d’éducation et d’emploi. Dans nos sociétés, nous devons continuer de veiller à ce que des notions fondamentales de participation citoyenne, de droits de l’homme et de démocratie soient transmises et soutenues.

Le meilleur contre-argumentaire qui soit contre le terrorisme et l’extrémisme violent, ce sont des sociétés ouvertes et sans exclusion. Les pays nordiques sont à l’origine d’un Réseau nordique Villes sûres, dans la droite ligne du Réseau mondial Villes fortes, consacré à l’échange de données d’expérience et de méthodes novatrices, qui doit nous permettre de renforcer notre travail de prévention et de réadaptation, en particulier, et de resserrer la collaboration entre services sociaux, écoles, services de police, communautés religieuses et société civile au niveau local.

Je tiens également à signaler que le Danemark a récemment lancé un nouveau programme régional de lutte contre l’extrémisme violent, dont la priorité est d’appuyer la Jordanie, le Liban et l’Iraq. Il met l’accent sur la contre-propagande, la lutte contre le financement illicite et un appui au désengagement et s’inscrit dans le cadre de l’action globale du Danemark visant à contribuer à la lutte contre l’extrémisme violent et à la

promotion de la paix et de la sécurité au Moyen-Orient. Je signalerai également que pour réduire l’attrait de l’EIIL aux yeux des combattants terroristes étrangers en puissance, nous appuyons les initiatives menées dans le but d’enquêter sur les crimes de guerre et les atteintes aux droits de l’homme en Iraq et en Syrie commis par l’EIIL et d’autres extrémistes, et de les faire connaître.

Enfin, le Danemark demeure attaché à nos efforts communs et déterminé à aider l’ONU à lutter contre la menace de l’extrémisme et du terrorisme. Le Danemark salue le rôle actif que continue de jouer le Conseil de sécurité pour s’attaquer à ce problème commun.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Alain Le Roy, Secrétaire général du Service européen pour l’action extérieure.

M. Le Roy : Je vous remercie, Monsieur le Président, pour l’organisation du présent débat, qui intervient à un moment important, puisque nous sommes à la veille de la date anniversaire de l’examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et au lendemain de la présentation par le Secrétaire général d’un plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674).

Les récentes attaques terroristes qui frappent le monde entier, y compris Bruxelles, nous rappellent qu’il est urgent d’unir nos forces pour lutter contre le terrorisme et la radicalisation conduisant au terrorisme et à l’extrémisme violent. Ce terrorisme ne pourra pas être vaincu par la seule approche sécuritaire. La réponse à la radicalisation et au recrutement des terroristes doit au contraire être globale. Il convient de rappeler ici que l’extrémisme violent ne peut et ne doit être associé à aucune religion, nationalité, civilisation ou origine ethnique donnée.

Le thème d’aujourd’hui, « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes », est pour nous d’une importance particulière dans la lutte contre Daech et les autres groupes terroristes ainsi que dans nos efforts visant à renforcer la résilience de nos sociétés face à l’extrémisme violent. Dans ce contexte, il est important de collaborer plus étroitement avec la société civile : les femmes, les jeunes, les chefs religieux – et je salue la présence du Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy dont le discours était particulièrement intéressant ce matin – et les associations locales sont en effet souvent mieux placés que les acteurs institutionnels pour développer des messages à même de discréditer la propagande de Daech.

Au sein de l’Union européenne, nous avons développé une vision que nous croyons claire de la lutte et qui doit être menée contre le terrorisme et la radicalisation. Elle se trouve reflétée dans le nouveau programme européen en matière de sécurité pour 2015-2020 ainsi que dans les conclusions relatives à la lutte contre le terrorisme adoptées par le Conseil de l’Union européenne en février 2015. Je me permets d’exposer brièvement au Conseil la façon dont l’Union européenne travaille dans le domaine de la lutte contre le terrorisme, en particulier l’utilisation de communications stratégiques pour lutter contre la propagande terroriste, le suivi et la suppression des contenus terroristes, mais aussi, plus généralement, la coopération avec le secteur privé dans le développement de discours alternatifs.

En décembre 2015, le Commissaire européen, M. Avramopoulos, a lancé le Forum de l’Union européenne sur l’Internet. À cette occasion, les ministres des États membres de l’Union européenne, les fournisseurs d’accès à Internet et la société civile se sont retrouvés pour discuter de deux objectifs : premièrement, comment supprimer autant que possible et rapidement les contenus terroristes et, deuxièmement, comment diffuser des messages de substitution propres à contrer la propagande terroriste.

S’agissant du premier de ces objectifs, l’unité de signalement des contenus sur Internet de la part d’Europol aide à identifier les contenus terroristes et à les signaler aux fournisseurs d’accès à Internet pour qu’ils les suppriment. Les premiers résultats sont encourageants. Mais comme l’a indiqué ce matin le représentant de l’industrie d’Internet, de nouveaux sites renaissent pratiquement immédiatement.

En ce qui concerne le second objectif, le réseau européen de sensibilisation à la radicalisation réunit organisations de la société civile et industrie pour œuvrer à développer des contre-discours, à renforcer l’esprit critique, les valeurs civiques et le sens de l’engagement.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Au-delà de l’Union européenne, nous établissons également activement une communication stratégique avec des personnes en dehors de l’Union européenne. Une équipe spéciale travaille dans le monde arabe pour identifier les valeurs communes et définir des mesures concrètes en matière de communication. L’Union européenne appuie le projet de l’équipe de conseil en communication stratégique proposant une expertise technique aux autorités d’États membres de l’Union

européenne pour s'attaquer à la propagande terroriste, une importance particulière étant accordée à la lutte contre la propagande de Daech. L'Union européenne participe également activement au groupe de travail sur la communication stratégique de la Coalition internationale contre l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et suit de très près les premiers travaux de la cellule de communication stratégique anti-EIIL mise en place par le Royaume-Uni.

La communication n'est néanmoins pas la seule réponse. Nous devons également nous attaquer aux causes profondes, ce qui signifie qu'il faut également éliminer les inégalités qui aboutissent à l'exclusion, à la marginalisation et à la radicalisation. Notre volonté d'apporter un appui matériel aux pays en développement est bien connue. À cet égard, la réduction de la pauvreté et le fait d'assurer un développement économique, social et environnemental durable, la démocratie, l'état de droit, la bonne gouvernance et de garantir les droits de l'homme sont à l'évidence des pièces clefs du puzzle de la lutte contre la radicalisation.

En outre, nous devons également prévenir l'extrémisme violent, une autre priorité essentielle. Notre démarche s'appuie sur des connaissances locales. La justice pénale, l'échange d'informations, l'éducation, la participation des jeunes, le dialogue interculturel, l'emploi et les initiatives visant l'inclusion sociale peuvent tous jouer un rôle décisif. À ce sujet, l'Union européenne a mis en place le centre d'excellence du Réseau de sensibilisation à la radicalisation, auquel participent maintenant plus de 2 000 professionnels européens, notamment des enseignants, des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux, des éducateurs, des responsables pénitentiaires et des organisations non gouvernementales pour échanger les meilleures pratiques en matière de prévention. C'est essentiel. Cette démarche est fondée sur la compréhension et la prise en considération des causes profondes de la radicalisation tout en renforçant la résilience, et vise à proposer des outils pratiques et des recommandations aux professionnels et aux décideurs.

Nous devons contrer la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes si nous voulons lutter efficacement contre le terrorisme à l'échelle mondiale. Le terrorisme et l'extrémisme violent sont des problèmes mondiaux, et l'ONU joue un rôle central dans l'appui apporté aux États Membres pour y parvenir. À cet égard, nous saluons le plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent présenté par le Secrétaire général. Nous restons déterminés à l'examiner, y compris pour ce qui est de la communication stratégique et de l'élaboration de discours différents à l'occasion de l'examen à venir de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et dans d'autres instances.

Nous accueillons également avec satisfaction la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6, que le Conseil de sécurité vient d'adopter. Elle constitue une bonne base pour d'autres travaux dans ce domaine. Ensemble, nous pouvons mobiliser des ressources et une expertise considérables pour nous attaquer à cette immense tâche. Nous parviendrons à contre la rhétorique et les idéologies terroristes uniquement si nous prenons des mesures préventives claires et concrètes. Une démarche commune, fondée sur nos valeurs communes, est indispensable.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à M. Nakseu-Nguefang, Directeur aux affaires politiques de l'Organisation internationale de la Francophonie.

M. Nakseu-Nguefang : Nous voulons tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, pour cette invitation et saluer l'initiative que vous avez prise d'organiser le présent débat important sur une question d'actualité. Nous saisissons également cette occasion pour vous présenter nos condoléances à la suite des événements malheureux qui se sont produits en Égypte il y a quelques jours.

Le terrorisme et la radicalisation violente constituent l'une des menaces les plus prégnantes auxquelles doit faire face la Francophonie. Depuis plusieurs années en effet, l'espace francophone – au nord comme au sud – est très durement frappé par ces actes terroristes, à la fois car nombre d'attaques récentes ont touché nos États membres, mais aussi parce que les réseaux terroristes ciblent une frange importante de la jeunesse francophone dans leurs stratégies de recrutement.

Cette situation, comme le Conseil le sait, dépasse l'espace francophone et devient aujourd'hui une préoccupation au niveau mondial. Mais elle interpelle également notre organisation dont les principes fondateurs – la promotion de la démocratie, la diversité des cultures, la tolérance et la solidarité – sont remis en cause. C'est pourquoi, au nom de la Secrétaire générale de la Francophonie, S. E. Mme Michaëlle Jean, nous saluons la tenue du présent débat public et tenons à

exprimer nos remerciements pour la possibilité qui nous est offerte de faire part de la vision de notre organisation.

Nous saluons, dans ce sens, la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 qui vient d’être adoptée, qui témoigne de la forte détermination de la communauté internationale de contrer les discours de haine. De la même manière, nous saluons le Plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) lancé en début d’année. La Francophonie entend apporter toute sa contribution à la mise en œuvre de ce plan.

Car la situation est urgente. Les conditions qui conduisent une partie de notre jeunesse à adhérer à ces discours destructeurs sont multiples. Outre les conflits non résolus qui nourrissent la haine, l’une des causes de la montée de la radicalisation violente dont nous devons nous saisir, il y a la crise de la relation entre l’État et la société. Le déficit de gouvernance et de représentation politique se traduit de plus en plus par une rupture de confiance dans l’État et ses représentants à tous les niveaux. Certains contexte ont pu démontrer que peu de place encore est laissée à l’expression des besoins des jeunes. Cette jeunesse a le sentiment de ne pas être correctement administrée ni impliquée dans la vie sociopolitique et reproche à l’État de ne pas être en mesure de combattre les inégalités ni d’offrir d’opportunités économiques professionnelles.

Il importe donc que les acteurs publics, soutenus par les partenaires internationaux, puissent davantage et mieux intégrer les jeunes, ainsi que les femmes, dans le champ politique : créer les conditions propices pour les associer à l’exercice du pouvoir, rajeunir et féminiser la classe politique, mais aussi promouvoir l’engagement civique et politique comme moyen d’insertion, ou encore créer des espaces de débats et de dialogue dans la sphère publique, l’université et les réseaux sociaux.

Dans cette logique, la Secrétaire générale de la Francophonie a lancé, le 10 mars, une campagne intitulée « Libres ensemble ». Cette campagne offre un espace public à la parole de la jeunesse francophone, en lui proposant de faire entendre sa voix et d’affirmer son attachement aux valeurs de la Francophonie, que sont la liberté, l’égalité, la solidarité, la fraternité, la diversité et la paix. Cette campagne connaît un succès retentissant dans les médias sociaux. En moins d’une semaine, plus de 2 millions de jeunes s’y sont intéressés, ce qui témoigne de leur soif de valeurs universelles. Cette campagne a en outre pour vocation d’encourager les jeunes à développer des projets éducatifs, culturels et artistiques illustrant leur attachement aux valeurs de liberté, de tolérance et de solidarité.

C’est également dans ce sens que la Francophonie mène une réflexion sur le rôle et la responsabilité des médias dans le traitement de la question du terrorisme. En tout état de cause, la liberté de la presse doit être garantie et l’innovation dans les médias doit être promue, afin que les journalistes puissent être en mesure d’apporter des grilles de lecture permettant aux populations de comprendre le phénomène et de déconstruire la communication des groupes terroristes. De même, il convient de sensibiliser les groupes propriétaires de réseaux sociaux à leurs responsabilités quant à la propagation de tels contenus. Dans ce sens, la Francophonie mène actuellement une réflexion sur les enjeux de la régulation à l’ère du numérique.

Enfin, il nous paraît important d’insister sur l’éducation aux médias. L’élaboration d’outils de compréhension des risques liés à l’utilisation des nouvelles technologies et d’outils permettant d’élaborer des discours critiques face à ces contenus, doit être encouragée. La Francophonie organisera une conférence internationale intitulée « Lutte contre le terrorisme et prévention de la radicalisation violente : vers une approche francophone intégrée », les 6, 7 et 8 juin 2016 à Paris. Cette rencontre aura pour objectif de définir une stratégie globale pour lutter contre le terrorisme et prévenir la radicalisation violente dans notre espace. Elle accordera notamment une place particulière à l’intégration politico-économique de la jeunesse, à l’éducation, à l’état de droit, aux stratégies de résilience, ou encore au rôle et la responsabilité des médias dans la lutte contre le terrorisme.

Nous souhaitons, en conclusion, réitérer toute l’importance de l’action multilatérale et exprimer notre entière disponibilité à œuvrer aux côtés des Nations Unies dans ce dossier, dont nous avons tous souligné le caractère urgent. Il en va de la préservation des valeurs auxquelles nous tenons tous et de l’avenir de notre jeunesse.

Le Président (*parle en arabe*) : Je propose que le Conseil invite l’observateur de la Mission permanente d’observation du Saint-Siège auprès de l’Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé

Je donne maintenant la parole à l’observateur de la Mission permanente d’observation du Saint-Siège auprès de l’Organisation des Nations Unies.

Le frère Carroll (Saint-Siège) (*parle en anglais*) : Le Saint-Siège remercie la présidence égyptienne de porter le thème de la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes à l’attention du Conseil de sécurité et de la communauté internationale.

Le thème du présent débat public est extrêmement important, en ce qu’il nous est demandé de frapper le terrorisme dans ce qu’il a de plus profond et là où il doit être essentiellement combattu, à savoir les cœurs et les esprits des femmes et des hommes, en particulier de ceux qui sont le plus exposés à la radicalisation et au recrutement par les groupes terroristes. La rhétorique et les idéologies des groupes terroristes d’aujourd’hui sont bien connues. Ils n’essayent pas de cacher leurs idéologies, valeurs et principes d’inspiration prétendument religieuse. Les groupes terroristes identifient de multiples ennemis, de sorte que ceux qui sont sensibles à leur propagande puissent légitimement attaquer ces ennemis où qu’ils soient, à Paris, à Bruxelles, à Istanbul, à Alep, à Bagdad ou ailleurs.

Contrer la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes est une grave responsabilité qui nous incombe à tous. Il faut rappeler toutefois qu’en fondant leurs discours religieux – qui justifient leurs horribles actes de violence – sur des interprétations tendancieuses et une interprétation erronée des Écritures, les groupes terroristes jettent le gant principalement aux chefs religieux, à qui il appartient en particulier de réfuter ces mensonges et de condamner cette rhétorique et ces idéologies blasphématoires. Les chefs religieux et les hommes de foi doivent être en première ligne de l’action menée pour délégitimer la manipulation de la foi et la déformation des textes sacrés aux fins de la justification de la violence. Quiconque – il ou elle – qui considère que c’est un acte de foi que de planifier et de mener des attaques contre les droits fondamentaux et la dignité des hommes et des femmes doit être condamné.

La bataille qui est menée pour exposer au grand jour les mensonges que cachent la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes d’aujourd’hui engage toutes les religions à s’unir pour contrer non seulement l’inacceptable usage abusif qui est fait de la religion par ces groupes, mais aussi toutes les formes de sectarisme religieux, les stéréotypes et le non-respect de ce que les gens tiennent pour sacré. Les chefs religieux doivent être les premiers à démontrer ce que la quatrième réunion du Conseil pontifical pour le dialogue interreligieux et de l’Institut royal pour les études interreligieuses d’Amman, qui s’est tenue au Vatican le 7 mai, a appelé le rôle humanisant et civilisateur de nos religions.

Cela nous amène à l’importance fondamentale que revêt l’éducation dans le contexte de la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes. Une grande partie de la réussite des groupes terroristes en matière de recrutement est liée à la désinformation et à la déformation de l’histoire et du sens des textes sacrés. Une éducation objective peut permettre de contrer cette rhétorique mensongère. Nous saluons le fait que la Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde islamique exhorte les institutions d’enseignement et les autorités musulmanes à entreprendre un examen courageux des programmes scolaires pour corriger honnêtement et efficacement tout contenu qui encourage l’agression et l’extrémisme, mène à la guerre et au chaos et provoque la destruction de nos sociétés communes.

Ma délégation estime que plus la religion est manipulée pour justifier des actes de terrorisme et de violence, plus les chefs religieux doivent être engagés dans la lutte générale contre le terrorisme qui la prend en otage. Une ferveur religieuse fallacieuse doit être contrée par une instruction religieuse authentique et l’exemple de véritables communautés de fidèles. Il existe un lien étroit entre la religion et la diplomatie et entre la diplomatie officieuse basée sur la foi et la diplomatie officielle des États. Le renforcement de ce lien relèverait d’une sage diplomatie, car il permettrait de lutter contre le terrorisme à la source.

Les mesures de lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes doivent s’attaquer aux causes profondes qui alimentent le terrorisme et qui font que même les déclarations les plus scandaleuses des groupes terroristes aient l’air crédible. Les jeunes qui rejoignent les rangs d’organisations terroristes viennent souvent de familles d’immigrés pauvres désabusés par leur manque d’intégration et les valeurs de certaines sociétés. Ceux qui se sentent exclus ou qui vivent en marge de ces sociétés sont immédiatement attirés par les terroristes qui se proclament combattants de la liberté. Les gouvernements doivent collaborer avec la société civile pour régler les problèmes des communautés les plus exposées à la radicalisation et au recrutement et réaliser une intégration sociale satisfaisante de ces communautés. Certains groupes terroristes excellent dans l’art du cyberrecrutement, ce qui leur confère une

portée transnationale sans limite. L’accès au cyberespace doit leur être refusé pour empêcher que leur rhétorique et leurs idéologies n’empoisonnent les cœurs et les esprits de millions de personnes aux quatre coins du monde, et pour perturber leurs activités de financement et la coordination des attaques terroristes.

Le Saint-Siège est convaincu que pour gagner les esprits et les cœurs de nos enfants et de nos jeunes et les dissuader de rejoindre des groupes terroristes, nous devons bâtir des sociétés ouvertes à tous et prévenir le trafic illégal d’armes. Nous devons construire des ponts plutôt que des murs, et nous devons dialoguer plutôt que de nous isoler mutuellement.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Iraq.

M. Alhakim (Iraq) (*parle en arabe*) : L’Iraq souhaite la bienvenue à S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d’Égypte. Je souhaite également présenter nos condoléances au Gouvernement et au peuple égyptiens suite aux assassinats de policiers égyptiens commis par l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL).

Je remercie la République arabe d’Égypte d’avoir convoqué une séance sur le thème important de la lutte contre le terrorisme. Nous mettons souvent l’accent sur les aspects opérationnels et militaires du terrorisme au détriment de sa dimension intellectuelle. Nous saluons par ailleurs la clarté et la franchise du document de réflexion élaboré par l’Égypte (S/2016/416, annexe), qui souligne clairement les éléments du dialogue en cours.

Aujourd’hui, un quartier de Bagdad a été durement frappé par plusieurs attentats à la voiture piégée, qui ont tué plus de 100 personnes – des femmes, des enfants, des commerçants et d’autres civils. Ces attentats-suicides font partie des outils qu’utilisent les terroristes pour répandre leurs idéologies erronées. Leurs mots d’ordre sont tuer et détruire, et nous remercions les États qui ont présenté leurs condoléances aujourd’hui et qui partagent notre douleur face à la perte d’un si grand nombre de vies innocentes.

Les idéologies extrémistes violentes posent une menace directe à la paix et à la sécurité internationales. Elles portent atteinte à la paix, à la cohésion sociale et à la stabilité des États. Nous sommes donc obligés d’adopter une approche clairement définie pour lutter contre ces problèmes, sur la base d’une stratégie claire et de positions déclarées. Je tiens à souligner que l’adoption de programmes qui appellent à proférer des accusations takfiristes à l’encontre d’autres communautés et à propager des fatwas religieuses et des concepts takfiristes erronés sur les médias sociaux encourage de telles distorsions de la pensée et de l’idéologie, ce qui peut pousser les personnes influencées à commettre des actes de terrorisme dans leurs diverses formes et manifestations pour imposer cette manière de penser – manière de penser qui pose une grave menace à la paix et à la sécurité internationales ainsi qu’à la civilisation humaine.

C’est ce que nous devons faire pour participer aux efforts de la communauté internationale visant à mettre en place une stratégie mondiale de lutte contre l’idéologie, la pensée et les messages terroristes des takfiristes. Premièrement, nous devons identifier les sources et les fondements religieux et idéologiques du terrorisme. Deuxièmement, nous devons combattre les idéologies qui s’accrochent à des idées extrémistes anciennes, sorties tout droit de livres que certaines maisons de publication ont publiés et republiés de nombreuses fois. Troisièmement, la communauté internationale doit faire la différence entre le respect de la liberté de pensée, telle que reconnue au niveau international, et l’idéologie takfiriste, qui appelle à tuer et à réprimer quiconque ne croit pas en une idéologie extrémiste. La répression de ces idéologies et les efforts visant à en empêcher la propagation ne constituent pas une violation du droit à la liberté d’opinion.

De plus, le seul moyen de combattre le terrorisme est de lutter contre les madrassas et les centres takfiristes qui appellent au meurtre d’autrui. Les gens ne se laissent séduire que par des objectifs réalisables, et si ces objectifs sont l’extrémisme, le terrorisme ne manquera pas de suivre. Nous pensons que la stratégie mondiale contre l’idéologie terroriste doit être fondée sur les mesures suivantes.

Premièrement, nous avons besoin d’une liste d’ouvrages et de publications propageant la pensée takfiriste et l’idéologie terroriste qui doivent être confisqués par les États Membres de l’Organisation des Nations Unies et dont la vente doit être interdite par les lois nationales érigeant en infraction la publication de ces ouvrages. Deuxièmement, les États touchés par le terrorisme international doivent recevoir une aide pour mettre en place des mécanismes et des initiatives permettant à toutes les parties prenantes de lutter contre les sources takfiristes du terrorisme au sein de leur communauté nationale. Troisièmement, les meilleures pratiques et les enseignements tirés doivent être appliqués

dans la lutte contre le message takfiriste de la violence, en coopération avec d’autres États. Quatrièmement, un tel plan doit être mis en œuvre par des érudits ou des écrivains spécialisés dans le domaine de la religion – des personnes qui comprennent véritablement les idées religieuses utilisées par les extrémistes pour propager leur idéologie.

Les organisations terroristes, telles que l’État islamique d’Iraq et du Levant, le Front el-Nosra, Boko Haram et Al-Qaida, commettent les formes les plus barbares de destruction et de meurtre au nom de l’islam. L’islam n’a rien à voir avec ces personnes. Il est du devoir des gouvernements et des religieux partout dans le monde de lutter contre la pensée extrémiste takfiriste et ses fatwas dévoyées. Les personnes de foi modérée doivent lutter contre le message dont le but est de détruire les autres.

Pour terminer, nous remercions l’Égypte en sa qualité de Président du Comité contre le terrorisme. Nous remercions également la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme de sa visite en Iraq et de la première réunion qu’elle a organisée pour informer les États des besoins de l’Iraq dans sa lutte contre le terrorisme et la pensée extrémiste.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant d’Israël.

M. Danon (Israël) (*parle en anglais*) : Aujourd’hui n’est pas une journée ordinaire dans l’État d’Israël. Une fois par an en Israël, la circulation s’arrête, toutes les activités quotidiennes cessent pendant que le peuple israélien observe un moment de silence dans tout le pays, un moment de silence semblable à celui que nous avons observé ici dans cette salle il y a quelques heures. Les écoliers se mettent au garde-à-vous, les chauffeurs sortent de leur voiture et les gens qui marchent dans la rue inclinent la tête pour se souvenir de ceux qui ont péri en défendant leur pays et de ceux qui ont été assassinés parce qu’ils voulaient vivre en tant que peuple libre dans leur patrie.

Aujourd’hui, l’État d’Israël célèbre le Yom Hazikaron, journée de commémoration des soldats tombés au combat et des victimes du terrorisme. Aujourd’hui, alors même que nous débattons du terrorisme dans cette salle, Israël honore la mémoire des 23 447 personnes qui ont perdu la vie à cause de la guerre ou du terrorisme. Malheureusement, rien que cette année, 127 noms ont été ajoutés à la liste des victimes. Bénie soit leur mémoire.

Pour le peuple israélien, la menace du terrorisme est aussi ancienne qu’Israël lui-même. Depuis la création de l’État, il y a 68 ans, pas un jour ne s’est écoulé sans la menace de la terreur. Il n’y a personne en Israël qui ne connaisse la douleur d’un membre de la famille ou d’un ami dont la vie a été détruite par la main cruelle du terrorisme. Mon père a été gravement blessé dans une attaque terroriste pendant qu’il défendait la vallée du Jourdain en tant que soldat de réserve, et il est mort après un long combat. Je connais donc la souffrance de terrorisme de première main.

Rien qu’au cours des deux dernières décennies, les Israéliens ont été confrontés à des dizaines de milliers d’attaques terroristes sous forme de missiles et de roquettes, d’agressions à l’arme blanche et d’attentats-suicide. Au cours de cette période, 1 600 Israéliens, sur une population de seulement 6 millions d’habitants, ont été tués dans des actes de terrorisme. Nos ennemis continuent d’utiliser tous les moyens pour assassiner des Israéliens innocents. Il y a tout juste trois semaines, alors que nous étions réunis ici dans la salle du Conseil pour débattre du Moyen-Orient, un terroriste du Hamas s’est fait exploser dans un bus bondé dans le centre de Jérusalem.

Certains États Membres, y compris au sein du Conseil, s’efforcent d’écarter ces victimes du débat d’aujourd’hui. Lorsqu’il s’agit de victimes israéliennes, on trouve toujours une excuse au terrorisme. Qu’il me soit donc permis de mettre les choses au point. Le terrorisme contre Israël n’a rien à voir avec nos actions. Il vise notre existence même. Il vise les valeurs que nous représentons. Les attentats terroristes commis contre mon peuple ont commencé avant 1967, avant qu’Israël ne devienne un État en 1948. Avant même que cette institution ne soit créée, nous avons dû faire face au terrorisme. Je rappelle à ceux qui pensent qu’il s’agit d’un conflit territorial qu’Israël s’est retiré entièrement de la bande de Gaza et du sud du Liban il y a plus de 10 ans, et pourtant, à ce jour, le Hamas continue de construire une base terroriste à Gaza, et le Hezbollah a transformé les villages du sud du Liban en avant-postes armés du terrorisme.

Les tactiques terroristes n’ont pas changé, parce que l’idéologie de la terreur n’a pas changé. C’est cette idéologie du mal qui est le moteur du terrorisme en Israël, mon pays, dans la région et dans le monde entier. Les groupes islamistes militants, tels que l’État islamique d’Iraq et du Levant, le Hezbollah, le Hamas, Boko Haram et d’autres, déforment la justice au nom

de la religion pour justifier le meurtre d'innocents. Ils enseignent une philosophie de la violence et de la haine et prêchent une idéologie qui glorifie la mort. La seule façon de vaincre ces terroristes est de les contrer grâce à la clarté morale et à l'unité politique.

Malheureusement, cette unité est rompue quand il s'agit de mon pays, Israël. Certains États Membres non seulement ne condamnent pas les actes de terrorisme commis contre les Israéliens, mais ils justifient le meurtre d'hommes, de femmes et d'enfants innocents au nom d'une idéologie radicale violente. Disons les choses clairement. Ce n'est pas la nature humaine et ce ne sont pas des combattants de la liberté, ce sont des terroristes. Abattre des jeunes dans une salle de concert, attaquer un aéroport bondé ou faire exploser un bus rempli de gens ne sont pas des actes de liberté, ce sont des actes de terrorisme.

Ces groupes radicaux violents utilisent des moyens modernes pour parvenir à leurs fins barbares. Les groupes terroristes disposent maintenant d'armes modernes de pointe et recrutent sur les médias sociaux. Nous pourrions nous demander comment il se fait que de petits groupes de fanatiques dans des lieux isolés soient devenus des réseaux terroristes sophistiqués. Comme tout groupe qui souhaite étendre ses opérations, ils recherchent des investisseurs et des bailleurs de fonds. Et ils les ont trouvés. Des sponsors étatiques promeuvent, financent et approvisionnent le terrorisme mondial, et l'Iran est l'actionnaire principal de cette entreprise terroriste. L'Iran finance la mort et la destruction dans toute la région et au-delà. Il finance la peur, l'instabilité et le chaos dans le monde entier. Il est grand temps que le Conseil supprime le fonds d'affectation spéciale de Téhéran en faveur de la terreur et brise la chaîne d'approvisionnement qui alimente la violence au Moyen-Orient et dans le monde entier.

Israël, comme la France et la Belgique et bien d'autres, n'est pas attaqué à cause de ce qu'il fait, mais à cause de ce qu'il représente. Israël est un bastion de la liberté et de la démocratie. Nous sommes en première ligne du combat – et nous y resterons – contre ceux qui rejettent ces principes. Pour lutter efficacement contre le terrorisme, nous devons continuer à unir nos forces en tant que communauté internationale contre cette menace mondiale à notre mode de vie.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Colombie.

M. Ruiz Blanco (Colombie) (*parle en espagnol*) : Tout d'abord, je tiens à remercier la République arabe d'Égypte d'avoir convoqué cette séance et pour le document de réflexion (S/2016/416, annexe) élaboré pour ce débat.

La Colombie condamne fermement les actes de terrorisme et d'extrémisme violent sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, car nous considérons que ces actes sont criminels et injustifiables quels que soient leurs motivations, le moment où ils sont commis et leurs auteurs. Ces actes constituent une grave menace pour la vie, le bien-être et les libertés fondamentales de tous les peuples et mettent en péril la paix et la sécurité internationales, sapent les valeurs et les principes des États, les institutions démocratiques, l'état de droit et les libertés consacrées et promues par divers instruments de l'Organisation des Nations Unies. Le terrorisme ne peut et ne doit être associé à aucune religion, aucune ethnie, aucune communauté ni aucune nationalité. Par conséquent, nous devons nous unir pour le combattre résolument, sur la base de critères objectifs.

À ce stade, je voudrais préciser que même si la Colombie n'a pas connu les conséquences terribles de l'extrémisme violent fondé sur des motifs religieux, elle a souffert pendant des années de la violence suite à un conflit interne durant lequel le terrorisme a été utilisé, ce qui a conduit mon pays à se doter de pratiques optimales et de capacités qui peuvent être importantes face à ces nouveaux phénomènes.

Le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général propose aux États Membres une série de recommandations qui, de l'avis de la Colombie, sont utiles pour faire face à cette menace. Les recommandations portant sur la prévention présentent un intérêt particulier pour ce débat. Les États doivent travailler en collaboration avec les membres des communautés locales et les acteurs non gouvernementaux en vue de l'élaboration de stratégies pour lutter contre toutes formes d'incitation à commettre des actes terroristes, quelle que soit leur prétendue justification. Nous sommes conscients de l'importance que revêtent la participation et l'implication de la société civile et des communautés locales en matière d'assistance aux victimes du terrorisme, en particulier dans la promotion de la confiance, de l'harmonie et du respect entre les cultures pour renforcer la résilience des individus et des communautés face aux activités terroristes.

Il faut veiller à ce que les femmes participent à toutes les étapes de la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l’évaluation des efforts de lutte contre le terrorisme. Ces efforts doivent aller de pair avec la promotion de l’éducation en faveur des filles et des femmes, ce qui, à moyen et à long terme, leur permettra d’améliorer leurs compétences, leurs connaissances et leurs ressources afin de pouvoir participer plus activement à la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent au niveau de l’État et de la société.

Les politiques visant à prévenir le terrorisme et l’extrémisme violent doivent également mettre l’accent sur les jeunes, en leur offrant les possibilités de faire des études et de travailler, afin qu’ils puissent participer activement à la vie de la société, et pour réduire au minimum le risque qu’ils soient radicalisés et recrutés par des groupes terroristes. Il importe également de souligner le rôle crucial que jouent les médias pour sensibiliser et mobiliser l’opinion publique contre les atrocités résultant du terrorisme, grâce à une approche qui met l’accent sur les droits des victimes et qui condamne énergiquement les auteurs des actes terroristes. Les médias internationaux ont déjà commencé à contribuer à cet objectif commun de créer des espaces pour sensibiliser sur les conséquences tragiques du terrorisme.

De même, en matière de prévention, il est essentiel d’analyser les effets néfastes du culte de la violence, auquel les jeunes sont particulièrement exposés. Il ne faut jamais accepter le paradigme du recours à la violence en tant que moyen de régler les conflits ou de faire face à n’importe quel type de situation.

Enfin, la Colombie plaide en faveur du renforcement de la coopération internationale pour aider les victimes du terrorisme, tel que requis par la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Les efforts déployés par les gouvernements, les organisations internationales et régionales, les organisations non gouvernementales et les médias visant à aider les victimes du terrorisme revêtent la plus haute importance. Ma délégation réitère son engagement à coopérer activement avec la communauté internationale dans le cadre du débat sur cette question et, en particulier, dans le cadre des discussions qui débuteront cette semaine sur le cinquième examen de la Stratégie antiterroriste mondiale. Le dialogue, la coopération et des efforts concertés sont les fondements indispensables d’une coexistence civilisée, à l’abri de ce fléau qu’est le terrorisme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Pakistan.

Mme Lodhi (Pakistan) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais vous féliciter d’avoir organisé le débat d’aujourd’hui, consacré aux voies et moyens de contrer la propagande nocive et les discours tordus du terrorisme.

Le Pakistan s’associe à la déclaration qui sera prononcée par le Koweït au nom des pays membres de l’Organisation de la coopération islamique.

Le Pakistan condamne catégoriquement le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il ne saurait y avoir de justification pour le meurtre d’innocents, mais l’histoire nous a appris que même les auteurs de massacres les plus ignobles ont élaboré tout un tissu d’idéologies tordues pour justifier leurs actes odieux. Les terroristes font la même chose.

Le terrorisme ne saurait être associé à aucune religion, aucune culture ni aucune région. Les idéologies et les discours de divers groupes terroristes émanent de diverses sources. Toutefois, ils semblent avoir trois caractéristiques en commun. Premièrement, ils essaient de recruter des membres en attisant les sentiments de peur et de privations chez les populations et en manipulant les perceptions dominantes de victimisation et d’injustice qui alimentent l’extrémisme. Deuxièmement, ils élaborent un tissu d’interprétations complexes et de croyances erronées, et les diffusent aussi largement et aussi souvent que possible. Troisièmement, leur idéologie propose une voie menant à un salut illusoire.

Si nous voulons vaincre le terrorisme, nous devons impérativement contrer cette approche schématique de terroristes, d’une manière globale et à tous les niveaux. Il ne sert à rien de vider un réservoir à travers un robinet, alors qu’il continue d’être rempli par d’autres robinets. Les terroristes essaient d’exploiter les peurs et les griefs, réels ou imaginaires, résultant de divers facteurs, locaux ou externes. Certes, tous les États Membres doivent faire tout ce qui est en leur pouvoir pour améliorer les conditions socioéconomiques et les facteurs politiques au niveau national, mais nous devons également nous attaquer aux facteurs internationaux qui contribuent à l’injustice, aux inégalités, à la haine et aux privations.

L’apologie des interventions étrangères et de l’occupation et le déni du droit à l’autodétermination, qui constituent des violations des principes établis du droit international, créent un terrain fertile qui permet à la propagande terroriste de prendre racine. La persistance

de ces conditions et l'échec de la communauté internationale à remédier aux griefs réels des faibles contre les puissants sont des facteurs importants qui créent un terreau fertile pour le terrorisme. Si les conflits engendrent le terrorisme et si les idéologies terroristes se nourrissent de situations de conflit, il ne faut épargner aucun effort pour mettre fin à ces conflits, afin de priver les terroristes de leur oxygène.

S'agissant du deuxième domaine, il n'y a pas d'efforts concertés visant à contrer les messages et les justifications proférés par les groupes terroristes, qui alimentent les actes de violence. Nous avons perdu beaucoup de terrain dans la bataille des idées face à la rhétorique terroriste du fait de notre incapacité de prévenir la xénophobie, l'islamophobie et d'autres formes de discrimination, et parce que nous avons confondu liberté de parole et parole de haine, et stigmatiser des communautés entières sous prétexte de vouloir renforcer les mesures de sécurité, ce qui est contre-productif. Cela n'a fait que renforcer les notions porteuses de division que sont le « nous » et le « eux », ce qui est précisément ce que recherchent les terroristes. Ils veulent nous faire croire qu'un choc des civilisations est inévitable voire nécessaire.

Nous ne pouvons pas les laisser faire. En plus de développer un contre-discours énergique face aux idéologies terroristes, nous devons mettre en œuvre des stratégies de communication efficaces et adaptées à l'ère numérique. Les terroristes se servent des réseaux sociaux d'une manière inédite, en particulier pour toucher les jeunes, diffuser leur message et attirer de nouvelles recrues. Cela suppose que nous répliquions de manière efficace à ces messages, que nous déployions des efforts pour combattre la radicalisation en ligne et que nous prenions des mesures pour empêcher ces groupes d'exploiter l'espace numérique.

La rhétorique et les idéologies terroristes ont pour but la radicalisation, laquelle mène de l'endoctrinement au passage à l'acte. Il y a plusieurs façons de contrer ce phénomène. Premièrement, nous devons nous employer à créer des perspectives. Nous devons offrir des alternatives porteuses d'espoir face au discours des terroristes, qui veulent provoquer le peur et font miroiter la fausse promesse d'un avenir idyllique. Deuxièmement, nous devons faire prendre conscience aux jeunes des terribles conséquences de la violence prônée par les idéologies terroristes. On pourrait trouver de nombreux exemples utiles parmi les personnes qui ont renoncé au terrorisme. Troisièmement, nous devons empêcher toute glorification des actes terroristes dans la presse ou les médias audiovisuels, qu'elle soit ou non intentionnelle.

Le plan national d'action contre le terrorisme, élaboré par mon pays, comprend six domaines d'action précis qui visent, directement ou indirectement, à contrer la rhétorique et les idéologies terroristes. Nous sommes déterminés à mener cette bataille des esprits, tout comme nous sommes déterminés à combattre les terroristes sur le terrain. Le Pakistan est prêt à faire profiter la communauté internationale de son expérience nationale afin de nous rapprocher de notre objectif commun qui est de vaincre le terrorisme et d'éliminer l'extrémisme violent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à l'Observateur permanent de la Ligue des États arabes auprès de l'Organisation des Nations Unies.

M. Fathalla (*parle en arabe*) : Tout d'abord, je tiens à féliciter l'Égypte pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours. Je tiens aussi à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir convoqué cet important débat public de haut niveau pour discuter d'une question capitale, à savoir la lutte contre le terrorisme et les incidences de ce dernier sur la paix et la sécurité internationales. Mes remerciements vont également au Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson; au Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy, M. Mohi El-Din Afifi; et au Vice-Président et Avocat-conseil adjoint de Microsoft, M. Steven Crown, pour leurs exposés très complets.

Le mois dernier, nous nous étions déjà retrouvés pour un débat public du Conseil sur les menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d'actes de terrorisme (voir S/PV.7670). Aujourd'hui, nous sommes réunis de nouveau pour confirmer la volonté de la communauté internationale de parvenir à une gouvernance mondiale en faveur du maintien de la paix et de la sécurité internationales. Comme je l'ai dit le mois dernier, pour ce faire il va falloir être prêt à changer nombre des concepts et mécanismes utilisés actuellement dans le cadre de l'action internationale, et à les remplacer par de nouveaux que le Conseil de sécurité devra mettre en œuvre dans le contexte des politiques en cours pour faire appliquer ses résolutions visant à réduire au minimum les menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Il faut que la mise en œuvre des résolutions du Conseil de sécurité soit plus efficace, surtout dans le

contexte de l’examen en juin prochain de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et des efforts en faveur de l’adoption du plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), qui a été présenté par le Secrétaire général et débattu à Genève tout au long du mois d’avril. Ici, je voudrais insister tout particulièrement sur la nécessité de déployer des efforts sérieux au niveau international pour faire en sorte que ces outils soient complémentaires et que nous ayons une image plus claire de la manière dont la communauté internationale doit contrer les idéologies extrémistes et terroristes.

Ces 10 dernières années, les discours de haine se sont multipliés, surtout dans notre région en raison des circonstances qui y règnent depuis cinq ans. Parallèlement, ces cinq dernières années, l’utilisation des médias sociaux a été multipliée par six, et les promoteurs des idéologies terroristes et extrémistes s’en sont servis pour propager un discours de haine, mettant à profit le vide politique, culturel et social pour satisfaire des objectifs qui sont en contradiction totale avec les trois religions révélées qui ont vu le jour dans notre région et avec les principes, us et coutumes qui ont toujours prévalu dans cette partie du monde qui est le berceau de toutes les civilisations.

Le progrès technologique aurait dû servir à promouvoir la prospérité de la région et du monde entier, plutôt qu’être utilisé par les forces extrémistes pour saboter et détruire l’une des plus importantes civilisations du monde. C’est pourquoi il est urgent de prendre rapidement les mesures qui s’imposent pour prévenir et contrer ces idéologies extrémistes. Pour cela, il faut avant tout s’attaquer aux causes profondes à l’origine des problèmes de notre région, problèmes qu’il faut régler un par un car ils représentent les principales menaces à la paix et à la sécurité internationales.

Aujourd’hui, nous sommes confrontés à maintes formes de discours de haine, reflétant tout un éventail d’idéologies extrémistes et violentes. Ces idéologies sont apparues alors que les nouveaux médias et leurs différentes plateformes n’ont pas encore un sens bien ancré du professionnalisme, ce qui crée une zone grise entre, d’une part, les initiatives visant à réaliser une transformation politique respectant les buts et principes des Nations Unies et, d’autre part, le travail des médias qui se nourrissent d’une situation actuelle pleine de conflits et de crises politiques et sociales dans le monde. Il va sans dire que cette situation, surtout dans la région arabe, crée une atmosphère propice à la polarisation politique, économique et sociale et à la propagation d’interprétations erronées des religions, ce qui ouvre la porte à des idéologies perverties basées sur la haine, l’extrémisme et l’incitation à la violence. C’est la raison pour laquelle il faut créer de nouveaux outils pour contrer ces idéologies et promouvoir la modération religieuse.

Dans ce contexte, certains estiment que le Conseil de sécurité devrait envisager de prendre des mesures, en vertu du Chapitre VII de la Charte des Nations Unies, pour criminaliser les discours de haine, l’incitation au terrorisme et le recrutement de combattants terroristes étrangers via les médias électroniques, et empêcher les organisations terroristes et les individus qui leur sont affiliés de propager leurs idées et idéologies extrémistes, au moyen notamment d’une liste de sanctions consolidée. L’incitation à la haine sous tous ses aspects devrait être érigée en crime, qu’elle se traduise par des actes terroristes ou qu’elle se manifeste dans les activités menées par des organisations terroristes sur les réseaux sociaux ou dans d’autres médias électroniques.

Il serait peut-être utile de créer un groupe de travail du Conseil de sécurité qui serait chargé de surveiller les idéologies extrémistes propagées par les organisations terroristes sur Internet et les autres moyens de communication électronique. Ce groupe pourrait disposer d’une salle d’opérations, dont la mission essentielle serait de surveiller toutes les publications terroristes et extrémistes mises en ligne tout au long de la journée et de prendre les mesures qui s’imposent pour faire fermer les sites en question.

À cet égard, je voudrais rappeler quelques-uns des chiffres dont M. Steven Crown, de Microsoft, nous a fait part aujourd’hui. Il a indiqué qu’il y avait chaque jour plus d’un milliard de messages sur Internet, ce qui donne une idée de l’importance d’avoir des communications directes avec ces sociétés, en particulier avec Microsoft, pour tenter de trouver une solution à ces messages qui ne font que répandre les idéologies extrémistes.

Un tel mécanisme permettrait de prévenir la diffusion et la promotion de ces idéologies et pourrait aussi conduire à mettre fin à tout type de financement ou de mobilisation à travers les médias sociaux ou électroniques. Il pourrait inclure tout type de technologie de communication, y compris l’audiovisuel et Internet, et tous les autres types de communication fondés sur l’utilisation d’Internet ou de ses applications. Je crois que ces idées sont conformes aux résolutions du Conseil de sécurité concernant les différents moyens de lutter contre le terrorisme, notamment ses méthodes

de diffusion par le biais d’Internet et des ressources connexes, en particulier les résolutions 2253 (2015) et 2178 (2014), dont plusieurs paragraphes soulignent les procédures que le Conseil peut suivre.

À cet égard, je voudrais souligner l’importance du Forum des médias arabes, qui a été organisé conjointement avec le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et l’Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme qui a eu lieu en juillet 2015, ici à New York. Je tiens également à souligner l’importance du plan d’action concernant les communications pour lutter contre l’extrémisme violent en 2020. Il a été adopté en 2015 comme une première étape dans la mise en œuvre d’une stratégie conjointe de lutte contre le terrorisme, qui a été adoptée en 2014.

En conclusion, il n’est pas possible de lier une quelconque idéologie violente et extrémiste à une religion. Les religions ont été révélées pour réformer le comportement humain, garantir la prospérité, la coexistence pacifique entre divers groupes et peuples, afin qu’ils puissent vivre ensemble dans la paix et la prospérité, sur la base des droits de l’homme consacrés dans les textes des religions divines.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Inde.

M. Akbaruddin (Inde) (*parle en anglais*) : Le terrorisme est l’une des menaces les plus graves posées à la paix et à la sécurité internationales aujourd’hui. Il nous touche tous. C’est pourquoi je voudrais m’associer à tous ceux qui vous ont adressé leurs condoléances, Monsieur le Président, à la suite de la disparition tragique de policiers égyptiens tués par des terroristes, dans l’exercice de leurs fonctions.

Depuis le début de l’année, plus de 4 000 personnes ont perdu la vie dans plus de 40 pays à à la suite d’attaques terroristes. Près de 1 000 personnes ont perdu la vie depuis la dernière séance du Conseil tenue il y a un mois sur la question du terrorisme (voir S/PV.7670). C’est pourquoi nous appuyons l’initiative du Président visant à examiner les moyens de faire face à ce problème commun dans le cadre du présent débat public sur la lutte contre les discours et les idéologies du terrorisme.

Le terrorisme prospère grâce à des réseaux transfrontières qui soutiennent son idéologie et ses efforts de recrutement, diffusent sa propagande, garantissent son financement, lui fournissent des armes, assurent la formation de ses membres et lui offrent refuge. Aucune nation ne peut à elle seule s’attaquer à cette menace de façon décisive. La lutte contre le terrorisme exige une large coordination et des efforts considérables. La lutte contre le terrorisme n’a pas, à ce jour, été couronnée de succès en raison d’une coopération internationale insuffisante. L’hydre monstrueuse du terrorisme continue de se propager à travers les continents, dans les pays en développement et les pays développés, facilitée par la propagande de haine ciblée diffusée par des réseaux sociaux en pleine croissance qui visaient pourtant à rapprocher les gens.

La montée en puissance de l’État islamique d’Iraq et du Levant attire des combattants terroristes étrangers d’origine ethnique et sociale, de niveaux d’éducation et d’horizons économiques très divers et en provenance de continents éloignés, ce qui témoigne de l’énorme complexité des facteurs de répulsion et d’attraction en jeu. Il est de plus en plus évident qu’il n’existe aucune voie unique ou ensemble de voies permettant de définir le processus de radicalisation, ce qui rend diffficile de mettre sur pied un contre-discours. L’un des traits communs est que la très grande majorité des combattants étrangers sont des hommes, des adolescents et des jeunes d’une vingtaine d’années. Cela peut être une indication d’un moyen possible à envigager pour régler la question.

La véritable force les groupes terroristes est leur cadre idéologique. Il repose sur des arguments très spécifiques et extrêmes. La lutte contre le terrorisme n’est pas un affrontement contre une religion. C’est une lutte entre les valeurs de l’humanisme et les forces de l’inhumanité. Il s’agit également d’une bataille qui doit être gagnée par la force de nos valeurs et le véritable message des religions.

Un effort concerté est nécessaire pour refuser tout espace à la propagation d’idéologies et de discours extrémistes et lancer des contre-discours. Cette contre-propagande doit viser les théories de la victimisation, la conspiration et la négation des faits peu commodes, qui figurent dans les idéologies terroristes. Elle exige l’édification d’un consensus social plus large contre les activités inhumaines et les crimes commis par les groupes terroristes. La participation active des communautés locales et des chefs religieux peut être nécessaire pour diffuser et intégrer des enseignements plus modérés remettant en cause les interprétations radicales.

Le phénomène des terroristes étrangers ou locaux radicalisés défiant toute généralisation facile, il importe de définir la nature des doléances individuelles

ou collectives qui les poussent à adhérer à ces groupes extrémistes. La radicalisation ne peut être évitée que si les jeunes ont leur place dans leur milieu sociopolitique et économique. La fourniture d’une aide de longue durée pour les jeunes déradicalisés est également un moyen important pour convaincre les recrues potentielles qu’il existe d’autres solutions. Les points de vue modérés peuvent être diffusés efficacement par le biais du système éducatif, de la société civile, des faiseurs d’opinion et des dirigeants politiques nationaux. Le rôle puissant des médias – presse écrite et électronique – ne saurait être sous-estimé dans ce débat. L’utilisation abusive des médias sociaux par des groupes terroristes a des effets désastreux; elle doit être suivie de près et neutralisée, dans le respect toutefois de la liberté d’expression. Dans le même temps, les discours positifs et équilibrés sur les contre-vérités des idéologies extrémistes et les succès de la coexistence pacifique doivent être plus largement diffusés.

Lutter contre la propagande du terrorisme est un effort de prévention à long terme. Tout aussi importante est l’efficacité de cette lutte grâce à la surveillance et à l’intervention, lesquelles exigent une étroite collaboration au niveau international. Une perception étroite des intérêts a souvent empêché l’élaboration de cadres juridiques pour la coopération internationale, voire la mise en oeuvre efficace des sanctions à même de limiter les menaces éventuelles. Nous espérons que les pays comprendront que cette menace est grave, qu’elle ne connaît pas de frontières et exige une réponse plus coordonnée Cette entreprise doit commencer, avec une vigueur et une détermination renouvelées, ici à l’Organisation des Nations Unies.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Brésil.

M. de Aguiar Patriota (Brésil) (*parle en anglais*) : Je voudrais commencer par vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir organisé ce débat public qui arrive à point nommé, car il nous permet d’approfondir les questions qui ont été examinées il y a quelques semaines lors de la Conférence de Genève sur la prévention de l’extrémisme violent et des débats de haut niveau organisés par le Président de l’Assemblée générale. Il apportera également des contributions utiles pour le prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Je voudrais également remercier le Vice-Secrétaire général, M. Jan Eliasson, de son exposé et exprimer mes remerciements à M. Mohi El-Din Afifi et à M. Steven Crown. Je tiens à exprimer mes condoléances à la présidence égyptienne et à la délégation iraquienne, en particulier, pour les récentes victimes du terrorisme dans leurs pays.

Le document de réflexion (S/2016/416, annexe) qui a été distribué nous engage à discuter des éléments possibles d’une stratégie globale visant à contrer la rhétorique des groupes terroristes, de nature à contribuer aux travaux qui doivent être entrepris jusqu’en avril 2018 par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1373 (2001) concernant la lutte antiterroriste. Un élément central de cet effort doit consister à veiller à ce que la communauté internationale ne néglige pas les causes sous-jacentes du terrorisme, dont l’exclusion, la marginalisation et la discrimination. Des groupes terroristes comme Daech, Al-Qaida, Boko Haram, le Front el-Nosra et les Chabab attirent les recrues en leur donnant le sentiment d’avoir un but, une appartenance et une identité qu’ils n’avaient probablement pas réussi à acquérir autrement.

Il est tout aussi important de ne pas perdre de vue le fait qu’aucun pays n’est à l’abri de ce phénomène. Il est fait largement état du fait que des combattants terroristes étrangers sont recrutés même dans les pays jouissant de la plus grande prospérité. La promotion de l’inclusion doit être à la base de tout contre-argumentaire visant à contrer les idéologies extrémistes.

Nous devons examiner d’un œil critique les mesures susceptibles de ne pas être cohérentes avec le respect de la diversité et la reconnaissance de notre humanité commune, telles des lois discriminatoires permettant le profilage de groupes particuliers. Certaines des réponses apportées à la crise des réfugiés sont préoccupantes, car elles sont susceptibles d’accroître plutôt que de décroître les risques associés à l’extrémisme violent menant au terrorisme. La crédibilité de tout discours dépend de sa cohérence. Ainsi, nous ne pouvons pas défendre le principe de la responsabilité de protéger pour les civils qui subissent des attentats terroristes et des violations des droits de l’homme dans des régions éloignées de chez nous pour, ensuite, nous détourner du sort des victimes lorsqu’elles frappent à nos portes en quête d’un refuge.

Nos efforts doivent également contribuer à dissiper les stéréotypes qui ont tendu à associer le terrorisme à des cultures, des religions ou des groupes ethniques déterminés. Nous devons nous méfier des rhétoriques entretenant les préjugés xénophobes. Je salue les gouvernements qui, dans le monde, ont dénoncé ces

comportements. Il est capital de promouvoir un dialogue véritable entre les religions et les cultures si l’on veut créer les conditions de tolérance et de respect mutuel si nécessaires. Des initiatives telles que l’Alliance des civilisations ont apporté une contribution positive à cet égard, et méritent d’être citées.

La cohérence est un autre aspect nécessaire des argumentaires contre la radicalisation ou argumentaires « inclusifs positifs », évoqués par le Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas. Une partie de la difficulté à cet égard réside dans la nécessité d’éviter la sélectivité. Nous avons le devoir de condamner le terrorisme et d’en empêcher la propagation, quels que soient les lieux ou les moments où il peut frapper. Les victimes de tel ou tel pays ne méritent pas moins d’attention de notre part que celles de tel ou tel autre. Les victimes civiles engendrées par la lutte contre le terrorisme ne sont pas une tragédie moindre, d’un point de vue humain, que celles que font d’autres causes. De plus, le risque d’alimenter par certaines mesures une radicalisation accrue ne doit pas être sous-estimé. Les groupes terroristes cherchent à provoquer les gouvernements pour déclencher une réaction excessive, de façon à exploiter la rhétorique des mauvais traitements et de l’oppression. Malheureusement, bien des gouvernements sont tombés dans ce piège.

La conformité au droit international est une condition *sine qua non* de l’efficacité de nos efforts de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent. Si des mesures mises en œuvre sont en violation de la Charte des Nations Unies, ou d’autres textes du droit international, y compris du droit des droits de l’homme, du droit humanitaire et du droit des réfugiés, leur légitimité en sera compromise, ce qui les rendra contreproductives.

L’utilisation d’Internet et des médias sociaux par les groupes terroristes illustre l’évolutivité du défi à relever. Ces plateformes, conçues pour rapprocher les gens, sont également utilisées pour inciter à la haine et pour recruter. Tout en agissant contre ces tendances, nous devons nous garder de toute transgression s’agissant du respect de la liberté d’expression et de la vie privée. Nous devons simultanément favoriser l’inclusion numérique, car Internet et les médias sociaux sont de puissants outils de diffusion de contre-messages de respect et de dialogue.

Les limites des stratégies antiterroristes uniquement fondées sur des mesures de répression ont été démontrées de manière tragique. Aujourd’hui, le terrorisme est plus répandu et fait plus de victimes qu’il y a 15 ans. Il est encourageant, par conséquent, de constater que le caractère central de la prévention est de plus en plus reconnu, comme le démontre l’appui apporté à l’initiative de plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) que l’on doit au Secrétaire général.

Le Brésil veut croire que le Conseil de sécurité traduira ces préoccupations dans la pratique en s’engageant de nouveau en faveur d’efforts diplomatiques, qui sont un moyen privilégié de promouvoir une paix fondée sur la justice. Ne perdons pas de vue les conflits prolongés qui favorisent, directement ou indirectement, les visées des terroristes. Notre impuissance collective à faire face à la crise au Moyen-Orient, y compris Israël et la Palestine, en est un exemple évident. Parvenir à une solution durable à ce conflit serait puissamment productif dans nos efforts pour saper la rhétorique des groupes terroristes. N’empêchons pas le Conseil de sécurité de faire de la prévention.

Rien ne saurait justifier le terrorisme. Le Brésil réaffirme son attachement à une réponse multidimensionnelle à cette menace et demeure convaincu que la coopération et le dialogue au sein du système de Nations Unies nous rendront mieux capables de parvenir aux résultats dont nous avons besoin. Nous ne réussirons que si nous joignons nos forces sur la base des valeurs partagées et d’une coopération multilatérale renforcée.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d’Iran.

M. Safaei (République islamique d’Iran) (*parle en anglais*) : Je tiens à vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir organisé le débat d’aujourd’hui, qui nous donne une occasion bienvenue d’échanger des vues sur la rhétorique et les idéologies du terrorisme. Je remercie également M. Jan Eliasson, le Cheik Mohi El-Din Afifi et M. Steven Crown de leurs exposés détaillés, et félicite l’université Al-Azhar des dispositions qu’elle prend pour faire échec à la rhétorique extrémiste. Je dois également condamner les attentats terroristes perpétrés par Daech, aujourd’hui, à Bagdad, et, la semaine dernière, contre des policiers en Égypte, et présente mes condoléances aux populations et aux Gouvernements égyptiens et iraquiens ainsi qu’aux familles des victimes.

L’extrémisme violent est le défi le plus critique que doive relever aujourd’hui le Moyen-Orient, et comme les frontières ne sont pas reconnues dans le monde entier,

de nombreuses autres régions du monde sont menacées en raison de la propagation de ce fléau. La Syrie, suivie de l’Iraq, fait partie des pays qui subissent de plein fouet les atrocités et la barbarie de ces groupes extrémistes. Parallèlement, la violence aveugle d’individus et de groupes affiliés à Daech dans différentes parties du monde met en lumière la portée grandissante de la menace que fait peser la montée de l’extrémisme violent.

Il est évident que l’idéologie takfiriste, qui n’a rien à voir avec l’islam, est au cœur même du problème auquel nous avons maintenant à faire. Par conséquent, la communauté internationale doit, avant toute chose, se concentrer sur cette idéologie viciée et ses tenants, qui cherchent à implanter la haine et la colère dans le cœur et dans l’esprit des jeunes dans le monde musulman tout entier et au-delà. D’aucuns ont, avec leurs richesses et leur pouvoir, entrepris depuis de nombreuses décennies de diffuser ce mode de pensée dans l’ensemble de la communauté musulmane et autour du globe et de l’imposer aux peuples et aux communautés d’ici et d’ailleurs pour réaliser leurs projets de courte vue. Al-Qaida et les Taliban représentent leurs premiers « succès » et Daech et le Front el-Nosra, ainsi que leurs groupes affiliés, les derniers en date.

Pendant de nombreuses décennies, les artisans de cette idéologie perverse ont trié sur le volet des individus sensibles à leurs menées, puis les ont financés, leur fournissant toute la couverture et tout l’appui dont ils pourraient avoir besoin, afin d’amener par la pression différents gouvernements à appuyer leurs activités, et ainsi de suite. Les résultats en ont été les atrocités, viols, réductions en esclavage, immolations, décapitations et autres moyens novateurs et imaginatifs de tuer qu’il nous est désormais donné, malheureusement, d’entendre décrits dans les médias.

Les opposants de cette idéologie takfiriste ou d’excommunication comprennent ceux qui ne croient pas à cette idéologie, qui composent une très longue liste de prétendus « incroyants », laquelle comprend les chiites, les chrétiens, les juifs et les sunnites modérés, mais la liste ne s’arrête pas là. Les atrocités commises contre le peuple yézidi traduisent les intentions et le comportement des adeptes de cette idéologie takfiriste à l’égard des minorités. Les comptes de réseaux sociaux glorifiant l’horrible massacre de 1 700 élèves-officiers de l’armée de l’air iraquienne à Tikrit, en juin 2014, laissaient entrevoir ce qu’entendent faire ces extrémistes partout où ils ont la main haute.

Parallèlement à la nécessité de faire la lumière sur les éléments qui sont à la racine de Daech et de ses affidés dans le développement historique de leur idéologie extrémiste, nous devons également être conscients de la forte incidence qu’a eue l’histoire sanglante récente de l’Iraq sur la formation et la croissance des groupes extrémistes violents actuels. Les interventions politiques et militaires dans la région, dans la dernière décennie en particulier, ont exacerbé la situation, créé un terreau extrêmement fertile pour les extrémistes et contribué à la montée en puissance des plus ultras en leur sein. Avec la crise syrienne et l’appui qu’ont reçu les extrémistes de la part de certains riches individus, cercles ou États, de l’intérieur comme de l’extérieur de la région, ils ont trouvé un nouveau terrain pour se multiplier.

Comme dans toute guerre, la bataille visant à vaincre l’extrémisme violent doit se livrer, d’abord et avant tout, sur le front culturel et idéologique. Ceux qui ont appuyé jusqu’à présent cette idéologie extrême doivent reconsidérer leur position. Il est très encourageant de voir que des notables musulmans de tous horizons, y compris des savants et clercs sunnites, ont défié les menaces de Daech et en ont dénoncé et condamné l’idéologie.

Parallèlement, le plein respect du droit international et de la Charte des Nations Unies est également impératif, car il permet de purger ce terreau fertile de l’extrémisme. Il faut également s’attaquer aux facteurs qui contribuent à ouvrir la voie à l’extrémisme, telle l’occupation des terres palestiniennes par Israël, qui constitue la pire forme de terrorisme. La dictature, la pauvreté, la corruption, la discrimination et la marginalisation sont d’autres facteurs importants qui y contribuent. Il importe également de lutter contre l’islamophobie, qui fait le jeu des extrémistes et donne crédit à leur message. De même, il faut mettre fin au financement des extrémistes et cesser de s’accommoder de leurs recrutements par un contrôle des frontières peu rigoureux. Il faut également faire cesser tout ce qui peut fragiliser le front uni contre les extrémistes et leur permettre de gagner du terrain, telle l’invasion du Yémen.

Enfin, les Iraniens de tous âges et de toutes appartenances, en particulier les jeunes, n’ont cessé de dénoncer et de combattre l’extrémisme violent, des Taliban et d’Al-Qaida en Afghanistan à Al-Qaida dans la péninsule arabique, de Daech et d’autres forces semblables au Yémen, en Iraq et en Syrie. Nous avons également essayé de lutter contre les extrémistes sur le terrain et

d’ouvrir la voie à la lutte contre leur idéologie, y compris par la promotion du dialogue entre les civilisations et d’un monde contre la violence et l’extrémisme violent (résolution 70/109 de l’Assemblée générale).

Pour terminer, je rejette l’accusation sans fondement et éculée lancée par le représentant du régime israélien contre mon pays et mon gouvernement. S’agissant de terrorisme, ce régime a des comptes à rendre, pour deux raisons. Premièrement, il a mené toutes sortes d’activités terroristes pour mettre en place ce régime puis pour écraser la résistance légitime de ceux dont les terres sont occupées. Deuxièmement, l’occupation et les souffrances et griefs dont ce régime est responsable sont exploités par des groupes terroristes pour recruter des personnes et justifier leurs crimes.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant de l’Indonésie.

M. Djani (Indonésie) (*parle en anglais*) : Je tiens d’abord à remercier S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d’Égypte, d’avoir présidé le présent débat public plus tôt et vous, Monsieur le Président, d’avoir organisé cette séance très importante. Je remercie également de leurs exposés le Vice-Secrétaire général, le Secrétaire général de Al Azhar Islamic Research Academy et le Vice-Président de Microsoft.

L’Indonésie s’associe aux déclarations que feront les représentants du Koweït et de la Thaïlande, au nom de l’Organisation de la coopération islamique et de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est, respectivement.

Le document de réflexion (S/2016/416, annexe) élaboré pour le présent débat public fait ressortir la sombre réalité du caractère mondial du terrorisme. Les groupes terroristes recrutent et forment de nouveaux membres, opèrent et recherchent des financements partout où ils le souhaitent, indépendamment des frontières des États. Appuyés par ces capacités, certains groupes terroristes, notamment l’État islamique d’Iraq et du Levant, Boko Haram et d’autres groupes associés à Al-Qaida, ont détruit la paix et la stabilité régionales et menacé la stabilité d’autres régions. Les groupes terroristes utilisent également beaucoup les technologies de l’information pour diffuser des messages de haine et de violence. Leur propagande a également contribué à la multiplication du nombre de « loups solitaires » commettant des actes terroristes. En gardant ces faits à l’esprit, il faut absolument renforcer les synergies à tous les niveaux et sur tous les aspects de notre coopération.

Il est bel et bien essentiel de contrer la rhétorique et les idéologies terroristes pour prévenir le terrorisme et l’extrémisme violent. L’Indonésie considère qu’il faut redoubler d’efforts à cet égard afin de mettre en place des stratégies efficaces aux niveaux national, régional et mondial. À ce sujet, je tiens à faire part de certaines expériences de l’Indonésie dans l’élaboration et la mise en œuvre de stratégies visant à contrer la rhétorique et les idéologies terroristes afin de contribuer aux efforts faits pour renforcer la coopération dans ce domaine à l’échelle mondiale. Premièrement, les activités que nous menons au niveau national pour contrer la rhétorique et les idéologies terroristes sont menées dans le cadre du plan de déradicalisation, axé sur trois programmes essentiels au moins : le dialogue, la responsabilisation et la réinsertion.

Le dialogue est mené entre des terroristes reconnus coupables et une équipe d’experts dans l’accompagnement religieux, social et psychologique. Le but est d’établir la confiance et d’éliminer l’idéologie terroriste. Un enseignement et une formation sont proposés aux anciens terroristes afin qu’ils apprennent un métier utile qui puisse les aider à se réinsérer dans la société, après avoir purgé leur peine. La famille et les femmes jouent un rôle important dans l’éducation des personnes et leur insertion dans leur communauté.

Il importe de signaler que, pour obtenir des résultats, nous devons être en mesure d’identifier les causes profondes des idéologies terroristes. D’après notre expérience, l’interprétation erronée de la région n’est pas la seule raison qui explique les idéologies terroristes. De nombreux autres facteurs doivent être pris en compte, notamment le parcours et les motivations de chacun, ou les griefs collectifs et les injustices.

Il faut souligner que la déradicalisation est un processus long et difficile. Dans le même temps, nous devons également être vigilants face au danger que des terroristes propagent leurs idéologies parmi les détenus en prison. Nous avons malgré tout obtenu des résultats concrets grâce à notre stratégie de déradicalisation. Aujourd’hui, des terroristes ayant rejeté leurs idéologies sont nos alliés dans la lutte contre le terrorisme. En raison de leur passé, ils sont bien placés pour expliquer le danger que représentent les idéologies terroristes ainsi que leurs effets sur la population, les terroristes eux-mêmes et leur famille.

Deuxièmement, les programmes de déradicalisation doivent être associés à la lutte contre la radicalisation, dont le but est de proposer aux gens des discours permettant de contrer la rhétorique terroriste. Nos programmes de lutte contre la radicalisation font intervenir un grand nombre de parties prenantes importantes, notamment des institutions éducatives et religieuses, des organisations de jeunes, les médias, les femmes, des victimes d’attaques terroristes et même d’anciens terroristes, aussi bien au niveau national qu’à celui des provinces. Dans le cadre de la lutte contre la radicalisation, nous avons mis en place les mesures voulues pour empêcher la diffusion des messages terroristes sur Internet. Nous utilisons également Internet pour prévenir, détecter et décourager les actes terroristes. Cela passe par la création de sites Web afin de diffuser des messages de paix et de respect et de recueillir des informations qui pourraient permettre de prévenir le terrorisme et de traduire en justice des terroristes présumés.

Troisièmement, nous demeurons convaincus que le respect des droits de l’homme contribue à l’efficacité des efforts de lutte contre le terrorisme. En effet, le respect des droits de l’homme, tout en permettant de lutter contre le terrorisme, peut permettre au Gouvernement de gagner la confiance des terroristes et de leur famille. Le renforcement de cette confiance est essentiel pour la déradicalisation car les idéologies terroristes s’appuient souvent sur l’idée que le Gouvernement est illégitime. De plus, les violations des droits de l’homme et l’absence de bonne gouvernance peuvent contribuer à la propagation des idéologies terroristes.

Enfin, je tiens à souligner qu’il importe de partager les meilleures pratiques et les enseignements tirés en matière de déradicalisation et de lutte contre la radicalisation dans le cadre de nos efforts soutenus de renforcement des capacités des États. À cet égard, l’Indonésie continuera de se servir du Centre de Jakarta pour la coopération en matière d’application des lois comme d’un cadre de coopération régionale et mondiale pour le renforcement des capacités et invite d’autres États à faire de même.

Nous comptons sur une coopération étroite entre les États et le système des Nations Unies pour mener à bien cette tâche importante.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant de la Belgique.

M. Buffin (Belgique) : Je vous remercie, Monsieur le Président, de l’organisation du présent débat sur les contre-discours, une des voies pour contrecarrer le phénomène du terrorisme. Ce fléau préoccupe particulièrement la Belgique, cible de terribles attaques le 22 mars, à l’instar de la France, du Liban, du Pakistan, de la Côte d’Ivoire, de la Turquie et de nombreux autres pays dans un passé récent. Je voudrais associer en pensée à notre débat l’ensemble des victimes de ces atrocités. Ces attaques sont des attaques contre la communauté internationale et contre nos valeurs.

Nous savons quelle utilisation néfaste un groupe terroriste comme Daech fait des médias sociaux et des discours radicaux. Il y diffuse une propagande de grande ampleur, qu’il prend toutefois soin d’adapter à son public, adoptant les codes de la jeunesse des régions visées. À côté de cette propagande de grande diffusion, ce qui rend Daech particulièrement efficace est l’investissement en temps et en moyens consacré à chacun des individus qu’il espère recruter. Des recruteurs formés à cet effet et suivant une procédure précise trouvent le type de discours le plus susceptible d’emporter l’adhésion de tel individu particulier.

Nous ne pourrons jamais contrecarrer cette machine d’une efficacité redoutable par la seule diffusion générale de contenus standardisés, banals et négatifs. Nous ne devons pas faire du « contre-discours », nous devons réussir à convaincre des individus qu’il y a mieux à faire que de prêter main-forte à Daech et de commettre des actes terroristes. Il nous faut agir de manière cohérente et simultanée aux niveaux international, régional, national, local, jusque dans les quartiers, avec la participation y compris de la société civile.

Je voudrais partager quelques réflexions quant aux conditions permettant la conception de contre-discours efficaces. Il est important tout d’abord d’adapter le contre-discours à son public-cible. Chaque culture, chaque tranche de la population, chaque groupe social possède ses sensibilités propres. D’où l’importance pour chaque État de concevoir sa propre stratégie pour contrecarrer la radicalisation menant au terrorisme et le recrutement de terroristes. C’est exactement ce que promeut le Plan d’action du Secrétaire général pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), qui appelle à l’adoption de plans nationaux. Dans son chapitre intitulé « Communication stratégique, Internet et réseaux sociaux » (voir A/70/674, par. 55), il détaille la nécessité d’adapter le discours au contexte local, de

développer les recherches sur l’utilisation d’Internet dans un contexte d’extrémisme violent, de promouvoir les valeurs de tolérance et de liberté d’opinion, de travailler avec les victimes et de protéger les journalistes.

Deuxièmement, un contre-discours efficace devra donc aussi être basé sur une analyse scientifique de ce que sont les motivations – souvent très diverses – des candidats terroristes. À cet égard, les résultats d’un projet tel que le programme d’interviews de « returnees » (rapatriés) développé par l’Équipe spéciale de lutte contre le terrorisme pourrait se révéler très utile.

Troisièmement, il est aussi vraisemblable que le type de discours le plus efficace sera composé de messages positifs, alors que, trop souvent, les discours sont composés de messages négatifs, par exemple du type « n’allez pas en Syrie, on vous ment, ce ne sera pas comme vous le pensez ». Dans ces messages positifs, il s’agira notamment de montrer, par des exemples très concrets, que le jeune peut prendre une place active dans la société, qui soit enrichissante pour lui et pour la collectivité tout entière. Bref, qu’il peut se projeter dans l’avenir et se réaliser positivement là où il vit. Cela suppose toutefois que l’ensemble des acteurs clefs qui gravitent autour de lui – autorité publique, école, association de proximité, entreprise, culture, médias – se donnent les moyens de faire en sorte que cet espoir puisse se transformer en réalité.

Enfin, et sans doute surtout, le contre-discours le plus susceptible de changer la direction prise par un individu sera un discours en face à face, qui permet de travailler en quelque sorte chaque candidat terroriste, de lui consacrer du temps et une attention personnelle. Ce contre-discours s’appuie le plus souvent sur les proches de ces jeunes, leur famille, leurs amis, leurs leaders religieux. C’est sans doute aussi le plus difficile à mettre en place, car il exige des moyens et de l’expertise. L’Organisation des Nations Unies a sans doute un rôle à jouer, ici, en terme de renforcement des capacité et de mise à disposition et de promotion de l’échange d’expérience.

Enfin, la Belgique a mis en place plusieurs instruments permettant de lutter contre la radicalisation violente. Je souhaiterais en évoquer brièvement quelques-uns.

Tout d’abord, la recherche scientifique démontre l’effet protecteur, contre la radicalisation, du renforcement de la résilience dans un stade précoce de l’exposition aux idées radicales. C’est l’effet recherché par un projet belge, nommé BOUNCE, adressé aux jeunes et à leur entourage. Plus d’une centaine de représentants locaux ont été formés à l’utilisation des « BOUNCE resilience tools ». Ce projet, qui fait l’objet d’une évaluation positive par la Commission européenne, devrait faire l’objet d’une diffusion dans plusieurs villes d’Europe.

Deuxièmement, dans le cadre d’un vaste programme de prévention et de sécurité, 19 villes et municipalités belges ont inclus dans leur programme de prévention et de sécurité la lutte contre la radicalisation violente. Elles bénéficient à cet effet d’un budget supplémentaire important, alloué par le Gouvernement fédéral belge. Par ailleurs, le Ministère belge de l’intérieur organise, dans ce cadre, des réunions de coordination trimestrielle au cours desquelles les villes et municipalités sont informées de l’évolution du phénomène de la radicalisation, et durant lesquelles elles partagent leurs expériences locales.

Enfin, la Belgique, en coopération avec le Royaume Uni, mène un projet ouvert à tous les États membres de l’Union européenne, financé par 1a Commission européenne, appelé « Syria Strategic Communications Advisory Team ». Ce projet vise à développer et à échanger les meilleures pratiques dans le domaine de la communication stratégique, dans le but de prévenir et de contrer les actes terroristes et l’extrémisme violent, en particulier celui lié aux combattants terroristes étrangers. Le projet met en présence une petite équipe d’experts venant des États membres de l’Union européenne, qui ont développé des stratégies de communication couronnées de succès, en rapport avec le phénomène des combattants terroristes étrangers.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Ja’afari (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d’abord, Monsieur le Président, vous féliciter de l’accession de la République arabe d’Égypte à la présidence du Conseil de sécurité pour ce mois. Je voudrais aussi saluer la présence de S. E. le Ministre Sameh Shokry Selim à cette importante séance. Nous remercions l’Égypte de l’avoir convoquée.

Avant de commencer à donner lecture de ma déclaration, je voudrais exprimer mes sincères condoléances au peuple et au Gouvernement égyptiens suite à l’odieux attentat terroriste qui causé la mort de policiers il y a quelques jours. Je voudrais aussi exprimer

mes condoléances au peuple et au Gouvernement iraquiens suite aux attentats à la voiture piégée qui ont fait une centaine de morts aujourd’hui à Bagdad. Ce terrorisme qui a frappé l’Égypte et l’Iraq est le même qui frappe mon pays. C’est pourquoi le choix de ce thème aujourd’hui vient à point nommé et en temps voulu.

Aujourd’hui, plus de cinq ans après que les dispositions de la Charte des Nations Unies, les principes du droit international et les relations amicales et de bon voisinage aient été foulés au pied en territoire syrien, et après que toutes les tentatives de détruire la Syrie, son État, son peuple et ses infrastructures, aient été épuisées – à commencer par le terrorisme et la désinformation, le recrutement dans les quatre coins du monde de combattants terroristes étrangers et de mercenaires, en passant par la facilitation de l’utilisation par les groupes terroristes de matières chimiques, et jusqu’à l’exploitation des malheurs et des aspirations des réfugiés et des déplacés et à la création d’oppositions extérieures factices nourrissant de la rancune pour leur pays et alliées aux brigands du monde et aux parrains du terrorisme et de la criminalité – après donc tout cela, il est tout à fait légitime que nous disions à ceux qui alimentent et font durer la crise dans le pays : ôtez vos mains de mon pays, la Syrie, cessez de jeter de la poudre aux yeux et arrêter de vous ingérer dans nos affaires intérieures sous des prétextes rendus caducs en Syrie, en Iraq, en Libye et dans de nombreux autres États.

Le Conseil de sécurité a tenu depuis le début de ce qu’on a convenu d’appeler la « crise syrienne » des centaines de séances, adopté des dizaines de résolutions et de déclarations et mis en place des mécanismes pour établir les faits. Malgré cela, il a été incapable d’agir avec sérieux et de prendre ne serait-ce qu’une seule mesure en vue de faire pression sur les parrains du terrorisme, empêcher l’exportation de terroristes et de mercenaires étrangers en Syrie et en Iraq, contrôler les frontières, empêcher l’infiltration de terroristes, empêcher que leurs blessés soient soignés dans les hôpitaux israéliens et turcs grâce à un financement qatari, et empêcher que les stations de télévision diffusent à partir de l’Arabie saoudite, du Qatar, de la Turquie et de Londres des programmes incitant au terrorisme sectaire, en violation flagrante des résolutions du Conseil de sécurité concernant la lutte contre le terrorisme.

Ma délégation a affirmé à maintes reprises qu’elle appuyait pleinement tout effort sérieux et sincère visant à contrer la menace que représentent le terrorisme et ses idéologies empoisonnées, et à défendre les valeurs de la paix et du dialogue et le respect de la diversité religieuse, idéologique et culturelle. Nous réaffirmons que le terrorisme est la plus grave menace mondiale actuelle; il est l’ennemi commun de l’humanité toute entière. En conséquence, l’ONU et le Conseil de sécurité doivent honorer la responsabilité qui leur incombe de coordonner et de promouvoir la coopération internationale en matière de lutte contre le terrorisme. Cependant, cette coopération doit être fort éloignée de la sélectivité et de toute politique du deux poids, deux mesures.

Il est déraisonnable que certains individus soient qualifiés de terroristes en France, en Belgique, en Espagne, aux États-Unis d’Amérique, au Royaume-Uni, en Australie et en Tunisie alors qu’ils sont décrits ailleurs comme des djihadistes, des groupes armés non étatiques ou l’opposition armée syrienne modérée à qui l’on fournit sans compter de l’argent, des armes, des visas d’entrée, des renseignements et des services de protection. De fait, on les amène jusqu’aux frontières de la Syrie et leur entrée dans le pays est garantie.

Certains ont créé un État terroriste appelé le « califat », qui a un drapeau et des médias officiels. Des mots tels qu’« Islam » sont utilisés. Cet État a deux capitales, en Syrie et en Iraq, et une coalition internationale a été créée pour le combattre. Le scénario du chaos constructif est enfin achevé. Le monde entier a les yeux rivés sur le spectacle qu’offre la prétendue coalition anti-Daech. Ce scénario n’est pas sérieux. Il n’est pas crédible, en particulier parce qu’au lieu de s’attaquer à des éléments de Daech, la prétendue coalition internationale est en train de détruire l’infrastructure de l’État syrien, du peuple syrien, sous prétexte de lutter contre le terrorisme. Dans le même temps, la coalition détourne les yeux du commerce de pétrole et de trésors architecturaux auquel s’adonne Daech et de leur exportation vers Israël et les pays européens via la Turquie.

Le masque est maintenant tombé du visage des États qui soutiennent le terrorisme takfiriste dans mon pays, dans la région et en Afrique. Les efforts que déploient ces gouvernements meurtriers sont voués à l’échec. Le chapelet de mensonges et les larmes de crocodile versées face aux souffrances du peuple syrien – souffrances causées par ces mêmes gouvernements qui prétendent lutter contre le terrorisme – sont épuisés. Nombre de documents publiés par WikiLeaks ont dévoilé le rôle joué par ces gouvernements contre la Syrie suite à l’invasion et à la destruction de l’Iraq. Ceux qui ont fabriqué Daech, le Front el-Nosra, Al-Qaida, l’Armée

Al-Fatah, l'Armée de l'islam, Ahrar el-Cham, Jund al-Aqsa, Liwa Al-Sultan Murad, le Parti pour la libération du Turkestan, Boko Haram, les Chabab, le Front du salut et des dizaines d'organisations terroristes affiliées à Al-Qaida; ceux qui fournissent des armes, de l'argent, une protection politique et médiatique, qui forment des terroristes et délivrent des fatwas et qui utilisent des termes tels que « violence politique » ou « djihadisme » pour cacher leur véritable nature terroriste, ceux-làconstituent précisément le parti qui brandit le drapeau du terrorisme et devrait être l'ennemi commun de toute l'humanité.

La lutte contre les idéologies toxiques des organisations terroristes et ceux qui les soutiennent et les financent est tout aussi importante que la lutte contre l'utilisation d'armes biologiques ou chimiques par des organisations terroristes. À cet égard, nous ne pouvons ignorer l'importance du rôle que jouent les gouvernements des États qui patronnent le terrorisme. Les régimes saoudien et qatarien s'en prennent aux Arabes et aux musulmans en disséminant des idées wahhabites extrémistes et un mode de pensée fallacieux qui déforme l'islam. En collaboration avec le régime turc, ils fournissent un appui multiforme au terrorisme takfiriste qui traverse les frontières et les continents – ce même terrorisme avec lequel mon pays est aux prises.

Les victoires honorables obtenues par l'armée syrienne, avec l'appui de nos amis dans la lutte contre le terrorisme, notamment la libération de la cité historique de Palmyre et l'expulsion de Daech, le retour de l'art et de la musique dans son amphithéâtre antique, sont des victoires de la civilisation et de la lumière contre l'idéologie terroriste.

Ma délégation tient à souligner la nécessité de mettre fin à l'occupation israélienne du Golan syrien et d'autres territoires arabes occupés et aux pratiques des forces d'occupation, qui soutiennent le terrorisme et ont provoqué l'expulsion de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement de la zone de séparation dans le Golan syrien occupé, et qui l'ont remplacée par des éléments terroristes du Front el-Nosra et de la Brigade des martyrs de Yarmouk.

Pour conclure, ma délégation souligne que les terroristes ne doivent pas être récompensés. Leurs parrains ne doivent pas être récompensés de leurs actes criminels. Il est regrettable et honteux que l'Europe ait conclu un accord avec le régime d'Erdogan, qui soutient le terrorisme d'une manière qui permet à Erdogan de faire du chantage à l'Europe, de profiter de la situation des réfugiés et des personnes déplacées et de leurs souffrances. Tel est le résultat des pratiques d'Erdogan, grâce à qui les citoyens de son pays peuvent se rendre en Europe sans visa, ce qui constitue un remarquable point de départ.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne.

M. Braun (Allemagne) (*parle en anglais*) : Nous remercions la présidence égyptienne d'avoir organisé le présent débat au moment opportun. Trop souvent, nos délibérations sont axées sur l'utilisation effective des capacités militaires et de maintien de l'ordre en matière de lutte contre le terrorisme. Toutefois, comme le souligne à juste titre le document de réflexion (S/2016/416, annexe), nous devons lutter contre le terrorisme de manière globale. La lutte contre les causes profondes de l'extrémisme violent, en particulier les principes idéologiques qui sont à l'origine des actes de terrorisme, est essentielle pour vaincre le terrorisme mondial.

Le terrorisme n'est pas un phénomène nouveau. Il sévit depuis des siècles en Europe et ailleurs. Cependant, ce qui est totalement nouveau, c'est l'apparente facilité avec laquelle les terroristes sont recrutés aujourd'hui. Les technologies modernes permettent aux terroristes de répandre leurs idéologies meurtrières sur toute la planète en quelques secondes. L'aspect le plus troublant de cette nouvelle tendance est peut-être que ces messages parlent souvent à des personnes qui n'avaient pas affiché d'opinions extrémistes auparavant. Trop souvent, ces messages sont un catalyseur d'attaques terroristes. Compte tenu de cette évolution dangereuse, nous devons redoubler d'efforts pour lutter contre la propagation des idéologies des organisations terroristes.

Pour limiter l'effet de la propagande extrémiste, il est essentiel d'avoir une société sûre d'elle-même, au sein de laquelle les citoyens sont fermement invités à défendre la paix et la tolérance. Nous ne pouvons considérer ces valeurs comme acquises; elles doivent être réaffirmées et défendues chaque jour. L'exclusion des minorités, l'absence de participation démocratique, la répression de certaines opinions ou croyances, et les graves violations des droits de l'homme en général sont des facteurs dont il est avéré qu'ils incitent à écouter les discours extrémistes violents. En conséquence, tous les gouvernements – et j'inclus dans cet appel tous les pays qui viennent de prendre la parole devant le Conseil – feraient bien de renforcer les structures qui promeuvent un dialogue ouvert fondé sur les valeurs susmentionnées.

Comme cela a été souligné durant le débat thématique de haut niveau tenu par l’Assemblée générale la semaine dernière, les chefs religieux et les initiatives confessionnelles peuvent jouer un rôle important s’agissant de promouvoir la tolérance et de lutter contre la radicalisation. Dans mon pays, la Conférence allemande sur l’islam, qui a été créée il y a 10 ans, joue un rôle fondamental à cet égard. Elle rassemble des représentants du Gouvernement et des organisations musulmanes afin d’examiner des questions importantes, telles que l’introduction de cours sur l’islam dans les écoles et les universités, et le financement par l’État de la formation des imams. La Conférence allemande sur l’islam vise à aider les musulmans à s’intégrer dans la société, tout en cherchant à promouvoir la participation de l’islam à la relation de coopération qui existe en Allemagne entre les communautés religieuses et l’État.

La lutte contre l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) figure actuellement en tête de nos priorités antiterroristes. L’Allemagne est un partenaire actif de la Coalition internationale contre l’EIIL. Nous sommes convaincus que la campagne militaire sera couronnée de succès, étant donné que les territoires contrôlés par l’EIIL diminuent de jour en jour. Il importe, toutefois, que les zones libérées ne deviennent pas à l’avenir un terreau fertile pour le terrorisme. Nous devons donc aider à stabiliser rapidement ces régions et à rétablir la confiance au sein de la population. Nous devons démontrer qu’il y a un avenir positif dans une société multiethnique et multiconfessionnelle. En tant que Coprésidente du Groupe de travail de stabilisation, l’Allemagne a lancé une série de projets à cette fin.

Mon pays continue de participer activement à la lutte contre l’extrémisme violent dans d’autres cadres internationaux, notamment l’Union européenne, le Groupe Lyon-Rome du Groupe des Sept, le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et l’Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE). En tant que Président de l’OSCE cette année, nous accueillerons à Berlin à la fin du mois une conférence de l’OSCE, qui mettra l’accent sur la prévention et la lutte contre l’extrémisme violent et la radicalisation menant au terrorisme. Nous sommes convaincus que la conférence apportera, entre autres, une contribution précieuse aux efforts que nous menons pour élaborer un plan d’action national sur la prévention de l’extrémisme violent, lequel sera publié sous peu.

Je voudrais terminer en réaffirmant que l’Allemagne reste fermement engagée à lutter contre le terrorisme, à poursuivre les coupables et à s’attaquer aux causes profondes de ce phénomène, notamment en exposant au grand jour sa rhétorique et ses idéologies mensongères.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de l’Australie.

Mme Bird (Australie) (*parle en anglais*) : Le terrorisme est l’un des principaux défis de notre temps. Alors que les groupes terroristes tels que l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL) ont étendu leur rayon d’action et d’influence, il est évident que leur rhétorique et leurs tactiques séduisent de nombreuses personnes. Contrer cet attrait et prévenir la propagation de l’idéologie violente est essentiel à leur défaite à long terme et constitue une priorité pour l’Australie. L’Australie reconnaît que les voies de la radicalisation sont complexes et multiples. Chaque personne qui succombe à l’extrémisme violent a des motivations qui lui sont propres, ce qui veut dire qu’il n’y a pas de solution unique pour le combattre.

Les efforts que déploie l’Australie pour contrer la rhétorique et les idéologies terroristes visent à réduire la portée et l’attrait des discours extrémistes. Pour ce faire, nous limitons l’accès à la propagande extrémiste sur Internet en retirant les contenus et en menant des campagnes publicitaires en ligne, en réduisant l’attrait des messages extrémistes grâce à des contre-discours développés au niveau communautaire, et en renforçant la résilience numérique des jeunes afin qu’ils soient moins réceptifs à la propagande et moins susceptibles de la prendre pour argent comptant. Les gouvernements ne peuvent pas agir seul pour relever ce défi, et l’Australie collabore avec la société civile, l’industrie et les secteurs créatifs pour concurrencer la vitesse et l’ampleur de la diffusion de contenus extrémistes violents.

L’Australie est attachée à une approche régionale et internationale pour relever les défis communs de la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes. Au niveau régional, nous travaillons dans le cadre de programmes visant à marginaliser l’attrait de la pensée et des messages extrémistes, et à renforcer la capacité de résistance des communautés face aux discours extrémistes en promouvant des valeurs telles que la démocratie, les droits de l’homme et la tolérance. Conformément à notre stratégie nationale de lutte contre l’extrémisme violent, nous appuyons fermement le rôle des organisations de la société civile dans la lutte contre l’idéologie de l’extrémisme violent.

En 2015, l’Australie a accueilli un sommet régional sur la lutte contre l’extrémisme violent. Nous sommes en train de mettre en œuvre les résultats de ce sommet, qui prévoient notamment de créer des liens avec la société civile, d’améliorer les partenariats régionaux entre les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux, de renforcer les capacités techniques des organisations locales et de créer une contre-propagande adaptée à la région de l’Asie du Sud-Est. En étroite collaboration avec les partenaires et alliés de la Coalition internationale contre l’EIIL et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme, l’Australie appuie les stratégies visant à ébranler, affaiblir et détruire la rhétorique toxique de l’EIIL et d’autres groupes terroristes et à contester leur idéologie. Et nous constatons des résultats.

Face à l’évolution de la menace du terrorisme et de l’extrémisme violent, nous devons adapter nos réponses. Le caractère mondial de la propagande terroriste et la nécessité de la contrer à l’échelle mondiale soulignent le rôle essentiel que doit jouer l’Organisation des Nations Unies. L’Australie appuie fermement le plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674) qui a été présenté par le Secrétaire général et propose une approche concrète de la prévention de l’extrémisme violent. Il est urgent que la communauté internationale fasse front commun pour combattre la menace du terrorisme. L’examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies en juin offre aux États Membres l’occasion de réaffirmer leur attachement à la Stratégie et de continuer à appuyer les efforts pour lutter contre le terrorisme et l’idéologie terroriste. L’Australie est déterminée à jouer son rôle.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Afrique du Sud.

M. Mminele (Afrique du Sud) (*parle en anglais*) : Ma délégation tient à féliciter l’Égypte de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois en cours et à la remercier d’avoir convoqué cet important débat sur la manière de contrer la rhétorique et les idéologies terroristes. Nous vous remercions également, Monsieur le Président, de nous avoir fourni un document de réflexion complet (S/2016/416, annexe) pour orienter nos débats.

À l’instar des trois attentats à la bombe commis en Iraq aujourd’hui contre des civils innocents, y compris des femmes et des enfants, les attaques aveugles perpétrées par des groupes terroristes de plus en plus ambitieux se poursuivent à une fréquence alarmante dans le monde entier, infligeant des souffrances indicibles et provoquant une crise humanitaire sans précédent dans certaines régions du monde. L’usage habile que les groupes terroristes font des technologies modernes de communication pour recruter, inciter à la violence et diffuser leur idéologie dévoyée, fondée sur la haine et l’intolérance, constitue une menace grave et de plus en plus complexe pour la paix et la sécurité internationales. Ils sèment l’instabilité par la peur et la force et continuent de priver ceux qui se trouvent sous leur emprise de la jouissance des droits de l’homme et des libertés fondamentales.

La menace du terrorisme est universelle et transcende les frontières. Nous sommes parvenus à un stade où aucun pays ne peut se déclarer à l’abri de ce fléau. De même, aucun pays ne peut y faire face seul. C’est pourquoi il est important que la communauté internationale adopte des mesures appropriées pour le combattre. L’Organisation des Nations Unies, avec le large éventail de compétences et d’outils à sa disposition, est la mieux placée pour coordonner les efforts internationaux dans ce domaine. L’Afrique du Sud continue d’appuyer le rôle central que joue l’ONU pour lutter contre le terrorisme et renforcer le système multilatéral afin de prendre des mesures efficaces dans le cadre de la Charte des Nations Unies et du droit international. Les initiatives visant à améliorer la coordination et la coopération entre les entités des Nations Unies participant à la lutte contre le terrorisme, ainsi qu’entre l’Organisation des Nations Unies et les structures régionales doivent être encouragées et soutenues.

Nous saluons le travail accompli par l’Assemblée générale et le Conseil de sécurité pour orienter la réponse de la communauté internationale face à ce défi. L’Assemblée générale, avec sa composition universelle, a une contribution très importante à apporter, en particulier en ce qui concerne le prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Avec le plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), présenté par le Secrétaire général, cet examen offre à tous les États Membres une excellente occasion d’évaluer les progrès accomplis à ce jour et de formuler des recommandations en vue d’améliorer la coopération dans la lutte contre le terrorisme, en particulier pour ce qui est de créer de nouveaux mécanismes.

Ma délégation estime que la mise en place de tout nouveau mécanisme doit être fonction de ce qu’il apportera aux efforts internationaux de lutte contre le

terrorisme. Il faut éviter de faire double emploi avec le travail déjà accompli dans d'autres structures. L'Afrique du Sud continue d'appuyer une approche multiforme et globale de la lutte contre le terrorisme dans toute sa complexité.

On ne peut pas venir à bout du terrorisme par des moyens militaires et on ne peut pas y faire face uniquement par l'usage de la force ou par des mesures coercitives. Pour contrer la rhétorique et les idéologies terroristes à moyen et à long terme, la coopération internationale doit également tenir compte des facteurs qui sont à l'origine de ce fléau. Il faut déterminer d'urgence les conditions et les contextes qui font du terrorisme une option attrayante pour les mécontents et y remédier.

L'ouverture d'un dialogue, notamment par l'éducation, l'élimination des inégalités, des efforts en faveur des groupes marginalisés au sein de la société, en particulier les jeunes, et l'élaboration des stratégies appropriées au niveau national, régional et international demeurent de la plus haute importance. Il n'y a pas de formule passe-partout pour contrer cette menace; il incombe à chaque sous-région et à chaque pays de définir ses conditions spécifiques et de prendre des mesures appropriées, conformément à la Charte des Nations Unies et dans le respect du droit international.

Le terrorisme ne peut et ne doit être associé à aucune religion, aucune nationalité ni aucune civilisation. Par conséquent, nous saluons et appuyons les initiatives et les efforts en faveur du dialogue, de la tolérance, de la diversité et de l'entente entre les peuples, les cultures et les religions. Rien ne saurait justifier des actes de mobilisation visant des individus, des communautés ou des pays à cause de leur foi, de leur langue ou de leur race. La communauté internationale doit chercher des solutions politiques aux conflits de longue date. Dans ce contexte, le terrorisme ne doit pas être assimilé aux luttes légitimes menées par des peuples sous occupation étrangère en vue de l'exercice de leur droit inaliénable à l'autodétermination, tel que reconnu par les Nations Unies.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer l'engagement de ma délégation à continuer à œuvrer au sein des Nations Unies et d'autres structures multilatérales en vue de trouver des moyens efficaces de contrer la menace que les actes terroristes représentent pour la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Ministre des affaires étrangères de la Norvège.

M. Brende (Norvège) (*parle en anglais*) : Aucun pays n'est épargné par l'extrémisme violent. De Bagdad à Bamako, en passant par Paris, Bruxelles et Istanbul, des événements tragiques nous rappellent cette menace mondiale. Les menaces à notre sécurité sont plus complexes qu'elles ne l'ont été depuis des décennies, et l'extrémisme violent est la plus grave de ces menaces. Il faut l'éliminer à tous les niveaux, par une action des gouvernements et des citoyens. Le cas échéant – comme par exemple en Syrie et en Iraq –, nous devons également être prêts à utiliser des moyens militaires.

Dans le même temps, nous devons endiguer le flux des financements et des combattants étrangers, améliorer nos politiques en matière de développement, renforcer les États fragiles et offrir aux jeunes des possibilités d'éducation et d'emploi et d'autres perspectives. Il ne sert à rien de remporter les batailles quotidiennes en Iraq si nous perdons le combat pour l'avenir. On ne peut affaiblir et détruire l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL) et ses semblables qu'en anéantissant leur idéologie. Nous devons perfectionner nos contre-discours, en gardant à l'esprit que les discours ne sont efficaces que s'ils sont accompagnés de mesures concrètes et de progrès réels. Les jeunes doivent pouvoir trouver des emplois et avoir des perspectives d'avenir, être pris en considération et prendre leur destin en mains – au Moyen-Orient, en Afrique du Nord, en Europe et ailleurs.

Alors que nous perfectionnons nos méthodes, les groupes extrémistes continuent d'inventer de nouvelles méthodes pour diffuser leur propagande, financer leurs activités, recruter des membres et mener des attaques. Nous devons améliorer le partage de renseignements et d'informations entre nos pays. Les terroristes sont en guerre contre les valeurs fondamentales que sont la paix, la tolérance, la démocratie, les droits de l'homme et l'état de droit. Si nous voulons vaincre le terrorisme, nous devons défendre les valeurs qui ont conduit à la création du Conseil de sécurité il y a 70 ans.

Alors que l'EIIL perd du terrain en Syrie et en Iraq et que ses activités de recrutement semblent se ralentir, nous devons nous concentrer davantage sur la menace que représentent les combattants étrangers quand ils rentrent chez eux. Nous devons également faire tout ce qui est notre pouvoir pour empêcher d'autres EIILs de voir le jour.

La communauté internationale doit s’adapter à un environnement en constante évolution sur le plan de la sécurité. Le plan d’action du Secrétaire général pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), qui fait fond sur la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, est indispensable et arrive à point nommé. Il met l’accent sur des activités à mener aux niveaux national, régional et de l’ONU, qui peuvent devenir des moteurs du changement. L’objectif de ce plan est de s’attaquer aux conditions propices au terrorisme tout en garantissant le respect des droits de l’homme et de l’état de droit. Il aborde la façon dont nous pouvons lutter efficacement contre les messages manipulateurs de l’extrémisme violent en prônant la liberté d’expression et les valeurs de tolérance, de pluralisme et d’entente. Ce sont là autant d’ingrédients nécessaires pour bâtir des sociétés pacifiques et inclusives.

C’est aux gouvernements qu’incombe au premier chef la responsabilité de prévenir l’extrémisme, mais ils ne peuvent réussir que s’ils travaillent en étroite collaboration avec la société civile, notamment avec les jeunes et les femmes. C’est pourquoi la Norvège a lancé deux réseaux de la société civile. Premièrement, YouthCAN, un réseau de jeunes qui luttent ensemble contre l’extrémisme violent, notamment en élaborant des contre-discours. Deuxièmement, nous avons établi une alliance d’associations féminines. Beaucoup de femmes membres de cette l’alliance ont souffert directement de l’extrémisme, notamment en Syrie et en Iraq. Il ne peut y avoir de voix plus qualifiées et plus crédibles pour condamner le terrorisme que les personnes qui ont été victimes ou témoins d’actes terroristes. La Norvège continuera à coopérer avec ces réseaux et à les aider à se développer.

Nous avons tous un rôle à jouer dans la lutte contre l’extrémisme violent. Nous devons renforcer nos efforts et perfectionner nos méthodes. Il nous faut une ONU forte pour montrer la voie au niveau mondial. Il nous faut une ONU adaptée à sa mission et qui dispose de ressources suffisantes pour jouer son rôle important. La Norvège se félicite du fait que l’Assemblée générale, cette année, a salué l’initiative du Secrétaire général d’élaborer un plan d’action et de le présenter aux États Membres. Nous pouvons lutter contre les terroristes à l’aide de soldats et de policiers et nous le ferons effectivement. Mais à long terme, nous ne pouvons l’emporter que si nous comprenons les causes profondes de l’extrémisme violent et que si nous nous engageons à traduire cette compréhension en action.

Nous ne pouvons pas relâcher nos efforts dans notre quête de réponses et de solutions. L’extrémisme violent représente une menace pour nous tous; par conséquent, nous devons le combattre à l’échelle mondiale, dans nos pays et ensemble.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Canada.

M. Blanchard (Canada) : Monsieur le Président, je tiens à vous remercier d’avoir organisé un débat sur ce sujet important et pertinent. La note de concept (S/2016/416, annexe) était utile et soulevait plusieurs enjeux importants. Je voudrais souligner d’emblée que d’après l’expérience et l’approche du Canada, l’extrémisme violent ne peut être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou un groupe ethnique en particulier.

Ma déclaration aujourd’hui sera axée sur trois points particuliers de notre lutte contre le terrorisme : le rôle des partenariats public-privé, les messages de rechange positifs ancrés dans l’action et finalement, la coordination multilatérale.

(*l’orateur poursuit en anglais*)

Dans un premier temps, pour que les stratégies de contre-discours soient efficaces, il faut établir des partenariats solides avec le secteur privé et la société civile et il faut adopter des approches novatrices nous permettant de tirer profit de l’ensemble croissant des connaissances sur la déstabilisation des discours terroristes. Nous avons constaté que certains groupes terroristes utilisent efficacement Internet pour promouvoir leur programme. Le contenu qu’ils produisent séduit des membres de la génération qui a grandi avec YouTube et contribue à la radicalisation menant à la violence.

Par contre, nos efforts de lutte contre les discours terroristes en ligne ne doivent pas entraîner la légitimation de contrôles susceptibles de nuire à l’utilisation pacifique d’Internet. Les gouvernements doivent établir des partenariats avec les entreprises basées sur Internet et les communautés en ligne. Ils doivent aussi créer des espaces ouverts et sûrs pour des débats qui intéressent le public régional, en tenant compte des réalités et des sensibilités culturelles.

De plus, le processus de radicalisation menant à la violence est complexe et propre à chaque individu. En fait, les efforts gouvernementaux déployés pour

réfuter les discours radicaux peuvent être inefficaces, voire improductifs, en partie en raison du manque réel ou perçu de crédibilité auprès des publics cibles. Par conséquent, des partenariats avec des parties crédibles locales doivent faire partie de notre stratégie.

Dans un deuxième temps, nous devons comprendre l’importance de véhiculer des messages de rechange positifs et complets en soi. Les gouvernements ont un important rôle à jouer à cet égard. Tout au long de l’histoire du pays, le gouvernement canadien a activement favorisé la formation d’une société pacifique et pluraliste, non sans faire quelques erreurs. Pour nous, la diversité et l’inclusion constituent des éléments essentiels d’une société saine et prospère qui résiste à l’extrémisme. Elles ne représentent pas simplement des valeurs idéalistes, mais le chemin vers la paix et la prospérité. La récente réinstallation de 25 000 réfugiés syriens au Canada, avec d’autres à suivre, fait partie de cette histoire.

Nous ne sommes pas parfaits, mais nous croyons que le Canada a beaucoup à apporter à la communauté internationale compte tenu de son expérience de l’édification d’une société pacifique et résiliente, particulièrement à une époque où il y a un besoin urgent de prévenir la violence et l’extrémisme. Dans ce cadre général, les gouvernements doivent aussi favoriser le dialogue social et politique pour miner les discours terroristes; diriger des recherches et la mise en commun des connaissances; mobiliser les jeunes et habiliter les personnes marginalisées. Pour nous aider à concentrer nos efforts, le Canada est en train de mettre sur pied un bureau responsable de la sensibilisation communautaire et de la lutte contre la radicalisation. Ce bureau encouragera la recherche, coordonnera les initiatives locales, nationales et internationales, travaillera avec la société civile et soutiendra l’engagement communautaire.

(*l’orateur reprend en français*)

Enfin, troisième point, les efforts multilatéraux déployés à l’égard des communications et des contre-discours sont assez nouveaux, et il faut faire plus pour les élargir. Le Canada est prêt à partager son expérience et son expertise avec la communauté internationale. Le Canada participe activement aux efforts de communication et de contre-discours menés par la Coalition internationale contre Daech. Il appuie fermement le plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), présenté par le Secrétaire général, qui met l’accent sur la reconnaissance des conditions sous-jacentes pour empêcher le développement de l’extrémisme violent. Nous appuyons aussi les efforts entrepris par des organisations et des tribunes multilatérales, y compris l’Organisation de la coopération islamique, l’Alliance des civilisations des Nations Unies et le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Kenya.

M. Kamau (Kenya) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation kényane, je voudrais tout d’abord vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai. Je salue la manière avec laquelle vous dirigez les travaux. Je tiens aussi à vous remercier pour l’organisation de ce débat important au moment où l’ONU s’apprête à examiner sa stratégie antiterroriste mondiale afin de l’adapter aux réalités et évolutions actuelles. Nous accueillons nous aussi avec satisfaction le plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), présenté par le Secrétaire général.

Je tiens à exprimer mes sincères condoléances et toute ma sympathie à nos frères arabes, en Iraq, qui ont aujourd’hui été une fois de plus victimes d’une attaque odieuse perpétrée par des terroristes. Voilà trop longtemps que ce pays est victime de la terreur.

Ce qui était inimaginable il y a une génération est devenu réalité. Quasiment tous les conflits internationaux inscrits à l’ordre du jour du Conseil ont pour principaux protagonistes des groupes extrémistes violents. Nous avons assisté à l’apparition de groupes tels que l’État islamique d’Iraq et du Cham (EIIL), également appelé Daech, Boko Haram, les Chabab, Al-Qaida et d’une multitude d’entités qui leur sont affiliées et d’autres acteurs non étatiques dans les points chauds et les situations de conflit violent à travers le monde. Ces groupes ont profité des conflits, de l’effondrement de l’État qu’ils provoquent, du mécontentement socioéconomique et du chaos géopolitique, notamment au Moyen-Orient, pour perdurer et prospérer.

Les mouvements extrémistes violents se cachent derrière la religion pour parvenir à leurs fins politiques. Au Kenya, les Chabab, un groupe basé en Somalie et affilié à Al-Qaida, utilisent l’idéologie du salafisme jihadiste, notamment par une lecture sélective des textes et de l’histoire de l’islam, pour justifier leurs actes ignobles. Ils avancent l’argument d’une prétendue persécution locale et mondiale des musulmans pour recruter des militants prêts à mener des attaques-suicides hautement

meurtrières contre les civils et l’infrastructure dans notre pays et chez nos voisins. Ce groupe a l’ambition d’établir un califat en Afrique de l’Est qui remplacerait les États laïcs actuels et les autres traditions religieuses en place.

Nous estimons que le contre-discours de la communauté internationale face au défi que représente l’extrémisme violent est de toute évidence trop faible. Il n’a pas réussi à répondre aux frustrations et au désespoir, surtout parmi les jeunes. Ce matin même, dans une salle située à côté de celle du Conseil, nous avons entendu Asha Mansour de la Tunisie nous inviter à l’occasion de cette réunion de haut niveau à nous demander pourquoi aujourd’hui en Tunisie, pays où est né le Printemps arabe, tant de jeunes sont recrutés par l’EIIL.

L’échec à répondre au mécontentement et au désespoir, principalement causés par les injustices économiques, les conflits endémiques, les violations des droits de l’homme et les inégalités sociales, semble avoir rendu de nombreux jeunes de par le monde vulnérables aux idéologies extrémistes. En raison de leur vulnérabilité, les migrants et les réfugiés sont aussi une cible de choix de l’idéologie extrémiste violente. Les camps de réfugiés sont utilisés comme lieux de recrutement et de préparation par les extrémistes violents. Telle est notre expérience au Kenya, et c’est ce qui a fini par conduire notre gouvernement à fermer ces camps alors que cela faisait 25 ans que nous accueillions plus de 500 000 réfugiés. Par ailleurs, l’utilisation du cyberespace, en particulier les réseaux sociaux sur Internet, pose de nouveaux défis dans la guerre contre le terrorisme et l’extrémisme.

La stratégie du Kenya pour contrer la rhétorique et les idéologies de l’extrémisme violent vise à faire en sorte qu’il y ait un rejet total et général des idéologies extrémistes hostiles à la nation kényane et à notre mode de vie en tant qu’État laïc. Elle s’emploie à promouvoir des discours qui limitent le plus possible l’attrait du terrorisme en tant que moyen de changer la société et la politique. Je voudrais faire part ici de quelques-uns des enseignements que nous avons tirés de notre expérience et qui nous paraissent indispensables au succès de toute stratégie, qu’elle soit locale, nationale ou internationale, pour contrer l’idéologie extrémiste et le terrorisme qu’elle engendre.

Premièrement, il faut prévenir les conflits et régler rapidement ceux qui éclatent. Aucun discours pour contrer une idéologie, quelle qu’elle soit, ne peut réussir si les communautés vivent toujours en situation d’hostilités ouvertes. La primauté du politique, un élément que nous prenons extrêmement au sérieux, dans le règlement des conflits est absolument déterminante pour trouver des solutions durables.

Deuxièmement, nous devons améliorer la coordination, aux plans national et régional, grâce au partage des informations et des pratiques optimales en temps opportun. Il faut sensibiliser et associer toutes les composantes de la société, notamment grâce à la police de proximité, aux chefs religieux, au secteur privé et à la société civile, car ce n’est qu’avec de tels partenariats que nous pouvons espérer réussir.

Troisièmement, les investissements dans la déradicalisation, la réadaptation et la réinsertion sont essentiels pour gagner la guerre des idées contre les groupes extrémistes violents.

Quatrièmement, les gouvernements doivent formuler des politiques inclusives en vue de remédier aux divers facteurs socioéconomiques et politiques qui sous-tendent les discours extrémistes violents.

Cinquièmement, l’affectation de ressources suffisantes et le renforcement des capacités sont indispensables à tous les niveaux, de même que les investissements dans l’éducation et les systèmes d’alerte rapide afin d’assurer des interventions correctives.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer l’importance de la prévention des conflits, de la séparation de la religion et de la politique, d’une bonne coordination et de l’échange d’informations et du rôle de l’amnistie pour promouvoir les contre-discours aux idéologies de l’extrémisme violent. La délégation kényane attend avec intérêt de poursuivre le débat lors du prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, et de recevoir le Conseil de sécurité à Nairobi dans le courant de cette semaine, où nous espérons continuer cette conversation.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant du Koweït.

M. Alotaibi (Koweït) (parle an anglais) : J’ai l’honneur de faire cette déclaration au nom de l’Organisation de la coopération islamique (OCI), en ma qualité de Président du Groupe de l’OCI. D’emblée, je tiens à exprimer à la délégation de la République arabe d’Égypte, un autre État membre de l’OCI, tout à la fois nos félicitations pour la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci, et notre gratitude pour la convocation de ce débat public sur le sujet important et opportun que

constitue la lutte contre les discours et les idéologies du terrorisme.

La montée et la propagation de l’extrémisme violent dans le monde en général, et le terrorisme de Daech en particulier, ainsi que l’accroissement de sa capacité à atteindre les masses grâce aux médias, font qu’il est impératif de lutter efficacement contre les discours et les idéologies du terrorisme. Le terrorisme et l’extrémisme violent restent deux des menaces les plus graves pour toute société, ainsi que pour la paix et la sécurité internationales. Indépendamment de son identité ethno-religieuse, de son emplacement géographique, de ses conditions socioéconomiques ou de sa position politique sur la scène mondiale, chaque nation est plus ou moins exposée à la menace croissante du terrorisme. Par conséquent, jamais dans l’histoire une réponse globale et concertée face à ce phénomène n’a été aussi nécessaire qu’aujourd’hui.

L’OCI estime que la première phase d’un tel effort doit être de priver les groupes terroristes de leur légitimité aux yeux de leur base en rejetant les arguments mêmes qu’ils utilisent pour justifier leurs actes criminels. À cet égard, il serait utile et nécessaire de corriger d’abord et avant tout un terme inapproprié qui est souvent répété, voire cité à tort dans le document de réflexion du présent débat public (S/2016/416, annexe). Il n’existe pas de « groupe terroriste d’inspiration religieuse », car aucune religion ne cautionne ni n’inspire le terrorisme. Pourtant, il existe des groupes terroristes qui exploitent des religions.

Comme il est indiqué dans de nombreuses résolutions de l’Assemblée générale et du Conseil de sécurité, les États membres de l’OCI estiment que le terrorisme ne peut ni ne doit être associé à une religion, à l’appartenance ethnique, à la race ou à la nationalité. En conséquence, nul ne devrait se référer à Al-Qaida, Boko Haram, Daech, le Front el-Nosra, les Chabab et les autres groupes terroristes comme étant d’inspiration religieuse. Pour sa part, résolue à lutter contre le terrorisme et l’extrémisme violent, l’OCI s’emploie à délégitimer les idéologies terroristes, en élaborant des discours contre cette propagande et ces idéologies extrémistes et en faisant entendre des voix religieuses crédibles et authentique qui favorisent la tolérance et la non-violence.

Pour lutter contre l’attrait de Daech spécifiquement, le Conseil des ministres des affaires étrangères de l’OCI a adopté, à sa quarante-deuxième session qui s’est tenue au Koweït, une résolution intitulée « Les crimes de Daech » et demandé l’application effective des résolutions 2170 (2014) et 2178 (2014) du Conseil de sécurité afin d’empêcher des groupes terroristes de recruter des combattants terroristes étrangers. À cet égard, l’OCI estime que le renforcement des moyens et des capacités des États est indispensable à la mise en œuvre effective des résolutions du Conseil de sécurité. En outre, la résolution appelle également à l’imposition de mesures strictes contre les sites de médias sociaux qui sont utilisés par Daech pour diffuser son idéologie odieuse et recruter des sympathisants.

L’OCI est extrêmement préoccupée par le fait que des groupes terroristes, y compris Daech, exploitent de plus en plus les cyber-plateformes pour répandre leurs messages de haine et diffuser leurs interprétations déformées du Coran. Ces messages visent à exploiter les frustrations politiques et socioéconomiques des musulmans. Il est donc de la plus haute importance que les États, dans le cadre du droit international et tout en respectant la liberté d’expression, recensent et ferment ces plateformes médiatiques, tout en collaborant avec les communautés pour contrer la propagande des terroristes et leurs discours. À cet effet, l’OCI s’emploie à mettre en place un centre de messagerie, basé au Siège de l’OCI à Djedda, dans le cadre de sa lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent.

L’OCI a toujours été à l’avant-garde de la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent. La coopération avec les principaux partenaires régionaux et internationaux dans la lutte contre le terrorisme est l’un des principaux objectifs de la Charte de l’OCI. Avec l’adoption de son code de conduite et de sa Convention sur la lutte contre le terrorisme international en 1994 et en 1999, respectivement, l’OCI a été parmi les premiers à formuler une position de principe claire contre le terrorisme.

En outre, le Programme d’action de l’OCI pour la décennie 2016-2025, adopté à la treizième session de la Conférence islamique au sommet à Istanbul, le mois dernier, est une autre mesure importante. Le Programme d’action reconnaît la nécessité d’améliorer l’utilisation des technologies de l’information et des communications pour lutter contre l’exploitation du cyberespace à des fins terroristes, notamment la radicalisation et le recrutement. De plus, le Sommet de l’OCI a réaffirmé son appui à la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et l’importance de s’attaquer aux causes de l’extrémisme violent de manière globale.

L'extrémisme croît lorsque les droits de l'homme sont violés. Il est donc crucial d'éviter des dommages collatéraux et des catastrophes humaines dans les opérations de lutte contre le terrorisme, car cela alimente l'extrémisme et la radicalisation. L'OCI est profondément préoccupée par la tendance croissante vers l'intolérance et la discrimination à l'égard des musulmans, et, par conséquent, par la montée de l'islamophobie, qui constitue un affront à la dignité et aux droits de l'homme des musulmans. L'OCI estime que l'extrémisme croît dans le contexte d'un environnement économique, social et politique donné. Il est essentiel que les contextes qui offrent les conditions propices à la propagation du terrorisme et de l'extrémisme violent, tels que les injustices historiques, l'occupation, la pauvreté, l'exclusion, la discrimination et la marginalisation, soient combattus avec une même vigueur.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant du Kazakhstan.

M. Abdrakhmanov (Kazakhstan) (*parle en anglais*) : Je remercie la présidence égyptienne d'avoir eu la vision d'appeler l'attention sur la nécessité de lutter contre les discours et les idéologies qui donnent naissance au terrorisme. La lutte contre ces systèmes de croyances et ces perceptions profondément enracinées est une tâche très difficile, car elles ont pris fermement racine dans de nombreuses sociétés.

À long terme, plusieurs mesures devraient être envisagées, notamment mettre au jour les notions fausses, améliorer la diplomatie publique et forger des partenariats avec des personnes déradicalisées. De nouveaux messages révisés et qui soient source d'inspiration doivent être envoyés à la jeune génération, appelant à la coopération avec les parlementaires, les chefs religieux, les enseignants, le secteur privé, la société civile et les médias. Il reste beaucoup à faire au sein des familles, des écoles, des communautés et des prisons. Nous encourageons une coordination interministérielle étroite au sein du Gouvernement de chaque État Membre, ainsi que la collaboration des États Membres au sein du système des Nations Unies et des équipes de pays, et avec les organisations régionales et internationales.

Le Kazakhstan a été en première ligne dans les efforts pour parer au choc toujours plus grand des civilisations, des religions et des cultures. C'est grâce à nos efforts et à ceux de nos partenaires que l'Assemblée générale a proclamé en 2010 une Année internationale du rapprochement des cultures et fait de 2013-2022 une Décennie internationale du rapprochement des cultures, de concert avec l'UNESCO. La déclaration des Présidents du Kazakhstan et de la Turquie sur un rapprochement islamique, au récent Sommet de l'Organisation de la coopération islamique à Istanbul, est un autre exemple à citer.

Les dirigeants mondiaux devront engager une campagne visant à déterminer comment promouvoir la paix et cicatriser les divisions. Ces idées, ces valeurs et ces principes sont au cœur du manifeste « Le monde au XXIe siècle », dont est l'auteur notre président, Nursultan Nazarbayev, et qui représente un nouveau paradigme de sécurité sur la guerre et la paix. Il y propose de créer sous les auspices des Nations Unies une coalition mondiale d'États pour la paix, la stabilité, la confiance et la sécurité, afin de mettre fin aux conflits en cours, qui sont des terreaux fertiles pour la radicalisation. En septembre dernier, notre président a également proposé de créer un réseau antiterroriste placé sous la direction des Nations Unies, doté d'un mécanisme unique et composé de différentes entités, afin de mettre fin au terrorisme sous toutes ses formes et d'en traduire en justice les acteurs et ceux qui les soutiennent.

Pour notre président, la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies doit devenir juridiquement contraignante. Nous pensons que le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général doit bénéficier du plein appui de tous les États Membres. Le Kazakhstan a ratifié pour sa part l'ensemble des instruments mondiaux sur la lutte contre l'extrémisme violent. Actuellement, nous prenons part au plan d'action conjoint de mise en œuvre de la Stratégie mondiale en Asie centrale, et avons accueilli deux séances à Almaty consacrées à ce plan régional, ainsi que deux ateliers de formation dans le cadre du Comité créé par la résolution 1540 (2004).

En vue de promouvoir le dialogue, mon pays convoque tous les trois ans le Congrès des dirigeants de religions mondiales et traditionnelles, qui réunit des chefs religieux et politiques aux fins de promouvoir la paix. À l'échelon national, nous entretenons une interaction inclusive et démocratique entre citoyens et groupes de jeunes de chaque localité par le truchement de l'Assemblée du peuple kazakh. Le 6 mai, par ailleurs, S. E. M. Mogens Lykketoft, le Président de l'Assemblée générale, a convoqué à l'initiative du Kazakhstan et de la Jordanie un dialogue de haut niveau sur les religions dans l'optique de la paix, qui a donné lieu à des recommandations très significatives sur la voie

à suivre. Et surtout, nous avons formulé la stratégie Kazakhstan 2050, essentiellement axée sur l’être humain et qui entend répondre aux besoins de tous les secteurs de notre société sur des bases de justice et d’égalité, pour jeter ainsi les fondements d’une paix et d’une solidarité sociales à long terme.

N’oublions pas que le développement et la paix sont les deux faces d’une même médaille. Le Président kazakh a donc proposé que la communauté internationale adopte, au cours de l’année du centenaire de l’Organisation des Nations Unies, un plan de mise en œuvre d’une stratégie mondiale à l’horizon 2045 en vue d’instaurer des conditions d’égalité entre les pays et partant, de mettre fin à tous les conflits. La rhétorique et les idéologies ne connaissent pas de frontières, et le Kazakhstan travaillera par conséquent sans relâche à des activités multilatérales de nature à répandre une culture de paix et de tolérance.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Arabie saoudite.

M. Al-Mouallimi (Arabie saoudite) (*parle en arabe*) : Je voudrais tout d’abord vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois. Nous sommes fiers de voir la délégation égyptienne présider les travaux du Conseil de sécurité et convaincus que nous pouvons compter sur votre expérience et votre sagesse pour le succès des travaux du Conseil. Je vous remercie d’avoir organisé le présent débat public consacré aux menaces contre la paix et la sécurité internationales résultant d’actes de terrorisme.

Je remercie aussi le Vice-Secrétaire général de ses précieux propos liminaires, ainsi que tous ceux qui ont présenté un exposé.

Ma délégation se félicite de l’adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 relative à la lutte contre le terrorisme, en raison de l’engagement qui est le sien vis-à-vis des éléments qui la composent, et renouvelle le soutien du Royaume d’Arabie saoudite à l’arsenal de lutte contre le terrorisme que constitue la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

La lutte contre la rhétorique et les idéologies extrémistes qui alimentent le terrorisme est l’un des défis internationaux les plus urgents et les plus importants de l’heure, que le Royaume d’Arabie saoudite a mis au premier plan de ses priorités. Nous avons à cet égard pris l’initiative d’une campagne de lutte contre le phénomène de l’extrémisme et du terrorisme, tant au niveau idéologique que fonctionnel, en visant ces activités à tous les échelons, local, régional et international.

Le Royaume d’Arabie saoudite a donc adopté une stratégie complète de lutte contre l’extrémisme, dans le cadre de laquelle, non contents d’adopter des mesures de sécurité, de promulguer des lois sur la lutte contre le terrorisme, et de nous employer à tarir ses sources de financement, nous nous sommes également attelés à dresser le diagnostic des logiques à l’œuvre et à enquêter sur les causes profondes qui conduisent à la propagation de l’extrémisme violent et des idéologies connexes. Nous avons également mis au point une stratégie psychosociale de sécurité reposant sur trois piliers : la prévention, la réadaptation et les soins. En outre, le Royaume a mis en place le Centre de soins et de conseils Mohammed bin Nayef, qui s’occupe de réinsérer les personnes reconnues coupables de délits liés au terrorisme et d’en assurer la réadaptation, ou de réformer les groupes présentant le risque d’épouser les idées extrémistes.

L’Arabie saoudite a à cœur de partager avec les autres pays l’expérience pionnière accumulée dans la mise en œuvre de cette stratégie psychosociale de sécurité fondée sur les enseignements et les principes de l’islam, qui défend la tolérance et la coexistence pacifique, et ce, par le biais de diverses initiatives et activités régionales et internationales. Nous sommes ainsi à l’origine d’une proposition visant à établir un bureau arabe de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme, qui a été adoptée à la trente et unième session du Conseil des ministres arabes de l’intérieur, tenue au Maroc le 13 mars 2014. L’Arabie saoudite a également apporté sa contribution, en partenariat avec le Royaume d’Espagne et la République d’Autriche, à l’ouverture à Vienne, en 2014, du Centre international du Roi Abdallah ben Abdelaziz pour le dialogue interculturel et interreligieux, afin de contrer l’idéologie extrémiste et de promouvoir une culture de respect d’autrui et la consolidation de la paix.

L’Arabie saoudite a fait œuvre de pionnier en exhortant très tôt la communauté internationale à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes. Nous avons invité la communauté internationale à adopter un plan d’action global conforme au droit international qui permette de travailler à l’élimination du terrorisme dans le respect de la souveraineté, de la sécurité et de la stabilité des États. À cette fin, nous avons appelé à l’établissement du Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme, dont nous avons participé à la définition des priorités stratégiques, notamment la lutte contre la rhétorique de l’extrémisme violent et

l’élaboration de stratégies en ce sens, y compris sur Internet, et nous avons fourni un soutien aux États Membres pour les aider à renforcer leurs capacités. Nous avons également annoncé récemment la mise en place d’un centre spécialisé dans la lutte contre le terrorisme nucléaire, dont le siège est à Vienne.

Nous avons à faire à une vague d’extrémisme idéologique dont nous pouvons voir les effets tragiques dans plusieurs régions du monde. Les adeptes d’une idéologie d’exclusion radicale qui appelle à la haine de l’humanité et à la déshumanisation d’autrui et justifie le recours à la violence contre lui, tous ceux-là sont tous des frères dans une seule religion, celle de l’extrémisme, qu’ils soient chrétiens ou musulmans, juifs ou bouddhistes, hindouistes ou sans religion. Ceux qui diffusent les discours violents ne sont pas moins dangereux que ceux qui commettent des actes terroristes. Si nous ne nous attaquons pas eux, nous risquons d’entrer dans de nouveaux cycles de violence, de meurtres et de terrorisme.

Certains continuent d’adopter un discours extrémiste, fondé sur la déformation de l’image de l’islam et sur des allégations de son association à la violence. Nous observons avec une vive inquiétude la virulence accrue de ce discours et les actes d’exclusion qui aboutissent à la violence et au terrorisme contre les populations musulmanes dans le monde, sur lesquelles on rejette de manière arbitraire la responsabilité de ce que font certains extrémistes, y compris l’appel à interdire aux musulmans l’entrée dans tel ou tel pays, les fouilles et perquisitions dont font l’objet les musulmans et d’autres mesures d’exclusion qui ne font qu’accroître le danger posé par le terrorisme et faciliter sa propagation.

La Palestine reste la question principale pour notre nation islamique et arabe. Israël continue en effet de se livrer à toutes les formes de violence et de force excessive à l’égard du peuple palestinien sans défense. Il s’accapare également des territoires palestiniens, poursuit sans relâche, jour après jour, l’implantation de colonies, s’emploie à imposer sa mainmise sur Al Qods Al Charif et, dans le cadre de tous ces efforts, s’appuie sur un discours raciste, terroriste et extrémiste appelant au meurtre, au déplacement et à la destruction. Il existe un lien très étroit entre le fait d’ignorer ce discours fondé sur la violence et le terrorisme d’État, de ne pas le condamner explicitement, de ne pas s’y attaquer et de ne pas demander des comptes à ceux qui le préconisent, d’une part, et, d’autre part, l’intensification des discours de haine, de violence et des discours extrémistes et terroristes de la part des parties aux conflits. La poursuite de l’occupation israélienne des territoires arabes occupés en Palestine, en Syrie et au Liban constitue en soi un acte terroriste qui prive le peuple arabe se trouvant dans ces zones de ses droits légitimes.

Nous assistons à une très forte progression, dans notre région arabe et dans les États du monde islamique, de la diffusion d’un discours confessionnel dangereux alimenté par l’Iran. L’Iran s’emploie ainsi à intensifier les conflits et à attiser les tensions confessionnelles en exploitant les discours, les mosquées, les médias et même les déclarations officielles, ce qui a contribué à créer un environnement propice à la progression de l’extrémisme et du terrorisme confessionnel et doctrinal. À cela s’ajoute l’appui fourni aux milices confessionnelles armées et aux groupes terroristes tels que le Hezbollah terroriste au Liban.

Les autorités syriennes continuent de commettre des crimes odieux, perpétrés par ses milices chabiha et ses forces et utilisent des groupes étrangers lançant des slogans confessionnels, créant ainsi un climat propice au durcissement du discours extrémiste violent qui a contribué à l’apparition et au développement de ce qu’on appelle l’organisation Daech et le Front el-Nosra. La passivité de la communauté internationale et son incapacité d’assurer la protection des civils en Syrie font partie des principaux moteurs de la propagation des idées extrémistes violentes et de l’arrivée de milliers de jeunes de différentes régions du monde dans les rangs de Daech et du Front el-Nosra. C’est pourquoi nous estimons que le régime au pouvoir et les groupes terroristes en Syrie sont les deux aspects d’un même problème, l’un alimentant l’autre. Il n’est pas réaliste de se figurer pouvoir vaincre le terrorisme en Syrie sans s’employer à garantir une véritable transition du pouvoir conformément au Communiqué de Genève (S/2012/522, annexe) et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pour terminer, je tiens à réaffirmer des points précis. Premièrement, rien ne saurait justifier le terrorisme, où que ce soit et quelles que soient les circonstances. Deuxièmement, la lutte contre l’idéologie terroriste doit être globale et cohérente. Troisièmement, la lutte contre le terrorisme exige de contrer le discours extrémiste violent dirigé contre l’islam et les musulmans, de mettre fin à l’occupation, de s’abstenir d’appuyer les régimes répressifs confessionnels, d’interdire la promotion de milices confessionnelles et de leurs idées

extrémistes et de s’employer à assurer le développement global de tous les peuples.

Ces dernières années ont laissé un lourd bilan en pertes humaines et en violations des droits de l’homme résultant de la propagation du phénomène et de l’idéologie de l’extrémisme, de la violence et du terrorisme. Les causes de cette progression sont toujours présentes. La lutte contre ce phénomène exige de faire preuve de beaucoup de courage et de responsabilité et de faire en sorte que la conscience l’emporte sur les intérêts politiques étriqués. Ma délégation entend poursuivre l’engagement, la coopération et la coordination relatifs à cet effort important afin d’assurer la sécurité et la stabilité de la région et de maintenir la paix et la sécurité internationales.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Jordanie.

Mme Kawar (Jordanie) (*parle en arabe*) : Je tiens d’abord à saluer S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de l’Égypte, et à le remercier d’avoir participé à la présente séance importante consacrée au thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes ». Je vous félicite également, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité.

Au moment où les campagnes de mobilisation, de recrutement et de désinformation menées par les groupes terroristes extrémistes s’intensifient, je remercie les trois orateurs qui ont présenté aujourd’hui des exposés proposant une analyse de ce phénomène. La Jordanie se félicite également de l’adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 relative à la question à l’examen et, à cet égard, salue l’initiative égyptienne.

La Jordanie, sous la direction de S. M. le Roi Abdullah II ibn Al Hussein du Royaume hachémite de Jordanie, n’a cessé d’insister sur la nécessité de lutter avec détermination contre les idéologies et la rhétorique terroristes, en particulier celles de l’organisation terroriste Daech. À cet égard, je tiens à rappeler que Sa Majesté le Roi a mis en garde il y a un an et demi dans cette même salle (voir S/PV.7272) contre les dangers de la déformation de la religion et les pratiques des groupes terroristes recrutant dans le monde entier au moyen des médias sociaux et de partenariats secrets ou par l’incitation exploitée par des religieux ou l’aide au recrutement de combattants dans ces groupes. Cette situation appelle des efforts immédiats pour faire face à ce danger. Sa Majesté avait également affirmé l’importance de parvenir à des règlements pacifiques et justes des crises politiques dans notre région.

Il est évident que le fait de ne pas s’attaquer aux conditions qui débouchent sur le terrorisme et la poursuite des crises politiques que connaissent de nombreux États, en particulier dans notre région, ainsi que l’incapacité de parvenir à des règlements pacifiques créent un terrain favorable à ces terroristes, amplifient le problème et leur laissent l’espace suffisant pour la réalisation de leurs objectifs. Le retour à la paix et à la sécurité dans les États souffrant de ces crises politiques est donc le pilier essentiel pour s’attaquer à ce phénomène. Je signale également que, bien que nous soyons pleinement conscients de l’importance des moyens militaires et de sécurité, nous affirmons l’importance des stratégies liées au volet intellectuel et idéologique.

J’insiste sur le fait que la lutte contre ce phénomène ne sera pas efficace si elle est menée par un gouvernement de manière isolée. Elle exige la véritable mobilisation des efforts de toutes les parties prenantes, en particulier en prenant les mesures concrètes suivantes. Les théologiens de toutes les religions – et nous vous remercions d’avoir invité aujourd’hui un représentant de Al Azhar – doivent s’attaquer avec courage, comme ils l’ont fait ce matin, à ces extrémistes qui salissent la religion, et s’exprimer contre l’intolérance et la déformation de la religion, en particulier contre les idéologies de ceux qui appartiennent à un autre âge, à savoir Daech, et se cachent derrière l’islam, qui n’a rien à voir avec eux. En effet, aucune religion permet ou ne justifie la barbarie et la violence ni ne cible les civils. Nous réaffirmons notre rejet des tentatives visant à déformer l’image de l’islam.

À cet égard, la Jordanie demande que les fatwas soient laissées au soin des institutions religieuses agrées par les États et que l’on empêche qu’elles soient prononcées par le premier venu. C’est à la lumière de cela que la Jordanie, consciente de l’importance de la dimension idéologique éclairée de l’islam ainsi que de la nécessité de faire connaître la voie islamique qui privilégie la diversité a, aux fins de la concrétisation de cette noble valeur, lancé plusieurs initiatives visant à présenter au monde le vrai visage de la religion, son rôle et son message, notamment le « Message de Amman », en 2004, « Pour une parole commune », en 2007, et la « Semaine mondiale de l’harmonie interconfessionnelle », en 2010.

Je voudrais ajouter qu’il importe de mettre l’accent sur la protection des jeunes contre la tentation de tomber dans le piège des groupes terroristes et de leur offrir des possibilités économiques, politiques et sociales. À cet égard, la Jordanie s’efforce depuis des années dans les couloirs de l’ONU, de braquer les feux sur les problèmes des jeunes, ce qui a débouché sur l’adoption par le Conseil de sécurité de la résolution 2250 (2015) sur les jeunes, la paix et la sécurité, à l’initiative du Prince héritier, l’Émir Al Hussein bin Abdullah, lorsque la Jordanie présidait le Conseil de sécurité en décembre 2015, et sur la base de la Déclaration de Amman issue du Forum mondial sur la jeunesse, la paix et la sécurité d’août 2015.

Nus tenons aussi à souligner l’importance du rôle des réseaux sociaux et des fournisseurs de services Internet, au sujet desquels il convient de renforcer la coordination gouvernementale, dans le respect des droits de l’homme et des principes du droit international, en tant qu’ils sont un instrument fondamental entre les mains des terroristes pour diffuser leur rhétorique par voie électronique, sans oublier un autre défi sécuritaire non moins important, la bataille du cyberespace.

En conclusion, je voudrais dire de nouveau que le thème à l’examen requiert que nous procédions à une évaluation approfondie de l’action menée par la communauté internationale pour contrer ce phénomène. À cet égard, la Jordanie se félicite de la teneur du dernier paragraphe de la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/6) adoptée aujourd’hui, qui appelle à la mise en place d’un cadre international complet pour lutter efficacement contre ce phénomène, et je réaffirme que ma délégation est disposée à coopérer avec le Comité contre le terrorisme et les organismes pertinents et à faire connaître nos idées sur la question.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Bangladesh.

Mme Faizunnesa (Bangladesh) (*parle en anglais*) : Je voudrais vous remercier, Monsieur le Président, ainsi que votre délégation d’avoir organisé le débat public d’aujourd’hui et d’avoir distribué le document de réflexion instructif (S/2016/416, annexe). Le Bangladesh s’associe à la déclaration faite par le représentant du Koweït au nom de l’Organisation de la coopération islamique.

Le terrorisme et l’extrémisme violent confortent leur assise grâce à leurs rhétorique et idéologies corrosives. La religion, de par son essence même et sa véritable compréhension, telle qu’entretenue et pratiquée au fil des siècles, ne justifie point la rhétorique biaisée, fragmentée et utilisée à des fins d’exploitation que propagent les terroristes et les extrémistes violents. La communauté internationale doit continuer de se consacrer à la préservation et la promotion du message fondamental de paix, de respect mutuel et de tolérance, qui est au cœur de toutes les religions. L’attrait trompeur qu’exerce les messages des terroristes et des extrémistes violents exige une approche prudente, tenant compte du contexte et bien adaptée, marquée par la participation et l’appropriation actives des chefs et des institutions religieux, des organisations de la société civile et des médias, entre autres. Elle doit être étayée par une plus large promotion de la culture de la paix et de la non-violence auprès de toutes les catégories sociales.

Nous devons également évaluer en toute objectivité le sentiment de privation, de discrimination et d’exploitation aux niveaux national et international que les terroristes et les extrémistes violents tendent à utiliser comme moyens pour justifier leur visées égoïstes. Il serait essentiel de s’efforcer sincèrement et véritablement de répondre à ces griefs loin de toute discrimination ou ambiguïté. Il est regrettable que les outils autonomisants qu’offrent les technologies de l’information et des communications aient pris une dimension non souhaitée entre les mains des terroristes et des extrémistes violents. L’utilisation intelligente par les terroristes des médias sociaux et d’autres plateformes en ligne leur a permis d’élaborer et de diffuser convenablement leurs messages, d’établir des liens avec des partisans potentiels à travers les frontières, de recruter des combattants terroristes étrangers et, souvent, de mener leurs activités criminelles organisées en toute impunité.

Au Bangladesh, nous restons résolument déterminés à contrer ces menaces et défis qui se font jour de manière ciblée et à faire fond sur nos succès dans la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent, notamment en mobilisant plus largement les populations locales et en renforçant les capacités au niveau institutionnel. À la lumière de notre expérience en la matière, nous voudrions souligner cinq points spécifiques.

Premièrement, la réponse internationale à la rhétorique des terroristes et des extrémistes violents doit être globale et aller au-delà d’une simple sécurisation du discours. Face aux différentes dynamiques de la radicalisation, de l’extrémisme violent et du terrorisme, il nous faut des réponses nuancées, des initiatives à court

et à long terme, des approches souples et des mécanismes ouverts et participatifs adaptées aux besoins locaux.

Deuxièmement, il doit y avoir une entente solide et consensuelle entre les autorités de police et de poursuites pénales, les compagnies informatiques, les administrateurs des médias sociaux et les militants des droits de l’homme, qui puisse garantir le filtrage et la prise de sanctions appropriées contre la rhétorique en ligne des terroristes et des extrémistes violents, tout en respectant le droit d’accès à l’information, le droit à la vie privée et la liberté d’expression.

Troisièmement, nous devons mettre l’accent sur l’enseignement à divers niveaux si nous voulons intégrer la juste rhétorique religieuse, culturelle et identitaire dans les initiatives d’éducation à la citoyenneté mondiale. Nous devons être vigilants en ce qui concerne l’intrusion insidieuse des messages et de la propagande extrémistes violents dans l’enseignement supérieur. Nous soulignons qu’il importe de continuer à œuvrer à l’élaboration de normes d’éducation religieuse pour les différentes croyances.

Quatrièmement, il sera essentiel de tenir dûment compte de l’incidence des idéologies des terroristes et des extrémistes violents sur les femmes dans les communautés touchées. Il faut revoir les approches traditionnelles, dans lesquelles les femmes sont perçues comme des victimes du terrorisme et de l’extrémisme violent, et explorer plus avant leur rôle potentiel en tant qu’agents de la prévention, de la résilience et du changement au niveau local – et même en tant qu’auteurs d’actes de terrorisme.

Enfin, une réponse stratégique efficace visant à contrer la rhétorique des terroristes et des extrémistes violents doit condamner toutes les formes d’attitudes et de catégorisation raciales ou xénophobes, en particulier l’islamophobie.. Nous sommes particulièrement préoccupés par la vulnérabilité des migrants et de ceux qui ont besoin d’une protection internationale, une question qui mérite d’être examinée de façon plus approfondie au niveau mondial.

En conclusion, ma délégation voudrait souligner qu’elle appuie toute initiative que prendra le Conseil, en coordination avec l’Assemblée générale, en vue de l’élaboration d’une stratégie internationale globale visant à contrer de toute urgence les graves menaces que font peser les idéologies terroristes.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hahn Choonghee (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d’abord remercier la présidence égyptienne d’avoir organisé le présent débat public consacré à la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes.

De Paris à Bruxelles jusqu’à Istanbul, la propagation du terrorisme et de l’extrémisme violent pose une grave menace à paix et à la sécurité internationales. Dans leur tentative d’établir leur prétendu califat, les extrémistes violents, tels que les partisans de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), imposent un règne de terreur brutale et incitent les populations à les rejoindre. Ils mènent aussi des attaques impitoyables contre des personnes innocentes dans différents régions de la planète. Ils vendent le terrorisme sur Internet, à travers lequel ils tentent de justifier l’idéologie terroriste. Grâce à leur stratégie de communication et de messagerie via de nouveaux médias, de façon instantanée, illimitée, et personnelle, ils recrutent des djihadistes potentiels, appelés aussi « loups solitaires », partout dans le monde. Ils ciblent expressément les jeunes, qui sont vulnérables et susceptibles de souscrire à la rhétorique et aux idéologies terroristes. En conséquence, au-delà de l’action militaire, la lutte contre le terrorisme exige de suivre une démarche globale pour s’attaquer aux facteurs fondamentaux de ce phénomène, notamment ses causes profondes.

Premièrement, nous devons poursuivre nos efforts pour sensibiliser la population au danger des discours et des idéologies terroristes. Pour jouer son rôle, en juillet dernier, la République de Corée a notamment organisé un séminaire sur la lutte contre l’extrémisme violent, en partenariat avec le Centre Hedaya dans les Émirats arabes unis, et elle prévoit d’organiser un atelier Corée-ASEAN sur la prévention de l’extrémisme violent en collaboration avec l’Indonésie dans le courant de l’année. En outre, la Corée versera 300 000 dollars à la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme pour financer des projets de renforcement des capacités des pays vulnérables.

Deuxièmement, il faut consacrer davantage d’efforts au renforcement de l’éducation afin de combattre et de réduire le risque de radicalisation des jeunes et leur proposer un discours différent fondé sur l’espoir, l’harmonie et la paix. Dans cet esprit, en étroite coopération avec l’UNESCO, la communauté

internationale et les sociétés civiles, la République de Corée continuera de promouvoir l’éducation à la citoyenneté mondiale, qui met l’accent sur l’importance de valeurs fondamentales telles que la dignité humaine, les droits de l’homme, la tolérance, la diversité et l’état de droit. À cet égard, nous félicitons l’UNESCO, qui examine aujourd’hui la façon dont l’éducation à la citoyenneté mondiale pourrait contribuer à prévenir l’extrémisme violent. D’autre part, le thème de la 66e Conférence annuelle du Département de l’information pour les organisations non gouvernementales, qui doit se tenir à Gyeongju, en Corée, du 30 mai au 1er juin, sera « Éducation à la citoyenneté mondiale : réaliser ensemble les objectifs de développement durable ». J’espère que cette conférence, qui est la plus importante à l’intention des ONG, abordera la question de savoir comment la citoyenneté mondiale peut être promue en vue de prévenir l’extrémisme violent et la radicalisation.

Troisièmement, nous devons renforcer nos efforts afin d’empêcher les terroristes d’abuser d’Internet. Comme nous l’avons remarqué, leurs stratégies en matière de technologies de l’information et des communications et de communication en ligne augmentent la possibilité de radicalisation des jeunes. La prévention de l’utilisation abusive d’Internet et des médias sociaux à des fins terroristes représente une tâche importante pour le Gouvernement coréen, et la Corée renforcera ses partenariats avec les sociétés privées et civiles en partageant les informations pertinentes et ses pratiques optimales avec les autres États Membres de l’ONU.

Enfin et surtout, comme le souligne la résolution 2178 (2014), la mise en place d’un cadre juridique efficace et la répression permettront non seulement de diminuer les ressources et la mobilité des terroristes, mais également de renforcer la coopération internationale en vue de démasquer les complots terroristes et les suspects. À cet égard, en mars, le Gouvernement coréen a adopté et promulgué une loi sur la prévention du terrorisme pour la protection des personnes et de la sécurité publique.

Notre noble mais difficile entreprise de lutte contre le terrorisme exige à la fois de déployer des efforts multidisciplinaires pour réunir le Gouvernement, les organisations non gouvernementales et la société civile, et que l’ONU appuie pleinement ces efforts, comme le suggère le Secrétaire général, M. Ban Ki-moon, dans le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674). La République de Corée continuera de collaborer étroitement avec la communauté internationale tout au long de ce processus et attend avec impatience de mettre au point des stratégies efficaces et de trouver des moyens de réduire, puis d’éliminer, la menace terroriste.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante du Qatar.

Mme Al-Thani (Qatar) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d’abord à vous féliciter, Monsieur le Président, de votre accession à la présidence du Conseil pour le mois de mai. Je vous souhaite plein succès dans vos entreprises. Je remercie M. Sameh Hassan Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères de la République arabe d’Égypte, d’être venu présider le présent débat public. Je tiens également à remercier le Vice-Secrétaire général de sa déclaration ce matin.

Les enseignements retenus de la croissance du terrorisme ont montré que ce phénomène n’est pas né de rien. Il est apparu et s’est développé dans un environnement fragile alimenté par des politiques n’attachant aucune importance aux problèmes sociaux, économiques et politiques et ne s’attaquant pas de manière réaliste à leurs causes profondes. En conséquence, l’élimination des groupes terroristes suppose d’éradiquer les causes profondes qui créent un terrain fertile permettant à ces groupes de se développer. Cela a été confirmé par la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, adoptée par l’Assemblée générale en 2006, qui est basée sur les causes profondes du terrorisme.

Le terrorisme n’épargne personne. Il menace la paix et la sécurité internationales. La solution doit donc être globale, et la communauté internationale doit déployer des efforts conjoints à cette fin. Elle doit éliminer les causes profondes de ce phénomène. Elle doit rejeter le recours au terrorisme pour réaliser certains objectifs politiques. Il convient également de souligner que la lutte contre le terrorisme doit être conforme au droit international, à l’état de droit et au principe de protection des droits de l’homme.

Dans l’État du Qatar, lorsque nous appelons à l’adoption d’une approche à grande échelle pour éliminer les causes profondes du terrorisme, cela ne va jamais à l’encontre de la nécessité d’engager une action militaire urgente pour lutter contre la menace imminente des groupes terroristes. Cependant, nous estimons que l’action militaire ne doit pas être menée au détriment de la lutte contre les causes profondes du terrorisme. Des solutions exclusivement militaires ne régleront pas

tous les problèmes. Nous devons mettre au point des solutions globales qui offriront un avenir meilleur aux sociétés, en garantissant la stabilité et en promouvant la paix et la sécurité internationales.

La menace croissante du terrorisme dans notre région est alimentée par les politiques d’un régime qui se présente comme un partenaire de la campagne internationale contre le terrorisme afin de rester en place, après que son peuple et le monde l’ont rejeté du fait de ses politiques criminelles et des violations flagrantes du droit international humanitaire dont il se rend coupable. De fait, le régime syrien a utilisé des armes chimiques, il affame sa population et bombarde aveuglément des zones civiles, et il détruit les infrastructures et les capacités du peuple syrien, preuve que ce régime est l’incarnation même du terrorisme. Il continue de prendre pour cible des installations médicales et civiles et d’entraver l’acheminement de l’aide vers les populations dans le besoin. Il continue de violer des règles juridiques et morales. Il pose une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité doit donc prendre fermement position pour protéger le peuple syrien contre les atrocités du régime et lutter contre l’impunité.

L’État du Qatar souligne à chaque fois que nous abordons cette question que le terrorisme ne doit être rattaché à aucune religion, ethnie ou culture. Nous devons lutter contre ses causes profondes, notamment l’emploi illicite de la force, l’agression, l’occupation étrangère, le déni du droit à l’autodétermination des peuples vivant sous occupation, l’absence de justice politique et sociale et la marginalisation, et nous devons agir en application d’un traité global qui contient une définition du terrorisme. Nous soulignons donc que toute tentative d’imputer le terrorisme à une culture, une religion, une civilisation, une nationalité ou un groupe particulier donnera un prétexte aux terroriste pour justifier leurs actes et recruter des jeunes.

C’est un phénomène criminel qui sème les germes du chaos et compromet la paix et la sécurité internationales. Aussi insistons-nous sur la nécessité de respecter les religions et de promouvoir la tolérance. Les religions n’appellent pas au terrorisme; elles prônent la tolérance, la coopération et la solidarité. Par conséquent, il faut rejeter toute interprétation contraire à un islam tolérant, qui, par essence, appelle à la paix, à la tolérance et à la coexistence. Une telle interprétation constitue une tentative de dévoyer l’islam à des fins spécifiques. Elle fournit des prétextes aux extrémistes et aux terroristes.

Conformément à la priorité que nous nous sommes fixée de lutter contre l’extrémisme violent qui conduit au terrorisme, nous avons pris l’initiative, avec d’autres pays, de tenir le 3 juin, une réunion de haut niveau de l’Assemblée générale sur les jeunes et les enfants touchés par l’extrémisme violent, dans le prolongement des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme. Par ailleurs, étant donné le rôle important de l’éducation dans la protection de l’enfance et de la jeunesse contre l’extrémisme et le terrorisme, nous avons adopté divers programmes d’éducation et de réinsertion sociale à l’intention des réfugiés syriens afin qu’ils puissent jouir de leurs droits.

Pour terminer, nous voudrions souligner que le Qatar condamne le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Malgré la multitude des acteurs impliqués et les importants moyens dont ils disposent, nous sommes déterminés à tarir les ressources des groupes terroristes et à les priver des outils qu’ils utilisent pour propager des idéologies criminelles, y compris Internet. Conformément aux instruments de lutte contre le terrorisme adoptés par la communauté internationale, nous continuerons de privilégier notre partenariat avec les organismes des Nations Unies dans ce domaine afin de promouvoir la paix et la sécurité.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Géorgie.

M. Imnadze (Géorgie) (*parle en anglais*) : Tout d’abord, je voudrais me joindre aux orateurs précédents pour féliciter la présidence égyptienne du Conseil et la remercier d’avoir convoqué le débat d’aujourd’hui.

La Géorgie s’associe à la déclaration qui a été prononcée au nom de l’Union européenne plus tôt aujourd’hui. Je voudrais également faire quelques observations à titre national.

La violence et la cruauté que les terroristes font subir à l’humanité sont extrêmement préoccupantes. Les attaques ignobles perpétrées contre des civils innocents dans différentes parties du monde démontrent clairement que le terrorisme, l’un des défis les plus pressants pour le monde contemporain, est devenu un phénomène transnational et transfrontière en soi.

La situation au Moyen-Orient illustre de manière éclatante l’usage inhumain que les terroristes peuvent faire des possibilités offertes par la modernité, les technologies modernes et la mondialisation croissante. À l’ère de la technologie, le recrutement n’a plus besoin de communication directe. Les terroristes de Daech

utilisent des réseaux modernes cryptés, ce qui pose d’énormes difficultés aux forces de l’ordre dans leur lutte contre le terrorisme. Aucun État ne peut avoir pleinement accès aux données pertinentes.

Pour surmonter ces obstacles, la Géorgie a considérablement rationalisé ses procédures d’échange de renseignements, nos services spécialisés appliquant des pratiques exemplaires pour garantir une coopération internationale fructueuse. Nous avons ajouté de nouveaux articles au Code pénal, érigeant en infraction la participation au terrorisme international et le recrutement dans les rangs d’une organisation terroriste. Nous avons également modifié les articles existants relatifs au terrorisme, pour les mettre en conformité avec les dispositions des traités internationaux pertinents et les meilleures pratiques. Nous avons adopté des mesures techniques pour renforcer le contrôle des frontières, notamment en améliorant la sécurité des documents. Les forces de l’ordre géorgiennes utilisent des caméras, les listes de sanctions de l’ONU, les listes de terroristes présumés, ainsi que les renseignements préalables concernant les voyageurs et les dossiers passagers sur les vols commerciaux dans les ports d’entrée, autant d’outils qui permettent de détecter les mouvements des terroristes potentiels. La Géorgie a également adopté une stratégie et un plan d’action pour la lutte contre le blanchiment d’argent et le financement du terrorisme. Enfin, le Gouvernement a mis sur pied la Commission interinstitutions pour l’application des résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies afin d’assurer une mise en conformité immédiate avec les résolutions 1267 (1999) et 1373 (2001).

Toutefois, en dépit des progrès accomplis, les territoires de la Géorgie qui sont occupés par la Russie continuent de représenter un défi majeur pour le Gouvernement géorgien dans ses efforts de lutte contre le terrorisme. Ces zones, qui sont comme des trous noirs, risquent de servir de refuge aux terroristes et à d’autres groupes extrémistes radicaux susceptibles de déstabiliser la situation sécuritaire de l’ensemble de la région, tandis que les ports maritimes dans les zones occupées pourraient quant à eux être utilisés pour transporter des combattants terroristes étrangers.

Les régions occupées de la Géorgie, comme toutes les autres zones grises partout dans le monde où les institutions nationales et internationales légitimes sont inexistantes, sont également utilisées pour diverses activités illicites, y compris le trafic illicite de matières nucléaires et radioactives. À cet égard, je voudrais rappeler au Conseil qu’au cours des dernières années, il y a eu plusieurs tentatives de faire passer en contrebande des matières nucléaires et radioactives dans les régions occupées. Les coupables ont été appréhendés par les autorités géorgiennes, et la communauté internationale en a été dûment informée.

Le plein respect des obligations en vertu des arrangements internationaux pertinents, tels que le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, la Convention sur les armes chimiques, la Convention sur les armes biologiques, la résolution 1540 (2004), etc., doit rester la priorité absolue de la communauté internationale. À cet égard, je voudrais rappeler au Conseil qu’en coopération avec l’Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, le Gouvernement géorgien a organisé des manifestations parallèles de haut niveau en octobre 2014 et de nouveau en 2015 sur des sujets liés à la réduction des risques nucléaire, radiologique, biologique et chimique (NRBC). En décembre 2015, la Géorgie, le Royaume du Maroc et la République des Philippines, en leur qualité de coprésidents, ont créé le Groupe des Amis des Nations Unies pour l’atténuation des risques NRBC et la gouvernance de la sécurité. Son objectif est de promouvoir divers sujets liés aux risques NRBC au sein de l’Organisation des Nations Unies, en étroite coopération avec les États Membres et le Secrétariat. Le Groupe va contribuer à intégrer la composante NRBC dans le dispositif international de sécurité et à favoriser la coopération régionale et sous-régionale sur les problèmes NRBC. À l’occasion de notre deuxième réunion au niveau des ambassadeurs, en avril, nous avons de nouveau encouragé les États participant à l’Initiative des Centres d’excellence de l’Union européenne sur l’atténuation des risques à rejoindre le Groupe.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer la détermination de la Géorgie à coopérer davantage avec les pays et les organisations internationales partenaires dans l’objectif commun de réduire les menaces posées par le terrorisme et l’extrémisme violent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante des Émirats arabes unis.

Mme Nusseibeh (Émirats arabes unis) (*parle en arabe*) : Les Émirats arabes unis voudraient remercier S. E. M. Sameh Shokry Selim, Ministre égyptien des affaires étrangères, d’avoir présidé cet important débat. Je tiens à saluer le rôle historique et central que la

République arabe d’Égypte joue dans le maintien de la paix et de la sécurité internationales. Mon pays salue le rôle important de l’Université Al-Azhar, qui est un grand centre intellectuel et culturel depuis des siècles dans les mondes arabe et islamique. Nous tenons également à nous féliciter de l’adoption aujourd’hui de la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/6).

La communauté internationale a pris conscience que l’extrémisme violent a transcendé les frontières nationales pour devenir un phénomène mondial. Aussi nous félicitons-nous des efforts qui sont déployés pour élaborer une stratégie internationale globale afin d’éliminer ce fléau. Notre région ne connaît que trop les horreurs commises par des organisations terroristes qui n’ont absolument à voir avec le véritable islam et sont devenues l’un des grands facteurs d’insécurité et d’instabilité.

Nous reconnaissons qu’il est important que la société tout entière participe à l’édification de l’État, notamment les jeunes de moins de 25 ans, qui représentent 50 % de la population des pays arabes et sont une cible privilégiée des groupes extrémistes, qui exploitent leurs doléances. Notre stratégie de lutte contre le terrorisme vise également à donner aux femmes les moyens d’agir et les associe à la prise de décisions, y compris dans le cadre des efforts visant à lutter contre l’extrémisme. S’appuyant sur les concepts de modération, de coexistence et de tolérance dans la société, S. A. le cheik Khalifa Bin Zayed Al Nahyan, Président du pays, a publié un décret qui a pour but de lutter contre la discrimination et la haine. Nous soutenons, par ailleurs, les efforts qui sont entrepris pour promouvoir plusieurs initiatives visant à réformer le discours religieux et à revenir à la noble vision de l’islam.

L’éducation joue également un rôle important dans la lutte contre le terrorisme. Nous devons promouvoir les recherches et les études en matière de religion afin d’élaborer des programmes efficaces pour tous les niveaux de l’enseignement et renforcer la résilience et les capacités des gouvernements et des communautés. C’est pour cette raison que nous hébergeons le Centre Hedayah pour la lutte contre l’extrémisme violent et le Conseil musulman des anciens, présidé par le cheik d’AlAzhar, et qui a pour objectif de s’attaquer aux causes profondes du sectarisme.

Nous devons également élaborer des méthodes efficaces pour lutter contre les nouvelles tactiques de recrutement en ligne utilisées par les terroristes et les extrémistes. À cette fin, en collaboration avec les États-Unis, nous avons créé le Centre Sawab, qui utilise les médias sociaux pour lutter contre les messages extrémistes. En outre, en termes d’élaboration de politiques, les entités que nous hébergeons sont attachées à déployer des efforts multipartites pour circonscrire, identifier et éliminer les facteurs de l’extrémisme. Nous souhaitons également organiser des ateliers avec des responsables gouvernementaux et des experts dans le secteur de la technologie en vue du partage de l’information et pour promouvoir l’élaboration de contre-discours, en tenant compte notamment des points de vue d’anciennes combattantes terroristes étrangères.

Le monde arabe a toujours été un modèle de pluralisme et de coexistence. Aujourd’hui, nous appelons au rétablissement de ce modèle et de cette vision. Je voudrais proposer quelques recommandations qui permettraient d’atteindre cet objectif.

Premièrement, le Conseil de sécurité doit appliquer les mêmes normes à tous les acteurs, à tous les États et à tous ceux qui se rendent coupables d’occupation, de terrorisme d’État ou d’ingérence étrangère. Deuxièmement, la communauté internationale, y compris le secteur privé, doit intensifier ses efforts pour appliquer les normes existantes pertinentes en matière de lutte contre le terrorisme, notamment la résolution 2178 (2014). Troisièmement, nous devons discuter des meilleurs moyens de réhabiliter et de réintégrer les combattants terroristes étrangers qui ont fait défection et qui sont rentrés dans leur pays. Quatrièmement, nous devons nous employer à améliorer le contexte économique et social pour les jeunes, en créant des emplois, en protégeant leurs droits et en les associant aux efforts visant à construire l’avenir de leurs pays. Enfin, nous attendons avec intérêt les recommandations qui seront proposées en juin dans le cadre de l’examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Je voudrais réitérer que les Émirats arabes unis sont convaincus qu’il est crucial de lutter contre l’extrémisme avant qu’il n’acquiert un caractère violent, et ce, de toute urgence et de manière globale. Je voudrais également exprimer notre gratitude pour cet important débat et souhaiter à l’Égypte de continuer à assurer sa présidence ce mois-ci avec succès.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Pérou.

M. Meza-Cuadra (Pérou) (*parle en espagnol*) : Je remercie la présidence égyptienne d’avoir organisé

ce débat public du Conseil de sécurité sur le thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes », notamment les menaces que représentent les groupes terroristes comme l'État islamique d'Iraq et du Levant, Boko Haram et Al-Qaida, dont les discours continuent d'alimenter la haine et la violence.

Les discours et les idéologies de haine et d'intolérance sont le combustible qui alimente cette machine que sont les groupes terroristes. Ces discours leur permettent de recruter plus de combattants, de recevoir davantage de ressources financières et d'appui logistique, et même de justifier leurs actes. À cet égard, nous estimons que les actes terroristes ne doivent être associés à aucune religion, aucune nationalité ni aucune culture.

Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes est un élément clef de la prévention, dans le contexte de la lutte contre les groupes et les actes terroristes, tel que cela est indiqué dans le premier pilier de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Cela a été également développé dans le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général, dont il faut analyser en profondeur l'intégration à la Stratégie antiterroriste mondiale et les mesures de mise en œuvre.

En effet, nous devons, d'une part, mettre l'accent sur la réduction des conditions et des circonstances propices à la radicalisation des individus, en nous attaquant aux facteurs structurels et conjoncturels qui portent atteinte à la cohésion sociale. À cet égard, nous estimons qu'il est essentiel de promouvoir l'instauration de sociétés pacifiques et inclusives.

D'autre part, outre les facteurs matériels, nous estimons que la promotion d'une culture de la paix, du dialogue et des valeurs éthiques qui réduisent les risques de motivations personnelles qui conduisent à la radicalisation et à la violence revêt une importance particulière. Dans ce contexte, l'utilisation des technologies de l'information et des communications représente également un défi important pour la communauté internationale. Dans le cadre de nos efforts pour limiter l'utilisation des réseaux sociaux et d'Internet par des groupes terroristes, nous devons également améliorer la capacité des États en matière d'utilisation des technologies de l'information et des communications, avec le concours des organismes compétents des Nations Unies, pour limiter, contrer et neutraliser la rhétorique terroriste.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier que les groupes terroristes ont également recours à d'autres mécanismes et plates-formes traditionnels de communication pour propager et diffuser les discours de haine, souvent sous le couvert d'activités licites. Par conséquent, nous devons neutraliser ces messages déformés, dans le plein respect de la liberté d'expression.

Dans le cadre de la lutte contre ce fléau, les États, avec la participation de l'ensemble de la communauté internationale, doivent adopter une vision stratégique globale qui intègre les différents piliers de la Stratégie antiterroriste mondiale. En matière de lutte contre le terrorisme, le Pérou appuie toutes les mesures internationales prises au niveau multilatéral qui impliquent une riposte systématique, soutenue et efficace.

En ce sens, nous estimons également que le travail de conception et de mise en œuvre de cette vision aux niveaux national, régional et international revêt beaucoup d'importance. Par conséquent, ma délégation voudrait saisir cette occasion pour remercier le Secrétaire général de son rapport sur les activités menées par le système des Nations Unies pour appliquer la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dans le cadre du cinquième examen biennal de la Stratégie.

Ma délégation tient à rappeler l'importance qu'il y a à mener à bien le processus d'élaboration du projet de convention globale sur le terrorisme international et les débats sur la convocation d'une conférence de haut niveau sous les auspices de l'Organisation des Nations Unies. À cet égard, nous devons redoubler d'efforts en vue de la mise au point de cette convention globale.

Monsieur le Président, tout en réaffirmant l'engagement du Pérou en faveur de la lutte contre les menaces que représentent le terrorisme et l'extrémisme violent, vous pouvez compter sur l'appui constant de ma délégation.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Djibouti.

Mlle Hassan (Djibouti) (*parle en anglais*) : Ma délégation s'associe aux autres délégations pour féliciter la délégation sœur de la République arabe d'Égypte pour son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai et pour son initiative d'organiser cet important débat sur le thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes ».

Ma délégation souscrit à la déclaration prononcée par l’ambassadeur du Koweït au nom des États membres de l’Organisation de la coopération islamique.

Je suis convaincue que ce débat public sera une nouvelle occasion de mieux comprendre un phénomène qui a conduit à l’émergence de l’État islamique d’Iraq et du Levant (EIIL), de Boko Haram, d’Al-Qaida et des Chabab, un phénomène qui constitue une grave menace pour la paix et la sécurité internationales et qui a réduit à néant des décennies de croissance économique dans de nombreuses régions du monde. Non seulement ce débat sera l’occasion de comprendre comment l’EIIL a réussi à attirer quelques 36 000 combattants étrangers en provenance de plus de 100 pays, à mettre en place un réseau terroriste efficace, capable de lancer des attaques meurtrières dans de nombreuses régions du monde et à créer un dispositif en ligne pour diffuser des messages de haine et de destruction et mobiliser des personnes impressionnables, mais il nous aidera également à élaborer de nouvelles mesures pour lutter contre les moteurs et les facteurs de l’extrémisme violent et du terrorisme.

(*l’oratrice poursuit en français*)

Pendant longtemps, les peuples de la Corne de l’Afrique ont résisté à la pénétration des idéologies extrémistes. Sous les assauts continus de ces groupes, notre région fait malheureusement aujourd’hui partie d’un des épicentres du continent africain. La thématique au centre de notre présente rencontre qui porte sur les voies et moyens de contrecarrer le discours du terrorisme et de l’extrémisme violent et par la même, l’action des groupes terroristes, démontre que les défis auxquels nous sommes confrontés sont tout à la fois sécuritaires et intellectuels.

L’objectif des extrémistes radicaux est d’installer ce que certain auteurs ont appelé une « civilisation panique », où chaque acte terroriste non seulement anéantit la vie de civils innocents mais engendre aussi un vaste nombre d’otages vivants mais terrifiés.

Leur objectif est bien connu; notre détermination doit être sans limite.

Concomitamment aux actions entreprises au travers des organisations telles que l’Autorité intergouvernementale pour le développement ou l’Organisation de la coopération islamique pour prévenir et combattre le terrorisme et l’extrémisme violent, les États de la région, ont très rapidement pris la mesure de l’importance d’amorcer les consultations afin de développer une stratégie visant à contrecarrer les idées et discours véhiculés par les mouvances extrémistes. C’est dans cette perspective que nous avons décidé d’un commun accord de créer un centre régional dédié à la prévention et à la lutte contre l’extrémisme violent qui se situera à Djibouti.

En outre, dès 2014 et 2015, sous l’impulsion du Président Ismail Omar Guelleh, se sont tenus les deuxième et troisième forum régional des oulémas de l’Afrique de l’Est dont l’objectif majeur était de poser les jalons d’une réflexion devant participer d’une part, à l’élaboration de politiques à la fois proactives et préventives pour faire face à la montée des discours extrémistes et d’autre part à l’exploration des voies et moyens les plus pertinents afin de les vulgariser et par conséquent de décrédibiliser les personnes et groupes porteurs de ces types de messages. Il est opportun de mettre en exergue que les conclusions de ces assises ont clairement souligné l’importance de l’identification d’outils méthodologiques pour mieux faire face aux phénomènes du terrorisme et de l’extrémisme violent.

Parallèlement à ce travail intellectuel visant à une meilleure compréhension des préceptes religieux, il est également important de renforcer le rôle des institutions sociales et des incubateurs éducatifs dans l’encadrement de la jeunesse en accordant une attention au rôle des médias dans l’éducation et dans la clarification des finalités et des objectifs de la religion. En somme, il s’agit de mettre l’accent sur des traitements intégrés qui combinent les politiques éducatives, les politiques de développement socioéconomique, la révision et l’élaboration des textes juridiques.

Le début de cette année a été sanglant et ponctué d’une série d’attentats terroristes odieux à travers le monde et cela doit marquer un nouvel élan décisif indispensable et la mobilisation internationale contre le phénomène de l’extrémisme violent. L’adoption du Plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent, présenté par le Secrétaire général, doublée du prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies constitueront une occasion sans précédent pour la communauté internationale. Il est plus que temps que les États Membres s’entendent sur la nécessité et la valeur stratégique d’une communication intégrant pleinement un discours alternatif contrecarrant les messages extrémistes et violents.

Dans cette perspective, il nous semble important que la stratégie de riposte que nous devons élaborer donne un écho particulier à la voix et aux témoignages

des victimes du terrorisme et de l’extrémisme violent ainsi que des combattants extrémistes repentis. En effet, la contribution de ces derniers pour la démobilisation et la réhabilitation des recrues sera essentielle et jettera un éclairage particulier sur le processus psychologique qui leur a permis de se défaire de la passion mortifère qui les animait. Enfin, en termes de participation des partenaires, il est primordial de pouvoir disposer du plein appui des fournisseurs d’accès à Internet et des propriétaires des réseaux sociaux. Le droit à la liberté d’expression de chacun doit être mis en balance avec la nécessité de protéger les personnes vulnérables à l’incitation à la haine, à la discrimination et à la violence.

Ma délégation tient à insister sur le fait que l’extrémisme violent et les actes terroristes qui s’ensuivent ne sauraient être associés à aucune religion, race, culture ou société en particulier. Il est tout aussi important que dans la lutte contre les phénomènes que sont le terrorisme et l’extrémisme violent, on puisse sauvegarder la promotion et la protection des droits de l’homme. À cet égard la promotion d’une culture de tolérance et de modération dans toutes les sociétés contribuera à la protection des minorités y compris religieuses.

Enfin ma délégation déplore et rejette l’islamophobie grandissante et rampante dans de nombreux pays, aiguisée et relayée par des leaders d’opinion et par certains médias. Cela est contreproductif et remet en question les efforts individuels et collectifs indispensables à la promotion d’une action collective pour faire triompher les valeurs et idéaux de respect et de compréhension mutuelle nécessaires à une coexistence pacifique des peuples et des civilisations.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Costa Rica.

M. Mendoza-García (Costa Rica) (*parle en espagnol*) : Le Costa Rica remercie la délégation égyptienne d’avoir organisé ce débat fort opportun.

Nous sommes les témoins d’une évolution dramatique de la nature de la menace terroriste. Ces derniers mois, des attaques perpétrées sur quasiment tous les continents ont tué, mutilé ou déplacé des dizaines de milliers de civils. Nous exprimons toute notre solidarité aux Gouvernements et aux peuples égyptien et iraquien suite aux attentats récents dont ils ont été victimes.

Le terrorisme représente plus que jamais une menace grave tant pour les États, pris individuellement, que pour la communauté internationale dans son ensemble. Le flux de combattants terroristes étrangers, qui sont plus de 30 000 en provenance d’une centaine d’États Membres de l’ONU, selon les chiffres de l’Organisation, complique un peu plus la réponse à apporter à cette menace. Des groupes terroristes comme Daech et le Front el-Nosra recrutent des jeunes grâce à des campagnes médiatiques qui présentent l’Occident comme l’ennemi de l’islam, lequel a donc besoin de recrues disposées à le défendre.

Rien qu’en 2014 et 2015, Daech a lancé plus d’un millier de campagnes médiatiques à des fins de recrutement. Ces campagnes, traduites en russe, en anglais, en français et en allemand, consistaient pour la plupart en des vidéos montrant les terroristes au combat ou en des interviews de terroristes recrutés dans diverses parties du monde. Durant cette période, le nombre de combattants terroristes étrangers a bondi de 70 %. Pour empêcher les jeunes vulnérables ayant des opinions modérées de devenir des militants extrémistes, et les militants extrémistes de se transformer en terroristes, il est indispensable de s’attaquer au discours idéologique qui est employé pour les recruter.

C’est pourquoi ma délégation reconnaît l’importance de la résolution 1624 (2005), qui a notamment pour objectif d’empêcher que les établissements d’enseignement et les institutions culturelles et religieuses n’encouragent l’endoctrinement extrémiste et appelle les États Membres à prévenir et à interdire par la loi l’incitation à commettre des actes terroristes, dans le respect toutefois des obligations qui leur incombent en vertu du droit international des droits de l’homme.

Cependant, à une époque où la plupart des stratégies de recrutement employées par Daech passent désormais par les réseaux et les médias sociaux, il pourrait être utile d’envisager la possibilité que les médias adoptent à titre volontaire un code de conduite pour les journalistes couvrant la question du terrorisme, qui prévoirait notamment d’éviter toute glorification des terroristes. Une autre possibilité serait que les médias offrent un espace d’expression aux victimes du terrorisme et à leurs familles, ce qui permettrait de donner la parole aux victimes. Cette voix donnée aux victimes devrait être transmise par les mêmes canaux et dans le même langage culturel que ceux utilisés par les jeunes, ainsi que le font les terroristes. Sans porter atteinte à la liberté d’expression ni au droit à l’information, il serait utile d’analyser si l’élaboration de directives telles celles

que je viens de mentionner pourrait être efficace pour contrer la rhétorique terroriste.

Au lendemain des attentats de Paris, une campagne sur les réseaux sociaux a été lancée autour du slogan « Nous sommes unis », à l’initiative de la fondation Quilliam, un groupe de réflexion de la société civile basé au Royaume-Uni. Cette campagne a consisté à diffuser un message de paix grâce à des vidéos où différentes personnes, musulmanes et non musulmanes, francophones et non francophones, européennes et non européennes s’exprimaient sur l’unité et la solidarité, rejetant les idéologies et les discours qui divisent et tuent des innocents. C’est un bon exemple d’action possible pour contrer la rhétorique terroriste.

Dans le même temps, le Costa Rica se dit une nouvelle fois convaincu de la nécessité de se pencher également sur d’autres situations qui peuvent favoriser la propagation du terrorisme et de sa rhétorique, comme les conflits prolongés et non réglés, la déshumanisation des victimes, l’absence d’état de droit, les violations des droits de l’homme, la discrimination pour des raisons ethniques, nationales ou religieuses, l’exclusion politique, la marginalisation économique et l’absence de bonne gouvernance, entre autres.

Nous réaffirmons la nécessité d’une démarche globale multidisciplinaire et à tous les niveaux, sous la conduite de l’ONU. À cet égard, nous saisissons cette occasion pour demander humblement aux États qui n’ont pas encore ratifié le Traité sur le commerce des armes de le faire sans délai. Le détournement d’armes vers des groupes extrémistes pourrait être sensiblement réduit si un plus grand nombre d’États appliquaient les dispositions du Traité.

Enfin, nous tenons à réaffirmer la volonté du Costa Rica de prévenir et combattre le terrorisme dans le respect de l’état de droit et des droits de l’homme, et nous appelons tous les États à essayer de faire aboutir les négociations en cours pour le projet de convention générale de lutte contre le terrorisme, en vue de l’adopter dès que possible.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Turquie.

M. Çevik (Turquie) (parle an anglais) : Je vous remercie, Monsieur le Président, d’avoir organisé le débat d’aujourd’hui. Nos remerciements vont également aux intervenants pour leurs présentations.

Nous nous alignons sur les déclarations faites au nom de l’Organisation de la coopération islamique aujourd’hui. Je m’exprimerai à titre national.

Malheureusement, en dépit de tous les efforts de la communauté internationale, les terroristes continuent de perpétrer des attaques meurtrières. Les organisations terroristes continuent de recruter par le biais d’une rhétorique morbide de la haine. À cet égard, nous condamnons avec force les odieux attentats terroristes commis aujourd’hui à Bagdad, adressons nos sincères condoléances aux familles des victimes, et réitérons notre appui au Gouvernement et au peuple iraquiens.

Chaque organisation terroriste produit ses propres discours et utilise des idéologies différentes dans le but de rallier des recrues, de s’attirer la sympathie et le soutien, et de légitimer la violence. Elles ont en commun le fait qu’elles tentent d’infliger des souffrances à nos citoyens et de les terroriser, de semer le chaos, de polariser les sociétés et d’affaiblir les gouvernements. Un exemple en est l’expérience de la Turquie en matière de lutte contre le terrorisme. Aujourd’hui, mon gouvernement lutte simultanément contre trois différents groupes terroristes : le Devrimci Halk Kurtuluş Partisi-Cephesi, un groupe terroriste d’extrême gauche; le Partiya Karkerên Kurdistanê/Yekîneyên Parastina Gel, une organisation marxiste-léniniste qui cherche à exploiter les différences ethniques en Turquie et les troubles en Syrie; et Daech, qui manipule la religion. Les derniers attentats à la bombe commis à Ankara et à Istanbul ont coûté la vie à 184 innocents et fait des centaines de blessés. Ces derniers jours, plus de 20 de nos citoyens dans la ville de Kilis ont perdu la vie après que Daech a lancé des roquettes depuis la Syrie.

Il est contre-productif d’adopter une approche sélective en matière d’efforts mondiaux de lutte contre le terrorisme en ne mettant l’accent que sur une forme de terrorisme, un groupe ou un ensemble de groupes terroristes. Cela affaiblit notre position collective et ne mènera pas à la défaite de ce fléau. Le meilleur moyen de lutter contre les idéologies haineuses des terroristes est de rendre nos sociétés plus résilientes contre les discours extrémistes. Empêcher les jeunes de céder à l’attrait des groupes terroristes est un facteur essentiel. Les groupes terroristes exploitent les frustrations, les sentiments d’injustice, de discrimination, d’exclusion sociale et politique et de marginalisation socioéconomique, et ciblent les groupes les plus vulnérables, comme les femmes et les jeunes. Les conflits prolongés nourrissent les conditions propices à la propagation du terrorisme.

L’absence d’état de droit et de bonne gouvernance et les violations des droits de l’homme contribuent également à créer ces conditions.

Par conséquent, nous devrions concentrer nos énergies sur les efforts de prévention afin de contrer l’extrémisme violent et la radicalisation qui mènent au terrorisme. À cet égard, nous convenons qu’une approche plus large est nécessaire pour lutter efficacement contre le terrorisme, comme l’a déclaré le Secrétaire général dans son Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent, qui sera examiné plus avant par l’Assemblée générale au cours du prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

L’expérience de la Turquie montre que l’amélioration des droits et des libertés fondamentaux, le renforcement de la justice pénale, la réforme des forces de l’ordre et de l’appareil judiciaire, et l’amélioration du débat public ont un impact direct et une valeur ajoutée à cet égard. Par ailleurs, il est également essentiel de mettre en place des contre-messages spécifiques. Comme les terroristes exploitent de plus en plus les nouvelles technologies de l’information et des communications, nos réponses mondiales de lutte contre le terrorisme doivent également avoir une composante communication plus solide.

Une stratégie de la communication est donc partie intégrante des efforts de lutte contre le terrorisme que mon gouvernement déploie contre Daech et d’autres groupes. Une stratégie à deux niveaux a été mise en œuvre à cet égard, dans le respect des obligations relatives aux droits de l’homme. La première partie de cette stratégie consiste à nier aux groupes terroristes tout espace de propagande, en prenant notamment des mesures visant à désactiver leurs réseaux de communication. À ce jour, nous avons fermé des dizaines de sites Internet liés à Daech, et dans les cas où le serveur est situé à l’extérieur de la Turquie, nous avons interdit l’accès aux contenus en ligne des terroristes. Nous menons également de vastes opérations contre les réseaux de Daech, leur facilitation et leur radicalisation.

Des stratégies plus subtiles sont également nécessaires. Nous menons des politiques de lutte spécifiques à chaque groupe terroriste. En ce qui concerne Daech, nous encourageons les voix de la raison et du savoir à s’exprimer sur la véritable signification de la religion, et nous promouvons des personnes qui peuvent parler d’autres solutions que la violence et le terrorisme. Le rôle des dirigeants religieux dans la contribution à ces efforts est important. En Turquie, le Bureau des affaires religieuses, de concert avec divers organismes publics, joue un rôle particulier en veillant à ce que des informations exactes sur la religion atteignent le public et que les enseignements religieux soient interprétés de manière appropriée. Il s’efforce de diffuser des messages de coexistence pacifique et non violente, de dialogue et d’unité entre les peuples.

L’accent mis sur le rôle des dirigeants religieux ne doit pas nous amener à penser que les religions font partie du problème. Le terrorisme et l’extrémisme violent ne sauraient être associés à une religion, à une origine ethnique ou à une nationalité. Toute tentative visant à faire croire le contraire est erronée et dangereuse, car elle joue le jeu des terroristes. Les victimes du terrorisme ne peuvent être traitées de manière sélective. Viser expressément les victimes d’un groupe spécifique et ignorer les autres risque également de créer la perception d’une politique de deux poids deux mesures. Nous pensons que ces messages doivent être adoptés en paroles et en actes par le système des Nations Unies, y compris ses États Membres.

Protéger nos sociétés contre un endoctrinement toxique exige de faire passer des messages de paix et de tolérance dans le cadre de notre lutte commune contre la discrimination, l’intolérance, le racisme, la xénophobie, l’islamophobie, l’antisémitisme et la discrimination à l’égard des chrétiens et des membres d’autres religions. C’est dans cet esprit que la Turquie a coparrainé des initiatives telles que l’Alliance des civilisations et la Médiation pour la paix afin de promouvoir le dialogue, la tolérance et la compréhension interreligieux et interculturels en vue de créer un climat de respect mutuel.

Il ne faut pas oublier que la répression des aspirations démocratiques du peuple syrien, les divisions politiques communautaires, les crimes de guerre et les violations massives des droits de l’homme que commet le régime ont créé un terrain fertile pour la radicalisation, l’extrémisme et le recrutement de combattants terroristes étrangers par Daech. À cet égard, le représentant de ce régime, qui est aussi responsable de la montée en puissance de Daech et coopère avec cette organisation terroriste, n’est pas en mesure de faire la leçon à qui que ce soit en matière de lutte contre le terrorisme. Il est regrettable que cette plateforme ait de nouveau été utilisée à mauvais escient pour déformer les faits.

La Turquie appuie activement les efforts déployés au niveau mondial pour lutter contre les discours et les idéologies du terrorisme, notamment au sein du Forum mondial de lutte contre le terrorisme, et de

l'Institut Hedayah, dont la création a été inspirée par ce Forum. La Turquie fait partie de la Coalition mondiale de lutte contre l'État islamique d'Iraq et du Levant, qui dispose d'un groupe de travail de communication stratégique distinct.

En conclusion, la Turquie est déterminée à maintenir son approche dans la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Ce n'est qu'avec une approche ouverte et juste et une coopération mondiale et, surtout, en défendant l'état de droit, les droits de l'homme et les libertés fondamentales que nous pourrons l'emporter. Ces considérations devraient être prises en compte au moment où nous nous préparons à examiner la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Tunisie.

M. Khiari (Tunisie) (*parle en arabe*) : Je tiens tout d'abord à remercier la présidence égyptienne pour l'organisation de ce débat important et opportun à un moment où le monde connaît une augmentation sans précédent du terrorisme. Nous nous félicitons de la déclaration présidentielle (S/PRST/2016/6) qui reconnaît la nécessité pour la communauté internationale d'examiner les moyens les plus efficaces pour lutter contre la propagande terroriste.

Nous devons lutter contre le recrutement et l'incitation, y compris par le canal d'Internet, et mobiliser les mécanismes de coopération internationale à cette fin. À cet égard, des groupes terroristes ont utilisé l'espace fourni par les médias sociaux pour diffuser leur propagande et atteindre les recrues potentielles à travers le monde. Grâce à l'attachement de sa classe politique au dialogue et à la participation effective de la société civile, la Tunisie a réussi à surmonter les difficultés que traversait le processus de transition démocratique, en adoptant, notamment, une nouvelle Constitution protégeant les droits de l'homme, y compris la liberté d'expression, de religion et de conscience. Cette démarche nous a valu en 2015 le prix Nobel de la paix.

Toutefois, si importants que soient ces acquis, ils ne doivent pas nous aveugler face à l'ampleur des défis auxquels notre pays est confronté, s'agissant en particulier de l'élimination du phénomène du terrorisme. Si la Tunisie a obtenu des succès qualitatifs, en particulier sur le plan de la sécurité, dans la lutte contre ce phénomène, en faisant échec à de nombreux projets terroristes, en éliminant de nombreux chefs terroristes extrémistes et en arrêtant et traduisant en justice de nombreux suspects, elle a été le théâtre de plusieurs opérations terroristes et a dû sacrifier nombre de ses fils pour défendre le pays. Aujourd'hui, nous célébrons la mémoire des quatre membres martyrs de la garde nationale tunisienne tués ce jour, le 11 mai 2016, dans le sud de la Tunisie, alors qu'ils pourchassaient plusieurs terroristes.

La Tunisie est déterminée à contrer ce fléau dans le respect de l'état de droit. À cet égard, elle a adopté en 2007 une loi fondatrice sur la lutte contre le terrorisme et le blanchiment d'argent, inspirée des normes et meilleures pratiques internationales et en application de ses engagements internationaux, y compris les dispositions de la résolution 2178 (2014) du Conseil de sécurité. La Tunisie, en collaboration avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, a mis au point sa stratégie nationale de lutte contre l'extrémisme violent sur la base des quatre piliers que sont la protection, la prévention, le suivi et l'intervention. Cette stratégie est axée avant tout sur la prévention et sur un traitement des menaces consistant à contrer les tentatives de polarisation des communautés et la diffusion des messages takfiristes sur Internet, dans les prisons et dans les mosquées. Cette stratégie souligne également l'importance de l'instauration d'une culture de dialogue, de paix, de tolérance et de respect entre toutes les religions, croyances et cultures et prévoit d'encourager les programmes d'études et le dialogue promouvant la résilience face à la pensée extrémiste. Elle encourage également l'étude du rôle des femmes dans la prévention de l'extrémisme violent. Cette stratégie est centrée sur la mobilisation à partir d'Internet et encourage ceux qui se spécialisent dans les études islamiques, la sociologie, et la psychologie à prendre une part active aux débats sur ce support. Des mesures pratiques ont également été prises dans le même sens.

En 2016, le ministère des affaires religieuses a lancé la campagne « pour des lendemains meilleurs », reposant sur la mise en place d'un portail Web destiné à propager les vraies valeurs de l'islam conformément à la conception modérée de Zaytuni, ainsi que la création d'un centre chargé de répondre aux questions des jeunes à propos de l'islam, ainsi que d'organiser des réunions avec les jeunes dans le cadre de clubs et de tous les espaces disponibles dans le but de les sensibiliser à la gravité de l'idéologie extrémiste takfiriste et de ses répercussions sur l'État et ses institutions. L'importance de la dimension culturelle dans la résistance aux phénomènes takfiristes a été relevée.

Tout en soulignant que c’est aux États qu’incombe au premier chef la responsabilité d’adopter des mesures visant à contrer le message des terroristes et leurs idéologies takfiristes, conformément au principe d’appropriation nationale, nous réitérons l’importance de la coopération et de l’échange de bonnes pratiques au niveau international. À cet égard, nous insistons sur la nécessité de développer la coopération internationale, y compris avec les institutions privées, afin d’assurer le respect des droits de l’homme et de la liberté d’expression.

Enfin, nous tenons à affirmer l’importance de nouveaux efforts systématiques de prévention au sein de la communauté internationale afin de traiter les causes profondes de l’extrémisme violent pour une prévention plus efficace et pour le renforcement de la capacité de lutte contre les idéologies terroristes au sein des populations. Nous pensons que le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), lancé par le Secrétaire général, représente un guide complet en vue de renforcer les efforts par l’adoption d’une démarche préventive aux échelons nationaux, régionaux et internationaux. L’examen prévu sous peu de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies est une excellente occasion de réaliser des progrès notables dans cette voie.

Le Président (*parle en arabe*) : Je remercie le Représentant permanent de la Tunisie, l’Ambassadeur Khaled Khiari, de sa déclaration et lui présente nos condoléances suite au martyre des policiers tunisiens dans le sud de la Tunisie.

Je donne la parole au représentant du Maroc.

M. Hilale (Maroc) : Permettez-moi, tout d’abord, de vous féliciter, Monsieur le Ministre, pour la présidence par votre pays frère, l’Égypte, du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous sommes confiants que l’expérience et la sagesse de l’Égypte, cumulées au fil des siècles et inspirées d’une grande civilisation égyptienne ancrée dans l’histoire, sont de nature à guider votre leadership et votre présidence du Conseil. Le choix du thème de la lutte contre la rhétorique et les idéologies du terrorisme, Monsieur le Président, montre que vous avez mis le doigt sur un facteur important dans l’exacerbation du terrorisme. C’est à travers le discours incitatif à la violence que le terrorisme s’est propagé comme le feu.

L’accès des groupes terroristes aux moyens de communication les plus sophistiqués, à Internet et aux réseaux sociaux – Facebook, Twitter, Instagram, etc. – leur a permis de réussir moult coups. Partant, plusieurs pays ont été victimes d’actes terroristes ces derniers mois, dont le vôtre ce matin, ainsi que la Tunisie et l’Iraq, auxquels s’ajoutent chaque jour d’autres pays. Le Royaume du Maroc, victime lui aussi d’attaques terroristes par le passé, exprime sa solidarité avec les trois pays arabes frères et présente ses condoléances aux familles des victimes. Il réitère à cette occasion sa condamnation du terrorisme dans toutes ses formes, en précisant que rien ne peut justifier aucun acte terroriste. Le terrorisme ne peut être associé à aucune religion, civilisation, nationalité ou groupe ethnique.

Les deux dernières années ont marqué un tournant dramatique pour la communauté internationale, prise de cours par les groupes terroristes Daech, le Front el-Nosra, Al-Qaida et Boko Haram et leur affiliés. La liste risque de se prolonger si la communauté internationale ne prend pas les mesures appropriées pour contrer ce phénomène, et surtout, les récits, discours et idéologies du terrorisme.

La manne financière couplée à une stratégie de communication sophistiquée exploitant Internet et les réseaux sociaux a permis à Daech de recruter des combattants terroristes étrangers de tous les coins du monde. Ils ont pu avoir des sites prêchant leur idéologie destructive, à laquelle plusieurs jeunes et cadres issus de différentes nationalités et couches sociales, induits en erreur, sont devenus adeptes, ce qui a porté le nombre des combattants terroristes étrangers à plus de 30 000 combattants, issus de plus de 90 pays.

Il est malheureux et impensable qu’une famille se réveille un matin pour découvrir que son fils, pourtant bien éduqué, dans de bonnes écoles, et ne manquant de rien, a rejoint les rangs des terroristes en Iraq, en Syrie, ou dans d’autres foyers de tensions. Ainsi, devant l’absence d’un contre-argumentaire et l’existence d’un seul discours haineux et incitatif, les jeunes sont devenus une proie facile aux forces obscurantistes. L’absence de mesures capables de freiner l’utilisation abusive des technologies de l’information et d’Internet permet malheureusement aux groupes terroristes de continuer leur œuvre épouvantable.

Les groupes terroristes n’ont aucun respect ni pour la vie, ni pour l’humanité, et encore mois pour l’éthique et la morale. Ils diffusent leurs atrocités sur les réseaux sociaux et Internet. Ils exploitent également le droit du public à l’information. Leurs actes terroristes, relayés dans les médias leur sert d’instrument pour

impressionner et prendre le devant de l’actualité internationale. Les images de la barbarie des terroristes sont diffusées dans les médias et les journaux. Ces derniers, à tort, au nom de la liberté de la presse et contre toute déontologie et éthique ont propagé ces photos, servant ainsi, sans s’en rendre compte, la propagande terroriste. En conséquence, le piège visant à diviser les sociétés et à créer l’amalgame entre une religion, comme l’islam, et les groupes terroristes, qui cherchent à s’identifier à l’islam, se répand et attise l’islamophobie, la xénophobie et le racisme.

Pire encore, pris dans ce piège, tant quelques médias que des téléspectateurs et des lecteurs de journaux s’approprient le discours de xénophobie et de racisme, soutenant des courants politiques extrémistes. Sans citer d’exemples, des journalistes sont devenus le fer de lance du discours de la haine et de la xénophobie.

En outre, le discours radical dans les espaces de culte et l’incitation à l’extrémisme violent et à la commission d’actes terroristes sont également d’autres moyens que les groupes terroristes emploient pour atteindre leurs objectifs destructifs.

Si les résolutions 1624 (2005), 2178 (2014), 2199 (2015), 2249 (2015) et 2253 (2015) ont permis de répondre à quelques facettes du terrorisme, surtout les combattants terroristes étrangers et l’assèchement des ressources financières des groupes terroristes, d’autres mesures s’imposent. À cet égard, je me permets d’avancer quelques idées que ma délégation estime capables de freiner ce facteur permettant l’accès des groupes terroristes à une large population mondiale de tout âge et de toute catégorie.

Si le droit à la liberté d’expression, à l’accès à l’information et à l’utilisation des technologies de l’information, y compris Internet et les réseaux sociaux, doit être garanti pour tous, par la loi et dans les constitutions, il ne devrait être exploité à des fins terroristes. D’où l’importance de l’adoption de nouvelles lois qui, dans le respect total des droits de l’homme et du droit à la liberté d’expression, interdisant toute exploitation abusive d’Internet.

Il faut également développer un contre-discours qui dénue le discours des groupes terroristes, qui exploitent l’islam à des fins purement criminelles que notre religion et les préceptes de l’Islam avaient toujours condamné. Les chaînes de télévision spécialisées dans la diffusion d’un discours modéré doivent être autorisées. Le secteur privé et les entreprises concernés par l’offre des prestations d’Internet et médias sociaux doivent opérer dans le respect de la loi et n’autoriser leurs clients à utiliser Internet qu’à des fins pacifiques et non pour porter atteinte à la sécurité des citoyens.

Les imams doivent prêcher l’islam authentique de tolérance et de coexistence avec une vue modérée acceptée par les jeunes du XXIe siècle. C’est pourquoi le Royaume du Maroc a procédé à la restructuration et la réforme du champ religieux notamment à travers : premièrement, la mise sur pied de l’autorité scientifique responsable d’interpréter les textes du Coran et du hadith (explications du prophète); deuxièmement, la formation des jeunes prédicateurs et prédicatrices aux préceptes de l’islam fondé sur les valeurs du dialogue, de la tolérance, de la modération, de la coexistence et du respect de l’autre, prônées par la religion musulmane; troisièmement, le lancement d’un programme de déradicalisation, de réhabilitation et d’intégration des combattants terroristes étrangers. L’expérience marocaine en matière de formation des prédicateurs a été partagée avec plusieurs pays amis en Afrique, dans le monde arabe et en Europe à travers des accords bilatéraux. Quatrièmement, il faut multiplier les débats interconfessionnels. Le Maroc a organisé à Fès le forum sur le rôle des chefs religieux dans la prévention de l’incitation à la haine en 2015 et, à Marrakech, la conférence sur la protection des minorités religieuses dans les sociétés musulmanes, sanctionnée par la déclaration de Marrakech pour garantir la sécurité des minorités.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant du Cambodge.

M. Tuy (Cambodge) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, ainsi que la République arabe d’Égypte de votre accession à la présidence du Conseil de sécurité en mai. Je vous remercie également d’avoir organisé le présent débat public très important.

Je m’associe à la déclaration que fera la représentante de la Thaïlande au nom de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est. Depuis le début du XXIe siècle, le terrorisme prend une dimension de plus en plus transnationale, et la menace de la nouvelle attaque terroriste devient omniprésente. Cette menace n’a en effet pas de limites territoriales, elle ne connaît aucune frontière, et n’importe quelle ville au monde pourrait être la prochaine cible. Jouant sur les sentiments de colère, de peur et d’angoisse au sein de la population, les organisations terroristes font connaître leurs crimes abjects sur Internet, en ciblant les médias sociaux pour

diffuser leur message de violence et de mépris pour l'humanité. Malheureusement, leurs efforts leur ont permis de recruter des sympathisants.

Ma délégation est extrêmement préoccupée par l'intensité et la multiplication des attaques terroristes. Nous devons travailler en coopération étroite pour lutter contre la propagation du terrorisme et contrer la rhétorique violente et les idéologies perverses de ces groupes terroristes. Dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, contrer l'idéologie et la rhétorique extrémistes est un des plus importants objectifs à atteindre. À cet égard, la communauté internationale doit adopter une stratégie sociale, économique et politique intégrée permettant d'opposer au message de violence et de destruction un message de paix et de prospérité. Ma délégation considère donc que l'ONU peut jouer un rôle central dans l'élaboration d'une stratégie internationale globale visant à contrer et réfuter les idéologies extrémistes des organisations terroristes.

À cet effet, plusieurs mesures pourraient être envisagées, notamment l'élimination des causes profondes des conflits armés, la promotion de l'éducation et de l'engagement citoyen en vue d'atteindre les objectifs de développement durable, et par la participation de l'ONU et des institutions spécialisées des Nations Unies à la diffusion d'un contre-discours stratégique approuvé. Il importe de signaler que toutes les mesures prises à cet égard doivent être pleinement conformes à la Charte des Nations Unies et respecter les principes d'égalité souveraine, d'intégrité territoriale et de non-intervention dans les affaires intérieures.

S'agissant des recrues des terroristes, les forces de l'ordre ne peuvent se concentrer sur un profil uniforme. L'âge, le sexe, le milieu social et les motivations des recrues varient d'un cas à l'autre, et il est donc difficile d'apporter des solutions standard. La communauté internationale doit se concentrer sur l'élimination des causes profondes des conflits armés. La prévention des conflits est l'élément indispensable à une paix durable et au respect des droits de l'homme. Pour mettre à mal le recrutement par les terroristes et la propagation du terrorisme à l'échelle mondiale, il faut créer des conditions sociales, politiques et économiques appropriées et stables afin de mettre fin à des conflits régionaux prolongés.

Dans votre document de réflexion (S/2016/416, annexe), vous déclarez à juste titre, Monsieur le Président, que la « propagande [terroriste] exploite le sentiment d'exclusion économique et politique chez les musulmans des deux sexes », ce qui les amène à se radicaliser et à rejoindre les forces terroristes. Par conséquent, pour promouvoir la paix, la stabilité et le développement socioéconomique, il est important de faire participer les jeunes à la construction de l'avenir que nous voulons. La promotion de programmes d'engagement citoyen faisant participer les jeunes en vue de mettre en œuvre le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), ainsi que l'Accord de Paris relatif aux changements climatiques, donneront aux jeunes les moyens d'agir et un objectif. De plus, la promotion de l'éducation et des programmes de volontariat permettront aux jeunes de s'approprier la mise en œuvre des efforts mondiaux de développement durable, les éloignant du cycle de la violence.

Dans le cadre des efforts que nous menons pour réduire au silence la rhétorique et les idéologies extrémistes déformées des groupes terroristes et, partant, de détourner les jeunes de la violence, il importe que nous parlions d'une même voix. Cette voix se fera mieux entendre par le biais des activités et des actions de l'Organisation des Nations Unies et de ses institutions spécialisées.

En menant une diplomatie préventive, nous devons convenir du message fondamental de l'Organisation des Nations Unies, un message qui doit résonner fort dans le monde, et être adapté aux conditions locales. Ce message doit pouvoir être facilement diffusé dans la presse écrite et sur Internet, et être conforme à la Charte des Nations Unies. En outre, le contenu du message doit être intégré dans les travaux de l'Organisation des Nations Unies elle-même, et les fonctionnaires de l'ONU doivent recevoir des directives claires sur la manière de mieux informer le public sur leurs activités.

Développer un tel discours antiterroriste unifié renforcerait aussi les valeurs de la paix qui sont celles de l'Organisation. Naturellement, ces efforts nécessitent un appui politique et financier nécessaire à l'efficacité de l'action internationale. Ainsi, le renforcement des capacités, les capacités technologiques et le financement doivent être assurés afin que les États moins avancés puissent être des acteurs dynamiques du développement, et contribuer de la sorte au maintien de la paix et de la sécurité internationales.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Thaïlande.

Mme Chartsuwan (Thaïlande) (*parle en anglais*) : Au nom de la délégation thaïlandaise, je voudrais

exprimer nos sincères condoléances aux peuples et aux gouvernements égyptiens et iraquiens suite aux récents attentats terroristes insensés qui les ont frappés.

J’ai l’honneur de prendre la parole au nom des États membres de l’Association des Nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN).

Tout d’abord, je voudrais féliciter la République arabe d’Égypte de son accession à la présidence du Conseil de sécurité pour le mois de mai. Nous nous félicitons de l’initiative de la présidence égyptienne d’organiser cet important débat public sur la question dont nous sommes saisis et nous remercions les intervenants qui ont présenté des exposés pour la perspicacité de leurs observations. Nous nous félicitons également de l’adoption aujourd’hui de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6, qui réaffirme la volonté du Conseil de lutter collectivement contre le terrorisme.

Le terrorisme est un problème mondial extrêmement préoccupant. Les activités terroristes ne sont plus concentrées dans une seule région géographique, mais transcendent les frontières et les continents. Nous sommes unis dans notre ferme conviction que le terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, est totalement injustifiable. Il ne peut pas et ne doit pas être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou un groupe ethnique. Comme l’expérience l’a montré, le terrorisme ne fait pas de distinction entre ses victimes, et toutes les composantes de la société pâtissent de ces effets. Voilà pourquoi l’ASEAN s’est constamment jointe à la communauté internationale pour condamner les actes de terrorisme dans différentes régions du monde.

Nous croyons que les expériences et les approches de notre région peuvent contribuer aux efforts internationaux de lutte contre ce fléau. Le dialogue interreligieux et les valeurs de tolérance, de compréhension mutuelle, de respect de la diversité et d’ouverture, telles que consacrées dans la Déclaration de Langkawi sur le Mouvement mondial des modérés adoptée l’année dernière par le vingt-sixième Sommet de l’ASEAN, ont joué un rôle important en faveur de la coexistence pacifique entre les cultures et les religions dans notre région riche de sa diversité.

Les jeunes jouent un rôle important dans l’édification de sociétés stables, sûres et prospères, et il est impératif de mieux les sensibiliser aux risques de radicalisation. Nous pensons que l’éducation est un moyen efficace d’empêcher nos jeunes de céder à la rhétorique extrémistes et aux idéologies terroristes infondées. Les pays de l’ASEAN continuent de collaborer sur le nouveau Plan d’action de l’ASEAN sur l’éducation pour la période 2016-2020 afin d’améliorer l’accès nos systèmes éducatifs et la qualité de ces derniers pour garantir des sociétés ouvertes. En outre, une éducation qui ouvre la voie à des emplois décents répondra aux griefs et atténuera le sentiment d’exclusion que ressentent les groupes les plus vulnérables aux idéologies terroristes.

La Convention de l’ASEAN sur la lutte contre le terrorisme sert depuis 2011 de cadre à l’action menée dans la région. C’est pourquoi nous préconisons la mise en place d’un tel cadre juridique au niveau international et demandons aux pays de s’efforcer d’apporter la dernière main au projet de convention générale sur le terrorisme international.

Une attention particulière a également été accordée à la montée de la radicalisation et l’extrémisme violent. Une des initiatives régionales clefs prises dernièrement a été le colloque du Sommet de l’Asie de l’Est sur la rééducation religieuse et la réinsertion sociale, qui a eu lieu en avril 2015, la Réunion ministérielle extraordinaire de l’ASEAN sur la montée de la radicalisation et de l’extrémisme violent, qui a eu lieu en octobre 2015, et la Conférence internationale sur la déradicalisation et la lutte contre l’extrémisme violent, qui a eu lieu en janvier de cette année. Ces initiatives ont souligné la nécessité d’adopter une approche globale pour lutter contre les facteurs qui conduisent à la radicalisation et aux activités terroristes, réhabiliter et réinsérer les personnes influencées par la rhétorique terroriste et renforcer la coopération régionale sur cette question.

L’ASEAN œuvre aussi avec plusieurs pays au renforcement des capacités en vue de mettre au point des mesures efficaces de lutte contre le terrorisme et l’extrémisme violent, en organisant notamment des ateliers et des séminaires sur des questions telles que la justice pénale, la déradicalisation et le désengagement, les médias et la lutte contre la radicalisation et le rôle des jeunes. La formation de responsables de l’application des lois est aussi à l’ordre du jour. Par exemple, une réunion des Ministres de la défense de l’ASEAN et un exercice de sécurité maritime et de lutte contre le terrorisme se tiennent maintenant à Brunéi Darussalam et à Singapour, avec la participation des forces de tous les pays de l’ASEAN et de plusieurs partenaires de dialogue.

Au plan international, nous savons que c’est aux États qu’il incombe au premier chef de lutter contre l’extrémisme violent qui conduit au terrorisme, mais l’Organisation des Nations Unies doit aussi s’impliquer et adopter une approche cohérente et multisectorielle. Ce message a trouvé un écho clair à la Conférence de Genève sur la prévention de l’extrémisme violent, organisée conjointement par l’Organisation des Nations Unies et le Gouvernement suisse les 7 et 8 avril de cette année. En outre, nous prenons note du rapport du Secrétaire général sur le Plan d’action pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674). Je suis convaincue que les délibérations qui vont encore avoir lieu en juin à l’occasion de l’examen de la Stratégie antiterroriste mondiale de l’Organisation des Nations Unies vont contribuer aux efforts internationaux de lutte contre le terrorisme, et fournir notamment des éléments destinés à contrer la rhétorique et les idéologies des terroristes.

Il nous faut prendre des mesures efficaces pour prévenir la mauvaise utilisation d’Internet et tirer parti du rôle constructif des médias sociaux pour contrer la diffusion de la propagande et des idéologies terroristes violentes. Toutes les mesures doivent être mises en œuvre avec prudence afin d’éviter les atteintes à la liberté d’expression. Nous devons continuer de lutter contre les causes profondes du terrorisme, tout en poursuivant notre lutte contre ses manifestations à tous les niveaux. Des conditions telles que la pauvreté, le manque d’éducation, la faiblesse de l’état de droit, des conflits prolongés et non réglés et l’exclusion politique et sociale génèrent un désespoir et des revendications qui pourraient donner lieu à la violence et à des actes de terrorisme.

L’ASEAN appuie pleinement la lutte internationale contre le terrorisme, notamment la mise en œuvre pleine et effective des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Tout acte de terrorisme constitue un triste rappel de la nécessité de rester vigilants et résolus dans notre lutte contre le terrorisme, qui n’est plus seulement un combat contre les actes de terrorisme, mais également un combat idéologique.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Pologne.

M. Radomski (Pologne) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d’abord à vous remercier, Monsieur le Président, d’avoir convoqué le présent débat public au moment opportun. La Pologne s’associe à la déclaration qui a été prononcée par l’observateur de l’Union européenne. Je souhaite ajouter quelques observations à titre national.

Je vais commencer en citant le récent rapport du Secrétaire général sur l’application de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Dans ce document, le Secrétaire général souligne à juste titre que :

> « [Le terrorisme] ne peut être associé à une religion, une nationalité, une civilisation ou un groupe ethnique. La diabolisation de certaines religions, ethnies ou cultures est contraire aux droits de l’homme, nourrit les discours extrémistes et encourage la xénophobie, cela pouvant nuire irrémédiablement aux efforts de prévention de l’extrémisme violent et du terrorisme. » (*A*/*70*/826, par. *43*)

Il n’existe pas de justification politique ou religieuse du terrorisme. Tous les actes de terrorisme doivent être condamnés, et tous leurs auteurs doivent être mis face à leurs responsabilités.

Depuis l’adoption de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, il y a 10 ans, le monde est devenu plus interconnecté en termes de communication, de commerce et d’économie. Cela a provoqué une augmentation du nombre de dilemmes liés à l’évolution des conditions de sécurité mondiales. Aujourd’hui, il est impossible de délimiter clairement les zones de guerre et les zones de paix. En revanche, il existe des conflits dans le contexte desquels les séparations traditionnelles entre intérieur et extérieur, défense et sécurité intérieure, affaires civiles et militaires sont dépassées.

La réalité de la montée des menaces terroristes est souvent déformée par une rhétorique et des idéologies erronées, comme le souligne à juste titre la présidence égyptienne dans le document de réflexion (S/2016/416, annexe). Les groupes terroristes qui s’inspirent de la religion constituent une des plus graves menaces à la paix et à la sécurité internationales. Un grand nombre d’entre eux utilisent une interprétation erronée de l’islam, par exemple, pour justifier leurs activités, attirer des partisans et recruter des combattants, en particulier parmi les jeunes. Nous avons la responsabilité commune de mener la bataille pour gagner les cœurs et les esprits des populations les plus vulnérables face à l’endoctrinement. Nous devons présenter une option enthousiasmante et positive à ceux qui cherchent à donner un sens à leur vie. Nous ne devons pas laisser un vide politique, économique, social

ou spirituel qui peut être comblé par des extrémistes, et aboutir notamment au recrutement de combattants terroristes étrangers.

À cet égard, je tiens à souligner que les pays majoritairement musulmans ont une possibilité et une responsabilité particulière de diffuser une interprétation réelle et pacifique de l’islam. La communauté internationale doit appuyer ces efforts. Nous devons tous faire tout ce qui est en notre pouvoir pour éviter qu’un type de radicalisation n’en entraîne un autre tout aussi dangereux, à savoir l’islamophobie. C’est pourquoi la lutte contre la radicalisation est notre objectif commun.

Au cours des décennies écoulées, plusieurs instruments juridiques de lutte contre le terrorisme ont été élaborés au sein du système des Nations Unies. La pleine mise en œuvre des ces instruments, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, est un facteur indispensable de la lutte contre les discours terroristes. Il convient de souligner que l’incitation à commettre des actes de terrorisme est considérée par certains systèmes juridiques, notamment celui de la Pologne, comme un délit secondaire passible de poursuites, tout comme le fait de commettre un acte de terrorisme.

Nous devons entrer en contact avec les communautés locales pour donner des exemples positifs aux plus vulnérables. Le Centre Hedaya d’Abou Dhabi, qui collabore avec le Forum mondial de lutte contre le terrorisme et le Réseau de sensibilisation à la radicalisation, offre un bon exemple d’action responsable et dynamique.

Comme souligné dans le document de réflexion (S/2016/416, annexe) élaboré par la présidence égyptienne, la lutte contre la rhétorique et les idéologies des groupes terroristes n’est pas la tâche d’une personne. Nous devons encourager un nombre d’acteurs aussi élevé que possible, notamment les gouvernements, les chefs religieux, les organisations non gouvernementales et le secteur de l’éducation, à participer à ces efforts. La communauté internationale a le devoir d’appuyer le monde islamique dans cette entreprise. C’est un rôle que doivent remplir l’ONU et les organisations régionales. La Pologne est disposée à apporter son soutien à l’ONU à cet égard.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au Représentant permanent du Soudan.

M. Mohamed (Soudan) (*parle en arabe*) : Le Soudan s’associe à la déclaration prononcée par le Représentant permanent du Koweït au nom de l’Organisation de la coopération islamique.

Nous apprécions vivement l’initiative prise par l’Égypte de convoquer cet important débat sur un problème qui préoccupe la communauté internationale et qui exige de nous une réelle volonté et une ferme détermination pour le combattre. Je présente nos sincères condoléances aux familles des victimes des récents attentats terroristes commis en Égypte et en Iraq.

Le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations est devenu une menace imminente pour l’humanité tout entière. Il ne suit aucune règle. C’est un phénomène mondial qui menace la paix et la sécurité et force le monde à vivre dans la peur et la terreur. Les actes commis par des groupes terroristes ont déjà tué des milliers de personnes, détruit des institutions et propagé la haine, les conflits et les tensions dans le monde entier. Le monde est plus que jamais appelé à examiner les stratégies et les plans existants, qui ne portent que sur les considérations de sécurité, en vue d’élaborer des stratégies pour remédier aux problèmes socioéconomiques et humanitaires dont on estime qu’ils font partie des causes profondes du terrorisme, ce qui permettra de mettre en place des mesures efficaces pour contenir, combattre et prévenir le phénomène du terrorisme.

La lutte internationale contre le terrorisme, l’extrémisme violent et les actes de terrorisme n’a pas encore eu l’effet escompté. Nous avons le devoir d’examiner notre action en vue d’éliminer ce phénomène et ses conséquences destructrices. Dans ce contexte, il faut accorder la priorité absolue aux efforts nationaux et régionaux, qui doivent permettre d’identifier les facteurs et les causes profondes du terrorisme.

Le Soudan réaffirme l’importance du rôle joué par les organisations régionales et souligne la nécessité d’une coordination entre celles-ci et les organisations internationales lorsqu’il s’agit d’examiner les facteurs internationaux qui favorisent la propagation du terrorisme. Des efforts ont été déployés aux échelons national et régional pour faire face aux causes nationales et régionales du terrorisme, mais il faut également qu’une action au niveau international soit menée pour s’attaquer aux causes internationales de ce phénomène. Ce n’est qu’ainsi que nous pourrons véritablement lutter contre toutes les formes et manifestations de l’extrémisme violent et du terrorisme.

Malheureusement, le terrorisme est un phénomène qui ne date pas d’hier. Il a existé à toutes les périodes de l’histoire de l’humanité. Ce n’est toutefois pas une raison pour ne pas poursuivre ceux qui commettent des actes de terrorisme ou encouragent sa propagation. Le terrorisme ne doit être associé à aucune religion, civilisation ou culture. C’est un principe que nous devons respecter en tout temps et qui ne souffre aucune exception. Par ailleurs, on ne peut combattre le terrorisme par le terrorisme, car réagir ainsi au terrorisme, à commencer par la diabolisation de certains groupes religieux, culturels ou intellectuels, ne fait que fournir aux terroristes des justifications, des prétextes et des excuses pour leurs actes. Nous l’avons vu à maintes reprises tout au long de l’histoire.

Je voudrais maintenant faire part au Conseil de certains efforts déployés par le Soudan pour lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Dans le cadre de la mise en œuvre de notre plan d’action national de lutte contre le terrorisme, nous avons mis l’accent sur la coordination et la coopération avec la communauté internationale. En conséquence, et en coopération avec la Ligue islamique mondiale, le Soudan a accueilli, les 27 et 28 avril, la Conférence internationale sur la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme sectaire en Afrique. À cette conférence, le Président de notre pays, S. E. M. Omar Hassan Al-Bashir, a fait une déclaration liminaire, appelant à un renforcement de la coordination et de la coopération entre toutes les parties prenantes dans la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations et exprimant la volonté du Soudan de coopérer pleinement à cet effort. Il a également souligné les graves dangers que fait peser Boko Haram en Afrique de l’Ouest et la nécessité de trouver des moyens efficaces pour y faire face.

La Conférence a examiné les questions suivantes : le terrorisme en Afrique : ses causes et ses conséquences; l’extrémisme communautaire en Afrique : les dangers et les conséquences; la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme sectaire : les responsabilités et les efforts; et la lutte contre le terrorisme et l’extrémisme sectaire en Afrique : les moyens et les mécanismes. Nous distribuerons le texte du document final de la Conférence à tous les États Membres de l’Organisation des Nations Unies, car nous pensons qu’il contribuera à l’action menée à l’échelle internationale pour lutter contre ce fléau.

Une fois encore, nous nous félicitons de l’important débat d’aujourd’hui et remercions la délégation égyptienne de son initiative opportune. Nous accueillons avec satisfaction l’adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 et le message collectif qu’elle envoie en ce qui concerne la lutte contre les actes de terrorisme. Nous accueillons également favorablement les recommandations concrètes qu’elle contient pour faire face au phénomène du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, prévenir les actes terroristes et tarir les ressources des terroristes.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de Cuba.

M. Reyes Rodríguez (Cuba) (*parle en espagnol*) : Je voudrais tout d’abord féliciter l’Égypte de son accession à la présidence du Conseil de sécurité et de son heureuse initiative de convoquer le présent débat sur une question de la plus haute actualité et d’une très grande importance pour nos travaux.

Le terrorisme continue de poser un grave défi à la communauté internationale. Cuba participe activement aux efforts déployés par l’Organisation des Nations Unies pour lutter contre le terrorisme international. C’est à l’ONU qu’il revient au premier chef de mener l’action internationale dans ce domaine. Notre pays a appuyé pleinement l’appel que l’ONU a lancé aux États, aux organisations internationales et à la communauté internationale pour qu’ils s’abstiennent, dans leur ensemble, de financer ou de promouvoir les activités terroristes, de les appuyer par tout autre moyen ou de former les terroristes.

Nous réitérons notre rejet et notre condamnation de tous les actes, méthodes et pratiques terroristes sous toutes leurs formes et dans toutes leurs manifestations, quels qu’en soient les auteurs, quelles qu’en soient les victimes, où qu’ils soient commis et quels qu’en soient les motifs, y compris le terrorisme d’État. Tout gouvernement participant à un acte de terrorisme d’État voit sa responsabilité internationale engagée et doit en assumer les conséquences.

Nous nous opposons fermement aux actions qui, sous prétexte de la lutte contre ce fléau, sont menées en violation de la Charte des Nations Unies et des principes et normes du droit international. La lutte contre le terrorisme ne peut jamais justifier que l’on foule au pied les principes de la souveraineté, de l’indépendance et de l’intégrité territoriale des États, pas plus qu’elle

ne peut être une justification pour violer les droits de l'homme et le droit international humanitaire ou pour commettre d'autres actes, tels que la torture, les enlèvements, les détentions illégales, les disparitions et les exécutions extrajudiciaires.

Le terrorisme ne pourra être éliminé tant que prévaudront la politique de deux poids deux mesures et la sélectivité dans le traitement et la lutte contre ce fléau. Il est inacceptable que certains actes terroristes soient condamnés, alors que d'autres sont passés sous silence, tolérés, justifiés ou manipulés pour servir des intérêts politiques ou économiques étriqués. De même, les prétentions de certains à vouloir associer le terrorisme à une ethnie ou à une religion particulière sont inadmissibles.

Pendant des décennies, Cuba a subi les conséquences d'actes terroristes organisés, financés et exécutés depuis l'étranger. Le nombre de victimes de ces actes criminels s'élève à 3 478 morts et 2 099 handicapés à vie. Les souffrances humaines ainsi causées sont incalculables.

Dans le cadre des mesures prises par Cuba pour lutter contre le terrorisme, nous avons promulgué la loi no 93 du 20 décembre 2001, intitulée « Loi contre les actes de terrorisme », qui est une loi pénale spécifique définissant et sanctionnant par de lourdes peines les comportements délictueux de nature terroriste. Cuba est partie à 18 conventions internationales relatives au terrorisme, en vertu desquelles elle a mis en place des mesures juridiques et institutionnelles visant à lutter efficacement contre ce fléau. Notre pays s'acquitte strictement de ses obligations découlant des résolutions du Conseil de sécurité relatives à cette question et a participé activement aux discussions sur les travaux du Comité contre le terrorisme. Il a également présenté, dans les délais prescrits, les informations requises sur les mesures qui ont été prises en vue de l'application de ces résolutions.

Les États Membres entameront bientôt le processus d'examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. À cet égard, les Nations Unies doivent donner la priorité aux débats sur une future convention sur le terrorisme international. Nous estimons que l'adoption de cette convention est un impératif. Cette convention devra être de portée générale et combler les lacunes et omissions du cadre juridique existant, ce qui permettra de mener une action internationale cohérente contre le fléau du terrorisme.

Une convention internationale sur le terrorisme doit établir une définition claire et précise du terrorisme international, qui couvre tous les aspects de ce crime, y compris le terrorisme d'État. Son adoption pourrait contribuer à faire avancer la mise en œuvre de la Stratégie mondiale et les progrès de la communauté internationale dans la lutte contre ce phénomène. Les États doivent honorer leurs obligations internationales et garantir l'exercice de leurs droits aux victimes d'actes terroristes, y compris les nombreuses victimes du terrorisme d'État.

Le 6 octobre de cette année marquera le quarantième anniversaire de l'explosion en plein vol d'un avion commercial de Cubana Aviación au large des côtes de la Barbade. À la suite de ce crime odieux, 73 personnes de différentes nationalités ont perdu la vie, y compris l'équipe cubaine d'escrime de la catégorie junior. Malheureusement, le terroriste notoire Luis Posada Carriles, qui a admis être l'auteur de cet acte, n'a jamais payé pour le crime qu'il a commis. Au nom des victimes innocentes, nous ne cesserons jamais de demander aux États de s'acquitter de leurs obligations de poursuivre en justice ou d'extrader les terroristes, sans exception.

Pour terminer, Cuba réitère son engagement sans faille en faveur de la lutte contre le terrorisme. Nous nous engageons à appuyer pleinement les efforts multilatéraux visant à renforcer la pleine mise en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies et son prochain processus d'examen.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant de la Slovénie.

M. Logar (Slovénie) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, je voudrais remercier l'Égypte d'avoir organisé ce débat qui arrive au point nommé, ainsi que le Vice-Secrétaire général et les deux autres intervenants de leurs exposés. Nous nous félicitons également de l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 ce matin.

La Slovénie s'associe à la déclaration qui a été faite par l'observateur de l'Union européenne.

La Slovénie condamne le terrorisme sous toutes ses formes, étant donné que le terrorisme constitue une attaque directe contre les valeurs que sont la démocratie, les droits de l'homme, la tolérance, la solidarité, l'humanité et la paix. Nous devons renforcer nos efforts pour lutter contre les conditions propices à la radicalisation et à l'extrémisme violent, qui conduisent au terrorisme, ainsi que leurs causes profondes. À cet

égard, la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) revêt la plus haute importance. Nous devons tirer pleinement parti du prochain examen de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies au sein de l'Assemblée générale et faire fond sur le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général.

La notion de sécurité humaine préconise une approche globale en matière de sécurité qui, de manière générale, englobe la sécurité des personnes et des communautés face à la violence et leur droit de vivre à l'abri de la peur et du besoin, et dans la dignité, ce qui contribue à l'élimination de l'extrémisme violent. La sécurité humaine, qui prône une approche multisectorielle et centrée sur les personnes, pourrait conduire à une action intégrée au niveau de l'ensemble du système des Nations Unies – l'une des recommandations du Plan d'action du pour la prévention de l'extrémisme violent. La Slovénie assumera la présidence du Réseau Sécurité humaine en juin.

La Slovénie se félicite de l'accent qui a été mis sur la dimension régionale dans le Plan d'action. L'initiative en matière de lutte contre le terrorisme dans les Balkans Occidentaux lancée par la Slovénie a été approuvée par le Conseil de l'Union européenne en décembre 2015. Le but de cette initiative est de mettre en place une stratégie intégrée et complémentaire rassemblant tous les partenaires internationaux participant aux activités de lutte contre le terrorisme dans la région, pour éviter les doubles emplois et le chevauchement des tâches, créer des synergies et améliorer l'efficacité de notre action collective. Nous espérons que ce modèle pourra contribuer aux efforts déployés dans d'autres régions. Nous devons continuer à faire de la détection précoce et de la prévention de la radicalisation une priorité. En janvier 2016, la Slovénie a lancé un projet destiné aux praticiens qui sont en première ligne s'agissant des questions liées à la radicalisation, qui met l'accent sur la sensibilisation et la promotion du renforcement des capacités dans les Balkans occidentaux.

Le seul moyen efficace de lutter contre l'idéologie extrémiste est la contre-idéologie – à savoir l'éducation et le dialogue interculturel. Consciente de ce fait, l'Université euro-méditerranéenne basée en Slovénie a créé le Centre d'études arabes, islamiques et du Moyen-Orient en juin 2015. Ce Centre a pour objectif de capitaliser sur la coopération dans le domaine des sciences et de la culture pour renforcer la confiance et promouvoir l'entente interculturelle et interreligieuse entre les pays européens et les pays arabes musulmans.

Les jeunes sont particulièrement vulnérables face à la radicalisation. Nous devons chercher d'autres options constructives pour les jeunes, en particulier par l'éducation, l'emploi et leur participation active aux processus politiques. À cet égard, je voudrais souligner l'importance des efforts déployés récemment par l'UNESCO pour intensifier son action en matière de prévention de l'extrémisme violent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant du Monténégro.

M. Perović (Monténégro) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous vous remercions sincèrement d'avoir organisé le débat d'aujourd'hui sur le thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes » et nous saluons l'engagement ferme de l'Égypte en faveur de cette question importante. Nous remercions également les intervenants de leurs exposés édifiants.

Le Monténégro se félicite de l'adoption de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6 aujourd'hui et s'associe à la déclaration qui a été prononcée par l'observateur de l'Union européenne. Toutefois, je voudrais faire quelques observations supplémentaires à titre national.

Trop souvent, nous sommes témoins d'attentats terroristes et d'événements tragiques dans le monde entier, qui nous rappellent vivement les maigres résultats obtenus dans la lutte contre le terrorisme. Par conséquent, nous appelons à plus de détermination, d'unité, de coordination et d'engagement actif de la part de tous les États Membres de l'ONU. La capacité de l'ONU et de la communauté internationale de lutter contre le terrorisme a été entravée par l'incapacité des États à se mettre d'accord sur une convention mondiale contre le terrorisme, y compris sur la définition du terrorisme. L'adoption de cette convention, et notamment d'une définition claire, est un impératif et une nécessité politiques.

Face à l'augmentation du nombre d'attentats terroristes, à la nature du terrorisme en constante évolution et à sa complexité croissante, et à la menace persistante que représentent des groupes terroristes tels que l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaida, Boko Haram et d'autres, le Monténégro estime que nous devons redoubler d'efforts en matière de lutte contre le terrorisme, en particulier en ce qui concerne la mise

en œuvre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Les Nations Unies doivent faire davantage pour donner l'impulsion politique nécessaire afin d'orienter et de promouvoir la coopération internationale contre le terrorisme. Aucun de nous n'est à l'abri des menaces terroristes, et par conséquent, nous devons œuvrer de concert et efficacement. Le Monténégro est convaincu que pour améliorer l'efficacité de notre action, nous devons nous attacher particulièrement à assurer la coordination et la cohésion des efforts de lutte contre le terrorisme au sein du système des Nations Unies, notamment en créant un nouveau poste de coordinateur de la lutte contre le terrorisme au sein des Nations Unies, pour toutes les activités menées par les Nations Unies dans ce domaine. Il serait également utile d'améliorer les échanges de l'ONU avec des organismes externes, tels que le Forum mondial de lutte contre le terrorisme.

Les conflits violents et l'extrémisme violent dont nous sommes témoins aujourd'hui trouvent leur origine dans la faiblesse des institutions et de la gouvernance; dans le non-respect des droits fondamentaux, de l'état de droit et de la justice; et dans le chômage, la marginalisation, l'exclusion, la corruption et la criminalité organisée. Il importe de ne pas oublier que les sociétés qui disposent d'institutions efficaces, ouvertes et responsables ont plus de chances de résister aux crises et de régler pacifiquement les différends. Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale), et notamment son objectif 16, offre une occasion inestimable de faire des progrès véritables et de changer les choses dans ce domaine.

Les mesures pour lutter contre le terrorisme doivent être conformes aux normes en matière de droits de l'homme et d'état de droit. L'expression pacifique des opinions considérées comme extrêmes ne devrait jamais être réprimée par la loi à moins que ces opinions ne soient associées à la violence. Les États ne devraient pas abuser d'une notion mal définie du terrorisme pour faire taire l'opposition politique ou les divergences idéologiques au profit des valeurs dominantes. En outre, lorsqu'ils mènent des opérations antiterroristes, les États ont l'obligation de respecter le droit international et de garantir la protection des civils.

Le Monténégro considère que la lutte contre le terrorisme est une lutte pour faire respecter les valeurs de la démocratie et des droits de l'homme, et non les affaiblir. Les opérations antiterroristes qui ne sont pas ciblées, recourent à l'emploi excessif de la force, sont violentes et ne sont pas correctement supervisées violent les normes que nous entendons précisément défendre. Elles risquent en outre de donner aux terroristes un outil de propagande, partant elles ne rendent nos sociétés ni plus libres, ni plus sûres.

Nous devons faire plus pour mieux comprendre les facteurs qui sous-tendent le terrorisme si nous voulons être en mesure de combattre le problème plus énergiquement. Faire participer les citoyens, notamment les familles, les femmes et les enfants mais aussi les chefs des communautés religieuses, à un vaste dialogue public sur les vecteurs de la radicalisation et de l'extrémisme violent contribuerait grandement à combattre ces mêmes vecteurs.

Nous devons être conscients du fait que les individus qui sont attirés par le terrorisme sont issus de groupes vulnérables et que ce n'est qu'en trouvant le moyen d'éliminer les causes profondes qui les ont conduits à l'extrémisme violent et au terrorisme que nous arriverons à nos fins. Promouvoir la cohésion économique, politique et sociale, l'inclusion et l'accès à la justice pour tous doit demeurer une priorité. Pour le Monténégro, il faut porter avant tout notre attention sur les jeunes et leur autonomisation, notamment par l'emploi et l'éducation, afin qu'ils puissent s'approprier les politiques qui les concernent et qui nous concernent tous.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de Chypre.

Mme Krasa (Chypre) (*parle en anglais*) : Chypre s'associe à la déclaration qui a été faite au nom de l'Union européenne et voudrait faire quelques brèves remarques complémentaires à titre national. Nous remercions la présidence égyptienne de faire porter l'attention du Conseil sur la nécessité de contrer la rhétorique et les idéologies terroristes, et nous nous félicitons de l'adoption aujourd'hui de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6, qui représente une contribution concrète et précieuse.

Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes est un aspect essentiel de notre effort global pour lutter contre le terrorisme. Plus que jamais, la triste multiplication des attaques terroristes – et la semaine qui vient de s'écouler a encore vu un nombre important de ces actes déplorables – est un rappel constant du fait que les organisations terroristes n'ont aucun problème à attirer et recruter de nouveaux combattants. Face

à cette réalité, nous avons enfin pris conscience de la nécessité de combattre le terrorisme de manière globale. À l’évidence l’approche globale requise doit être à la fois thématique et institutionnelle. Cela veut dire qu’aucun aspect du problème ne peut être traité de manière isolée ou par des acteurs qui agiraient de manière individuelle et disparate.

Nous sommes convaincus que le débat d’aujourd’hui va permettre de renforcer plus avant la dynamique dans l’optique du prochain examen par l’Assemblée générale de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, dont ce sera le dixième anniversaire, un examen qui sera aussi l’occasion de poursuivre le débat sur le Plan d’action des Nations Unies pour la prévention de l’extrémisme violent (A/70/674), qui a été présenté par le Secrétaire général et que nous accueillons positivement. Ce plan est extrêmement pertinent, notamment s’agissant de définir une stratégie de communication et de formuler des contre-discours. Nous considérons que le débat d’aujourd’hui et les dispositions figurant dans la déclaration présidentielle qui a été adoptée viennent compléter ces efforts.

Conformément à cette approche globale indispensable, notre méthodologie en vue d’élaborer une solution conçue à l’échelle mondiale pour contrer la rhétorique terroriste doit obéir au principe de subsidiarité, permettre l’action et utiliser le plus possible les connaissances au niveau local. En ce sens, nous souscrivons pleinement à l’accent mis dans la déclaration présidentielle sur l’importance d’améliorer la coopération et la coordination avec le secteur privé, la société civile, les institutions religieuses et leurs dirigeants, les institutions culturelles et les établissements d’enseignement, ainsi que sur la contribution que les victimes du terrorisme, entre autres porte-parole légitimes, peuvent apporter à la lutte contre la radicalisation conduisant à la violence. Grâce à la justice pénale, à l’échange d’informations, à l’éducation et à la participation des jeunes, au dialogue interculturel, à l’emploi et aux initiatives en faveur de l’inclusion sociale, nous pourrons renforcer la capacité de résistance des sociétés face à la rhétorique terroriste.

Le débat d’aujourd’hui illustre notre détermination sans faille à être unis, sur la base de nos valeurs et de nos objectifs communs, pour contrer la rhétorique terroriste, même si indéniablement la route sera longue. Cette unité demeure la seule clef possible du succès.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de l’Afghanistan.

M. Salarzai (Afghanistan) (*parle en anglais*) : Je tiens à féliciter l’Égypte de son accession à la présidence du Conseil pour le mois en cours et d’avoir pris l’initiative d’organiser cet important débat.

L’Afghanistan s’associe à la déclaration faite par le Représentant permanent du Koweït au nom de l’Organisation de la coopération islamique.

Je serai bref et irai droit au but. On a beaucoup parlé aujourd’hui des facteurs internes qui interviennent dans la lutte contre la rhétorique et les idéologies terroristes. Nous sommes d’accord avec l’essentiel de ce qui a été dit, mais je voudrais pour ma part m’arrêter sur les facteurs externes, notamment dans le cas de l’Afghanistan, et rappeler au Conseil que c’est la création des Taliban en Afghanistan en 1994 qui a ouvert la voie à la tragique vague de terrorisme que l’on connaît actuellement à travers le monde. Avant l’apparition des Taliban, le terrorisme, dans ses manifestations et ses caractéristiques actuelles, était quasiment inexistant dans le monde. Les Taliban sont apparus bien avant que des groupes comme les Chabab, Boko Haram et Daech ne gagnent la notoriété. D’une certaine manière, ce sont les Taliban et leurs soutiens qui ont inventé le type de terrorisme auquel se livrent aujourd’hui différents groupes extrémistes violents de par le monde.

Face au climat mondial actuel, marqué par les actes d’une barbarie sans nom commis par ces entités terroristes, nous ne devons pas oublier que ce sont les Taliban qui ont lapidé les femmes; ce sont les Taliban qui ont fermé les écoles de filles, privant ainsi des millions de filles de leur droit à l’éducation; ce sont les Taliban qui ont empêché les femmes de gagner leur vie; et ce sont eux qui ont importé en Afghanistan les attentats-suicides contre des civils et détruit des villes et des villages. Il est facile de retrouver comment voilà bien longtemps les Taliban ont commencé à promouvoir une idéologie de la division et de la haine à la manière d’Al-Qaida et de Daech aujourd’hui.

Depuis que les Taliban ont fait irruption du jour au lendemain dans le paysage afghan, principalement grâce à des soutiens étrangers, c’est toute notre population qu’ils martyrisent. Le dernier attentat en date remonte à trois semaines, lorsqu’une bombe a explosé de manière aveugle à Kaboul tuant 68 personnes et faisant 350 blessés. N’oublions pas que c’est sous les Taliban que l’Afghanistan est devenu le tremplin du terrorisme international, tandis que des milliers de jeunes gens étaient formés et recevaient un appui logistique dans les camps terroristes. Ils furent les précurseurs des

terroristes d’aujourd’hui qui commettent des attentats meurtriers en Asie, en Europe, aux États-Unis, au Moyen-Orient, en Afrique et ailleurs.

La question est de savoir comment et pourquoi les Taliban ont vu le jour. Nous devons nous demander comment ils ont appris à conduire des chars et à piloter des avions du jour au lendemain, à mener une guerre conventionnelle et à tirer parti du conflit politique prolongé dans notre pays. Qui les a formés? Qui les a équipés? Qui les a financés? Qui leur a offert l’asile et orchestré leurs offensives de printemps année après année?

Les groupes religieux et leur propagande, ainsi que leur aptitude à profiter des faiblesses résultant de la prolongation du conflit en Afghanistan, ont été la façon la moins onéreuse et la plus facile pour eux de recruter. Dans ce cas, l’idéologie et les comportements violents ont été utilisés par certains au sein des structures de l’État et à l’extérieur de nos frontières pour atteindre des objectifs politiques.

La question est de savoir ce qui a motivé et continue de motiver ces éléments à recourir à la violence par procuration dans la poursuite d’objectifs politiques à l’échelon national, régional et mondial. Trois facteurs peuvent être identifiés : premièrement, les rivalités entre les États de la région, caractérisées par une anxiété excessive et la suspicion de la part d’un État vis-à-vis des intentions de l’autre, ce qui mène à l’adoption de politiques malencontreuses; deuxièmement, la tension entre le contrôle militaire et civile dans la vie politique, une lutte inhérente due au militarisme dans la société; et troisièmement, un déficit de confiance entre États qui a empêché un dialogue constructif.

Par conséquent, ce n’est pas, dans notre cas, l’idéologie mais la facilitation initiale du rôle des acteurs politiques et leur utilisation de l’idéologie radicale pour des gains à court terme qui doivent faire l’objet d’un examen. Cibler les promoteurs et les vecteurs de ces politiques, qui ont recours à la violence dans la poursuite d’objectifs politiques au sein des structures de l’État, en particulier dans l’appareil de sécurité, est absolument crucial lorsqu’il s’agit de faire face à la menace de l’extrémisme violent. À cet égard, il convient de mentionner que la différenciation entre les bons et les mauvais terroristes est inutile, car toutes les formes de terrorisme sont intrinsèquement épouvantables et doivent être condamnées.

En Afghanistan, nous avons vu comment les terroristes et les groupes extrémistes violents profitent des conflits prolongés et non réglés, de l’absence de paix et de sécurité de base, et surtout, de la concurrence négative entre les États pour faire avancer leurs ordres du jour barbares. Le monde d’aujourd’hui a grand besoin de réduire les rivalités entre États et de traiter les déficits de confiance. À cet égard, les pays de la région et les acteurs internationaux ont une responsabilité particulière pour aider les pays qui ont des difficultés à rétablir la paix.

En conclusion, l’Afghanistan réitère son engagement à collaborer de manière constructive avec l’Organisation des Nations Unies et d’autres partenaires internationaux pour discuter des mesures de lutte contre le terrorisme, notamment le prochain examen biennal de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies. Nous espérons parvenir à des résultats tangibles à la fin du processus d’examen.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne la parole au représentant d’Haïti.

M. Régis (Haïti) : C’est un honneur de prendre part à ce débat public que le Conseil de sécurité a bien voulu organiser sur la lutte contre le discours et les idéologies du terrorisme. Je voudrais, au nom du Ministre des affaires étrangères de la République d’Haïti, saluer cette initiative heureuse lancée par le Gouvernement de la République arabe d’Égypte.

Le Gouvernement de la République d’Haïti a toujours condamné avec vigueur le terrorisme, que rien ne saurait justifier, qu’elle qu’en soit la motivation ou l’origine. Aussi se réjouit-il de participer à cette réflexion sur la menace terroriste, l’attrait exercé par les idéologies porteuses de haine et d’intolérance, et les moyens à mettre en œuvre pour contrer la puissance idéologique du discours terroriste et ainsi faire échec à la nébuleuse terroriste, notamment le terrorisme mondial d’inspiration islamiste. Jamais cette menace n’a été aussi forte. Elle n’a cessé de gagner en ampleur et en gravité, comme en témoigne la liste d’attentats majeurs et de bains de sang dont plusieurs capitales ont été le théâtre ces dernières années : New York, Madrid, Bamako, Tunis, Londres, Istanbul, Paris, Bruxelles, pour n’en citer que quelques-unes. Aucune région, aucun pays n’est à l’abri de la violence extrémiste. Elle sape la stabilité politique, la cohésion nationale, les perspectives de développement et les fondations mêmes de certains États Membres. C’est pourquoi cette menace globale exige une réponse à l’échelle mondiale.

En adoptant, voilà dix ans, la Stratégie antiterroriste mondiale, les Nations Unies se sont dotées d'un plan d'action qui, pour être efficace à long terme, exige de chaque État une meilleure compréhension de cette menace globale, ainsi que l'application d'une stratégie de riposte adaptée et constamment mise à jour. L'État a un rôle primordial à jouer dans la lutte sans merci qui doit être menée contre le terrorisme, lequel dispose aujourd'hui de ressources, de relais, de filières et de moyens de destruction inédits. Cette lutte doit bien entendu être menée dans le respect de la primauté du droit. Le renforcement de la sécurité doit s'appuyer sur les mécanismes de l'état de droit. Nous considérons que l'efficacité de la lutte contre le terrorisme ne peut être obtenue au détriment de l'équilibre entre sécurité et liberté.

L'expérience des dernières années a montré que les stratégies visant à répondre au défi du terrorisme sous le seul angle militaire ou policier ont leurs limites. Dans le bilan qu'il vient de dresser de la Stratégie antiterroriste mondiale, le Secrétaire général des Nations Unies a souligné, à juste titre, que la communauté internationale a eu trop tendance à privilégier les piliers de l'action militaire et policière. Certes, il y a lieu de se féliciter des résultats enregistrés dans le cadre de la riposte militaire, qui a permis notamment à la coalition internationale de donner un coup d'arrêt à la dynamique d'expansion territoriale de la mouvance terroriste jihadiste en Iraq et en Syrie.

Mais, on est loin d'avoir freiné définitivement son essor. Face aux manifestations de ce terrorisme d'un genre nouveau, qui s'attaque indistinctement aux nations, force est de reconnaître que la réponse au terrorisme ne peut résider uniquement dans la répression. L'action répressive, aussi indispensable qu'elle puisse être, doit être complétée par une mission de prévention. C'est pourquoi nous appuyons le Plan d'action des Nations Unies pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général, qui souligne opportunément la nécessité de « réorienter les priorités et de mettre davantage l'accent sur les raisons pour lesquelles les groupes extrémistes violents séduisent.

La violence politique extrémiste est surtout le fait d'individus idéologiquement motivés. S'appuyant sur des idéologies porteuses de haine et d'intolérance, ces groupes travestissent et instrumentalisent la religion. Ils ne font pas que s'en prendre à des innocents; ils foulent aux pieds les droits fondamentaux de l'homme, s'attaquent aux valeurs démocratiques universelles et aux principes mêmes sur lesquels se fondent la paix et la sécurité internationales. La communauté internationale se doit, par conséquent, de porter également la lutte contre la mouvance terroriste sur le terrain des idées. C'est pourquoi la République d'Haïti attache le plus haut intérêt à la mise en place d'un dispositif international de lutte, assorti des ressources et des mécanismes de coopération appropriés, visant à contrer les discours idéologiques susceptibles de conduire à la radicalisation. Il est impérieux de réduire significativement l'attractivité idéologique du terrorisme, car il en tire en grande partie ce qui fait sa force.

Le renforcement de la coopération internationale, régionale et sous-régionale est à cet égard indispensable. Il est souhaitable que l'ONU et ses institutions et organisations spécialisées, dont l'UNESCO, appuient les programmes d'éducation et de sensibilisation que déploient les États, y compris ceux du tiers-monde, en vue de renforcer la prise de conscience des risques et des menaces que représentent les idéologies terroristes.

Pour sa part, le Gouvernement de la République d'Haïti, qui souscrit pleinement à la stratégie de lutte antiterroriste dans le cadre de l'État de droit, s'évertue à moderniser son système juridique, en y renforçant les dispositions permettant de sanctionner non seulement la provocation à des actes de terrorisme et l'apologie de tels actes, mais aussi la propagation d'idées extrémistes, la diffusion des idéologies axées sur la violence, le discours d'intolérance religieuse et d'incitation à la haine raciale. Aux côtés de l'État, l'ensemble des acteurs sociaux, dont l'école, entre autres, devra être partie prenante de cette stratégie.

Enfin, on ne saurait méconnaître le lien étroit existant entre la lutte contre les idéologies terroristes et le combat pour l'élimination des conditions qui permettent à l'extrémisme de prospérer. La communauté internationale doit être consciente du fait que l'endiguement du terrorisme et des idéologies sous-jacentes passe aussi par le règlement de conflits régionaux qui n'ont que trop duré et l'élimination des foyers de tension habilement exploités par les mouvements terroristes.

De même, la persistance, voire l'aggravation, de la pauvreté, des inégalités et des difficultés économiques et sociales, le sentiment d'exclusion et de marginalisation au sein de populations et de groupes défavorisées, sont autant de facteurs de vulnérabilité, en particulier dans les sociétés des pays en développement et des États

fragiles. On ne peut en faire abstraction dans le cadre de la bataille idéologique engagée contre les tenants de l’extrémisme violent.

Il incombe à l’Organisation des Nations Unies, au Conseil de sécurité en particulier, de continuer à jouer leur rôle moteur dans cette lutte, car le terrorisme représente avant tout une menace à la paix et à la sécurité internationales. Mais, nous ne devons pas perdre de vue que cette menace étant globale, la lutte doit s’inscrire dans la durée et s’appuyer sur une stratégie multidimensionnelle, dont le volet idéologique n’est pas le moindre. Ce combat est l’affaire de tous.

La République d’Haïti est persuadée que le succès, en la matière, réside pour une large part dans notre capacité collective de construire des sociétés ouvertes, équitables, inclusives et pluralistes, fondées sur le plein respect des droits de l’homme et offrant des perspectives économiques à tous, comme le rappelait très justement le Secrétaire général. Dans cet esprit, le Gouvernement haïtien continuera d’apporter son appui à toutes les démarches des Nations Unies qui permettent d’accroître la mobilisation internationale en vue de trouver des solutions efficaces aux problèmes qui contribuent à alimenter le terrorisme, et de réduire notamment l’attractivité des idéologies qui le sous-tendent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Bahreïn.

M. Alrowaiei (Bahreïn) (*parle en arabe*) : C’est avec grand plaisir que je remercie ici S. E. M. Sameh Shokry Selim, Ministre des affaires étrangères du pays frère de République arabe d’Égypte, ainsi que la délégation égyptienne de l’organisation de ce débat public consacré à la lutte contre la rhétorique et les idéologies du terrorisme. Je remercie également le Vice-Secrétaire général de l’exposé qu’il a présenté au début de la séance, et salue l’adoption aujourd’hui de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6.

S. M. le Roi Hamad bin Isa Al Khalifa du Royaume de Bahreïn se félicite du rôle et de la stature dont a fait preuve l’Académie de recherche islamique Al-Azhar en prenant position contre des pratiques idéologiques étrangères, ainsi que de la démarche modérée qui est la sienne et qui est un modèle pour le monde musulman, un reflet de l’esprit de tolérance de l’islam en même temps qu’un vecteur pour condamner toutes les formes d’extrémisme. La montée du terrorisme, la propagation des groupes terroristes et la terrible menace qu’ils font peser sur la paix et la sécurité internationales constituent une question cruciale face à laquelle s’imposent des efforts inlassables de la communauté internationale. La menace du terrorisme est partout. Elle ne fait pas de distinction entre les pays, les régions ou les cultures, et le fléau des groupes terroristes est une préoccupation universelle. La lutte contre le terrorisme est donc une responsabilité collective et mondiale qui exige des efforts internationaux si nous voulons sauver la vie de personnes innocentes et maintenir la paix et la sécurité internationales.

Les groupes terroristes ne représentent pas les enseignements de la religion, et pas davantage des instincts humains décents. La culture arabo-islamique a toujours reposé sur les valeurs de modération, d’ouverture et de respect pour les droits des minorités non musulmanes. La lutte contre ces groupes terroristes exigera des efforts tenaces dans de nombreux domaines, y compris sur les plans idéologique, militaire et de la sécurité. Dans le domaine idéologique, nous devons combattre ces idéologies extrémistes, qui sont contraires aux instincts humains, faussent les enseignements de l’islam et sont infidèles à son esprit.

En plus de s’employer à tarir les sources de financement des groupes terroristes et d’en limiter la capacité de recrutement, le Royaume de Bahreïn continue de faire face au terrorisme et à ses organisations en conformité avec ses lois et règlements, en travaillant à partir de la liste des organisations terroristes, qui comprend Daech, Al-Qaida et le Hezbollah, ainsi que de listes régionales et internationales de terroristes. Le Royaume de Bahreïn a également pris un certain nombre d’initiatives et adopté des lois visant à décourager le terrorisme. Nous avons pris part à la Coalition internationale contre l’État islamique d’Iraq et du Levant et au Groupe de travail sur la lutte contre le financement du terrorisme, et nous faisons partie du groupe de liaison au sein de la Coalition internationale. En 2014, Bahreïn a accueilli la Conférence sur la lutte contre le financement du terrorisme, qui a débouché sur la Déclaration de Manama sur la lutte contre le financement du terrorisme. Le Ministre des affaires étrangères de Bahreïn a organisé un atelier conjoint entre les États membres du Conseil de coopération du Golfe et les États-Unis d’Amérique sur la lutte contre les activités criminelles du Hezbollah par des moyens légaux. Nous avons également organisé un atelier conjoint entre le Conseil de coopération du Golfe et l’Union européenne sur la lutte contre le financement du terrorisme, au cours duquel il a été recommandé d’échanger des informations sur la question entre les services chargés

du renseignement financier et les autorités judiciaires et de police, ainsi que de promouvoir la coopération entre l’Union européenne et le Conseil de coopération du Golfe aux fins de tarir les sources de financement du terrorisme et de promouvoir la coopération dans les instances internationales.

Enfin, je tiens à confirmer la position de principe établie de Bahreïn, qui dénonce le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations, quel qu’en soit le motif et quelle que soit l’identité des parties qui le soutiennent ou le financent.

Le Président (*parle en arabe*) : Je propose que le Conseil invite l’Observateur permanent de l’État observateur de la Palestine auprès de l’Organisation des Nations Unies à participer à la présente séance, conformément au règlement intérieur provisoire et à la pratique établie.

En l’absence d’objection, il en est ainsi décidé.

Je donne maintenant la parole à l’Observateur permanent de l’État observateur de Palestine auprès de l’Organisation des Nations Unies.

M. Mansour (Palestine) (*parle en anglais*) : Je tiens d’abord à féliciter vivement la République arabe d’Égypte, un pays frère, de son accession à la présidence du Conseil de sécurité ce mois. Je souhaite plein succès à sa délégation dans l’exercice de ses responsabilités solennelles, et je ne doute pas de sa conduite avisée des travaux du Conseil. Nous remercions le Ministre égyptien des affaires étrangères, S. E. M. Sameh Hassan Shokry Selim, de sa présence à la présente séance importante pour aborder la question grave du terrorisme et de la menace qu’il pose à la paix et à la sécurité internationales. Je saisis également cette occasion pour remercier chaleureusement l’Égypte de son attention et de ses efforts soutenus s’agissant des questions qui concernent notre région du Moyen-Orient, y compris, en particulier, la question de Palestine.

Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes qui font des ravages dans le monde et sont à l’origine de tant de souffrances et traumatismes pour les civils et de destructions dans un si grand nombre de pays exige de prendre sans tarder des mesures collectives et globales. L’idéologie takfiriste extrémiste qui détourne, déforme et interprète avec malveillance la religion en vue de la réalisation des objectifs politiques de groupes terroristes tels que Daech, Al-Qaida, Boko Haram et d’autres, doit être dénoncée dans son intégralité.

Ceux qui adhèrent aux idéologies terroristes extrémistes religieuses, et les appuient, qu’ils s’agissent d’extrémistes musulmans, juifs ou chrétiens, ne doivent pas pouvoir continuer de propager leurs vues et actions violentes qui terrorisent des millions de civils innocents et déstabilisent la paix et la sécurité au Moyen-Orient et dans le monde sans rencontrer de résistance. De tels groupes terroristes et leurs idéologies mensongères et dangereuses doivent être repoussés par des efforts responsables et des mesures de coopération bien conformes au droit international, y compris le droit international humanitaire et le droit des droits de l’homme.

Si le Conseil de sécurité doit continuer de jouer un rôle de premier plan dans cette démarche, l’élimination de ce fléau requiert à l’évidence la mobilisation de toutes les capacités dans les domaines pertinents du système international, qu’ils soient politique, juridique ou financier. À cet égard, nos efforts collectifs doivent viser en priorité à s’attaquer véritablement aux causes profondes des problèmes dans le monde – qu’ils aient un caractère politique, socioéconomique ou concernent la sécurité – que les extrémistes exploitent pour recruter des cadres afin qu’ils rejoignent leurs rangs au service de leurs sinistres objectifs.

Nous ne doutons pas que le respect du droit international et une politique de tolérance zéro pour l’impunité auraient permis d’éviter l’amplification d’un grand nombre de griefs exploités par les extrémistes pour faire progresser leurs idéologies et de ne pas leur laisser la possibilité de se développer et croître. Cela comprend bien entendu la plaie ouverte et l’injustice de longue date qu’est la question de Palestine, que les extrémistes continuent d’utiliser de manière cynique pour justifier leurs idéologies et comportement abjects. Il est également impératif de déployer des efforts pour favoriser un dialogue franc et ouvert entre les civilisations et les religions associant et touchant non seulement des dirigeants et des gouvernements mais également la population elle-même, y compris les jeunes et les femmes.

Un tel dialogue et de telles mesures de coopération doivent affirmer que le droit international, plutôt que le pouvoir et la puissance, constitue le cadre directeur nécessaire pour les relations internationales. Ils doivent réitérer les engagements pris sur cette base et le respect du droit et des droits de l’homme pour répondre aux principaux griefs, y compris la fin des conflits destructeurs de notre époque et la réaffirmation des véritables principes des confessions respectives,

notamment la tolérance, la paix et le respect de l’être humain, afin de contrer les détournements, les déformations et les interprétations erronées utilisées par les extrémistes pour faire gagner du terrain à leurs idéologies et recruter tant de jeunes, en particulier des jeunes désabusés.

L’État de Palestine souscrit à la position générale du Mouvement des pays non alignés et de l’Organisation de la coopération islamique concernant le terrorisme, telle qu’affirmée dans de nombreuses déclarations adoptées lors de réunions ministérielles et de sommets. Les actes terroristes constituent une des violations les plus flagrantes du droit international. De tels actes portent atteinte aux droits de l’homme, y compris les droits à la vie et à la sécurité, et aux libertés fondamentales des peuples. Ils mettent également en péril l’intégrité territoriale et la stabilité des États ainsi que la sécurité nationale, régionale et internationale, la stabilité économique et sociale et le développement des États.

Les actes criminels et violents visant à terroriser les personnes, quels qu’en soient l’objectif et les auteurs et quel que soit le lieu où ils sont commis, sont injustifiables en toute circonstance. Ce principe doit être appliqué sans faire d’exception ni de sélection au moment où nous aspirons à lutter contre les idéologies et groupes extrémistes et à mettre fin à leurs actes terroristes.

Enfin, nous devons réaffirmer que le terrorisme ne saurait être confondu avec la lutte légitime pour l’autodétermination et la libération nationale de peuples sous domination coloniale ou occupation étrangère. Conformément à la Charte des Nations Unies, au droit international et aux résolutions pertinentes de l’ONU, la lutte pour l’autodétermination et la libération nationale de peuples sous domination coloniale et occupation étrangère, y compris la lutte du peuple palestinien pour la liberté et la justice qui dure depuis des décennies, ne saurait être qualifiée de terrorisme et toute description ou comparaison de ce type doit être dénoncée.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Myanmar.

M. Thein (Myanmar) (*parle en anglais*) : J’ai l’honneur de prendre la parole dans le cadre du présent débat public important consacré au thème « Contrer la rhétorique et les idéologies terroristes ». Ma délégation s’associe à la déclaration faite par la représentante de la Thaïlande au nom de l’Association des nations de l’Asie du Sud-Est (ASEAN).

Nous félicitons l’Égypte de son accession à la présidence du Conseil de sécurité en mai et d’avoir organisé le présent débat public. Ma délégation salue l’adoption aujourd’hui de la déclaration présidentielle S/PRST/2016/6.

Le Myanmar est tout autant préoccupé par la violence et l’instabilité dans une grande partie du Moyen-Orient et de l’Afrique du Nord que par la possibilité que de tels incidents se produisent ailleurs dans le monde, y compris dans ma région. Le Myanmar rejette fermement tout acte de terrorisme, sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Nous exprimons nous aussi notre compassion pour les victimes des actes terroristes commis aujourd’hui en Iraq et pour toutes les victimes de la rhétorique terroriste actuelle.

Nous devons aujourd’hui faire face à une forme hors du commun de terrorisme qui dépasse toutes les menaces traditionnelles et non traditionnelles dans le monde car il entend bouleverser le tissu même de la société civilisée et imprégner les cœurs et les esprits des jeunes générations de ses idéologies violentes et extrémistes. S’agissant de l’extrémisme, le terrorisme s’en prend aux groupes vulnérables, notamment les femmes et les enfants, et même à des cibles non protégées telles que les installations médicales et le personnel de santé. Le terrorisme fait fi des limites géographiques et de l’éthique.

Internet et les médias sociaux ont également permis la propagation des idéologies terroristes et de la haine d’une manière difficile à suivre. Par conséquent, les États doivent prendre toutes les mesures possibles pour surveiller et décourager de tels cyberéléments sur Internet, en utilisant les moyens technologiques adéquats. Nous devons également nous attaquer de manière globale aux causes profondes, outre les mesures de sécurité et la répression, y compris en utilisant les moyens politiques, sociaux et économiques nécessaires pour prévenir de telles menaces.

Il est important que les femmes jouent un rôle en participant à la prise de décisions relatives à tous les programmes politiques, économiques et sociaux. Il faut se soucier du bien-être des enfants et des jeunes en leur offrant des possibilités d’éducation tout au long de leur vie afin qu’il sachent distinguer le bien du mal, ce qui est un moyen de les protéger contre les menaces terroriste et criminelle.

Le Myanmar a promulgué sa législation nationale sur la lutte contre le terrorisme le 4 juin 2014. Nous avons érigé en infraction plusieurs formes de terrorisme ainsi que le financement et l’incitation au terrorisme. Nous avons également promulgué une loi nationale pour

réprimer le financement du terrorisme et le blanchiment d'argent, ainsi qu'une loi portant entraide judiciaire en matière pénale. Au plan structurel, nous avons également mis en place les nécessaires organes de contrôle et la cellule de renseignement financier.

Le Myanmar a réaffirmé son attachement à la paix et à la sécurité et à la lutte contre le terrorisme en signant le Protocole additionnel aux accords entre des États et l'Agence internationale de l'énergie atomique relatifs à l'application de garanties en 2013 et en ratifiant la Convention sur les armes biologiques en 2014 et la Convention sur les armes chimiques en 2015. Les mesures nationales de mise en œuvre sont prises conformément aux dispositions des Conventions pertinentes, et ce en coopération avec les organes conventionnels et les organismes d'appui technique, tels que les centres d'excellence sur l'atténuation des risques chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires,

Le Myanmar respecte toutes les résolutions du Conseil de sécurité et y adhère, en particulier celles concernant la lutte contre le terrorisme, et coopère pleinement avec le Comité contre le terrorisme et les autres organismes des Nations Unies concernés. Nous souscrivons à de l'idée de mettre en place un cadre international complet d'ici à 2017 pour lutter contre le problème du terrorisme. À ce jour, le Myanmar est partie à 11 instruments internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme.

Nous sommes un membre actif de la Convention sur la lutte contre le terrorisme de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). qui reflète les efforts régionaux collectifs déployés par les pays de l'ASEAN depuis 2011. Nous continuons de travailler sur le nouveau Plan de travail de l'ASEAN pour la période 2016-2020 et cherchons à renforcer l'accès à des systèmes éducatifs de qualité. La réunion ministérielle extraordinaire de l'ASEAN, qui a eu lieu en octobre sur la montée de la radicalisation et de l'extrémisme violent, a permis de renforcer la coopération régionale sur cette question.

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (résolution 70/1 de l'Assemblée générale) et l'Accord de Paris de 2015 sur les changements climatiques ont fourni aux États Membres les cadres directeurs nécessaires à l'établissement et à la mise en œuvre de partenariats stratégiques, ce qui pourrait nous aider à édifier des sociétés qui ne tolèrent aucun acte de terrorisme tout en ne laissant personne de côté dans la réalisation de ces objectifs. Le rôle de l'Organisation des Nations Unies est pertinent s'agissant des mesures préventives qui pourraient être prises pour maintenir la paix et prévenir l'extrémisme violent. Le système des Nations Unies peut aider les États Membres en leur fournissant une assistance technique pour renforcer leurs capacités, afin qu'ils puissent remédier à ces problèmes en fonction des priorités qu'ils auront arrêtées.

En conclusion, le Myanmar voudrait réaffirmer qu'il est résolu à coopérer avec les différents organismes des Nations Unies, le système des Nations Unies et les États Membres pour lutter contre le terrorisme par le biais des cadres disponibles, notamment la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, le Plan d'action pour la prévention de l'extrémisme violent (A/70/674) présenté par le Secrétaire général et d'autres cadres pertinents.

Le Myanmar continuera d'œuvrer activement avec les partenaires régionaux et internationaux pour prévenir et combattre le terrorisme. Le terrorisme transcende les frontières religieuse, ethnique, culturelle et territoriale, car il menace la paix, la stabilité et le développement de l'humanité tout entière.

Le Président (*parle en arabe*) : Plusieurs délégations ont sollicité la présidence pour faire des déclarations supplémentaires. J'entends répondre à leurs demandes. Je demanderai toutefois à chaque délégation de se limiter à une seule déclaration supplémentaire.

Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne pour qu'il fasse une déclaration supplémentaire.

M. Aldahak (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je m'excuse de demander à prendre la parole pour faire une déclaration supplémentaire à une heure aussi tardive, mais ma délégation voudrait répondre aux déclarations faites par les représentants des régimes au pouvoir en Arabie Saoudite, au Qatar et en Turquie.

Ces déclarations contiennent une série d'affirmations et de mensonges sur un prétendu rôle dans la lutte contre le terrorisme, alors que ces trois régimes sont impliqués jusqu'au cou dans la propagation du terrorisme barbare, de l'extrémisme haineux et de l'idéologie takfirie wahabite sauvage, ainsi que dans le soutien, le financement et l'armement des groupes terroristes, à qui ils servent de plateformes pour leur propagande idéologique et politique. Ils sont également derrière plusieurs d'attentats terroristes, dont ont été victimes des États Membres de l'Organisation, attirent des combattants terroristes et des mercenaires étrangers

des quatre coins du monde vers mon pays, ce qui sert leurs intérêts, augmente les souffrances des Syriens, prolonge la crise et entrave les efforts vers un règlement politique.

Les rapports de l’Organisation des Nations Unies parlent de la présence de plus de 30 000 terroristes étrangers en Syrie et en Iraq, alors que nous en Syrie, insistons pour dire que ce nombre est bien plus élevé. Il y a plus de 24 500 terroristes de nationalité saoudienne dans les rangs de Daech et d’autres groupes terroristes affiliés à Al-Qaïda, et des milliers d’autres dans d’autres États Membres de l’Organisation. Ils sont le produit de l’idéologie extrémiste qu’ils diffusent, et qu’on a vu à l’œuvre lors des actes terroristes observés par différents pays dans le monde. Il s’agit d’une idéologie qui n’a tout naturellement rien à voir avec l’Islam, ni avec la civilisation humaine.

Le rôle de ces régimes dans le soutien du terrorisme n’est plus un secret pour personne. Nous avons entendu aujourd’hui des États Membres de l’Organisation des Nations Unies confirmer le rôle de la Turquie dans le transit et le déplacement des combattants terroristes et des mercenaires étrangers dans mon pays. Comme le Conseil le sait, le régime d’Erdoğan est même intervenu militairement à maintes reprises pour appuyer les groupes terroristes opérant en territoire syriens. Il est impliqué dans le soutien et le financement du terrorisme de façon directe et indirecte, par le biais des échanges commerciaux avec Daech (pétrole et objets du patrimoine syriens volés), ce qui a été documenté et avéré. Les pratiques de ces trois régimes sont considérées comme des actes d’agression et une violation flagrante du droit international, de la Charte des Nations Unies et des résolutions du Conseil de sécurité sur le terrorisme.

Nous demandons une fois encore au Conseil de sécurité d’assumer ses responsabilités et de condamner les pratiques de ces régimes, d’appliquer une politique de tolérance zéro à leur égard, de les contraindre à cesser d’appuyer le terrorisme et de les amener à en répondre.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d’Iran, pour qu’il fasse une déclaration supplémentaire.

M. Safaei (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Je m’excuse de demander à prendre la parole pour faire une déclaration supplémentaire à une heure aussi tardive. Ma délégation voudrait simplement réagir à certaines des accusations sans fondement proférées par l’Ambassadeur du Royaume d’Arabie saoudite à l’encontre de mon pays.

Le fait qu’il accuse l’Iran d’attiser les flammes du sectarisme ne manque pas d’ironie, surtout lorsqu’il affirme qu’il le combat. En dépit de ce qu’il affirme, tout le monde sait d’où émane l’idéologie takfirie et quel en est l’objectif. Tout le monde sait aussi qui met en œuvre cette idéologie. Les déclarations incendiaires faites contre les différentes sectes islamiques par d’influents religieux et responsables saoudiens, notamment par l’imam de la grande mosquée à La Mecque, nommé par le Gouvernement, montre clairement qui propage la rhétorique sectaire et incite à la haine sectaire. De fait, un sermon récent prononcé le 31 mars 2015 par Abdoul Rahman al-Sudais, nommé par le Gouvernement imam à la sainte mosquée de La Mecque, regorge de propos haineux et d’incitations à la violence contre les chiites.

> « La guerre que nous menons contre l’Iran, que cela soit dit haut et fort, est une guerre qui oppose les sunnites aux chiites. Elle est véritablement une guerre entre communautés et si tel n’était pas le cas, nous ferions en sorte qu’elle le soit. … Notre désaccord avec les « Rafidhis » – c’est-à-dire les chiites – ne disparaîtra pas et nous continuerons à sacrifier nos vies pour les combattre, aussi longtemps qu’ils seront sur terre ».

Il n’est pas difficile de comprendre qui sont ceux qui s’estiment être les seuls vrais fidèles et qui se sont fixé pour mission de détruire et d’annihiler les autres courants du monde islamique, et plus encore ceux qui vivent à l’extérieur du monde islamique.

À cet égard, un examen rapide des livres d’histoire révélera facilement que les promoteurs de l’idéologie takfiriste ont commencé leur croisade communautaire en 1805, lorsqu’ils ont lancé une attaque contre les sanctuaires de Najaf et Karbala et les ont incendiés. Une de leurs plus récentes attaques sectaires criminelles a été commise en juin 2014, lorsqu’ils ont massacré 1 700 cadets de l’air iraquiens à Tikrit simplement parce qu’ils venaient d’une autre communauté islamique.

Nous convenons que la création de centres et d’organisations de financement de la lutte contre le terrorisme est une bonne chose. Néanmoins, il ne faut laisser planer aucun doute qu’il est nécessaire d’éliminer les éléments qui incitent à la haine et à l’intolérance contre ceux qui sont différents. Nous estimons qu’il est nécessaire de se mobiliser contre les acteurs qui répandent l’idéologie de haine takfiriste et ceux qui la promeuvent en Arabie saoudite.

L'Ambassadeur saoudien a également fait référence au Hezbollah en tant qu'organisation sectaire et terroriste. Encore une fois, il est de notoriété publique que le Hezbollah fait partie intégrante du Gouvernement et du Parlement d'un État Membre de l'ONU. C'est le groupe qui a contribué à expulser l'occupant israélien du Liban et qui, à maintes reprises, a affronté et combattu le régime israélien qui occupe des terres palestiniennes. Il est ahurissant qu'un pays islamique trouve un terrain d'entente avec le régime israélien et fasse des déclarations en tous points semblables à celles des dirigeants de ce régime.

De telles déclarations sont contraires aux intérêts du monde islamique et portent atteinte à l'unité que nous devons bâtir en vue de promouvoir le bien-être des musulmans dans le monde entier.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Musikhin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Les délégations ukrainienne et géorgienne ont fait un certain nombre d'insinuations contre la Russie qui n'ont rien à voir avec le thème de la présente séance. Nous rejetons ces insinuations infondées et hors de propos.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant de l'Ukraine a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Lisuchenko (Ukraine) (*parle en anglais*) : La délégation ukrainienne souhaite utiliser son droit de réponse pour faire les observations suivantes. Nous sommes profondément déçus qu'au lieu d'admettre finalement avoir commis une agression contre mon pays, la délégation russe ait choisi de réitérer de fausses insinuations qui ne convainquent personne. Ce que nous venons d'entendre n'est rien de plus qu'une autre tentative par la Russie de détourner notre attention du fait qu'elle s'emploie à exporter le terrorisme en Ukraine. C'est un scénario diffamatoire classique employé par des criminels expérimentés pour se laver de tout soupçon et se protéger contre d'éventuelles poursuites.

Lorsque nous parlons de l'appui que la Russie fournit à des organisations terroristes, cela concerne non seulement le financement de campagnes d'information visant à cultiver la haine, le ressentiment et le radicalisme, mais également la promotion de la propagande terroriste dans les territoires occupés de l'Ukraine, du Donbass et de la Crimée. Cela concerne également la gouvernance directe, l'appui militaire et la supervision d'activités terroristes.

Je voudrais évoquer la situation dans certaines zones des régions ukrainiennes de Donetsk et Louhansk, que la propagande pro-russe décrit comme la prétendue République populaire de Donetsk et Louhansk ou « nouvelle Russie ». À cet égard, le numéro du 29 mars de *Bild*, magazine allemand réputé, souligne que la partie russe a créé une commission interministérielle en vue de fournir un appui humanitaire aux zones touchées dans le sud-est de Donetsk et Louhansk. Par l'intermédiaire de cette commission et de ses six groupes de travail, le Gouvernement russe dirige toutes les affaires des zones occupées. Ces régions sont traitées comme si elles faisaient partie du territoire de la Russie, et les services de sécurité de la Fédération de Russie supervisent chaque groupe de travail.

En dépit des déclarations de la Fédération de Russie concernant la future intégration de ces régions à l'Ukraine, la partie russe prévoit de garantir l'existence à long terme de ces organisations territoriales sous contrôle russe. Elle prévoit également de créer un État fantoche dont l'avenir dépendra exclusivement de Moscou.

Le Président (*parle en arabe*) : Je donne maintenant la parole à la représentante de la Turquie, qui souhaite faire une nouvelle déclaration.

Mme Özkan (Turquie) (*parle en anglais*) : Je suis au regret de prendre de nouveau la parole à cette heure tardive, mais j'y suis contrainte suite aux allégations proférées par une délégation. Nous nions catégoriquement les allégations du représentant du régime syrien, qui a depuis longtemps perdu toute légitimité.

Ce que fait la Turquie pour le peuple syrien frère, en étroite coopération avec les organisations internationales, notamment l'ONU, se déroule sous les yeux de la communauté internationale. La Turquie accueille plus de 2,5 millions de Syriens et leur offre hébergement, protection, soins de santé et accès à l'éducation. Alors que le régime continue de répandre la souffrance et la destruction, comme en témoigne la dernière attaque odieuse qui a visé un camp de personnes déplacées dans la province d'Edleb, je tiens à souligner que la Turquie continuera de se tenir aux côtés du peuple syrien.

Le Président (*parle en arabe*) : Le représentant de la Fédération de Russie a demandé la parole pour faire une nouvelle déclaration.

M. Musikhin (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je suis désolé de prendre la parole encore une fois. Je serai cependant très bref. Nos commentaires précédents s'appliquent pleinement aux commentaires que vient de faire le représentant de l'Ukraine.

Le Président (*parle en arabe*) : Il n'y a pas d'autre orateur inscrit sur ma liste.

Je remercie les interprètes, le Secrétariat et les membres du Conseil de sécurité de leur coopération.

La séance est levée à 19 h 50.